This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS,

Par M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

TOME Ier.

RÉIMPRESSION.

CAEN, F. LE BLANC-HARDEL, ÉDITEUR.

PARIS, A. PICARD ET FILS, RUE BONAPARTE, 82.

ÉMILE LECHEVALIER, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 89.

1898

L. JOUAN, Éditeur-Propriétaire de l'ABÉCÉDAIRE D'ARCHÉOLOGIE, de la STATISTIQUE MONUMENTALE DU CALVADOS et autres Ouvrages de *M. de Caumont,* du GUIDE TRÉBUTIEN et Éditions Le Blanc-Hardel.

98, Rue Saint-Pierre, CAEN

STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS

IMPRIMERIE H. DELESQUES,

Successeur de F. Le Blanc-Hardel.

STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS,

Par M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

TOME Ier.

RÉIMPRESSION.

CAEN, F. LE BLANC-HARDEL, ÉDITEUR.

PARIS, A. PICARD ET FILS, RUE BONAPARTE, 82.

ÉMILE LECHEVALIER, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 89.

—

1898

FA 2.2.72.6

HARVARD COLLEGE
SEP 27 1917
LIBRARY

Minot fund
(5 vols)

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR DE LA RÉIMPRESSION

En 1846, notre grand archéologue normand, M. Arcisse de Caumont, publiait ce tome premier d'un important ouvrage dont il avait conçu le plan depuis nombre d'années et auquel il avait donné le titre de *Statistique monumentale du Calvados.* Il en avait recueilli les éléments dans ses nombreuses excursions à travers toutes les communes de ce département, dont il dressait la carte géologique. Il observait ainsi la géographie monumentale en même temps qu'il étudiait la géographie des roches. Pour mener à bonne fin un travail de cette importance, il lui fallut un grand courage, une énergie, un zèle et une persévérance à toute épreuve. Il eut, surtout à ses débuts, à endurer bien des fatigues, car, à cette époque, les communications n'étant pas aussi faciles qu'aujourd'hui, il dut forcément faire beaucoup d'excursions à cheval et même à pied. Il eut aussi parfois à lutter contre l'indifférence et même contre le mauvais vouloir de quelques municipalités et fabriques d'église qui se décidaient à grande peine à donner connaissance de leurs archives, ou même s'y refusaient.

Le tome premier de cet ouvrage, qui devait comprendre cinq volumes, renferme la description monumentale des communes des cantons de Caen, d'Évrecy, de Villers-Bocage, de Tilly-sur-Seulles, de Creully et de Douvres. Il était épuisé depuis plusieurs années, au grand regret des amateurs qui désiraient posséder l'ouvrage complet au lieu de volumes séparés. Cédant à des désirs souvent exprimés, nous nous sommes décidé à le *réimprimer*. Nous nous sommes fait un strict devoir de reproduire le *texte même* de l'Auteur, nous bornant à supprimer certaines indications n'ayant plus d'actualité et à rectifier quelques erreurs qu'il nous avait lui-même signalées.

Toutefois, dans l'intérêt de l'ouvrage, nous avons cru devoir mentionner, en *notes très concises* en caractères différents de celles de l'auteur, d'importantes restaurations exécutées à divers monuments, surtout de la ville de Caen, depuis la publication de la première édition. De plus, il nous a aussi paru utile d'ajouter un certain nombre de gravures que nous possédons et qui n'existaient pas à cette époque.

Ainsi comprise, nous avons le ferme espoir que cette réimpression sera très favorablement accueillie du public.

L'Éditeur, F. Le Blanc-Hardel.

STATISTIQUE MONUMENTALE

DU CALVADOS,

PAR M. DE CAUMONT.

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Le travail que je publierai par parties dans le *Bulletin monumental*, aura pour titre *Statistique monumentale du Calvados*.

Je commençai en 1820 l'exploration monumentale du département du Calvados. Les courses que je fus obligé de faire ensuite pour dresser la carte géologique de ce département, me fournirent l'occasion de compléter mes notes. En même temps que j'étudiais la géographie des roches, j'observais la géographie monumentale, et mes excursions avaient ainsi un double but. Je m'appliquai donc à décrire succinctement les édifices de chaque commune, tels que les églises, les châteaux, etc. ; à noter les découvertes de médailles, d'objets antiques et de constructions romaines, de manière à présenter un tableau complet des monuments du Calvados classés dans l'ordre chronologique et géographique.

On comprend qu'un pareil travail étendu aux 800 communes du Calvados a nécessité beaucoup de déplacements, et que j'ai dû m'armer de persévérance pour le conduire à fin. Il a fallu non seulement visiter chaque localité, mais aussi s'enquérir des trouvailles qui, à diverses époques, avaient eu lieu par hasard dans nos campagnes, et faire parfois des fouilles pour s'assurer de la présence des constructions romaines enfoncées sous terre, et qui chez nous ne se montrent plus à la sufarce du sol.

Si d'un côté j'ai recueilli un assez grand nombre de faits inconnus, si j'ai décrit plusieurs centaines d'églises qui n'avaient été examinées par personne, j'ai omis, à n'en pas douter, beaucoup de faits qu'il eût été intéressant de connaître et de constater. Mais ce n'est pas dans une exploration rapide que l'on peut tout voir, tout découvrir ; quelquefois on passe à côté des choses les plus curieuses sans les remarquer, et souvent il faut plusieurs voyages successifs et mieux encore une résidence prolongée, pour connaître tout ce qu'une localité renferme d'intéressant.

Je commencerai la revue monumentale des communes du Calvados par celles de l'arrondissement de Caen, en les prenant par canton. Chaque commune aura son article, chaque article sera subdivisé en plusieurs paragraphes qui seront toujours placés dans le même ordre : ainsi d'abord l'indication des monuments, leur description, puis l'énumération des médailles ou autres objets s'il y en a eu de trouvés, enfin les faits historiques les plus saillants se rapportant à la commune ou à une partie quelconque de son territoire.

Si j'avais revu certaines localités, visitées trop rapidement, à une époque où mes notes étaient faites pour

moi et sans projet de les publier, le tableau que je vais présenter des richesses monumentales du Calvados serait plus complet, l'appréciation de l'âge des édifices plus sûre. Il est, en effet, tel monument sur l'origine duquel on modifie, lors d'une seconde visite, les idées qu'on avait conçues la première fois. Je dois dire que plusieurs des églises du Calvados analysées par moi il y a 20 ans, à une époque où je créais moi-même le sytème de classification chronologique qui a prévalu en France, ont été peut-être mal jugées et qu'il eût été bon de les visiter une seconde fois. J'ai acquis depuis cette époque une habitude que je ne possédais pas encore pour préciser les dates à l'inspection des caractères architectoniques.

Quoi qu'il en soit, en indiquant dans mon *Cours* certains faits archéologiques, j'ai souvent renvoyé à ma *Statistique Monumentale du Calvados,* et cet ouvrage dont j'avais annoncé la publication en 1830 m'a été souvent demandé. C'est pourquoi je ne crois pas devoir différer à le publier, réduit à l'abrégé qui va suivre.

Cette statistique, quelque imparfaite qu'elle soit, renferme d'ailleurs une masse de faits que d'autres n'auraient peut-être jamais la patience de recueillir, ne se trouvant pas dans les circonstances qui ont déterminé mes explorations et que j'ai fait connaître tout à l'heure. De pareilles recherches sont plus ingrates qu'on ne pense, et il faut un zèle tant soit peu robuste pour s'enfoncer dans les campagnes où l'on ne trouve souvent que de modestes églises, d'un intérêt minime, tandis que d'autres voyages, entrepris plus commodément, feraient voir tant de chefs-d'œuvre et de monuments du premier ordre dans les villes.

Pour moi cependant, qui me suis voué à l'exploration de la Basse-Normandie, ces recherches de détail n'ont pas été sans charme, et j'ose me flatter que mes notes, quelque monotones qu'elles puissent être, seront lues avec indulgence, peut-être avec intérêt, par ceux qui désirent connaître le pays et apprécier à leur juste valeur les richesses diverses qu'il renferme. Cette pensée m'a fortifié dans la résolution que j'ai formée de les publier.

Quant au titre que j'ai donné à mon travail, il y a 20 ans et au moment même où j'en ai conçu le plan, je n'ai pas à le justifier, car il a fait fortune parmi les archéologues. La *Statistique Monumentale* a pris rang dans la statistique générale ; l'autorité administrative elle-même, en recommandant la conservation des édifices, a adopté cette dénomination que j'ai le premier mise en circulation dès l'année 1822.

Je ne crois pas qu'il y en ait de plus convenable pour désigner les travaux dont je vais consigner le résultat dans l'ouvrage qui va suivre.

GÉOGRAPHIE DU CALVADOS

Le département du Calvados est compris de l'Est à l'Ouest entre le premier degré 52' et le troisième degré 27' de longitude à l'ouest du méridien de Paris; du Sud au Nord entre le 48° 47' et le 49° 25' de latitude septentrionale.

La forme du département se rapproche du quadrilatère ; la Manche lui sert de limite au Nord; à l'Est il est borné par le département de l'Eure, à l'Ouest et au

Sud-Ouest par celui de la Manche, et au Sud par le département de l'Orne. Sa plus grande étendue en longueur n'excède pas 28 lieues de l'Est à l'Ouest. Il n'a guère que 14 lieues du Nord au Sud.

Sous la domination romaine trois peuples principaux habitaient cette circonscription, savoir : à l'Orient, les *Lexoviens* ; à l'Ouest, les *Bajocasses* ou habitants du Bessin ; au centre, les *Viducasses*, habitants du territoire de Vieux.

Le territoire des *Saii*, ou peuple de Séez, s'étendait dans la partie méridionale correspondant à une partie de l'arrondissement de Falaise et de Lisieux.

Au Sud-Ouest, la circonscription du Calvados embrasse aussi une petite portion du territoire des *Abrincatues* ou peuple de l'Avranchain (1) (canton de Saint-Sever).

On sait que les métropoles ou chefs-lieux des provinces romaines, telles que Rouen dans la seconde Lyonnaise et Tours dans la troisième, sont devenues des archevêchés, tandis que les capitales de petits peuples, telles que Bayeux, Séez, Lisieux, ont formé des évêchés suffragants qui ont conservé, sauf quelques exceptions, pour limites respectives, celles qui avaient été fixées précédemment pour chaque peuplade. Ainsi les limites anciennes du diocèse de Lisieux nous indiqueront approximativement celles du territoire des *Lexoviens;* les portions des arrondissements de Falaise et de Lisieux, qui appartenaient à l'*Hiémois* et dépendaient du diocèse de Séez, devaient correspondre à la portion du territoire des Saii qui fait aujourd'hui partie du département, de même que le canton de l'arrondis-

(1) V. mon Cours d'Antiquités monumentales, t. II.

sement de Vire, qui dépendait autrefois de l'évêché d'Avranches, nous montre ce qui de ce côté appartenait au territoire des *Abrincatues*.

Le diocèse de Bayeux embrassait non seulement le territoire des *Bajocasses*, mais aussi celui des *Viducasses*, qui paraissent avoir perdu leur capitale au IVe siècle et qui furent réunis aux Bajocasses. Il est donc fort difficile de déterminer les limites respectives de ces deux peuples, et bien que l'on puisse conjecturer que les Viducasses s'étendaient dans la partie Sud et Sud-Est de l'ancien diocèse de Bayeux, je n'essaierai pas de rien préciser à cet égard.

Les territoires de chaque peuple étaient divisés en districts ou pagi, dont les limites sont très difficiles à déterminer et qui ne nous sont peut-être pas tous connus.

Il est constant que les principales divisions établies en Gaule, sous la domination romaine, se conservèrent sous la première et la seconde race; mais on voit mentionnés des *Pagi*, dont aucuns monuments romains ne nous avaient révélé le nom.

Sous Charlemagne, il est fait mention de différents cantons qui se trouvaient compris, en totalité ou en partie, dans le Calvados, savoir :

Le Pagus Bajocassinus, — qui répondait probablement au Bessin.

Le Corilisus, — que l'on a cherché dans la partie du Bocage comprise dans l'arrondissement de Vire.

L'Otlingua Saxonia, — qui avait vraisemblablement l'Orne et la Dives pour limites, et se trouvait à l'est du Bessin.

Le Pagus Oximensis, — placé au sud de l'Otlingua Saxonia, qui occupait une grande partie de la cam-

pagne de Falaise et se prolongeait dans l'Orne jusqu'au-delà d'Exmes : *Oximum*, dont il tirait son nom.

Le Pagus Lexuinus ou Lieuvain, — qui occupait les environs de Lisieux et s'étendait à l'Est, au-delà des limites du Calvados, sur le territoire de l'Eure.

Le Pagus Algiensis ; — répondant à ce que nous appelons le Pays-d'Auge, et qui occupait une zône comprise entre le *Pagus Lexuinus*, *l'Otlingua Saxonia* et le *Pagus Oximensis*.

Il n'est pas aisé de circonscrire absolument ce canton, et l'indication assez vague qui précède suffit pour indiquer sa position relative.

Le Finis, *La Condita* et *L'Aicis* désignent les divisions du *Pagus* en cantons plus petits (1).

Avec le régime féodal parurent de nouvelles divisions. Il y eut des comtés, des vicomtés, des baronnies, des châtellenies, des fiefs. Plus tard, la multiplication des forteresses, au XIIe siècle, entraîna de notables changements dans la géographie. Vers la fin de ce siècle, telle localité inconnue au IXe, et dans laquelle un seigneur avait établi son château au XIe, était devenue une bourgade importante, une baronnie d'où dépendaient quelquefois des villes assez considérables. Ces nouveaux centres, formés par l'établissement du château, déplacèrent une partie de la population. Les babitants des campagnes groupèrent leurs maisons autour du donjon qui devait les protéger ; puis le centre féodal devint un petit centre d'affaires, dont l'importance s'est maintenue jusqu'à nous : la plupart de nos chefs-lieux de canton ont été, au moyen-âge, le siège d'une baronnie ou d'une forteresse.

(1) Voir le savant Essai de M. Guerard sur les divisions territoriales de la Gaule, depuis l'âge Romain jusqu'à la dynastie Carlovingienne.

Philippe-Auguste, lors de la réunion de la Normandie à la France, introduisit de nouvelles circonscriptions administratives ; diverses modifications furent encore introduites dans la suite. Il n'est pas donné à la géographie d'être plus stationnaire que l'état social lui-même, qui se modifie suivant l'agroupement, l'accroissement et le décroissement des populations, suivant les idées et le système administratif qui dominent.

Nous ne suivrons pas dans toutes ses phases l'histoire géographique de la contrée dont nous allons entreprendre la description monumentale, mais nous indiquerons, lorsqu'il en sera besoin, les principaux changements opérés dans les circonscriptions et l'importance relative des localités.

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

CANTONS DE CAEN, D'ÉVRECY, DE VILLERS-BOCAGE, DE TILLY-SUR-SEULLES, DE CREULLY, DE DOUVRES.

Je commence ma revue des monuments du Calvados par ceux de Caen. Ceux-ci ont été déjà plusieurs fois dessinés et décrits; je les passerai donc rapidement en revue, et je m'étendrai proportionnellement beaucoup plus sur ceux des campagnes, qui n'ont été décrits par personne, et qui ne le seront peut-être jamais par d'autres que par moi.

ÉGLISES DE CAEN.

Saint-Nicolas. Si l'on excepte la tour qui appartient en grande partie aux derniers temps de la période ogivale (peut-être au commencement du XVIe siècle), l'église Saint-Nicolas, construite vers l'an 1083, présente le type de l'architecture romane secondaire, presque sans mélange d'ornements étrangers, et sans altérations modernes. Sa forme est celle d'une croix romaine. On voit à l'extérieur des fenêtres semi-circulaires, des modillons à figures grimaçantes, des contreforts plats, etc., etc. Des arcatures portées sur des colonnes garnissent extérieurement la partie basse de l'abside, au-dessous des fenêtres qui s'ouvrent au nombre de cinq à chaque étage dans cette partie de l'édifice. L'abside dont je parle est couronnée par un grand toit conique en pierre, qui n'est pas du XIe siècle et doit avoir été fait longtemps après. J'ai remarqué

dans les greniers, sur le gable qui termine la nef, la trace de l'ancien toit; il était beaucoup moins élevé

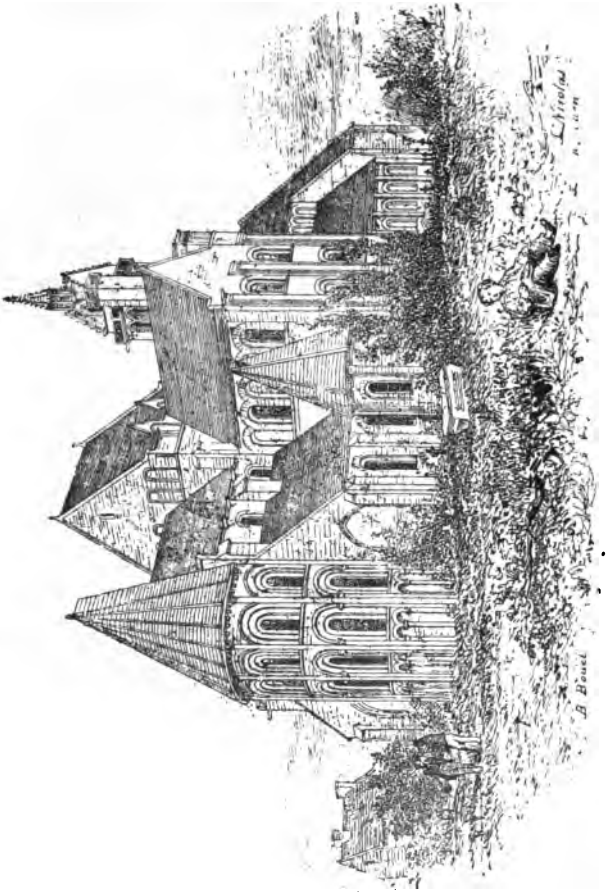

Église Saint-Nicolas.

que le toit pyramidal actuel. Cette observation s'applique aussi aux toits pyramidaux en pierre qui sur-

montent les chapelles absidales accolées au mur oriental des transepts.

A l'intérieur, l'élévation de l'édifice est divisée en deux ordres : au premier ordre, on trouve de belles arcades cintrées, à plusieurs retraits, portées sur des colonnes engagées, cantonnées en croix : toutes choses qui caractérisent les édifices du XIe siècle. Les chapiteaux des arcades qui séparent la nef des ailes, offrent

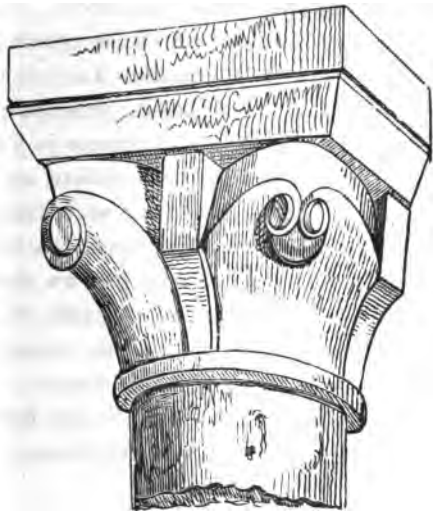

pour la plupart ce type très fréquent en Normandie et sont ornés seulement de deux larges feuilles recourbées en volutes et séparées par une espèce de console.

L'hémicycle de l'abside présente une courbe gracieuse, et les cintres qui encadrent les fenêtres du premier étage sont garnis de tores portés sur des colonnes engagées (1).

Entre les colonnes qui portent les cintres des fe-

(1) V. mon Cours d'Antiquités monumentales, IVe partie.

nêtres du second ordre, court une rampe en pierre dont les moulures prismatiques annoncent le commencement du XVIe ou la fin du XVe siècle. Il paraît qu'à cette époque des réparations ont été faites ; on eut même un instant la mauvaise pensée de sculpter des feuillages frisés dans la partie du transept qui surmonte le premier ordre de la nef. Quelques chapiteaux ont été ainsi sculptés au XVe, et il paraît qu'on avait l'intention de rajeunir aussi les autres, lorsqu'une cause qui n'est pas connue empêcha de continuer. Une tour peu élevée, couverte maintenant d'un toit à double égout, surmonte le transept. La tour principale accolée à la nef près de la façade a été, comme je l'ai dit en commençant, édifiée presque tout entière au XVe, ou au XVIe siècle. La partie ancienne se termine là où commence l'encorbellement au niveau du toit de la nef. Le couronnement est formé par un double toit au-dessus duquel s'élève une petite aiguille (1).

L'abbaye de Saint-Étienne de Caen nommait à la cure et percevait les deux tiers des dixmes ; l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen percevait l'autre tiers. Avant la Révolution, il y avait à Saint-Nicolas un curé, un vicaire et quatre prêtres obitiers.

L'église Saint-Nicolas servit pendant longtemps d'écurie aux chevaux de la Remonte. La même administration y loge aujourd'hui ses fourrages. Une fabrique de plomb de chasse fut longtemps établie dans la tour occidentale (*a*).

(1) On avait eu l'intention de construire une autre tour au nord ; on voit de ce côté la base de la tour projetée, qui aurait fait pendant à celle du sud.

(*a*) Des réparations récentes exécutées sous la direction de M. de La Rocque, architecte du Gouvernement, ont dégagé le

Saint-Ouen. L'église Saint-Ouen n'a rien de remarquable et les parties les plus anciennes peuvent dater de la fin du XVe siècle. Elle est en forme de croix, et un seul bas-côté est accolé à la nef du côté du sud; du même côté s'élève une tour couronnée en bâtière (*a*).

L'église Saint-Ouen est désignée dans les chartes sous le nom de Saint-Ouen-de-Villers. Elle fut donnée vers l'an 1077 à l'abbaye de Saint-Étienne par Guillaume-le-Conquérant, *Villarium cum omni territorio suo*, etc. Cette donation fut confirmée par Henri II, roi d'Angleterre *(ecclesiam Sancti Audoeni de Villariis)*, par l'archevêque de Rouen en 1170, et par l'évêque de Bayeux en 1172.

Par suite de la donation dont je viens de parler, l'abbaye de Saint-Étienne nommait à la cure. Elle percevait les deux tiers de toutes les dixmes; l'abbaye de Sainte-Trinité percevait l'autre tiers.

Avant la Révolution, il y avait à Saint-Ouen un curé, un vicaire et deux prêtres obitiers.

L'établissement du Bon-Sauveur, qui a pris de si grands accroissements sous la direction de M. l'abbé

portail des terres au milieu desquelles il était enfoui, et lui ont rendu, avec l'élégance de ses proportions, tous les détails de sa décoration primitive : trois rangs d'arcades, d'inégale largeur, surmontées d'un cintre semi-circulaire, dont l'archivolte présente plusieurs rangs de moulures arrondies.

(NOTA. — *Les quelques notes imprimées avec ces caractères, avec renvois en lettres, sont celles de l'éditeur*).

(*a*) La restauration de cette église a été opérée, il y a quelques années, par les soins et grâce à la générosité d'un de ses derniers curés, M. l'abbé Moncoq. La croisée ogivale du chevet droit, qui était masquée par un grand rétable en pierre, a été réouverte à cette époque.

Jamet, décédé en 1845, est sur le territoire de Saint-Ouen (*a*).

Abbaye de Saint-Étienne. L'église de l'ancienne abbaye de Saint-Étienne, le plus vaste des monuments religieux de la ville de Caen, a la forme d'une croix ; la nef est garnie de collatéraux ; ceux-ci se prolongent au-delà des transepts et font le tour du chœur ; ils sont bordés de chapelles à partir du transept. Ce grand édifice offre, dans son ensemble, trois styles différents qui caractérisent bien évidemment trois époques.

La façade, les tours jusqu'à la corniche du toit, la nef et les transepts, appartiennent à la première construction, et datent du XIe siècle.

Cette partie de l'édifice fut consacrée en 1077, par Jean d'Avranches, archevêque de Rouen. Dans l'origine, il y avait trois absides ; on voit encore celles qui s'ouvraient à l'est de chacun des transepts.

Le portail est plus simple que ceux de beaucoup d'églises moins importantes du même temps ; il se distingue par la gravité plutôt que par l'élégance du style.

Les tours forment, sans contredit, la partie la plus intéressante de la façade ; il y en a peu du XIe siècle qui soient mieux traitées.

(*a*) Cet important établissement de bienfaisance, l'un des plus considérables de France, dirigé par des religieuses du nom de *Filles du Bon-Sauveur*, couvre de ses constructions un espace de près de 18 hectares. Outre les aliénés des deux sexes, il comprend deux pensionnats de jeunes filles, une école pour les sourds-muets, une pour les sourdes-muettes. En comptant aussi les dames en chambre, les religieuses et les novices, les infirmiers et les employés de toute espèce, on arrive à une population agglomérée d'environ 2,500 personnes.

Dans la nef, on trouve une heureuse disposition des lignes, une savante combinaison des vides et des

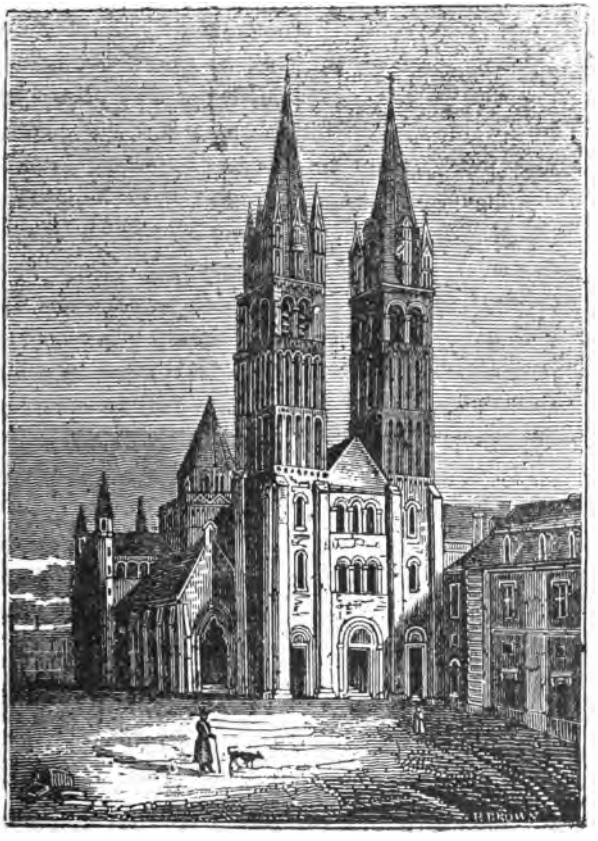

Façade de l'église Saint-Étienne.

masses ; les proportions du vaisseau sont vastes, les voûtes ont de l'élévation (1).

(1) V. De Jolimont, description des monuments de Caen.

Des piliers garnis de demi-colonnes soutiennent les arcades qui séparent la nef des ailes. Les demi-colonnes qui s'élancent le long des faces des piliers jusqu'à la voûte, sont alternativement simples et triples; les chapiteaux sont d'une grande simplicité comme ceux de l'église Saint-Nicolas, et les bases des colonnes taillées en chanfrein. Au-dessus des arcades de la nef et au niveau de cet étage intermédiaire que j'ai désigné sous le nom de *triforium* dans mon *Cours*, de larges galeries règnent sur toute l'étendue des bas côtés, à droite et à gauche, comme dans certaines basiliques; elles pouvaient contenir une grande quantité de spectateurs dans les cérémonies publiques. Il faut remarquer que les rampes en pierre de ces tribunes, découpées en quatre-feuilles, n'appartiennent point au XIe siècle ; il en est de même des voûtes en ogive des bas côtés, dont les arceaux prismatiques annoncent le XVe siècle.

La grande chapelle, accolée au collatéral du nord, paraît de la même époque, et l'on sait qu'avant la fin du XIIIe siècle on ne garnissait guère de chapelles les bas côtés des nefs (1).

Les voûtes de la nef sont remarquables; il est possible qu'elles soient un peu moins anciennes que les murs, et selon l'observation judicieuse de M. Gally-Knight, il y a dans les petites colonnes auxiliaires qui aident à les supporter, et dans la manière dont elles sont adaptées, quelque chose qui tend à fortifier ce soupçon.

Le chœur de l'église Saint-Etienne doit être de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe. Tous les caractères architectoniques de cette partie de l'église

(1) V. mon Cours d'Antiquités monumentales, IVe partie.

annoncent, en effet, les premiers temps du style ogival. A l'intérieur, les archivoltes de plusieurs arcades sont encore ornées de zig-zags; les fenêtres sont toutes étroites, en forme de lancettes; des arcades à plein cintre encadrent les lancettes géminées des galeries; la charmante décoration de la chapelle dans laquelle se trouve la sacristie, ne peut guère se reporter à une époque postérieure; enfin les colonnes des chapelles du pourtour ont leurs fûts ornés d'anneaux (1).

Les caractères du plus ancien style ogival se montrent plus visiblement encore à l'extérieur de l'abside, dans les cintres entrelacés, sculptés sur les murs des collatéraux, dans la nature des ornements, dans la simplicité des fenêtres et dans celle des roses dont les compartiments ressemblent aux rayons d'une roue.

Les murs du grand comble sont soutenus par des arcs-boutants, mais rares, simples, sans ornements. Plusieurs des piliers sur lesquels se termine la retombée des arcs ne sont point surmontés de clochetons; ceux-ci n'existent qu'au-dessus des contreforts qui cor-

(1) Il n'est pas jusqu'aux crédences des chapelles offrant deux arcades à plein cintre dans lesquelles s'ouvrent des niches carrées, qui n'annon-

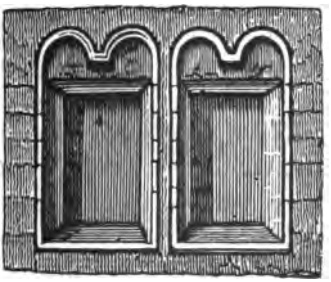

cent la première époque de la période ogivale ou les derniers temps de la transition.

respondent au point où commence la courbure de l'abside, et ils se terminent par des pyramides à quatre pans.

J'insiste sur ces particularités, parce qu'il existe une opinion contraire à la mienne sur l'origine du chœur de Saint-Etienne. M. l'abbé De La Rue rapporte, dans son histoire de Caen, que le chœur fut élevé dans l'intervalle de 1316 à 1344, par l'abbé Simon de Trévières. Je ne saurais regarder avec M. De La Rue le chœur de Saint-Etienne comme un ouvrage du XIVe siècle. Sans doute M. De La Rue a relaté cette date d'après quelque document, mais tout porte à croire que les travaux faits au chœur de Saint-Etienne ne furent que des retouches ou des restaurations. En cela je me trouve d'accord avec tous les antiquaires qui ont visité le monument dont nous nous occupons (1).

« Il est impossible, dit M. de Jolimont dans sa description des monuments de Caen, de faire concorder le style du chœur de l'église Saint-Etienne avec la date qui lui est assignée par M. l'abbé De La Rue. Cette partie de l'église est bien antérieure, et il suffit, pour s'en convaincre, d'en comparer la structure avec celle de tant d'autres monuments élevés dans le XIVe siècle. Ici l'art prend évidemment un nouvel essor, mais avec timidité, et l'on y reconnaît une certaine composition mixte qui caractérise assurément la transition d'une époque à l'autre, tandis que dans les édifices du XIVe siècle le genre est parvenu à son apogée, et l'artiste ne met plus de bornes à la fécondité de son imagination, à la hardiesse de l'exécution. »

(1) V. la figure 2, pl. LXI de mon Cours d'Antiquités.

« Nous croyons devoir affirmer, continue M. de Jolimont, que le chevet de l'église Saint-Étienne est tout au plus du commencement du XIIIe siècle, et l'on pourrait croire qu'il serait même antérieur; car il ne serait pas impossible, nonobstant tous dires contraires, et sans avoir recours à une reconstruction, que cette église n'eût point été terminée entièrement à l'époque que l'on croit, mais quelque temps après, lorsqu'un nouveau goût commençait à s'introduire dans l'art; ce qui n'empêche pas que, de 1316 à 1344, l'abbé de Trévières n'ait fait quelques embellissements au chœur et aux chapelles de cette église. Si l'on n'a pas de preuves écrites qui justifient cette opinion, aucunes, du moins, ne la détruisent directement, et l'âge d'un monument est souvent mieux écrit dans la disposition des pierres que dans les relations de tant d'historiens infidèles (1). »

Les pyramides octogones, qui couronnent les deux tours de l'Ouest, avaient été, à ce qu'il paraît, gravement endommagées en 1360 par le roi de Navarre; elles doivent être du XIVe siècle (2).

La tour centrale, qui avait déjà beaucoup souffert par suite des larges brèches que les troupes anglaises y avaient faites pour y placer leurs canons lors du siège de Caen en 1417, fut ruinée par les Protestants (*a*): la partie supérieure de cette tour est postérieure à cette époque.

(1) V. De Jolimont, description des monuments de Caen.

(2) Ces deux tours furent réparées par M. Guy, vers 1850; on trouva dans une d'elles une description gravée sur une planche de plomb, qui atteste que l'extrémité de cette tour avait été endommagée par la foudre en 1704 et reconstruite en 1705.

(*a*) Il est certain aujourd'hui que la chute de la tour centrale n'est pas l'œuvre des Protestants, mais qu'elle est due à

Les balustrades qui surmontent les murs latéraux de la nef sont aussi d'une date assez récente (*a*).

Tout le monde sait que Guillaume-le-Conquérant a été inhumé dans l'église de Saint-Étienne. Son tombeau dont j'ai donné la description dans le 6e volume de mon Cours, d'après Orderic Vital, fut détruit par les Huguenots en 1562 : on peut voir dans l'histoire de Caen, par M. De Bras, la fureur avec laquelle les cendres du Conquérant furent violées. Le second tombeau, dont le rétablissement était dû à dom Baillehache, subsista jusqu'en 1742, que les restes du Conquérant furent transférés dans le sanctuaire, où est placée la pierre que l'on voit aujourd'hui.

l'ineptie d'un sénéchal de l'abbaye, nommé Jean Laurent, dit Le Goullu, qui, par des modifications imprudentes, détermina, en 1566, la catastrophe.

(*a*) L'église Saint-Étienne, après avoir éprouvé les mutilations les plus déplorables, a été l'objet, à partir de 1867, d'intelligentes restaurations dirigées par l'architecte du gouvernement, M. Ruprich-Robert, avec le concours de l'excellent architecte de la ville, M. Auvray. Elles ont rendu en grande partie à la vieille basilique normande sa physionomie et sa splendeur architecturale d'autrefois. La façade et les tours ont été restaurées, le fronton abaissé et surmonté d'une croix antéfixe, cloisonnée ; huit grandes fenêtres ont été ouvertes dans le bas-côté de la nef du midi en remplacement de jours de souffrance qui le déshonoraient. Les chapelles du rond-point, demi-circulaires et peu profondes, ont été également restaurées ; leurs autels primitifs ont été découverts sous des baldaquins Louis XIV et rétablis dans leur forme première : une simple table de pierre placée sur trois colonnes cylindriques et sur un massif vertical de maçonnerie formant angle. Enfin, signalons les verrières neuves, aux couleurs éclatantes, qui garnissent les fenêtres de l'abside et l'autel byzantin de la chapelle de la Vierge, orné d'émaux, etc.

Les Protestants avaient dévasté avec tant de fureur l'église de l'abbaye de Saint-Étienne, que 64 ans s'écoulèrent avant qu'on pût y célébrer l'office divin. Ce fut dom Baillehache qui, en 1626, fit réconcilier l'église par Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux.

Dom Baillehache, grand prieur de l'abbaye de Saint-Étienne, en 1604, a écrit une histoire de l'abbaye, restée manuscrite et dont il existe plusieurs copies (1).

Avant la révolution, l'abbaye de Saint-Étienne de Caen était une des plus riches de France et possédait environ 192,000 livres de revenu.

L'abbaye de Saint-Étienne de Caen a produit un grand nombre d'hommes remarquables; mais ce serait sortir de notre cadre et faire de l'histoire littéraire que d'en offrir ici l'indication.

Ancienne paroisse de Saint-Étienne. L'église de l'ancienne paroisse de Saint-Étienne offre une longue nef avec bas côtés garnis de chapelles. Le transept est surmonté d'une tour assez hardie demeurée ouverte à l'intérieur.

Tout dans cet édifice appartient au style ogival prismatique ou tertiaire (2); quelques parties même ne datent évidemment que du XVIe siècle.

La position de cette église, tout près des murs de ville, fut cause qu'elle essuya beaucoup d'avaries lors du siège de Caen par Henri V, roi d'Angleterre, en 1417: les canons de ce prince placés dans les tours de l'abbaye y avaient fait des ravages considérables, et l'on trouve

(1) L'histoire de Dom Baillehache existe à la Bibliothèque nationale de Paris; elle y porte le n° 7,481.

(2) Voir dans mon Cours d'Antiquités la classification des monuments qui appartiennent au style ogival.

dans les manuscrits de Gaignères (1), qu'en 1426 Henri VI accorda une somme de 100 livres aux paroissiens pour réparer cette église *tombée en ruine et décadence par les grosses bombardes qui avaient tombé sur elle et abattu les voûtes pendant ledit siège.*

Les travaux de reconstruction furent commencés l'année suivante; mais en examinant les moulures d'ornement, on demeure convaincu qu'ils se prolongèrent fort longtemps : toute la partie occidentale de la nef et le charmant portail de la façade ne doivent être que de la fin du XVe siècle; beaucoup d'autres parties paraissent du même temps. On sait d'ailleurs que Hugues Bureau, qui vivait à la fin du XVe siècle, contribua au rétablissement de la nef; aussi voyait-on ses armes peintes à la voûte et dans une des vitres du côté du midi. Les culs-de-lampe qui ornent les voûtes du sanctuaire sont évidemment du XVIe siècle, et à l'extérieur, en approchant du chevet, des arcs-boutants et des contreforts appartiennent au style de la Renaissance; ainsi nul doute que des reprises considérables n'aient été faites au XVIe siècle.

Si une partie des murs antérieurs aux avaries de 1417 a survécu, l'ornementation presque tout entière est du XVe.; j'ai seulement remarqué dans la partie basse du transept et du chœur quelques chapiteaux qui peuvent être du XIVe.

Sur un des contreforts du chevet près de la porte par laquelle on entre aujourd'hui de la rue de la Préfecture (*a*), est incrustée une statue équestre et très fruste. M. De

(1) Bibliothèque nationale, n° 671.

(*a*) Aujourd'hui *rue de Caumont.*

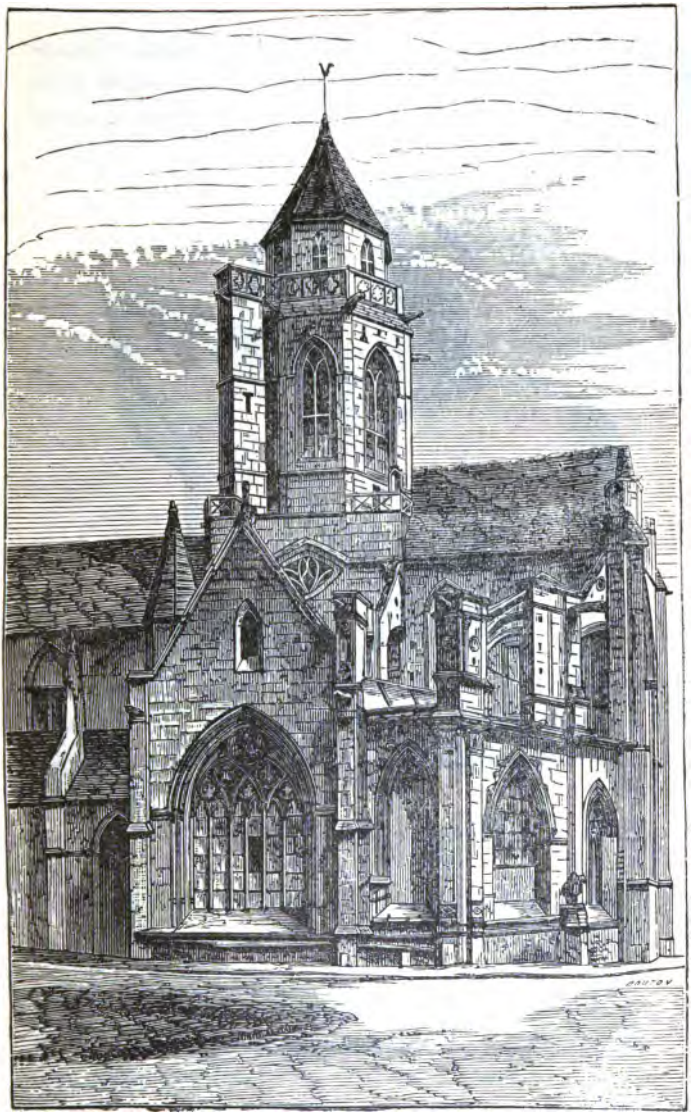

Vue générale de Saint-Étienne-le-Vieux.

Bras qui en parle et qui la regardait comme *l'image de Guillaume-le-Conquérant faisant son entrée dans la ville*, dit que de son temps *on distinguait sous les*

Cavalier du XIIe siècle, replacé sur l'église St-Étienne-le-Vieux.

pieds du cheval un jeune homme mort et un autre homme et une femme à genoux. Plusieurs antiquaires ont regardé cette statue comme antérieure à l'église, sur laquelle elle a été replacée. D'autres, au contraire, ont prétendu qu'elle ne date que du XVe siècle, comme l'église elle-même ; M. Lambert a défendu cette opinion dans un mémoire imprimé.

Malgré la confiance que j'ai dans les opinions de

M. Lambert, qui est à mes yeux l'un des meilleurs observateurs de la province, je suis convaincu que cette statue est bien antérieure au XVe et probablement du XIIe siècle : le costume de la statue me paraît le prouver. D'ailleurs ils est facile de voir qu'elle a été encastrée dans le mur après coup et qu'elle n'a pas été faite pour la place qu'elle occupe. Je ne chercherai pas à décider ce qu'elle représente, mais je reconnais qu'elle offre de grandes analogies avec ces statues équestres que l'on voit sur plusieurs églises du Poitou et qui, comme celles-ci, semblent fouler un personnage aux pieds de leurs chevaux ; on peut voir ce que j'ai dit de ces statues dans la nouvelle édition du 4e volume de mon *Cours d'Antiquités monumentales.*

L'église de l'ancienne paroisse de Saint-Étienne est aujourd'hui dans l'état le plus déplorable ; plusieurs fenêtres ont été bouchées. Après avoir servi longtemps d'écurie pour les chevaux de la remonte, elle est louée par la ville de Caen pour différents usages : on y trouve des magasins de charbon, des dépôts de charrettes, de bois, de chiffons, etc., etc. (*a*). Plusieurs des arceaux en pierre de taille qui maintiennent l'arête des voûtes sont tombés dans le bas côté méridional et le peu d'intérêt qu'on semble porter à la conservation de l'édifice doit donner des inquiétudes aux amis de l'art. Il a été question de l'aliéner, et nous avons réclamé de tout notre pouvoir contre ce projet dont la

(*a*) Ce magnifique monument, curieux spécimen de l'architecture anglo-normande du XVe siècle, fut sauvé, en 1847, d'une destruction imminente par la Société des Antiquaires de Normandie, qui prit chaleureusement sa défense auprès du Gouvernement. Les réparations les plus urgentes furent entreprises et la ruine de l'édifice fut conjurée.

réalisation entraînerait probablement la destruction immédiate du monument (*a*).

Le patronage de Saint-Étienne appartenait à l'abbaye de Sainte-Trinité, par suite d'un échange fait entre la reine Mathilde et Odon, évêque de Bayeux (1). Avant la révolution, le clergé se composait d'un curé, d'un vicaire et de cinq obitiers, qui avaient le droit de porter l'aumusse.

Ancienne église Saint-Sauveur. L'ancienne église Saint-Sauveur, située à l'extrémité de la longue place du même nom, est masquée du côté de l'ouest par des maisons modernes et par un portail élevé peu d'années avant la Révolution. Cette construction a caché un charmant portail du XVe siècle, figuré très imparfaitement dans le voyage de Ducarel, et dont les vous-

(*a*) « En 1880, on déblaya le porche latéral nord, l'une des parties les plus intéressantes de l'édifice. De 1884 à 1887, au chevet de ce monument, la municipalité, sous la direction de MM. Douin, habiles sculpteurs, a fait établir une *collection lapidaire,* composée de fragments d'architecture, provenant des monuments restaurés. Tous les spécimens d'architecture normande (chapiteaux, modillons, pinacles, etc., etc.) s'y trouvent représentés depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle. Il serait très désirable que la municipalité sacrifiât une somme nécessaire pour faire classer par styles ces divers fragments entassés pêle-mêle. Ils donneraient une idée très exacte de la décoration architecturale en Normandie.

(1) Voici le passage de la charte donnée en faveur de l'abbaye de Sainte-Trinité, qui constate cet échange. La charte est de l'an 1082.

Dedit etiam hæc eadem Adelaïs Fraxinivillam et Maisnillum Urcelli, quas ego Mathildis regina excambiavi ecclesiæ sanctæ Mariæ Bajocensi, per Odonem ejusdem ecclesiæ antistitem, concessu domini mei Regis, pro ecclesiis, cum decimis, *Sancti Stephani* et Sancti Martini Cadomi sicut Anschitillus filius Ursi eas tenuerat; et pro ecclesia sancti Georgii de Castro Cadomi. *V. Gallia Christiana, vol. XI.*

sures portaient des guirlandes de feuillages découpés à jour de la plus grande délicatesse. Plusieurs fragments de cette belle porte ont été détachés vers 1840, à l'occasion des réparations faites à la halle et transportés au musée de la Société des Antiquaires.

L'intérieur de la nef annonce le XVe siècle ; la partie la plus ancienne, et qui toutefois n'a presque plus aujourd'hui de caractère, doit être le dessous du clocher ; on y distingue encore des colonnes romanes et des ouvertures bouchées qui étaient à plein cintre ; à l'extérieur la partie visible de la tour doit être du XIIIe, à en juger par la forme des ogives et les dents de scie de la corniche (1).

Le chœur, dans le style de la Renaissance, avait des voûtes garnies de pendentifs et de diverses moulures en relief qui ont été détachées lors des réparations toutes récentes dont j'ai déjà parlé ; quelques-unes sont aujourd'hui déposées dans la collection de la Société des Antiquaires. Ce chœur avait été commencé en 1530 et terminé en 1546, d'après les documents recueillis par l'abbé De La Rue.

Plusieurs contreforts qui s'élèvent au-dessus des bas-côtés et que l'on peut voir derrière des maisons qui bordent la rue Saint-Sauveur, sont aussi du XVIe siècle et ont été faits, selon toute apparence, en même temps que le chœur.

La tour actuelle en pierre était surmontée d'une flèche assez élevée en bois, qui datait de 1605. Vers 1840, on détruisit cette flèche, dont la restauration n'aurait pas plus coûté que la démolition.

Le chapitre de Bayeux avait le patronage de l'église

(1) Il faut excepter les 12 pieds de maçonnerie qui précèdent immédiatement le toit et qui ont été ajoutés en 1604 : il est facile de distinguer ce travail de l'autre.

Saint-Sauveur. Le personnel se composait d'un curé, d'un vicaire et de 5 obitiers ; ces derniers étaient régis par des statuts que le chapitre de Bayeux leur avait donnés en 1508.

Église Saint-Julien. — La petite église Saint-Julien, à l'extrémité de la promenade, ressemble plutôt à une église de campagne qu'à une église de ville, et n'offre qu'un intérêt très-minime. L'abside à pans coupés avec des contreforts appliqués sur la jonction des pans, les moulures du portail, enfin tout ce qui offre un peu de caractère dans l'édifice, annonce le XVe siècle, peut-être de la 2e moitié (*a*).

Les Templiers avaient possédé le patronage de St-Julien, presque dès l'origine de leur ordre, c'est-à-dire peu après l'année 1118 ; après leur suppression en 1312, il appartint à l'ordre de Malte.

L'abbé De La Rue rapporte que, lorsque l'ordre de Malte recevait à Caen les vœux de quelque chevalier, la cérémonie avait lieu à St-Julien.

Il y avait à St-Julien un curé qui prenait le titre de prieur, un vicaire et deux obitiers.

Église des Bénédictines (ancienne église des Cordeliers). — Non loin de l'église St-Julien est le couvent des Bénédictines, qui remplace celui des Cordeliers. L'é-

(*a*) Depuis une trentaine d'années, l'église a subi une transformation presque complète, sous l'initiative généreuse, dévouée et intelligente de M. l'abbé Legrand, curé de la paroisse. La restauration a embrassé non seulement les murs extérieurs et intérieurs, la tracerie des fenêtres, la construction du clocher recouvert en ardoises et de la sacristie, mais encore tous les détails de l'ornementation et du mobilier artistique.

glise assez vaste qui s'ouvre sur la rue est en grande partie de la fin du XVIe siècle, car elle avait été presque détruite durant les guerres de religion en 1562, et l'on ne commença à la réédifier qu'en 1578. On y voit des fenêtres assez élevées en ogive (*a*).

Église Notre-Dame.—L'église Notre-Dame de la rue Froide offre la réunion de plusieurs styles dans ses deux absides accolées, sa tour, son portail, etc., etc.

L'abside St-Eustache, dans le goût de la Renaissance, est de 1546, date qu'on lit dans un cartouche placé sur un des piliers intérieurs.

L'autre abside, avec ses fenêtres festonnées, chargées d'élégantes ciselures, ne peut remonter au-delà de la seconde moitié du XVe siècle, si même elle n'appartient aux premières années du XVIe. J'assignerais la même date aux fenêtres et aux sculptures de la muraille latérale qui masque la tour, en se prolongeant parallèlement à la rue Froide, ainsi qu'au portail ouvert à l'extrémité de cette muraille.

La tour pourrait être du XVIe siècle ; elle a beaucoup de rapports avec celle de Saint-Pierre, mais elle est moins élégante et moins élevée.

La porte en bois du grand portail offre des panneaux assez bien conservés dans le style ogival perpendicu-

(*a*) Cette chapelle a subi, il y a environ vingt-cinq années, sous la direction de M. Lamotte, architecte, des restaurations qui ont modifié l'aspect de l'édifice primitif. La façade a été ornée d'un porche sous lequel on a sculpté un bas-relief représentant de saints personnages et des anges en adoration devant le Saint-Sacrement. A la même époque, l'habile architecte a couronné l'édifice par une flèche gracieuse, ajourée, bien proportionnée et qui a sa physionomie à part.

laire. Elle a été gravée dans l'ouvrage de M. Pugin : *Architectural antiquities of Normandy*.

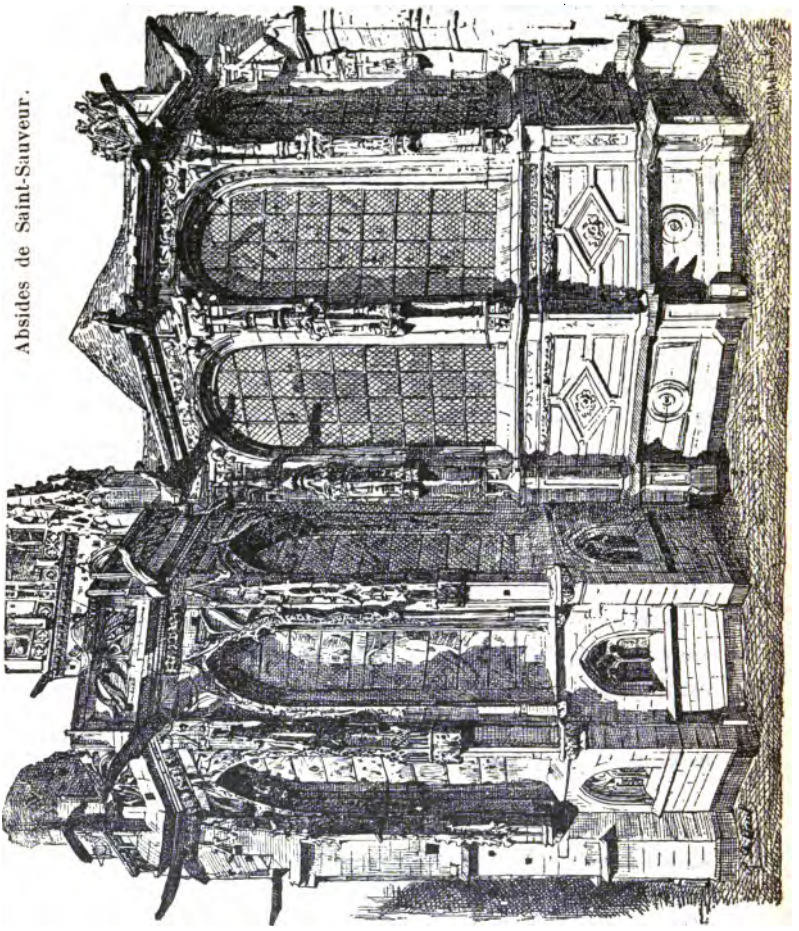

Absides de Saint-Sauveur.

On remarque encore quelques restes de vitraux peints dans les fenêtres de l'abside, mal restaurés (*a*).

(*a*) En 1873, les deux absides ont été débarrassées des vieilles

Le patronage de cette église appartenait au chapitre de Bayeux depuis l'an 1133 (1).

Le personnel se composait d'un curé, d'un vicaire et de six chapelains obitiers.

Église Saint-Pierre. — L'église de St-Pierre est de plusieurs siècles, ce qui pourtant ne détruit pas l'unité de son ensemble; elle offre des parties très remarquables, sa forme est celle d'une longue nef sans transepts.

La tour, chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance, mérite surtout l'attention; je n'en connais point dont les proportions soient plus gracieuses; elle fut élevée en 1308, sa hauteur est de 220 pieds.

La tour, proprement dite, est surmontée d'un trottoir garni d'une balustrade en pierre, et de huit clochetons à jour, délicatement travaillés. La pyramide terminale, construite en pierres de 6 à 7 pouces d'épaisseur, liées les unes aux autres au moyen de crampons en fer, est percée, sur les faces de l'octogone, par 48 ouvertures en forme de rosaces, et garnie de crochets sur les angles; elle est d'une telle solidité, que les intempéries des saisons n'y ont point produit d'altération sensible. La partie supérieure du clocher et les

échoppes qui y étaient accolées. Cette restauration a fait découvrir, dans le soubassement de l'abside ogivale, trois petites fenêtres qui devaient éclairer une chapelle peu élevée. Dans la chapelle de droite, en entrant, on a exécuté des peintures murales qui ne sont pas sans mérite; les vitraux sont médiocres. En 1888, on a jugé à propos de garnir, sans nécessité, les fenêtres de l'abside Renaissance de meneaux qui en modifient la physionomie. Aucune trace ne justifie cette innovation, absolument en dehors de la conception primitive.

(1) Le dernier patron collateur de Notre-Dame a été le respectable abbé Saonnet, ancien professeur de l'Université de Paris, titulaire du canonicat de Froiderue, mort à Bayeux en 1819.

tourelles avaient beaucoup souffert en 1562, lors du siège du château par l'amiral de Coligny. Le feu de la place ayant été dirigé sur les assiégeants postés dans la tour, de larges brèches avaient été faites; elles ne furent réparées qu'en 1688, comme nous l'atteste une inscription gravée à l'intérieur de la pyramide.

La nef et le chœur, en partie du même siècle que la tour, ont été refaits ou complètement retouchés dans la suite, à l'intérieur et à l'extérieur.

La façade occidentale avait été terminée peu de temps avant 1384 (1), mais elle a subi des altérations depuis, et la partie supérieure, seulement, pourrait remonter à l'époque indiquée. Les bords du fronton découpé à jour, qui couronne le portail, sont garnis de feuilles contournées formant des crochets qui ressemblent beaucoup à celles du XVe siècle; cette circonstance ne devra point étonner, puisque les détails dont je parle ne datent que de la fin du XIVe, en admettant qu'ils n'ont point été faits postérieurement (2). D'ailleurs une partie des caractères du XVe siècle se rencontrent parfois dès le XIVe, et la tour de Saint-Pierre, elle-même, plus ancienne que la façade occidentale, puisqu'elle fut construite en 1308, offre déjà des feuilles contournées au-dessus des fenêtres.

Durant la première moitié du XVe siècle, on travaillait aux collatéraux (3). Les guirlandes de feuilles frisées qui entourent les fenêtres, à l'extérieur, les con-

(1) Essais historiques sur la ville de Caen, par M. l'abbé De La Rue.

(2) Je ne serais nullement surpris que plusieurs parties de la façade occidentale de l'église Saint-Pierre eussent été retouchées dans le XVe siècle, lorsqu'on raccorda la nef avec les bas-côtés.

(3) Le collatéral placé au sud, le long de la place Saint-Pierre fut construit quelque temps avant l'autre; on y travaillait en 1410. *Voyez les Origines de Caen* par Huet, *les Essais historiques* de M. l'abbé De La Rue, etc., etc.

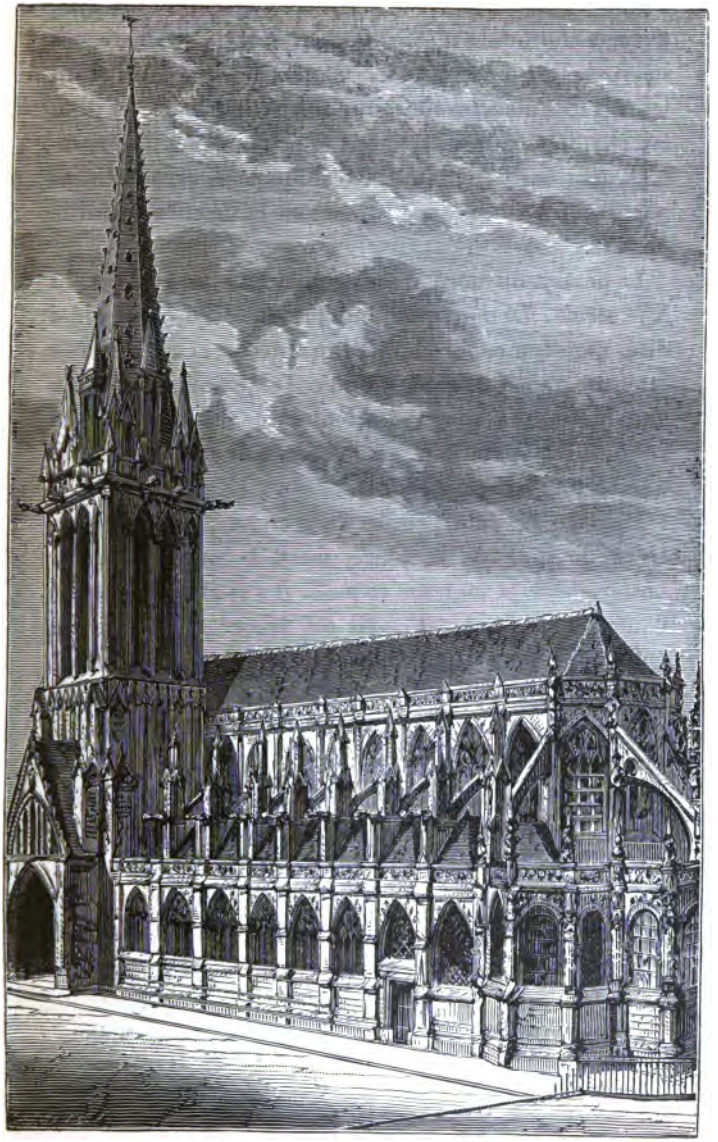

Vue générale de l'église Saint-Pierre.

treforts couronnés d'aiguilles hérissées de crochets, les nervures prismatiques des voûtes, les colonnes dont les fûts très maigres ne sont point cylindriques, et dont les chapiteaux, presque sans épanouissement au sommet, sont garnis de feuilles déchiquetées, caractérisent parfaitement cette époque, surtout la deuxième moitié du XVe.

Le portail du nord remonte tout au plus à la fin du XVe siècle. La date que j'indique est écrite, pour ainsi dire, dans toutes les moulures qui décorent cette entrée latérale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, aussi bien que le fronton garni de dentelures trilobées qui la couronne à l'extérieur, et au centre duquel se dessine une arcade semi-circulaire.

J'ignore la date précise du porche par lequel on entre du côté de la place, mais, à coup sûr, il est postérieur à la tour sur laquelle il s'applique, et dont il masque la base ; il avait été décoré de statues en 1608 ; des réparations modernes l'ont complètement altéré.

Le chevet, commencé en 1521, par Hector Sohier, architecte né à Caen, est, à juste titre, regardé comme un chef-d'œuvre d'élégance et de délicatesse, comme un des morceaux les plus curieux qui aient signalé dans nos contrées l'époque dite de la Renaissance (1). On doit surtout observer dans cette partie de l'église la variété et la multiplicité des décorations, et l'étonnante construction des voûtes chargées de nervures et de pendentifs.

Les voûtes du chœur, ouvrage du même architecte,

(1) L'extrémité du chœur de Saint-Pierre avait été provisoirement close par un mur droit percé d'un immense vitrail qui fut fracassé par le vent en 1519. On avait déjà obtenu de Louis XI, venu à Caen en 1473, l'autorisation d'empiéter, à

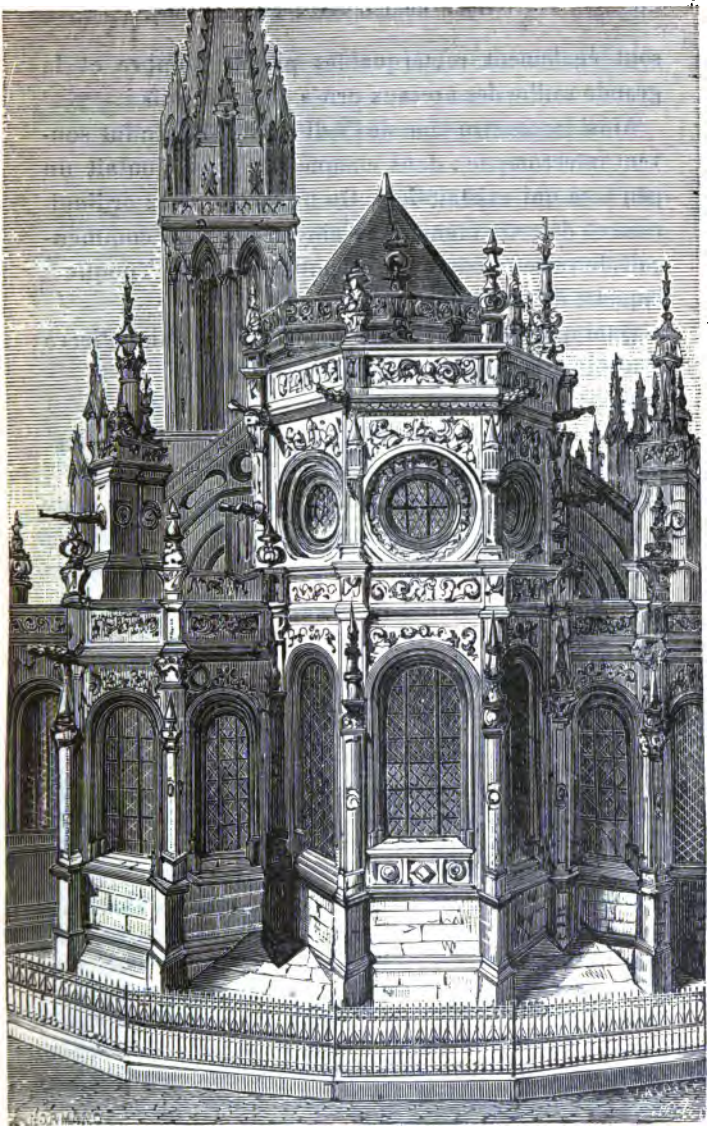

Abside de l'église Saint-Pierre.

sont également remarquables par le nombre et la grande saillie des arceaux ornés de pendentifs.

Ainsi la construction de l'église Saint-Pierre fut souvent interrompue : dans chaque siècle on ajoutait un peu à ce qui existait déjà. On procédait assez ordinairement de cette manière au moyen âge : on commençait de vastes édifices sans s'embarrasser de l'époque à laquelle ils pourraient être terminés.

Quoi qu'il en soit, l'analyse de l'église Saint-Pierre peut être résumée de la manière suivante :

Tour, de la 1re moitié du XIVe.

Nef et chœur, en partie du même siècle, mais complètement retouchés au XVe et au XVIe ;

Façade occidentale, en partie de la fin du XIVe siècle, retouchée postérieurement ;

Collatéraux, du XVe.

Portail septentrional (bouché), de la fin de ce dernier siècle ;

Voûtes du chœur, chevet et chapelle terminale, du XVIe. siècle (*a*).

cet effet, sur les murs de la ville et sur le lit de la rivière ; il paraît même, d'après Huet, que le rond point était déjà fondé en partie, lorsque Louis XI vint à Caen. Sohier reprit l'ouvrage et continua les fondations jusque dans le lit de l'Orne, où il fallut établir des pilotis. *Voyez les Origines de Caen* par Huet, p. 195.

(*a*) Depuis le milieu de ce siècle, d'importantes restaurations ont été exécutées à l'église Saint-Pierre : en 1858, reconstruction en sous-œuvre d'un des piliers de la tour, qui renfermait un fragment d'une construction romane du XIe siècle, d'une pile du XIIe, d'une enveloppe du XIIIe et d'une retouche du XIVe ; en 1867, démolition des maisons et échoppes qui déshonoraient la façade principale ; en 1869, réparation de la tour au-dessous des ouïes ; de 1864 à 1871, à l'intérieur, restauration des chapelles et de la galerie de l'abside, enlèvement des boiseries des chapelles, réparation des mutilations et

Le patronage de Saint-Pierre appartenait à l'évêque de Bayeux.

Il y avait un curé, deux vicaires, 12 chapelains.

Église Saint-Georges du Château. — Lorsqu'on pénètre dans l'enceinte du Château, on trouve à l'entrée du planître une église autrefois paroissiale sous l'invocation de *Saint Georges.* L'église primitive datait des XIe et XIIe. siècles, comme l'attestent les corbeaux et les sculptures variées du mur latéral et, à l'intérieur, l'arche semi-circulaire du chœur, appuyée sur des chapiteaux romans. Cet édifice fut presque entièrement rebâti au XVe siècle, époque à laquelle on doit attribuer le porche délicatement fouillé, ainsi que les croisées. A l'intérieur existe une magnifique charpente, peut-être unique en France.

Au XIe siècle, le chapitre de Bayeux avait le patronage de l'église Saint-Georges. Il le céda à la reine

rétablissement des autels en pierre ; de 1875 à 1879, restauration de tous les contreforts et clochetons du collatéral nord, qui fit le plus grand honneur à l'architecte, M. Auvray, et au sculpteur, M. Douin ; à partir de 1889, restauration (encore inachevée) de l'extérieur de l'abside, sous la direction de M. de La Rocque, architecte du Gouvernement, avec le concours des sculpteurs, MM. Douin, père et fils. Les archéologues et aussi des architectes des plus distingués regretteront toujours les meneaux dont on a cru devoir, sans nécessité, garnir les croisées des chapelles de l'abside, d'autant plus qu'ils croient que ces meneaux n'ont jamais existé et qu'en tout cas ils auraient été supprimés pour répandre plus de lumière sur les détails des voûtes.

En 1864, par l'établissement du boulevard, enfouissement du soubassement gothique du chevet qui baignait dans l'eau de la Petite-Orne, grossie des Odons, ce qui a enlevé de l'élégance et du pittoresque à l'abside.

Mathilde pour des revenus au Fresne-Camilly et cette

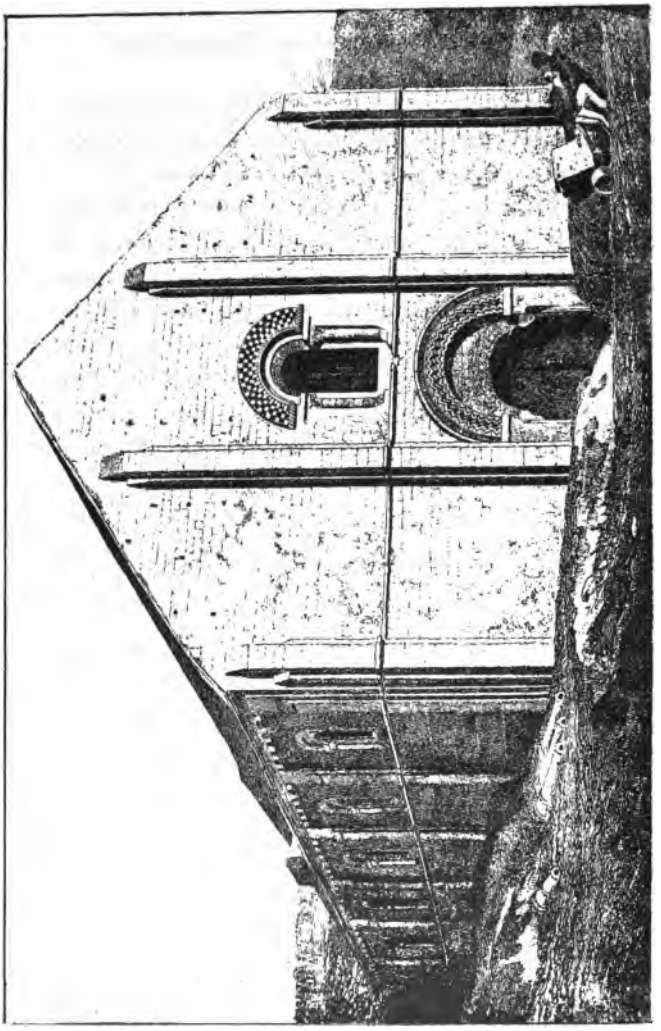

Salle de l'Échiquier de Normandie.

princesse le donna à l'abbaye de Sainte-Trinité en 1082.

C'est à tort qu'on a pris pendant longtemps pour une église l'édifice, dans le style roman, qui se trouve à gauche dans le fond de l'enceinte du château. C'est dans ce batiment que l'Échiquier de Normandie tenait ses séances au XIIe siècle. Il sert aujourd'hui de magasin pour l'artillerie de la place.

Église du Sépulcre. — L'église collégiale du Sépulcre fut fondée en 1219 par Guillaume Acarin, prêtre, né selon les uns à Grainville près Caen, selon d'autres à Bernières-sur-Mer. Il avait fait le voyage de la Terre-Sainte et fit construire l'église à l'image du Saint-Sépulcre de Jérusalem. On y remarquait une chapelle appelée le monument, qui représentait exactement, dit-on, le tombeau de J.-C. (1).

L'église actuelle, qui sert de magasin à l'administration de la guerre, est moderne, si l'on excepte une porte romane garnie de frêtes crénelés et quelques restes de murs enchâssés dans les murs modernes.

En 1562, le duc de Bouillon, gouverneur de la province, qui suivait le parti des Protestants, fit abattre l'église primitive, sous prétexte qu'elle pouvait incommoder le château de Caen en cas de siège. La chapelle Sainte-Anne, située à côté et qui avait été épargnée, devint l'église collégiale. Les chanoines y ajoutèrent alors quelques constructions et au XVIIIe siècle ils élevèrent la partie qui forme le chœur actuel. La porte romane dont je viens de parler appartenait à la chapelle Sainte-Anne incorporée dans l'église actuelle.

(1) Robert des Ablèges, évêque de Bayeux, érigea l'église du Sépulcre en collégiale au mois de juin 1219; Thibaud d'Amiens, archevêque de Rouen, approuva cette fondation en 1223.

L'abbé De La Rue a donné dans ses *Essais historiques* sur Caen de bons détails sur cette collégiale et la liste des doyens.

Le chapitre était composé d'un doyen, seul dignitaire et de neuf chanoines prébendés : ce nombre fut fixé par le pape Urbain V en 1367 (1). L'évêque de Bayeux était seul collateur du doyenné et conférait les canonicats alternativement avec le doyen, l'un et l'autre de plein droit.

Il y avait en outre six chapelains ou vicaires amovibles nommés par le chapitre.

Le chapitre nommait aux cures de Brouay, Épron, Soliers, la chapelle de Fours, même commune, Rocancourt, Fontaine-les-Bassets et Saint-Pierre-d'Escures.

Saint-Gilles. — La petite église de Saint-Gilles n'est pas sans intérêt et mérite d'être visitée. Si la ville de Caen met à exécution le projet qu'elle a formé de transférer la paroisse dans la grande église de l'abbaye de Sainte-Trinité, il serait fort à regretter que l'église paroissiale fût détruite.

Les arcades à plein-cintre de la nef, portées sur des pilastres garnis de colonnettes groupées, et les arcatures qui les surmontent annoncent par leur travail le XIIe siècle et plutôt la deuxième moitié que la première ; cependant l'abbé De La Rue prétend qu'elle est

(1) Lors de l'érection de la collégiale, le chapitre se trouvait composé de sept prébendes fondées : l'une par Guillaume Acarin, celles d'Anzeré, de la Mare, d'Anisy, de l'Ecrivain, de Bourguébus et du Poirier, par Hubert Anzeré, Robert de Ponteaudemer, Raoul d'Anisy, Richard l'Ecrivain, Robert de Villerey et Jean de Saudebreuil ; trois ou quatre ans après, les prébendes de Moult et de Quatre-Puits furent fondées par Guillaume de Moult et par Guillaume le Chapelain ; enfin, l'an 1233, Raoul de Carville fonda une 10e prébende.

de la fin du XIe siècle et qu'elle fut bâtie peu de temps après 1082, que le duc Guillaume accorda par une charte la permission de l'ériger. Je suis convaincu que la nef, partie la plus ancienne, n'est pas antérieure au XIIe (1), n'importe quel soit le motif qui ait empêché de la construire à la fin du XIe. Il est facile de voir que les voûtes de quelques parties des bas-côtés, notamment les fenêtres, les contreforts surmontés de pinacles, qui, à l'extérieur, supportent les arcs-boutants, et les rampes en pierre qui couronnent les murs des collatéraux, sont du commencement du XVIe siècle ou de la fin du XVe.

Le chœur appartient au troisième style ogival (XVe siècle) (*a*). Le portail latéral au sud offre quelques jolis détails ; il peut n'être que du XVIe siècle, on en a fait encore de semblables de 1510 à 1530.

Le portail occidental est moderne et sans aucune espèce d'intérêt.

Abbaye de Sainte-Trinité. — L'église de l'abbaye de Sainte-Trinité fut élevée dans la seconde moitié du

(1) La corniche ornée de dents de scie qui couronne les murs extérieurs de la nef annonce aussi la fin du XIIe siècle ; les fenêtres ogivales actuelles en ont remplacé d'autres dont on distingue les places.

(*a*) En 1862, cette église a éprouvé une bien regrettable mutilation. Pour élargir à cet endroit la rue des Chanoines, pour régulariser les abords de la place et ménager, paraît-il, une échappée de vue sur l'intérieur de la ville, l'administration municipale, malgré les plus vives protestations, jugea à propos de démolir le chœur du vieil édifice, dont la restauration n'aurait pas plus coûté que sa destruction. Cette partie de l'église, de forme irrégulière, se terminait par un mur droit, percé d'une grande fenêtre à six baies, appartenant au style rayonnant le plus caractérisé

XIe siècle, en même temps que celle de Saint-Étienne; mais elle est plus petite, moins élevée et ornée d'un plus grand nombre de moulures. Sa forme est celle d'une croix latine. La façade que j'ai figurée sur la pl. LII de mon Cours d'Antiquités (tome IVe, 1re édition) offre plusieurs rangs de zigzags, sur les archivoltes de ses portes et de ses fenêtres. Les murs latéraux de la nef surmontés d'un entablement à modillons variés et percés de fenêtres accompagnées de petites arcades bouchées, sont, avec l'abside ou chevet, les parties qui méritent le plus d'attention à l'extérieur.

Le couronnement des tours de l'ouest (1) et le portail qui masque le transept méridional ne remontent pas au delà du XVIIIe siècle.

La tour centrale paraît du commencement du XIIIe, à l'exception, toutefois, de la balustrade en pierre qui règne à la base du toit, et qui doit avoir été faite au commencement du XVIe siècle ou à la fin du XVe, aussi bien que celle qui surmonte l'entablement de l'abside.

A l'intérieur, la nef offre une certaine magnificence, des frètes crénelées se déroulent autour des arcades qui communiquent de la nef aux ailes. Les arcades du transept sont ornées de plusieurs rangs d'étoiles. On trouve cependant des proportions plus heureuses dans beaucoup d'églises du XIe siècle. Les fenêtres, avec leurs colonnes très courtes, écrasent les cintres, d'ail-

(1) Outre les couronnements ornés de consoles et de balustrades qui terminent les deux tours occidentales de l'église Sainte-Trinité, la plus grande partie de la face septentrionale de la tour du nord a été reconstruite au XVIIIe siècle; d'autres réparations très importantes et toutes récentes ont été faites sous la direction de M. Guy. Grâce à ces travaux de consolidation, la façade de l'église pourra subsister encore pendant des siècles.

leurs trop petits, de la galerie obscure qui forme l'étage

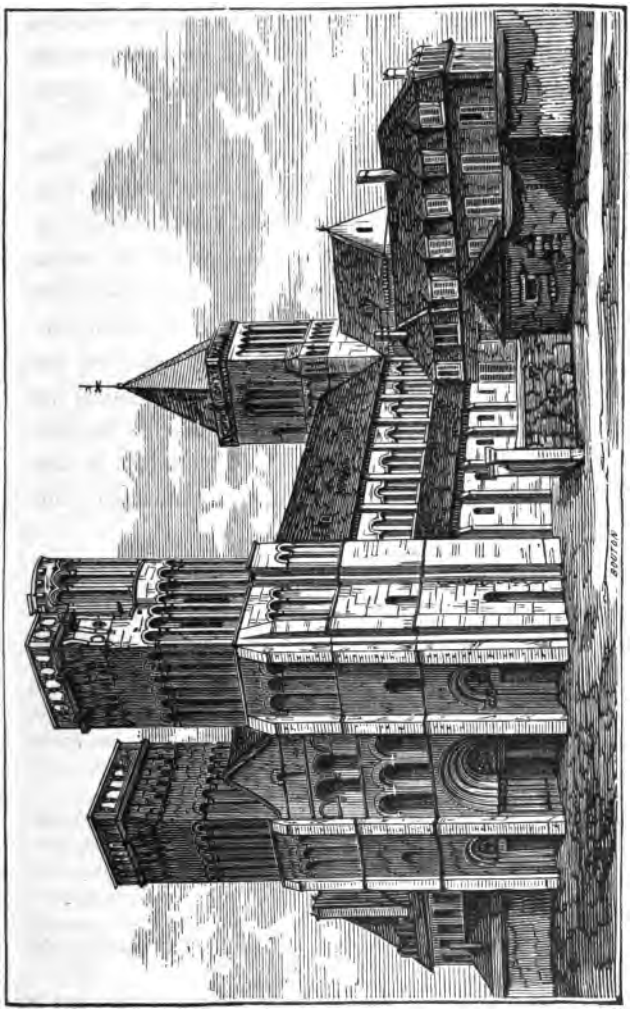

Vue de l'église Sainte-Trinité

central des travées.

Le sanctuaire est décoré, à son extrémité, d'un péristyle semi-circulaire à double étage, dont les colonnes portent des chapiteaux couverts d'ornements bizarres et de figures dont plusieurs paraissent symboliques (1). Ces chapiteaux, fort bien conservés, ont été figurés dans plusieurs ouvrages (2).

On voit dans le chœur le tombeau de la reine Mathilde, rétabli en 1819. Les Protestants avaient renversé, en 1562, le monument élevé à la mémoire de cette reine; le cercueil et divers fragments du corps, recueillis avec soin, furent, dans la suite, renfermés dans un tombeau moins somptueux. Ce nouveau tombeau fut profané en 1793; le monument actuel est très simple et en forme de tombe, au milieu du chœur; ce qui en fait tout le prix c'est la table de marbre du tombeau primitif, qui, ayant échappé deux fois à la destruction, recouvre encore le nouveau cénotaphe: elle

(1) M. de Jolimont pense que les deux chimères ailées placées face à face et en contact immédiat, que l'on voit sur un des chapiteaux dont nous parlons, offrent l'emblême de la théorie fondamentale du manichéisme et figurent les deux principes du bien et du mal qui, selon ce dogme, régissent le monde. Ces monstres ont une forme partie humaine, partie animale; l'un, à gauche, a les ailes élevées; c'est, d'après M. de Jolimont, le génie du mal, qui est dans une perpétuelle activité. L'autre, dont les ailes sont en repos, représente le génie du bien qui, dans une attitude plus calme, avec moins d'efforts, oppose à son rival une résistance non moins puissante.

Ce sujet est reproduit, ainsi que plusieurs autres dans lesquels on pourrait aussi trouver un sens caché, sur plusieurs chapiteaux du XIe siècle. M. de Jolimont fait observer que l'on ne doit point s'étonner de rencontrer un semblable tableau dans les églises catholiques, en considérant que le système des deux principes, qui est de la plus haute antiquité, fut admis, modifié diversement, dans presque toutes les religions, chez presque toutes les nations, et que le christianisme même n'a pu s'en affranchir entièrement.

(2) Dans les *Antiquités architecturales de Normandie*, par M. Cotman; dans la traduction du voyage de Ducarel en Normandie, publiée par M. d'Anisy; dans la description des monuments de Caen, par M. de Jolimont.

porte l'inscription suivante, en caractères du XIe siècle, disposés autour de la table et sur deux lignes qui en divisent également la surface, dans le sens de la longueur.

EGREGIE PVLCHRI TEGIT HEC STRVCTVRA SEPVLCRI :
MORIBVS INSIGNEM, GERMEN REGALE, MATHILDEM :
DVX FLANDRITA PATER, HVIC EXTITIT, ADALA MATER :
FRANCORVM GENTIS ROBERTI FILIA REGIS :
ET SOROR HENRICI, REGALI SEDE POTITI :
REGI MAGNIFICO WILLELMO IVNCTA MARITO :
PRESENTEM SEDEM, PRESENTEM FECIT ET EDEM :
TAM MVLTIS TERRIS QVAM MVLTIS REBVS HONESTIS :
A SE DITATAM, SE PROCVRANTE DICATAM :
HEC CONSOLATRIX INOPVM, PIETATIS AMATRIX :
GASIS DISPERSIS, PAVPER SIBI, DIVES EGENIS :
SIC INFINITE PETIIT CONSORTIA VITE :
IN PRIMA MENSIS, POST PRIMAM, LVCE NOVEMBRIS : (1).

La crypte placée sous le chœur est conforme à la plupart de celles qui existent dans les églises du même siècle; la voûte est soutenue sur trente-quatre colonnes cylindriques, dont seize seulement sont isolées; celles du pourtour, en partie engagées dans les murs, sont élevées sur un stylobate.

(1) Voici la traduction qu'a faite l'abbé De La Rue de l'épitaphe de la Reine Mathilde :

« Sous ce magnifique tombeau repose Mathilde dont la vie prouva qu'elle était un « illustre rejeton de nos Rois ; elle eut pour père le duc de Flandre, pour mère « Adèle, fille du Roi Robert et sœur du Roi Henry. Son mari fut le noble Roi « Guillaume ; elle fit bâtir ce temple, sa dernière demeure ; après l'avoir enrichi « par de grandes possessions et lui avoir abondamment fourni toutes les choses « nécessaires, elle en fit célébrer la dédicace. Elle aima la piété, elle consola les « pauvres, et pauvre pour elle-même, elle ne se trouva riche que pour distribuer ses « trésors aux indigens. C'est par cette conduite que le 1er novembre, après six « heures du matin, elle alla jouir de la vie éternelle. »

L'ancienne porte de l'abbaye et un vaste bâtiment d'architecture romane qui en était peu éloigné existaient encore il y a vingt ans. J'ai figuré et décrit la porte dans la 5e partie de mon *Cours d'Antiquités monumentales*; c'était la plus ancienne porte d'abbaye que nous eussions dans le département; elle a été détruite en même temps que le grand bâtiment dont je parlais (1), par suite des travaux exécutés pour la translation de l'hospice à l'abbaye de Sainte-Trinité.

Les murailles détruites à la même époque dataient vraisemblablement du XIVe siècle: l'abbesse avait été à cette époque autorisée à fortifier l'abbaye. Le premier capitaine du fort fut un Percy (2). Les bâtiments de l'abbaye ont été renouvelés au XVIIIe siècle; ils sont occupés par l'hôpital de Caen (*a*).

(1) M. Léchaudé d'Anisy a donné dans sa traduction de Ducarel une vue de ce bâtiment, que l'on appelait le *Palais de Mathilde.*

(2) La fortification de l abbaye avait eu lieu en 1336. Dans la 2e moitié du XIVe siècle, elle était classée parmi les forteresses. Aussi voyons-nous les commissaires chargés par le roi, en 1371, d'inspecter les châteaux et forts du bailliage, faire commandement à l'abbesse pour qu'elle eût à réparer la forteresse.

« *Jeudi* XIXe *jour de Fevrier.* — L'abbeie de Sainte Trinité de Caen fut « visitée par les diz commissaires, et fut commandé à Madame l'abesse après ce que « la commission des commissaires ont esté leue, et aussi à Monsieur Erart de « Parchy cappitaine de la dicte abbeie que la forteresche fut mise en estat de « toute deffence de toutes reparacions, tant de garites, fossés et autrement et aussi « garnie de vivres et d'artillerie convenablement, selonc une sedule qui leur fut « baillie soubz le scel du bailli et temps prefigié jusques au premier jour d'avril « prouchain venant. »

(Visite des forteresses du bailliage de Caen, par Regnier Le Coustelier, bailly de Caen, etc., etc.).

(*a*) L'église de Sainte-Trinité a été restaurée avec un soin scrupuleux par M. V. Ruprich-Robert, architecte des monuments historiques. Les travaux commencés en 1854 ont embrassé une période de dix années. Cette restauration nous a rendu le monument débarrassé d'additions maladroites et ramené autant que possible à son état primitif par le rétablis-

Saint-Jean. — Lors du siège de Caen par les Anglais, en 1417, l'église St-Jean fut gravement endommagée (1), et Henri VI accorda, en 1428, une somme de 100 livres pour aider à réparer le dommage. On fit alors à l'édifice tant de retouches, de réparations et d'additions que toutes les sculptures qui existent aujourd'hui annoncent une époque postérieure au XIVe siècle.

En mettant de côté les retouches et les ornements qui appartiennent au XVe siècle, la nef pourrait offrir quelques parties du XIVe, aussi bien que les étages inférieurs de la tour du portail; il est certain que la partie supérieure de cette tour est d'une date moins ancienne, car, en 1434, une rente fut donnée à l'église, pour aider à continuer l'ouvrage (2).

Il est probable qu'on travailla pendant longtemps aux restaurations ou reconstructions devenues nécessaires après le désastre de 1417; le chœur paraît tout entier du XVe siècle, et une partie de la croisée est postérieure à l'an 1464 (3).

sement le plus soigneux de détails et d'ornements arbitrairement supprimés. Comme innovation, on ne voit à noter que l'adjonction de contreforts aux murs latéraux de la nef réclamés pour la solidité des voûtes, et dans le tympan de la porte centrale de la façade un bas-relief, dû au ciseau de M. Dechaume, représentant la Trinité, le Saint-Esprit figuré sous la forme humaine et non sous celle d'une colombe.

La partie ornementale a été exécutée par M. Joseph Douin auquel on doit les bénitiers et la cuve baptismale.

(1) *Essais historiques sur la ville de Caen*, par M. l'abbé De La Rue.

(2) Huet, *Origines de Caen*, page 199.

(3) En 1464, Corneille Alardin vendit au trésor de Saint-Jean une maison, cour

La tour centrale, dans le style de la Renaissance, date évidemment du XVIe siècle. M. de Bras rapporte d'ailleurs, dans son Histoire de Caen, *qu'elle avait été commencée de son temps* (1).

Ainsi, dans son état actuel, l'église Saint-Jean peut fournir un bon exemple du style ogival de la dernière époque; ce style est écrit dans les compartiments contournés des fenêtres garnies à l'extérieur de feuillages frisés que supportent des animaux de différents genres, dans des postures forcées et bizarres (2); dans les colonnettes à fûts ovales, équarris du côté le plus apparent; dans les chapiteaux de ces colonnes, couverts de feuilles déchiquetées; dans la forme des balustrades; enfin dans les nervures prismatiques qui décèlent de tous côtés, jusque dans les moindres détails, le ciseau des artistes du XVe siècle ou du commencement du XVIe.

Vaucelles. Valicellæ. L'église de Vaucelles se compose d'une nef garnie de bas-côtés et d'un chœur terminé par un chevet droit flanqué de deux chapelles terminées aussi à l'est par un mur droit et un pignon. Cette partie de l'église (chœur et chapelles) paraît du XVe siècle.

La tour latérale au sud, enclavée dans le collatéral, est romane, et date du XIe siècle ou du XIIe; elle est

et jardin, pour la perfection de la croisée que l'on fit à ladite église. (Huet, *Origines de Caen*, *p.* 200.

J'ai figuré pl. LVI, fig. 24 de mon *Cours* la belle fenêtre qui décore l'extrémité du transept sud.

(1) M. de Bras était né en 1504, mais la tour dont nous parlons fut commencée postérieurement à cette époque.

(2) Les guirlandes de feuillage qui entourent les fenêtres du XVe siècle, sont très fréquemment supportées par des animaux bizarres placés en encorbellement et faisant l'office de cariatides

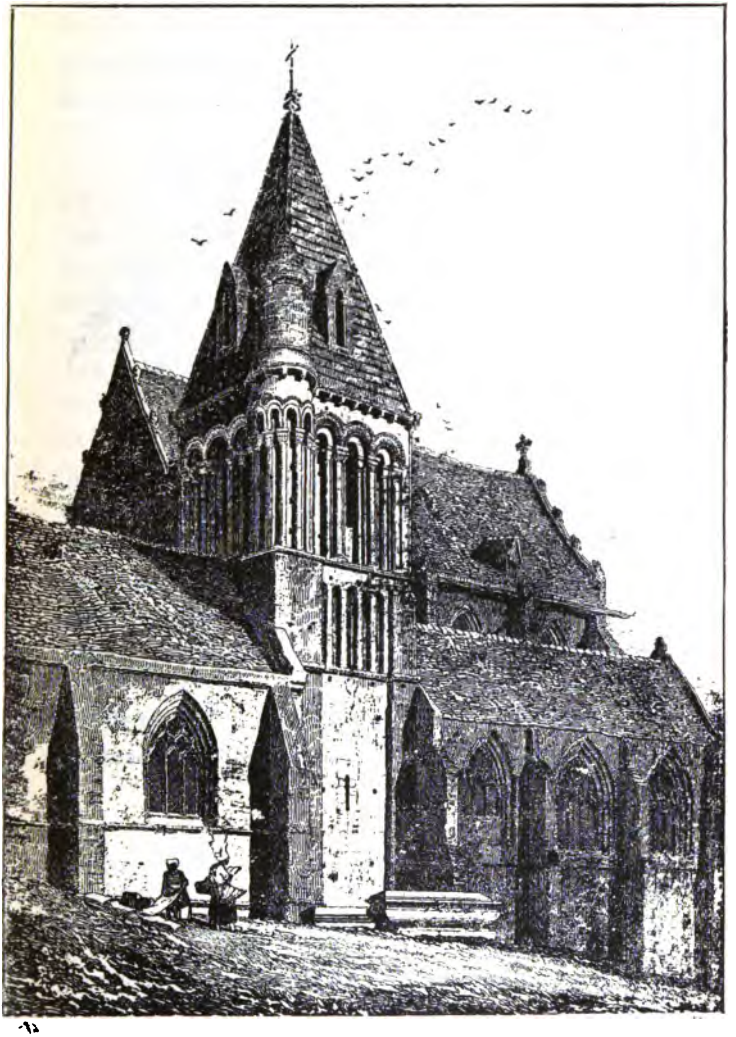

Tour romane de Saint-Michel de Vaucelles.

ornée d'arcatures cintrées; elle se termine par un toit pyramidal à quatre pans.

La nef et les collatéraux qui l'accompagnent au nord et au sud doivent être du XVIe. On remarque du côté du nord une porte formant saillie, très délicatement travaillée et bordée de festons, qui est évidemment de cette époque. Elle a été gravée dans l'ouvrage de Pugin.

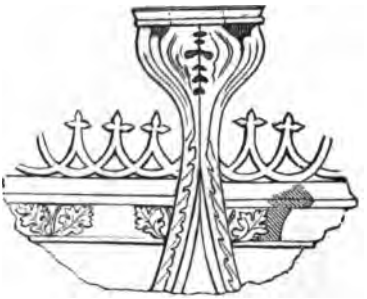

Enfin le prolongement de la nef, la façade et la tour moderne en coupole ont été construits en 1780, aux frais du curé, qui s'appelait alors Robert Fauvel (*a*).

L'église est sous l'invocation de Saint Michel. L'abbaye de Saint-Étienne de Caen nommait à la cure. Elle percevait les deux tiers des dîmes. L'autre tiers appartenait à l'abbaye de Sainte-Trinité.

Vaucelles était le chef-lieu d'un doyenné qui s'étendait assez loin dans la campagne et comprenait 34 paroisses.

(*a*) En 1882, M. l'abbé Rohée, curé de la paroisse, voulant orner de vitraux les fenêtres supérieures du chœur, crut devoir profiter de cette circonstance pour faire nettoyer et repeindre les deux magnifiques clefs de voûte du chœur. Ce travail, confié à MM. Jacquier, fit découvrir sous le badigeon qui recouvrait la voûte, des décorations accessoires destinées à relier à la clef de voûte huit médaillons de forme circulaire. On constata également à la voûte de la travée en avant huit autres médaillons avec arabesques et enroulements.

Sainte-Paix. — L'église de Sainte-Paix, dont il ne reste plus que quelques vestiges, n'était d'abord qu'une chapelle fondée par le duc Guillaume ; elle avait pris son nom de ce qu'un concile tenu à Caen, l'année de son érection (1061), avait ordonné la trève de Dieu, le couvre-feu, et portait des peines sévères contre ceux qui troubleraient l'ordre public (1); on l'appelait aussi chapelle de Toussaints, parce que c'était là qu'on avait déposé les reliques de plusieurs saints de la province, sur lesquelles on fit jurer les barons de faire respecter et exécuter les décisions du concile.

Cette église, qui avait été pillée par les Protestants en 1562, a été abandonnée en 1793 ; elle était tombée en ruines, et offrait cependant des restes intéressants, lorsque M. de Jolimont vint à Caen, et la dessina en 1822. Il en a publié une lithographie. Tout récemment l'usine à gaz, pour l'éclairage de la ville de Caen, a été établie au milieu des ruines; une partie de l'édifice a été conservée avec ses colonnes et ses arcatures.

Quelques bas-reliefs, ornant les parties qu'il a fallu démolir, ont été transportés au musée de la Société des Antiquaires.

Parmi ces fragments on distingue une représentation du Christ, la tête ceinte du nimbe croisé, tenant un

(1) Cette loi fut appelée *loi de paix* ou *trève-Dieu*, parce qu'en effet elle établissait une espèce de suspension d'armes pendant certains jours. Elle était ainsi conçue, suivant les termes des chroniques : « Il fut fait une telle loi que de mercredi « soleil couchant jusqu'au lundi soleil levant, paix seroit entre les peuples. Que « l'ung ne mefferoit à l'autre ne par fait, ne par dict, et quiconque feroit le contraire « il payeroit une amende de dix livres à la volonté du prince ou de l'eveque, et « seroit excommunié, et pour ce fust ordonné que ce temps seroit appelé trève-Dieu ; « et ces ordonnances jurerent tous les prelats et barons qu'ils les tenroient et feroient « tenir sans enfreindre, etc. »

livre de la main gauche, et donnant la bénédiction de la main droite.

La cure de Sainte-Paix était de l'exemption de l'abbaye de Fécamp, qui en avait le patronage, la pleine collation et les dîmes, par donation des ducs de Normandie ; elle dépendait autrefois de Mondeville.

Églises modernes. Nous ne nous proposons pas de décrire les édifices modernes, nous nous contenterons de citer l'église de la Gloriette (N.-D.), bâtie par les Jésuites sur le modèle qu'ils avaient adopté partout et orientée à l'ouest, c'est-à-dire en sens inverse des autres. La façade en est ornée de deux ordres de colonnes, l'ordre inférieur ionique, le supérieur corinthien.

On pourrait citer encore des parties à observer dans

l'église des Carmes, rue des Carmes, n° 64 ; quelques ogives restant du couvent des Croisiers dans la rue du même nom (1), et d'autres vestiges de constructions religieuses, mais le cadre restreint que j'ai adopté pour cette première édition me force de passer outre et de me borner à cette simple mention. Je pourrai dans ma seconde édition donner quelques détails sur ces édifices dont l'importance d'ailleurs n'est pas considérable.

ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE

Je vais maintenant passer rapidement en revue les monuments anciens d'architecture civile et militaire dignes d'être remarqués à Caen, en commençant par l'extrémité occidentale de la ville et finissant par l'extrémité opposée. Je serai très court dans cette énumération et laisserai de côté tout ce qui ne présente que des fragments d'un médiocre intérêt.

M. Bouet, peintre, membre de la Société française pour la conservation des monuments, publie une collection de vues lithographiées dessinées avec beaucoup de fidélité, des anciennes maisons de Caen ; et M. R. Bordeaux, membre du conseil de la Société française, va les décrire toutes avec l'entente parfaite de l'art et l'exactitude scrupuleuse dont il a fait preuve dans plusieurs dissertations (2).

Ce sont des motifs pour me borner à un simple aperçu statistique des anciennes constructions civiles

(1) V. *Essais historiques sur la ville de Caen*, par l'abbé De La Rue.
(2) Voir *Bulletin monumental*, T. XII et XIII.

et militaires de Caen, à peu près tel que je l'ai présenté il y a 15 ans dans les leçons faites à mon *Cours public* (1).

Nous citerons dans la rue Bicoquet, une porte d'enclos dont l'arc surbaissé est orné de zigs-zags et de

Porte de l'Aumônerie

dents de scie ; cette porte peut dater de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

M. Bordeaux a décrit le presbytère de l'ancienne paroisse Saint-Martin (rue de l'Académie, n° 1), construit

(1) V. le Ve volume du *Cours d'Antiquités monumentales* (*architecture militaire et civile du moyen-âge.*)

vers le commencement du XVIIe siècle. Des inscriptions sont gravées sur le fronton des fenêtres, et Bernardin de Saint-Pierre y a laissé des souvenirs.

La façade de la maison de pierre, rue des Capucins, n° 42, signalée dans le tome V de mon *Cours d'Antiquités* (p. 460) et lithographiée par M. Bouet, a été remontée dans la cour du musée des Antiquaires. Cette maison a des fenêtres à croisées de pierre, couronnées de cordons dont les extrémités viennent s'appuyer sur des animaux faisant l'office de cariatides ; les linteaux des portes sont taillés en accolade ; sur l'un d'eux est un écusson non blasonné.

Deux lucarnes d'une grande dimension, s'élevant au-dessus du toit, sont percées de fenêtres dont une carrée est divisée par une croisée en pierre et l'autre est trilobée ; toutes deux ont des chambranles ornés d'arabesques et sont couronnées de frontons aigus garnis de crochets et accompagnés de pinacles dans le style de la Renaissance.

Les tympans de ces frontons sont ornés de bas-reliefs dans l'un desquels on reconnaît l'Annonciation.

Au-dessous de l'autre lucarne on distingue un pont crénelé sous lequel passe une galère ; entre les crénaux paraissent les têtes de divers spectateurs qui semblent regarder la rivière.

Quelques maisons du XVIIe siècle, dont plusieurs portent des dates, se voient dans la rue de Bayeux, près de la place de la Croix-Blanche ; elles pourraient être examinées, quoique presque toutes leurs fenêtres aient été élargies.

L'enceinte de l'ancienne abbaye de Saint-Etienne

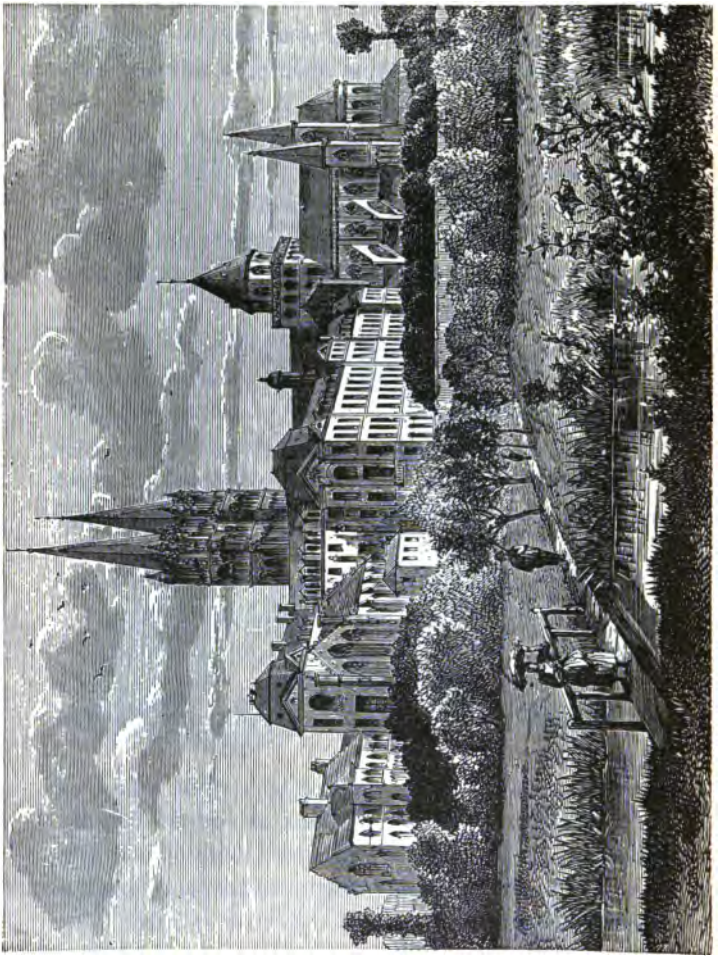

Vue générale de l'abbaye de Saint-Étienne au XVIIIe siècle.

offre ensuite plusieurs bâtiments d'un grand intérêt

Celui que nous avons décrit en 1830 dans le 5e volume de notre *Cours d'Antiquités* (p. 429) et dont nous avons donné une vue lithographiée pl. LXXXIV, fig. 2, vient d'être restauré par les soins de M. Guy et affecté par M. Daniel, recteur de l'Académie, à l'école normale primaire. Il était percé de fenêtres en ogive, à voussures ornées de tores portant sur des colonnettes.

Les pièces du rez-de-chaussée sont voûtées en pierre, l'escalier par lequel on accédait au 1er étage se trouve dans un corps carré en saillie, qui rappelle, comme je l'ai dit dans mon *Cours* (p. 431), l'entrée de plusieurs donjons ou palais fortifiés du XIIe siècle. Ce bâtiment doit être de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe.

On distingue à droite en entrant dans l'ancienne cour de l'abbaye une autre construction qui n'a point été restaurée et qui se liait à la précédente ; elle offre à peu près les mêmes caractères architectoniques et doit remonter au XIVe siècle. On y voit des fenêtres trilobées ; des tourelles surmontaient les escaliers.

Le logis de l'évêque de Castres a été démoli en 1842. M. Bouet en prit pour moi une esquisse très exacte au moment où il allait disparaître. La réduction en gravure sur bois ci-après représente la façade méridionale (1).

Salle des gardes. L'un des plus beaux morceaux d'architecture civile de nos contrées était, comme je l'ai dit dans mon *Cours* (p. 431), le grand bâtiment qui renfermait le magnifique appartement connu sous le

(1) Voir notice détaillée publiée dans le Bulletin monumental (T. XI, p. 346.)

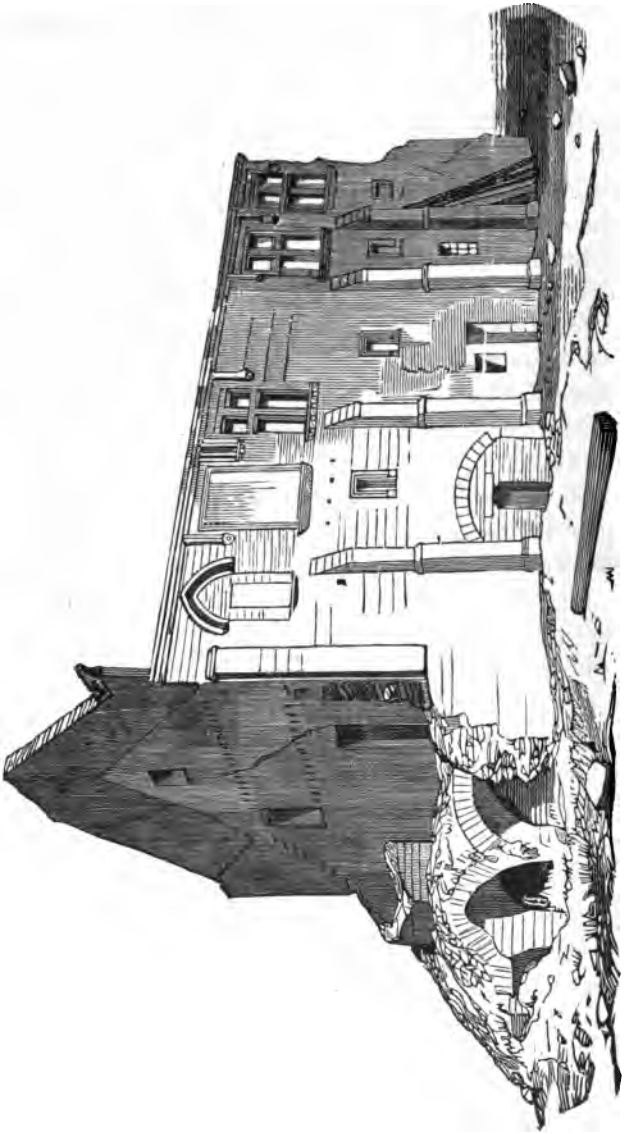

Logis de l'évêque de Castres au moment de la démolition.

nom de *Salle des Gardes*. Ce bâtiment, dont Ducarel nous a conservé un dessin très-imparfait, a été malheureusement défiguré pour y établir les classes du

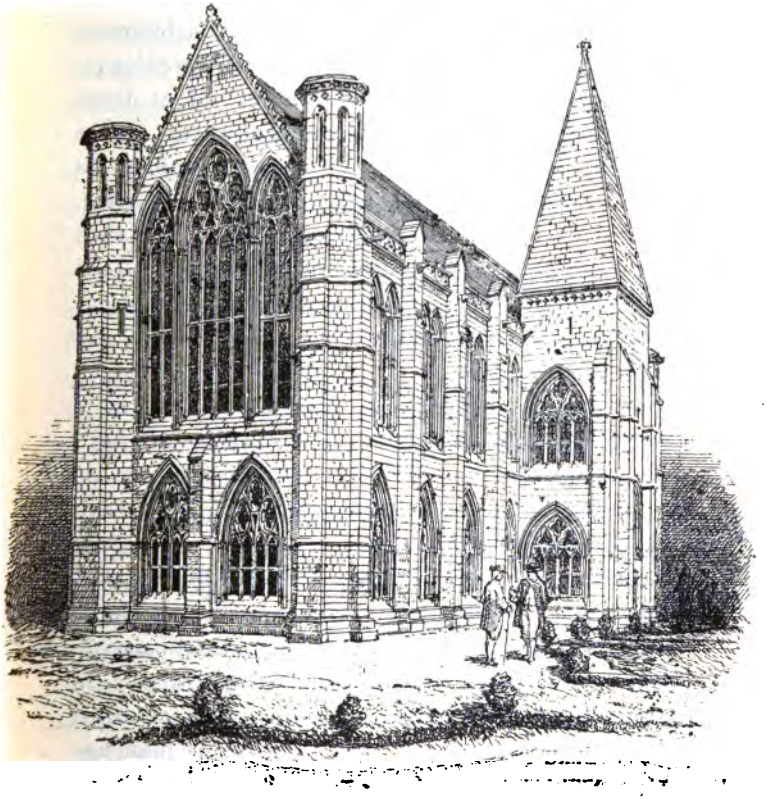

Salle des Gardes de l'abbaye de Saint-Étienne

collège royal, sous l'administration de M. Caffarelli, préfet du Calvados. L'ignoble mutilation que ce préfet a autorisée, montre à quels actes de vandalisme des

fonctionnaires, d'ailleurs honorables, peuvent se laisser entraîner et combien les amis des arts doivent surveiller les travaux ordonnés par l'administration, afin de s'opposer, lorsqu'il en est temps encore, à la destruction des édifices les plus précieux. Le bâtiment dont je parle était en forme de carré très-allongé, terminé par deux gables au nord et au sud, et divisé en deux étages. Aux angles se trouvaient quatre tourillons servant d'escaliers, et, vers le milieu du grand côté orienté à l'est, une tour ou corps carré, flanquée de contreforts, couronnée par un toit fort élevé à quatre pans et renfermant un escalier; c'était une des entrées principales qui se trouvait ainsi placée dans une pièce en saillie (V. mon *Cours d'Antiq.*, t. 5, pl. LXXXIV).

Personne n'ayant pris la peine de décrire cette belle salle avant la mutilation faite sous M. Caffarelli, nous sommes heureux de trouver dans le voyage de Ducarel quelques détails bien incomplets, il est vrai, mais qui ont pourtant leur valeur.

« La longueur de la Grande Chambre des Gardes, dit-il, est de 160 pieds et sa largeur de 90. A chaque extrémité de cette salle sont des rosaces garnies de vitraux peints, du travail le plus soigné. On voit du côté du nord deux cheminées bien conservées, ainsi qu'un banc de pierre à l'entour de la salle. Le plancher est pavé de briques de six pouces carrés, vernissées, dont les 8 rangées qui s'étendent de l'est à l'ouest, sont chargées de divers écussons. L'intervalle entre chaque rang de ces briques ornées de rosaces et le milieu représentent une espèce de labyrinthe d'environ 10 pieds de diamètre. Le reste du pavé est formé de divers carreaux offrant des échiquiers. En sortant de cette

salle on entre à gauche dans une autre plus petite, nommée la Chambre des Barons, de 24 pieds de large sur 27 de long, pavée de la même espèce de briques, mais avec cette différence qu'au lieu d'armoiries elles représentent des figures de cerf, et de chiens de chasse. Les murs de cette salle paraissent avoir été décorés de peintures.

« Sous ces salles, il y en a d'autres dont les voûtes sont supportées par de belles colonnes, et qui servaient à coucher les personnes d'un rang inférieur. »

Tout cela a été impitoyablement mutilé ; les gracieuses fenêtres ont été murées, et l'on a établi dans l'élévation du bâtiment je ne sais combien d'étages qui ont été partagés en divers appartements. Le dernier étage seulement, qui sert aujourd'hui de séchoir pour le linge du collège, est resté sans cloisons et mérite encore d'être examiné.

A l'extérieur, ce sont les deux pignons qui offrent à présent le plus d'intérêt; dans l'un, on voit au-dessus des deux arcades qui correspondaient au rez-de-chaussée, trois fenêtres en lancettes dont la partie supérieure était ornée de rosaces et qui occupaient ainsi l'une des extrémités de la salle des Gardes. Le gable qui les surmonte est garni de crochets qui n'affectent pas encore le contournement qui caractérise ce genre d'ornements au XVe siècle. L'autre gable est peut-être encore plus gracieux, parce qu'au-dessus d'un rang de jolies fenêtres en lancettes semblables à celles qui occupaient les grands côtés de l'édifice, se trouve une rosace dont les compartiments extrêmement gracieux offrent encore quelques restes de vitraux peints.

Sous la corniche extérieure du monument on re-

marque une rangée de quatre-feuilles qui se trouvent aussi sur les clochetons des angles. Tous les autres caractères répondent sans aucun doute au XIVe siècle ou à la fin du XIIIe.

Il reste encore quelques murailles de l'enceinte fortifiée de l'abbaye de St-Étienne, laquelle remontait au XIVe siècle : elles bordent le chemin qui longe l'Odon entre le Bon-Sauveur et la place Fontette, et sont construites en pierre de taille de moyen appareil.

Dans la rue de la Préfecture, on voit l'ancien collège du Mont qui occupait lui-même l'ancien hôtel abbatial du Mont-St-Michel : une grande et une petite porte à ogives ornées de feuilles et quelques contreforts annoncent le XIVe siècle. Les parties anciennes sont sur le bord de la rue (aujourd'hui rue de Caumont).

L'hôtel de Bureau, sieur de Giberville, rue Ecuyère, n° 42, a été cité dans le 5e vol. de mon *Cours* (p. 460) ; c'est une maison en pierre. La porte donnant sur la rue est décorée de feuillages frisés et reposant sur des consoles à personnages dans le style du XVe siècle. J'ai dit précédemment que le possesseur de cette maison, J. Bureau, avait contribué aux réparations considérables qui furent faites à l'église St-Étienne-le-Vieux, sa paroisse, et que ses armes étaient sculptées à la voûte.

Dans la rue des Cordeliers on distingue une fenêtre qui annonce pour la maison dont elle fait partie une assez grande ancienneté. M. Bordeaux a examiné cette maison, et a fait connaître les traditions qui s'y rattachent.

Dans la même rue, l'hôtel de Colomby, du temps de Louis XIII, offre une tourelle carrée en encorbellement,

d'une grande saillie. Cet hôtel a conservé presque intact le cachet de l'époque où il a été bâti.

D'autres maisons pourraient être citées dans ce quartier, mais nous avons dit que nous nous bornerions aux plus importantes.

Dans la rue de Geôle, après avoir signalé l'ancien couvent des Bénédictines, près du temple des Protestants, qui lui-même était une dépendance du couvent, nous nous arrêterons un instant à l'hôtel Quatrans, n° 31.

Depuis l'an 1380 jusqu'en 1390, cette maison de bois appartenait à Jean Quatrans, tabellion de Caen, et d'après les recherches de l'abbé De La Rue, plusieurs de ses successeurs dans le tabellionage l'occupèrent après lui. Cet édifice, encore assez remarquable malgré l'agrandissement des fenêtres, se compose de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée ; il n'a pas de pignon sur la rue ; il était éclairé par un assez grand nombre de fenêtres étroites et carrées. Les boiseries offrent peu de moulures, et chaque étage est un peu en saillie sur l'étage inférieur. Deux grandes lucarnes dominent le dernier entablement et dissimulent la monotonie du toit qui couvre l'édifice.

M. Le Sueur, propriétaire de cette maison, ayant détaché d'anciennes tapisseries, trouva des peintures murales représentant des danses de bergers et de bergères. Des phylactères reproduisaient en caractères gothiques les divers dialogues que le peintre attribuait à ses personnages ; nous avons relevé toutes ces inscriptions, M. Eudes-Deslonchamps et moi.

Je donne une vue de la façade de cette maison, prise de la rue de Geôle, d'après l'étude qu'en avait faite M.

Savary, architecte. Du côté de la cour, l'hôtel Quatrans est moins ancien ; il ne présente guère que des constructions du XVIe siècle figurées par M. Bouet.

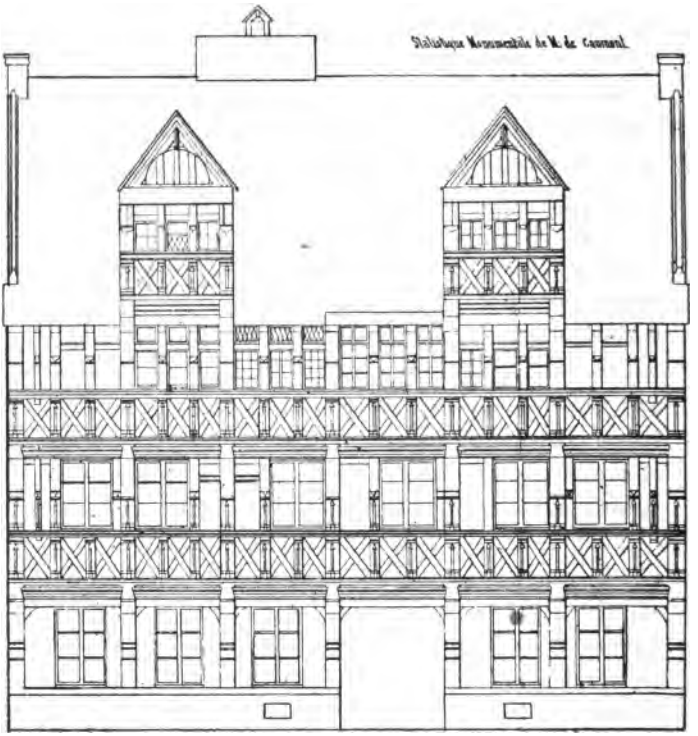

Maison des Quatrans

Une maison de la Renaissance, en pierre, n° 17, même rue, offre quatre médaillons à figures identiques avec d'autres que nous citerons tout à l'heure au manoir des Gendarmes à Calix, faubourg Saint-Gilles, ce qui semblerait annoncer qu'elle appartenait au même proprié-

taire, ou au moins qu'elle a été construite par les mêmes artistes. On lit autour de ces médaillons :

AMOR VINCIT MVNDVM — PVDICICIA VINCIT AMOREM — FAMA VINCIT MORTEM — MORS VINCIT PVDICICIAM.

Mais des lettres ont été renversées par la maladresse des ouvriers, et nous rétablissons les mots comme il doivent être lus ; nous verrons de pareilles inversions dans les légendes des médaillons du manoir de Calix.

Entre la rue de Geôle et la rue Froide, nous avons à signaler diverses maisons groupées autour de la cour des Monnaies. D'abord, au fond de la cour, s'élève l'hôtel de Duval de Mondrainville. Ces maisons ayant été décrites par M. Bordeaux (1), nous allons substituer ses notes à celles que nous avions rédigées il y a longtemps.

Hôtel de Mondrainville (aujourd'hui l'imprimerie Delos). Trois grandes arcades, celle du milieu plus vaste que ses sœurs, séparées par quatre colonnes d'ordre composite, forment le rez-de-chaussée primitif, subdivisé à une époque postérieure par un plancher faisant entresol. La façade se complète au-dessus de ces trois arcades par un attique percé de petites fenêtres jumelles. On monte à cet attique et à l'entresol par un escalier en vis, dans une tourelle carrée faisant retour d'équerre à cette façade ; une lanterne en dôme couronne cet escalier. Enfin le milieu du monument est terminé par une riche lucarne.

Les dés du piédestal des colonnes présentent sur leur

(1) Bulletin monumental, t. XII.

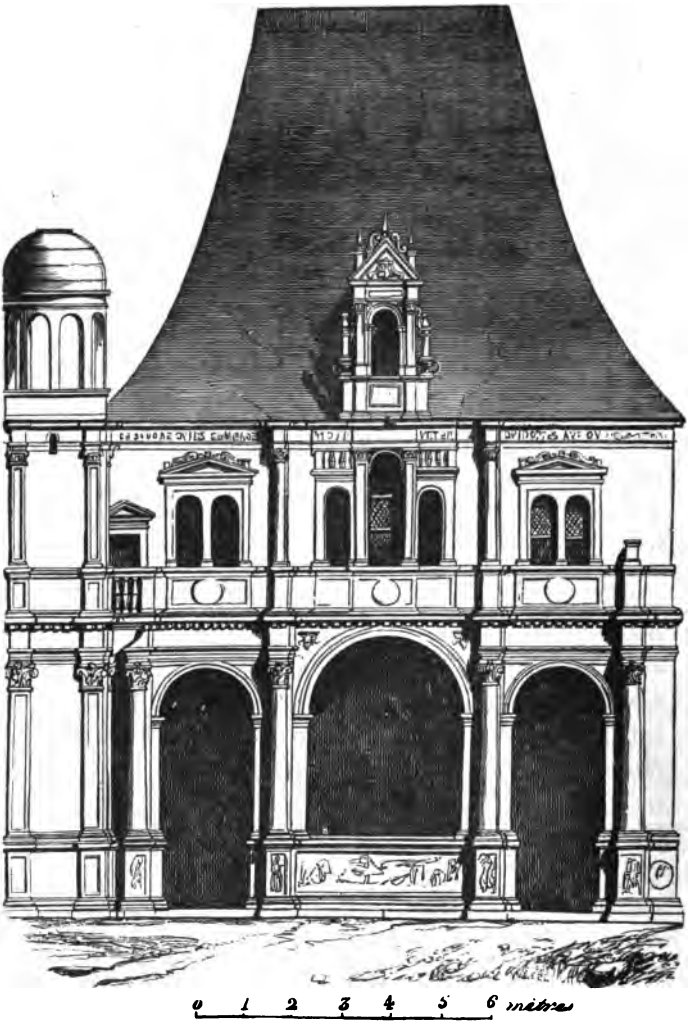

Hôtel de Duval de Mondrainville

face principale des bas-reliefs dégradés par le temps, mais où s'aperçoivent les quatre cavaliers du chap. VI de l'Apocalypse. A l'extrémité de la façade opposée à l'escalier, l'humidité ronge les débris d'un grand médaillon où l'on entrevoit des nuées, une étoile, des rayons et ces lettres sculptées en relief à l'entour :

. . . . DVX. . . . . PERP. . . .

Sur la frise de la grande corniche de l'attique, on avait peint en grandes capitales noires, souvent doubles ou juxtaposées, l'inscription suivante, maintenant illisible sans l'aide d'une longue-vue :

DE SVDORE QVIES ET DE MŒRORE VOLVPTAS
NE VITAM SILENTIO PRÆTEREANT
QVID OPTES AVT QVID FVGIAS.

Sur des vitres peintes qu'on aperçoit d'en bas à l'une

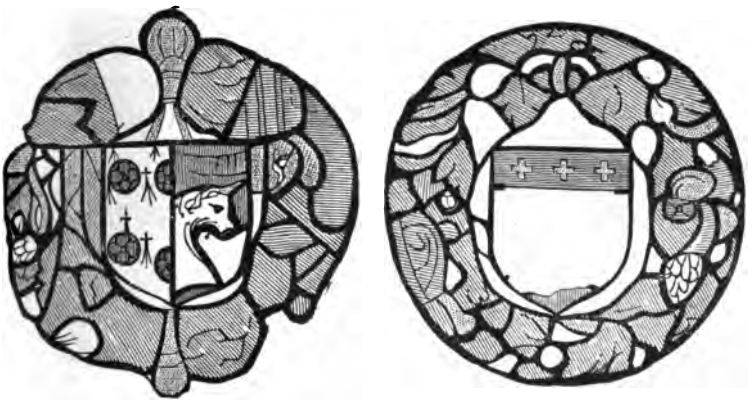

des fenêtres de l'attique, M. Bordeaux a vu les deux écussons suivants : l'un *au champ coupé, au* 1er *d'ar-*

gent à la licorne de gueules, au 2e d'hermine à 6 besants de gueules, 3, 2, et 1. L'autre, sur la verrière voisine, n'était plus complet: il en restait seulement *le chef d'azur à trois croisettes d'or.*

Dans la cour dite de la Monnaie est une autre maison de la Renaissance qui avait aussi appartenu à Duval de Mondrainville. Cette maison a été figurée par M. Bouet. Une jolie tourelle en encorbellement occupe le centre de la façade.

Une longue légende en grandes capitales régnait sur la frise de la corniche de cette tourelle : les traces en sont trop dégradées pour qu'on puisse la lire.

Sur la face principale est placé un tillet ou cartouche allongé chargé d'une légende très fine et presque effacée, déjà rencontrée sur l'édifice de l'imprimerie.

NE VITAM SILENTIO
PRÆTEREANT.

La face gauche est ornée d'un médaillon contenant une tête d'homme en haut-relief, et celle de gauche d'un médaillon d'où sort une tête de femme. La statue qui couronne le dôme représente un enfant nu appuyé sur un bouclier.

Sur l'encorbellement de cette tourelle, il y a des arabesques composées de rinceaux et de vases en forme de ciboires.

Les fenêtres du toit ou lucarnes un peu mutilées étaient aussi fort ornées. Une grande coquille remplit leur fronton cintré, accompagné à droite et à gauche de candélabres en pierre.

Mais la partie la plus intéressante, dit M. Bordeaux, est la tourelle ronde du bout, avec une seconde petite

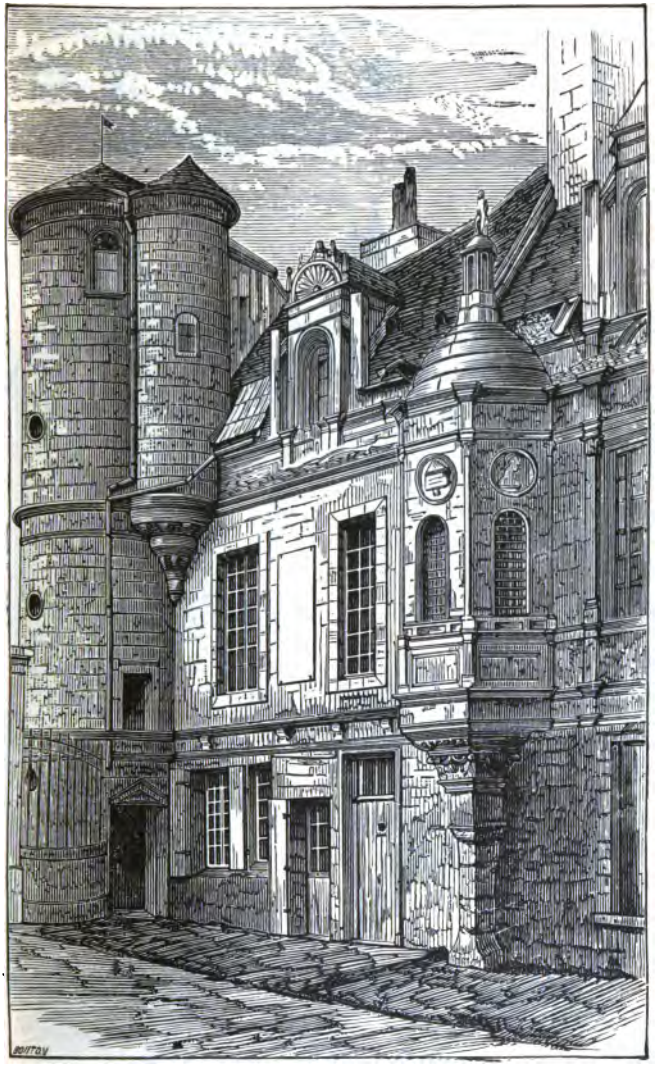

Hôtel des Monnaies.

Vieille maison et porte, cour de l'Ancienne-Halle.

tourelle qui vient si gracieusement se serrer contre son flanc droit. Un escalier à vis se trouve dedans; la plus petite des deux tourelles en contient la seconde volée, de manière à laisser une pièce dans la partie supérieure de la plus grande.

Une porte en arcade qui sert d'entrée à une allée aboutissant rue Saint-Pierre, sous l'ancien hôtel des messageries présente, outre l'écusson de Duval, un autre cartouche blasonné d'un *pal accosté de deux*

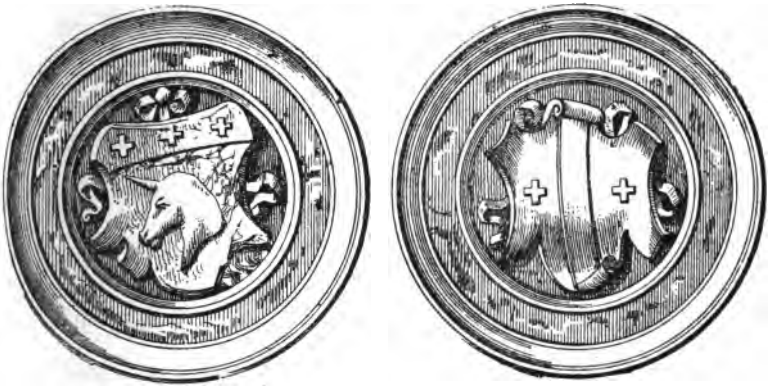

croix, l'une à dextre, l'autre à senestre (armoiries qui se retrouvent à la voûte de l'église Saint-Sauveur (N.-D.) de la rue Froide, à Caen).

L'habitation de Duval de Mondrainville a été transformée au XVIIe siècle en Hôtel des Monnaies.

Dans la rue Froide on pourra visiter quelques maisons du XVe siècle, notamment celle de M. Le Blanc-

Frise d'une croisée dans la cour de l'imprimerie Le Blanc-Hardel.

Hardel, n° 2, dont une fenêtre offre un écusson et des feuillages très-bien fouillés que j'ai fait mouler.

Les deux maisons de bois de la rue St-Pierre (n°s 52 et 54) figurées par Bonington et par M. Bouet, citées dans mon *Cours*, méritent, ainsi que quelques autres de la même rue (n°s 18, 20, etc.), un sérieux examen. L'imagerie en a été étudiée par M. Bordeaux.

Nous citerons dans la rue du Montoir de la Poissonnerie, les maisons de bois n°s 8, 10, 12, dont quelques détails doivent paraître dans le Bulletin monumental ; plus loin, une maison rue du Ham ; dans le même quartier, une porte du XVe siècle, dans la cour du Mesnil-Thouret ; quelques maisons de pierre, rue St-Malo, et la tour de Guillaume-le-Roi sur le bord du boulevard, dessinée et figurée déjà bien des fois, (1).

Le château de Caen établi sur l'esplanade d'une presqu'île défendue de plusieurs côtés par la pente du terrain, occupait une position conforme à celle de beaucoup d'autres forteresses.

J'ai donné sur la pl. LXXII de mon *Cours d'Antiquités* un plan de cette place, et j'ai cité la chapelle et l'Échiquier qui s'y voient encore.

On sait que les fortifications du château commencées par Guillaume-le-Conquérant et considérablement augmentées par son fils, Henri Ier, qui avait fait construire le donjon, ont été entièrement renouvelées. De grandes reconstructions furent faites sous Louis XII et François Ier. Sous Henri III, le seigneur d'O, gouverneur de Caen et lieutenant du Roi en Basse-Normandie, fit aussi

(1) V. les citations faites de la plupart de ces édifices dans le t. 5 de mon *Cours*, p. 460 et suivantes.

de grands travaux. Il y en a eu de considérables aussi à une époque bien plus récente: la partie la plus intéressante des murs d'enceinte actuels est peut-être la porte de Secours. Elle était précédée d'un pont défendu en avant par des tours que l'on a abaissées.

Quant au donjon de Henri Ier, il fut démoli en 1793, et l'on a fait récemment disparaître le soubassement qui existait encore quand je professais mon *Cours d'Antiquités* (1).

Le faubourg St-Gilles a été soigneusement exploré par M. Bordeaux. Nous citerons seulement une maison de la Renaissance, dite *maison des Templiers*, rue Haute, et qui fait partie de la collection lithographiée par M. Bouet, une charmante tourelle en encorbellement, rue des Chanoines, et hors de la ville, à Calix, le Manoir des Gendarmes.

(1) V. le t. 5, p. 233.

Le Manoir des Gendarmes, bâti par Gérard de Nolent, seigneur de Saint-Contest, à 1/4 de lieue de la ville de Caen, faubourg Saint-Gilles, est de la première moitié du XVIe siècle. Ce qui reste de cette maison de plaisance se compose de deux tours à plates-formes, jointes par un mur crénelé, qui figurent ainsi un petit château fortifié.

La tour orientée à l'ouest, près de la porte d'entrée, est la plus intéressante ; sur la plate-forme sont deux statues en pierre représentant des soldats ou gens d'armes dans une attitude menaçante. L'un est armé d'un arc, l'autre d'une arbalète, et ils paraissent vouloir défendre l'entrée du logis, ce qui a fait donner à la maison le nom de *Manoir des gens d'armes.*

La muraille ou courtine comprise entre les deux tours est crénelée; les créneaux sont ornés de médaillons qui ont une liaison entr'eux et paraissent être à M. Bordeaux une allégorie amoureuse. Les médaillons sont disposés de manière qu'une figure d'homme fait face à une figure de femme, ou bien qu'une tête d'homme est entre deux figures de femmes. Une seule figure de femme n'a point d'homme en regard ; elle porte pour légende *pudicicia vincit amorem*, écrit ainsi :

dVDICICIA VINCIT MEHOMA.

Ces médaillons sont au nombre de 33, et de 35 y compris ceux qui existent sur la maison d'habitation, rebâtie presque en entier dans le style du règne de Louis XIII.

J'ai déjà dit qu'ils offrent les légendes que nous avons citées sur une maison de la rue de Geôle avec les mêmes inversions de lettres. Un médaillon incrusté

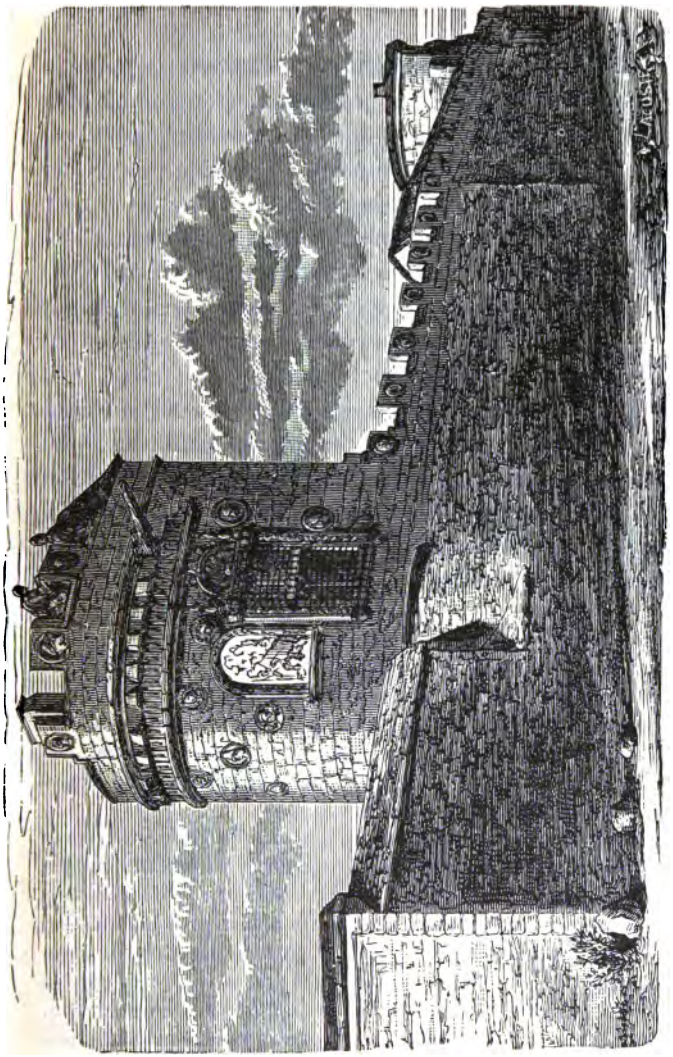

Hôtel de Nollent ou des Gens-d'Armes *(vue avant la restauration de 1897)*.

dans la tour porte pour légende : *c'est ma Doriche et Amie.*

Ce médaillon a donné lieu à une notice dans laquelle M. Rever a établi, d'après Strabon, que *Dorica* était une fameuse courtisane, à la mémoire de laquelle ses amants élevèrent un tombeau ; il n'hésite pas à voir dans ce médaillon représentant une tête de femme entre deux têtes d'hommes l'image de Dorica. Cette singulière représentation s'explique, selon lui, par le pédantisme qui régnait au XVIe siècle, et qui faisait que l'on allait chercher dans l'antiquité des sujets inconnus et en quelque sorte énigmatiques.

Le Manoir des Gendarmes a été souvent dessiné. On en trouve une vue dans le grand ouvrage de M. de La Borde (Monuments de la France) et dans la collection du Moyen-Age pittoresque. M. Bouet vient de le publier de nouveau. M. Bordeaux se propose de le décrire plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici (*a*).

(*a*) En 1895, le Gouvernement se rendit acquéreur des deux tours de ce manoir, reliées par un mur formant angle obtus et surmonté de créneaux ornés de médaillons. Ces curieux restes ont été, en 1897, l'objet d'une très sérieuse restauration, sous la direction de M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, avec le concours de MM. Douin, sculpteurs. Ce travail était des plus urgents.

Les archéologues regretteront toujours que le restaurateur ait cru devoir, sans nécessité, arracher les médaillons qui ornaient le corps des tours pour les placer en couronne dans des créneaux au haut de celles-ci. On donne pour justification de cette transformation de l'aspect du monument, qu'on a remarqué dans l'intéreur des tours des traces indiquant que les médaillons avaient été incrustés après leur construction. Cette incrustation n'est pas la preuve qu'ils étaient placés primitivement dans la position qu'ils occupent aujourd'hui. Peut-être ornaient-ils les deux tours détruites.

Si nous revenons au centre de la ville de Caen pour continuer de là notre revue, nous aurons à examiner l'ancien *Hôtel-de-Ville*, place Saint-Pierre, construit en 1538 par Nicolas de Valois, seigneur d'Ecoville, offrant aujourd'hui trois corps de logis du XVIe siècle, disposés autour d'une cour carrée (*gravure page suiv.*).

Le côté qui fait face à la place est décoré d'un ordre composite fort à la mode au XVIe siècle ; la porte d'entrée à plein-cintre était surmontée d'un bas-relief représentant le cavalier de l'Apocalypse. Le bâtiment placé au fond de la cour est divisé en trois pavillons ; celui du milieu est surmonté d'un toit fort élevé et d'une fenêtre en lucarne, richement décorée d'arcades, de colonnes et d'entablements. A droite de ce pavillon se trouve l'entrée principale de l'hôtel sous un péristyle ouvert, formé de deux arcades, qui conduit à un escalier en spirale, couronné extérieurement de deux lanternes à jour.

Le troisième corps de logis, formant le côté droit, est remarquable par la beauté des sculptures et des ornements qui garnissent les trumeaux des fenêtres ; la partie inférieure de ces trumeaux offre des niches dans lesquelles sont placées deux grandes statues représentant David tenant la tête de Goliath, et l'intrépide Judith avec la tête d'Holopherne (1). Nous verrons aussi sur une porte de la partie du château de Fontaine-Henry bâtie en 1537, conséquemment dans le même temps que l'Hôtel-de-Ville, le buste de Judith et une inscription relative à son action héroïque. Je suis persuadé que les deux édifices sont dus au même architecte.

(1) V. de Jolimont, Description des monuments de Caen et mon Cours d'Antiquités, t 5, p. 482.

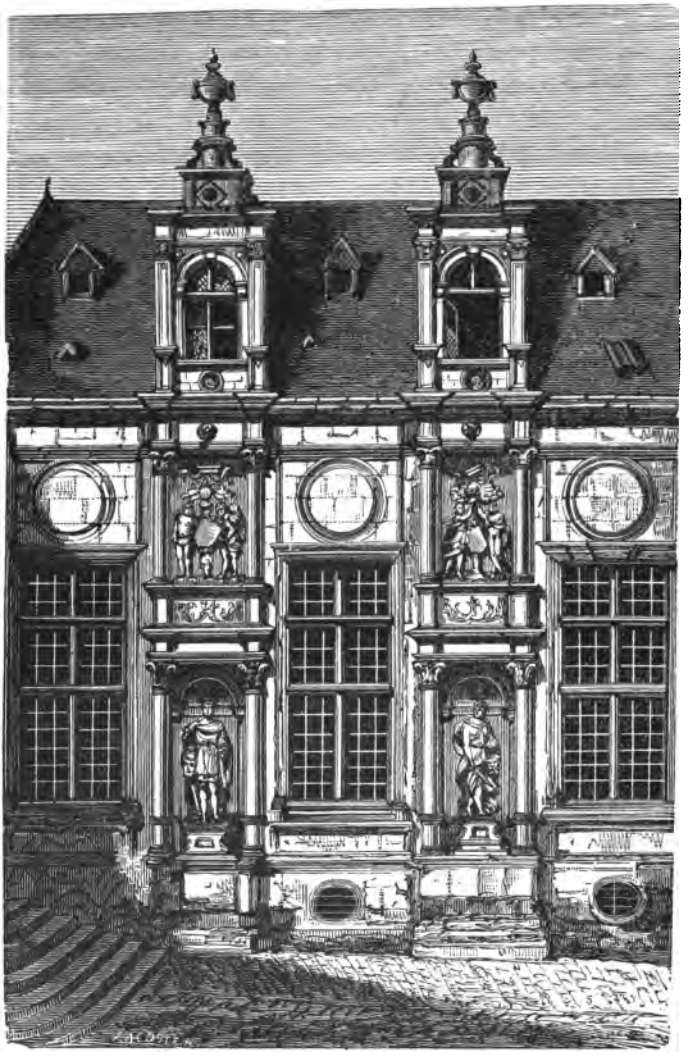

Une des façades de l'hôtel Le Valois d'Écoville (Bourse).

M. Bordeaux prépare une description complète de cet ancien Hôtel-de-Ville *(a)*.

En suivant la rue St-Jean, nous trouverons d'abord à l'angle formé par la rue des Quais (n° 19), une maison de bois fort élégante. Des statues défigurées dans des niches représentent, je crois, les vertus théologales.

Du côté opposé, au fond d'une impasse, est l'hôtel de Than, autre maison de la Renaissance, mais en pierre et beaucoup plus considérable que la précédente. Les fenêtres-lucarnes,sont chargées de moulures ornées de pinacles et d'un très bel effet, surtout au midi. Cette maison, citée dans mon Cours (t. 5, p. 471) et figurée par M. Bouet, est décrite dans l'ouvrage de M. Bordeaux.

Plus loin, une belle cheminée de la Renaissance existe dans la maison n° 28.

N° 37, au fond de l'allée, une maison offre un des plus curieux et des plus beaux restes de l'architecture privée du XVe siècle que possède la ville, avec sa tour d'escalier (*gravure page suivante*).

En face de la rue de Bernières, se trouve l'ancienne maison de l'hôtel d'Espagne, presque complètement défigurée, mais qui portait la date 1593.

La maison de bois, n° 94, en face de la rue de Langannerie, est remarquable par son pignon très-bien conservé et quelques-uns de ses détails.

C'est, après celles de la rue St-Pierre (52-54), une des maisons de bois les plus curieuses de Caen.

(*a*) Depuis 1897, cet hôtel est l'objet d'une restauration consistant en réfection des campaniles, des lucarnes, de la façade, des statues de David et de Judith, et aussi de la grande lucarne faisant face à la porte d'entrée.

Une maison de la Renaissance, en face la rue des Carmélites, a été modernisée et il ne reste plus de caractéristique que deux médaillons (1).

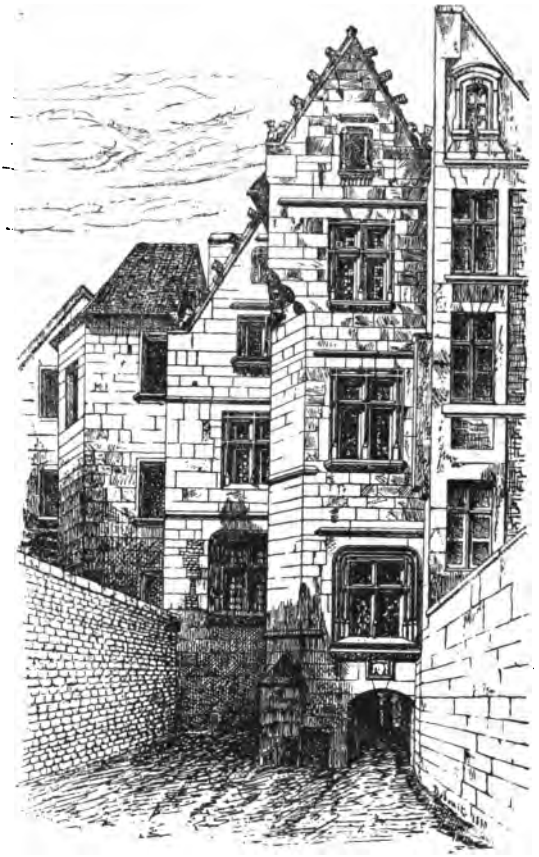

Tour d'escalier du XVe siècle.

Parallèlement à la rue St-Jean, entre cette rue et

(1) Cette maison a été lithographiée par M. Bouet, d'après un dessin fait avant qu'elle ait été défigurée.

le Quai, il faut citer l'ancien évêché entre les rues Neuve-St-Jean et de Langannerie ; quelques parties de l'édifice sont du XVe siècle au moins. On y trouve des inscriptions en caractères gothiques qui ont été estampées par M. Bordeaux et M. Bouet.

La rue St-Jean, entre la rue des Carmes et la rivière, offre quelques autres constructions à citer, telles que la maison n° 214, de la deuxième moitié du XVIe siècle, peut-être.

A l'extrémité de la rue Saint-Jean, à l'endroit même où s'est élevé l'hôtel Maillard, était situé l'ancien Hôtel-Dieu construit par Henri II, lorsqu'il eut séparé les lépreux des autres malades en établissant un nouvel hôpital à Beaulieu, près de la ville. On démolissait cet édifice considérable et fort curieux, quand je professais en 1830, mon Cours d'Antiquités ; j'en ai donné dans le 5e volume de mes conférences, (p. 412 et suivantes), une description sommaire que l'on peut consulter ; la planche LXXII de mon Cours renferme des vues de la façade et de la grande salle. L'hôpital n'existant plus, je ne dois en parler ici que pour mémoire. Je ferai remarquer à l'article *Oistreham* que les fenêtres légèrement pointues qui éclairaient la grande salle offraient une ressemblance frappante avec celle de l'église d'Oistreham. Ce rapport indique que les deux édifices étaient contemporains.

Le faubourg de Vaucelles offre quelques maisons à examiner : l'une, la plus apparente, est une maison de pierre de la rue d'Auge, portant le n° 20 et la date de 1549. Les ouvertures du rez-de-chaussée sont cintrées, des pilastres décorent l'édifice qui ne manque pas d'élégance.

Dans la rue de l'église de Vaucelles (n° 2) est une

tour ronde de la Renaissance que M. Bordeaux décrit dans sa monographie et qu'il suppose, à cause de son apparence guerrière, avoir été le chef-lieu d'un des fiefs situés dans ce faubourg.

Nous bornons à cette courte indication le dénombrement statistique des maisons anciennes dignes de l'attention des antiquaires de la ville de Caen, et nous passons aux communes rurales.

Les campagnes du Calvados, plus riches, je crois, que celles d'aucun autre département de la France, offraient un champ d'observations à peu près vierge quand j'ai entrepris de les explorer ; elles sont encore très peu connues. La description des édifices ruraux du Calvados que je vais commencer dans le chapitre suivant est donc un sujet tout neuf encore, et j'ajouterai sans crainte d'être démenti, du plus *haut intérêt* pour le monumentaliste.

ÉGLISES RURALES.

ALLEMAGNE.

Le village d'Allemagne, *Alamannia* ou *Alemannia*, sur la rive droite de l'Orne, près la route de Caen à Condé, avait jadis deux paroisses : Saint-Martin ou la Haute-Allemagne et Notre-Dame de la Basse-Allemagne, dont les cures étaient l'une et l'autre à la nomination de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen.

Ces deux églises existent encore, mais l'église Notre-Dame de la Basse-Allemagne est celle où se fait habituellement l'office.

L'abbé De La Rue rapporte, d'après le témoignage de Zozime, que vers l'an 406 les Alains ayant dévasté les parties de la Gaule déjà ravagées par les Saxons, s'établirent sur plusieurs points de ce pays, et qu'on donna le nom d'*Alamannia* à ces établissements ; il conclut de là que le village d'Allemagne pourrait avoir tiré son nom d'une colonie d'Alains ; cette conjecture me paraît tout à fait gratuite et dénuée de vraisemblance.

La partie du village qui avait la dénomination d'Allemagne-la-Haute, occupe le plateau qui domine le bassin de l'Orne, tout près de la ville de Caen, et se trouve contiguë au territoire de Vaucelles. Les carrières qu'on y exploite depuis longtemps sur le bord de la rivière fournissent des pierres à bâtir d'une qualité supérieure.

Vers 1845, on a reconstruit l'ancienne église de la Haute-Allemagne dont la nef offrait des murs en arête de poisson et avait été percée de fenêtres peu anciennes en ogive et carrées. La nouvelle église est bâtie dans une sorte de style roman ; on a orienté le sanctuaire au nord, contrairement à l'usage de la primitive Église.

La tour, reste de l'ancienne construction, est remarquable à l'extérieur par l'intersection des cintres ornés de zigzags qui décorent les fenêtres ; je la crois du XIIe siècle ou de la fin du XIe. Elle domine maintenant la première travée de la nef. A l'intérieur, elle est assise sur une base qui descend jusqu'au niveau du sol. Elle a été gravée dans l'ouvrage de MM. Turner et Cotman, intitulé : *Architectural Antiquities of Normandy*.

L'église d'Allemagne-la-Basse, située au sud de la

précédente, tire cette dénomination de la position moins élevée du terrain sur lequel elle est assise. La nef est romane, mais des fenêtres percées dans le mur méridional sont modernes, ainsi que le portail de l'ouest.

Le chœur, fort court, appartient aussi au style roman; la tour latérale, au nord, entre le chœur et la nef, paraît du même temps, mais la pyramide à quatre pans qui la surmonte est de l'époque ogivale ; une sacristie a été récemment construite à l'extrémité du chœur.

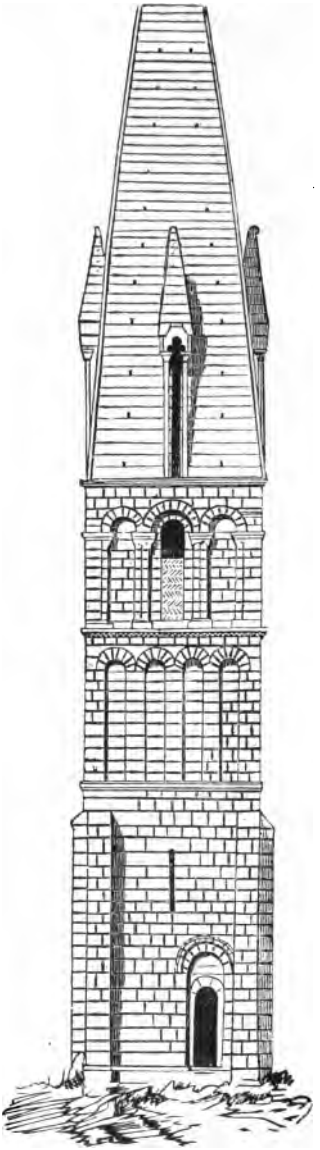

Léproserie. Il y avait dans la commune d'Allemagne une léproserie dont il est fait mention dans le cartulaire de Saint-Étienne; ce cartulaire prouve également qu'on y cultivait très anciennement la vigne.

Tombeaux. En ouvrant une carrière à Allemagne, on trouva, il y a déjà longtemps, une tête d'homme près de laquelle était un fer

de lance et une pièce d'argent à l'effigie de Charles-le-Chauve, qui a été publiée par Leblanc.

On a trouvé beaucoup d'anciens tombeaux à Allemagne. L'un des cercueils qu'on y a reconnus renfermait les restes d'un guerrier revêtu de sa jaque de mailles; une clef de bronze qui avait été dorée était fixée à une chaînette en cuivre et suspendue au côté du défunt. Cette clef curieuse a été donnée par M. Abel Vautier, de Caen, au musée de la société des Antiquaires de Normandie.

Vers 1845, on a mis à nu, à peu de distance de l'église de la Haute-Allemagne, une assez grande réunion de cercueils en pierre, les pieds tournés à

l'est, et formant des lignes dirigées du nord au sud, comme on les trouve disposés habituellement dans tous les cimetières chrétiens du moyen-âge (1). L'église d'Allemagne était, au XIIe siècle, une église mère pour le canton, et par suite on devait y faire une grande

(1) Voir mon Cours d'Antiquités, tome VI.

partie des inhumations : en effet, Guillaume en donnant Allemagne à l'abbaye de Saint-Etienne, dit qu'il la donne avec ses dépendances, et Henri 1er, dans une charte confirmative, dit que Ifs, Etavaux, Bras, Hubert-Folie et Bourguébus étaient des dépendances d'Allemagne.

Faits historiques. C'est dans la commune d'Allemagne que se trouve le moulin de *Bourbillon,* non loin duquel les seigneurs Normands révoltés contre Guillaume, et battus par lui au Val-des-Dunes dans la campagne de Bellengreville, en 1047, se dirigèrent en déroute pour passer l'Orne.

D'après Robert Wace, ce fut entre Allemagne et Fontenay que ces guerriers, épuisés de fatigue, se dirigeaient par petites troupes pour passer la rivière. Le carnage fut si grand sur ce point que leurs corps jetés à l'eau et emportés par le courant, arrêtèrent la marche du moulin Bourbillon.

Voici les vers de Wace :

En Béessin volent Torner;
Mais creisgnent Osgne (Orne) à passer.
Entre Allemagne è Fontenoi
S'enfuient tuit à grant desroi;
Ci cinc sunt, ci siz è ci troi;
Cil ki les encachent è menuient.
Mult les destirent è destruient,
En Osgne unt tant tresbuchié,
E tant osiz è tant neié
Ke li molins de Borbillon.
En étanchièrent ço dit-on.

IFS.

Ifs, *Icium, Itium, Iz, Is, Izium, Icius,* commune située au sud de la ville de Caen, dans une plaine en-

tièrement découverte, se voit de loin, soit que l'on parcoure la route de Falaise ou celle de Condé.

L'église mérite d'être remarquée. — La nef, romane, présente du côté du sud une porte latérale semi-circulaire à voussures multiples et en saillie, surmontée d'un couronnement ou fronton triangulaire annonçant qu'un porche protégeait primitivement de son toit cette entrée qui était la principale de l'église.

La première face de l'archivolte ou voussoir extérieur est chargée de têtes plates ; elles ont été recouvertes d'un enduit de mortier qu'il serait facile d'enlever avec un peu de précaution. L'un des autres voussoirs porte des frettes crénelées (1).

A l'ouest, existe une autre porte romane qui n'offre rien de remarquable.

La tour latérale, au sud, est aussi de ce style jusqu'à la moitié de sa hauteur ; on y voit des arcatures, mais la partie supérieure appartient au style ogival et date probablement du XIIIe siècle ; les fenêtres annoncent cette époque, on voit encore des modillons sous la corniche. Cette tour élégante et svelte offre un beau type que nous retrouverons dans plusieurs cantons du Calvados.

Le chœur a été construit vers le même temps que la partie supérieure de la tour ; mais on y a percé depuis des fenêtres qui ne m'ont pas paru antérieures au XVe ou au XVIe siècle *(a)*.

Un bas-côté est accolé à la nef, au nord ; les fonts baptismaux doivent dater du XIIIe siècle.

(1) Voir, pour ce terme d'architecture et pour les autres, la 4e partie de mon Cours d'Antiquités ou mon Histoire sommaire de l'architecture au moyen-âge.

(a) En 1878, ce chœur a été reconstruit en style roman.

Sur la commune d'Ifs, au nord-est de l'église, se trouve le hameau de Bras, où il y avait une chapelle (1).

Tombeaux. On a découvert à peu de distance de ce village, entre les maisons qui le composent et la route de Falaise, et au-dessous de la route dite du bac d'Athis, trois tombeaux en pierre de Quilly, longs d'environ 6 pieds, plus larges à l'une de leurs extrémités qu'à l'autre, dans lesquels plusieurs morts avaient été inhumés et superposés les uns aux autres ; ces corps étaient presque complètement détruits; on remarquait seulement des têtes et des fémurs. Les cercueils étaient couverts de grandes pierres plates juxtaposées et percés latéralement vers le fond d'un trou pour l'écoulement des eaux qui pouvaient y pénétrer. Ils étaient rangés de manière que la tête était vers l'ouest et les pieds à l'est.

On avait précédemment découvert de pareils cercueils dans le même champ, et l'on croit que plusieurs autres pourraient être trouvés, si l'on y faisait des fouilles.

Le patronage de l'église d'Ifs et celui de la chapelle de Bras appartenaient à l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, ainsi que la totalité des dîmes, à l'exception d'un trait qui était dévolu à celle de Fontenay (2).

Il existe dans la commune d'Ifs deux ou trois maisons du XVIe siècle.

(1) De Bourgueville sieur de Bras, l'auteur de l'histoire de Caen, possédait le fief de Bras au XVIe siècle.

(2) Cette possession fut confirmée à l'abbaye de Saint-Etienne par l'archevêque de Rouen, en 1170, et par l'évêque de Bayeux en 1172.

CORMELLES (1)

Cormelles, *Cormellæ*, situé dans la plaine pierreuse qui borne au N. E. le territoire de Vaucelles, n'offre rien d'intéressant aux archéologues. Son église est moderne en grande partie ; une portion du chœur offre seulement des fenêtres en forme de lancettes, mais d'une époque peu ancienne et fort peu caractérisée (peut-être du XVIe). La petite tour moderne qui surmonte la nef est en forme de cloche ou de coupole hémisphérique.

L'église de Cormelles était sous l'invocation de Saint-Martin; deux seigneurs laïcs, ceux de Grenteville et de Rupières, exerçaient alternativement le droit de patronage ; les dîmes étaient partagées entre le curé et le collège de maître Gervais, à Paris.

Gilles-André de la Roque, auteur de l'histoire de la maison d'Harcourt et de plusieurs généalogies, naquit à Cormelles en 1598.

C'est à Cormelles que reposent les cendres du savant Bochard.

Jean Bardou, membre de l'Académie des belles-lettres de Caen, était curé de Cormelles dans la 2e moitié du XVIIe siècle. Dans la première édition de ses satyres, Boileau avait placé Bardou parmi les mauvais poètes, mais il l'en retira dans les éditions suivantes, d'après l'avis de Racine. Ce dernier chargé de composer plusieurs cantiques, en donna le soin à Bardou. On trouve beaucoup de morceaux de ce poète dans le recueil de poésies choisies imprimé à Paris en 5 vol. par Sercy, en 1660.

(1) Cormelles prenait le surnom de *Royal*. L'abbé De La Rue dit que c'était en raison de divers privilèges accordés par le Roi aux habitants. V. *Essais historiques, T. 1, p. 257.*

MONDEVILLE.

Mondeville, *Hamundivilla*, *Amundivilla*, *Mondevilla.*

Mondeville donné à Fécamp vers 989 par Richard Ier, duc de Normandie, fut confirmé à cette abbaye en l'an 1026 par Richard II (1); en l'an 1196, le pape Célestin III confirma à la même abbaye toutes les églises de Mondeville (2).

Huet, dans ses Origines de Caen, dit que cette église s'appelait anciennement Notre-Dame du pré d'Amondeville, que les paroisses de Sainte-Paix et de Mondeville n'en faisaient qu'une autrefois, qu'on ne sait point le temps de leur séparation.

L'église actuelle de Mondeville n'est pas sans intérêt. Le chœur est de transition. Les corbeaux légers et bien traités de la corniche, les fenêtres cintrées dont l'archivolte ornée de zigzags repose sur des colonnes légères, la jolie porte latérale au sud, ornée de zigzags apposés, formant des losanges, annoncent le XIIe siècle. La nef doit être du XIIIe siècle. Les fenêtres offrent des ogives obtuses sans colonnes, simplement bordées d'une cannelure. La rosace flamboyante qui surmonte la porte occidentale doit être du XVe siècle

La tour carrée et massive, enclavée entre chœur et nef, et terminée par un toit à double égout, est probablement du XIIIe siècle, comme la nef, sauf son couronnement; sur les faces nord et sud elle est ornée d'arcatures en forme de lancettes. Le chœur et le des-

(1) Amondivillam cum omnibus appenditiis, cum ecclesiis et quidquid ad eam pertinet.

(2) Omnes ecclesias de Mundivillâ.

sous de la tour sont voûtés en pierre : les colonnes qui supportaient les arceaux ont été mutilées et n'offrent plus que des consoles informes ; la nef n'est point voûtée.

On a trouvé quelques débris de tuiles à rebords sur la propriété de M. le marquis Turgot ; des pièces que l'on suppose romaines, et qui ont été perdues, avaient été recueillies sur d'autres points du territoire de Mondeville.

HÉROUVILLE.

Hérouville, *Herulfivilla*, *Hetrulfivilla*, *Herolfivilla*, *Herolvilla*, *Herovilla*.

Hérouville avait jadis trois paroisses, Saint-Pierre, Saint-Clair, Saint-Ursin d'Éperon, et un certain nombre de fiefs et de chapelles. Saint-Pierre et Éperon n'avaient été érigés en paroisses qu'au XVe siècle. Saint-Pierre a été détruit à la Révolution. L'église actuelle est celle qui se trouvait sous l'invocation de saint Clair. Son architecture est assez remarquable.

La nef et les deux tiers du chœur appartiennent au style roman de la 2e moitié du XIe siècle.

Le chœur était, selon l'usage, plus élégamment décoré que la nef ; on y remarque des modillons bizarres assez curieux (1). Au-dessous de la corniche, les murs étaient ornés d'arcatures au nombre de six, divisées de trois en trois par les contreforts ; d'étroites fenêtres s'ouvraient dans l'arcature centrale de chaque travée.

(1) Parmi ceux-ci est un homme nu, la tête en bas, les jambes en l'air, dont les parties sexuelles ont un développement hors de proportion avec les autres parties du corps.

Voici l'esquisse d'une des travées du côté du nord; elle fera comprendre cette disposition que, du reste, on retrouve dans un grand nombre d'églises romanes. Au-dessous des arcatures de cette travée, existe une ouverture en ogive avec compartiments prismatiques,

annonçant le XVe siècle: je ne me rends guère compte des motifs qui ont fait établir cette ouverture; j'ai pensé qu'on avait pu placer un autel dans l'embrasure à l'intérieur du chœur, mais je ne sais rien de précis à cet égard. Dans le mur latéral du sud, les arcatures

ont été en partie mutilées par suite de l'établissement de fenêtres nouvelles. On voit encore de ce côté une porte bouchée, dont l'archivolte est garnie de lozanges; le tympan présente des sculptures en damier, et sur le linteau sont deux monstres à queue de serpent, rongeant le pied d'un arbre placé entre eux. Ce sujet

diversement rendu se rencontre sur beaucoup d'édifices des XIe et XIIe siècles, et je le crois symbolique (1).

Le chœur se termine par un chevet droit ; mais évidemment cette partie est une addition du XIIIe siècle,

(1) M. le Ch^er^ Lopez, de Parme, voit dans ces monstres l'emblême du péché ou du malin esprit s'efforçant de déraciner l'arbre, symbole de la charité.

probablement de la seconde moitié, à en juger par les chapiteaux qui ornent, à l'intérieur du chœur, les colonnes correspondant à cette partie ajoutée. A l'intérieur, trois fenêtres en lancettes, très simples et sans colonnes, éclairaient le chevet. Elles ont été bouchées.

Deux colonnes romanes existent à l'intérieur du chœur, là où devait finir la construction primitive; peut-être soutenaient-elles les arceaux d'une voûte en pierre.

La nef est, comme je l'ai dit, d'un roman plus simple que le chœur ; les murs latéraux sont aussi ornés d'arcatures et divisés en quatre travées par des contreforts. Deux de ces arcatures seulement, de chaque côté, étaient ouvertes pour éclairer l'édifice. Ces quatre fenêtres étaient, à l'intérieur, entourées d'une bordure de frètes crénelées et accompagnées de deux colonnes. L'élargissement que les deux fenêtres méridionales ont reçu a fait disparaître les frètes crénelées, mais elles existent toujours du côté du nord ; c'est du côté du sud que l'ornementation extérieure a le plus souffert.

La façade occidentale n'avait probablement pas de porte dans l'origine, et l'on devait entrer dans la nef par une porte méridionale, supprimée depuis longtemps, mais dont les traces sont visibles. La porte actuelle est d'une maigreur choquante, d'un style qui ne répond nullement aux murs latéraux et dont il est difficile d'apprécier l'époque.

Les chapelles du transept me paraissent postérieures à la nef et au chœur : je base cette opinion sur plusieurs faits qui n'échapperont pas à l'observateur. Quand on examine l'intérieur de ces chapelles, on voit d'ailleurs que la décoration en appartient à deux époques ; celle du transept sud paraît du XIIe siècle,

celle de la chapelle septentrionale ne saurait être antérieure au XIIIe. Je crois que, dans l'origine, deux absides peu saillantes s'ouvraient dans le mur oriental de chacune de ces chapelles; elles ont été bouchées.

Une inscription en caractères gothiques existe dans

le mur du transept méridional. En voici la reproduction.

Dans le mur du chœur, du côté de l'épître, une table de marbre noir armoriée porte l'inscription suivante :

CY GIT
NOBLE ET DISCRETTE
PERSONNE ANTOINE ANNE
ALEXIS DE TOUCHET
DE BENEAUVILLE
AYANT EN QUALITÉ DE
CURÉ GOUVERNÉ
DIGNEMENT CETTE
PAROISSE L'ESPACE
DE XXXVIII ANS.
EST DÉCÉDÉ LE XXIV
AOUT MDCCLXXXVII
Priez Dieu
pour le repos de son âme

Une pierre tombale armoriée porte le nom de messire François de Pierrepont, prieur-curé de Saint-Clair d'Hérouville, décédé le 17 avril 1747, âgé de 67 ans.

La tour carrée établie au centre du transept est couronnée d'un toit à double égout; les ouvertures qu'on y voit et la balustrade qui règne au niveau de son toit ont le caractère du XVe siècle ou du commencement du XVIe.

L'autel principal à colonnes torses, comme on en faisait dans le XVIIe siècle et à la fin du XVIe, était disposé de manière à laisser en arrière un emplacement pour la sacristie. Des portes du même style l'accompagnaient à droite et à gauche. Au-dessus de chacune de ces portes était un petit bas-relief en albâtre, du XVIe siècle, peut-être, dont l'un représentait l'Annonciation et l'autre l'Adoration des Mages. Le tableau de l'Annonciation était remarquable en ce que, au-dessus de l'ange qui saluait la Sainte-Vierge, on voyait le Père

Éternel de la bouche duquel s'élançait le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe (*a*).

Le patronage de Saint-Clair était laïc; l'abbaye du Val exerçait le patronage sur Saint-Pierre. La grosse dîme des deux paroisses se partageait par moitié entre l'abbaye du Val et le curé de Saint-Clair. Les verdages se partageaient par moitié entre le curé de Saint-Clair et le prieur-curé de Saint-Pierre. L'abbaye d'Ardenne avait la dîme de Lébisey.

Dans ce hameau de Lébisey était un prieuré, le prieuré de Saint-Vincent, fondé pour l'abbaye d'Ardenne en 1291, par Roger Le Mazuier, chevalier, et son frère Christophe. Roger donna à l'abbaye d'Ardenne la chapelle de Saint-Vincent de Lébisey pour être desservie par un religieux profès d'Ardenne, qui devait célébrer l'office avec un ou plusieurs frères (1).

(*a*) En 1866, l'église Saint-Clair d'Hérouville a subi d'assez considérables modifications. Quelque temps auparavant, on avait construit une sacristie au nord du sanctuaire pour agrandir le chœur, derrière lequel était l'ancienne. La troisième travée formant chevet droit, ajoutée au XIIIe siècle, a été détruite pour agrandir de nouveau le chœur, en reportant le chevet d'environ 1^m 60 plus loin sur le bord de la falaise abrupte qui borde le chemin.

L'autel principal, orné d'un retable à colonnes torses, derrière lequel était l'ancienne sacristie, a été reporté dans le transept sud.

(1) Ego Rogerus Le Mazuier, miles... dedi abbatiæ B. Mariæ de Ardenâ... totam masuram meam de Lesbiseio et capellam B. Mariæ et sancti Vincentii cum omnibus decimis et terris meis apud Lesbiseium pro uno presbytero canonico professo dictæ abbatiæ qui cum uno vel pluribus fratribus perpetua divinum officium in dicta capella cantare tenebitur pro animâ meâ... Anno 1291.

(*Extrait du cartulaire d'Ardenne*).

Une corniche garnie de dents de scie, et quelques autres détails annoncent que cette chapelle avait été construite au XIIIe siècle. On la voit toujours dans les jardins de l'habitation de M. Signard d'Ouffières.

Deux chapelles, celles de Saint-André et de Sainte-Marguerite, dont l'abbaye du Val avait le patronage à Hérouville, ont été abattues : la dernière durant la Révolution, la première longtemps auparavant.

Le seigneur d'Hérouville était à la conquête de l'Angleterre en 1066. Je suppose que le château se trouvait vers la ferme appelée maintenant le Pavillon ; mais je manque de renseignements à ce sujet. et l'on ne voit aucun emplacement qui puisse servir à fixer la position du siège de cette famille.

Des médailles romaines ont été découvertes à plusieurs reprises à Hérouville, et l'on a trouvé sur plusieurs points du territoire un grand nombre de tuiles à rebords.

Tout récemment les vestiges d'une *villa* ont été signalés par M. de Magneville : j'en ai publié le plan et la description dans mon *Cours d'Antiquités*, t. III.

L'habitation de M. de Magneville. à Lébisey, est remarquable par les beaux arbres exotiques qu'on voit dans le parc. Un grand nombre de réunions géologiques et botaniques y ont été tenues à diverses époques. Ce lieu est historique sous ce rapport. (*a*)

(*a*) En 1870, la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes fonda un noviciat de Frères, pour la province de Normandie, sur la paroisse d'Hérouville-St-Clair, grâce à la générosité d'une bienfaitrice, madame de Courdemanche, de Lisieux.

Cet établissement, modeste à ses débuts, a pris une importance qui grandit de plus en plus.

Un généreux bienfaiteur, M. Jules Dubosq, de Rouen, origi-

ÉPRON.

L'église Saint-Ursin d'Épron, *Sanctus Ursinus de Hesperone*, dépendait de la communauté du Sépulcre de Caen. Ce n'était d'abord qu'une chapelle, dont l'érection en paroisse date du XVe siècle, comme nous l'avons dit dans l'article précédent.

Elle est sans intérêt, toutes les fenêtres ont été repercées et sont modernes ; il n'y a que la nef dont les murs en arête de poisson offrent quelque caractère ; ils peuvent dater du XIIe siècle, peut-être même de la fin du XIe. Le chœur et l'abside ont été reconstruits en style roman, vers le milieu de ce siècle. Ils sont bien plus élevés que la nef et dominent même le petit clocher. La sacristie accolée au chevet est moderne ; la tour superposée au gable occidental est faite depuis peu, en bois, et couverte en ardoise.

D'après le pouillé du diocèse la perception des dîmes se décomposait ainsi qu'il suit avant la Révolution : l'abbaye d'Ardenne un trait, le curé de Saint-Clair d'Hérouville un trait, et le curé d'Épron le reste.

Le hameau de Couvrechef dépend de la paroisse d'Épron.

naire des environs de Caen, a fait élever sous la direction de M. Hébert, architecte à Caen, une vaste chapelle en style ogival. Le portail est flanqué d'une tour élégante. Vu des bords du canal, l'édifice offre un aspect gracieux et pittoresque.

Une grotte, fac-simile de celle de Lourdes, a été creusée à droite du monument. Des lacets de 170 mètres de développement serpentent au milieu de rochers artificiels.

SAINT-CONTEST.

L'église de Saint-Contest (*S^tus Contestus*) fut donnée à l'abbaye d'Ardenne, en 1207, par un d'Aignaux, seigneur de cette commune (1), et elle était desservie par les religieux de cette abbaye avant la Révolution.

Le chœur appartient à l'architecture romane ; on y voit des fenêtres cintrées ayant l'archivolte ornée de zigzags et portée sur des colonnettes. Ces fenêtres et la corniche à modillons qui forme l'entablement annoncent l'époque de transition ou le XIIe siècle. Quelques-uns des cintres des fenêtres offrent même une ogive très obtuse. Le chevet qui est plat présente deux rangs d'arcatures romanes bien conservées et assez riches.

On remarque du côté du nord une porte bouchée très élégamment ornée de zigzags, dont le tympan porte l'agneau, symbole du Christ (v. page suiv.).

La tour placée à côté et au sud de l'église entre le chœur et la nef paraît du même temps ; elle est carrée, surmontée d'une pyramide à 4 pans en pierre, forme que nous retrouverons dans plusieurs autres tours d'églises romanes. L'escalier forme, à l'un des angles, un tourelle cylindrique couronnée par un clocheton. On remarque vers la partie supérieure une fenêtre

(1) Ego Walterius de Agnellis dedi, concessi et confirmavi Deo et sanctæ Mariæ de Ardenna et Canonicis ibidem Deo servientibus, jus patronatus Ecclesiæ Sancti Contesti et omnes decimas de *Buron*, de *Bitot*, de *Marlon*, de *Chievrecie* (Couvrechef) et decimam sancti Contesti quæ vocatur *parva decima* : actum apud Cadomum in assisia anno verbi incarnati MCCVII. (Cartul. d'Ardenne à la Bibliothèque de Caen).

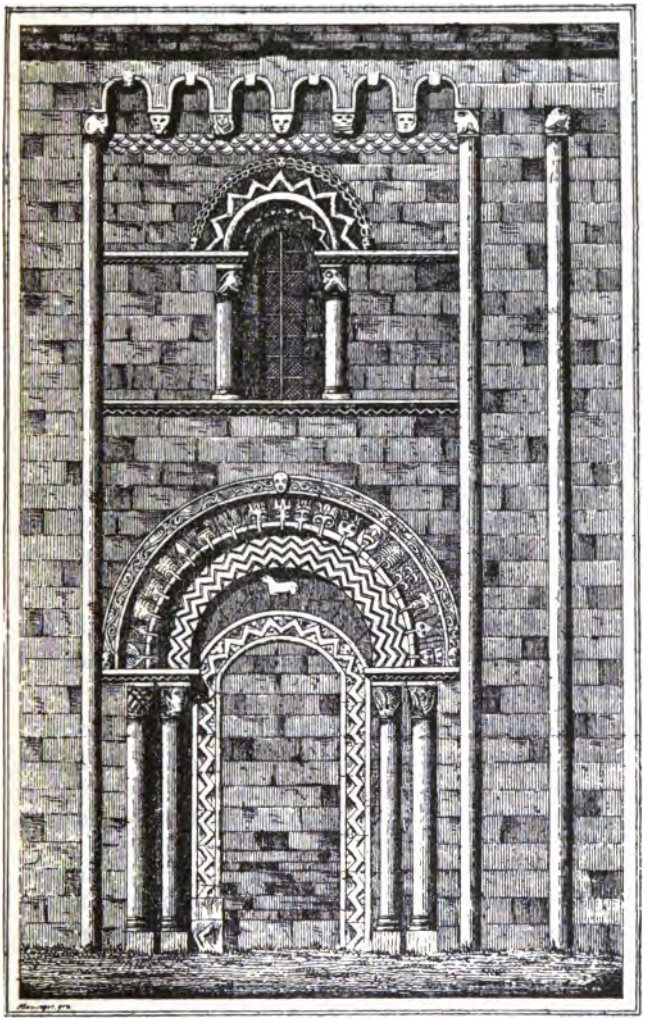

PORTE LATERALE DE L'EGLISE S^T CONTEZT

semi-circulaire entre deux arcades bouchées plus petites ; des arcades simulées fort longues ornent cette tour au-dessous des fenêtres.

La nef est éclairée par de jolies lancettes accompagnées d'une colonne légère de chaque côté et la tête ornée de tores. Elle doit dater de la fin du XIIIe siècle. La porte d'entrée à l'ouest avec son tympan trilobé et qui offre des chevrons détachés et collés, en quelque sorte, par leurs extrémités sur les tores ou cannelures multiples de l'archivolte, paraîtrait du XIVe siècle ou de la fin du XIIIe. Au-dessus de cette porte le mur est percé de deux lancettes et d'une rosace.

L'autel orné de colonnes torses peut dater du commencement du XVIIIe siècle ou du XVIIe ; il est placé de manière qu'il reste derrière un vide où l'on a établi la sacristie comme dans un très grand nombre d'églises : cela est d'autant plus fâcheux que le mur du chevet est orné d'arcatures élégantes qui se trouvent ainsi cachées.

Au nord de l'église, du côté opposé à celui de la tour et entre chœur et nef, est une chapelle latérale du XVe siècle (*a*).

Plusieurs villages principaux, Bitot, Cussy, Gruchy, Buron et Malon, font partie de la commune de Saint-

(*a*) Des changements assez notables ont été la conséquence des travaux de restauration dont l'église a été l'objet.

L'enlèvement du maître-autel, réclamé par M. de Caumont, a été enfin opéré et permet de se rendre compte de l'élégante décoration du chevet, qui se trouvait auparavant masqué aux regards. La charmante porte latérale, figurée ci-contre et signalée par tous les archéologues, à été déplacée. Elle se trouve aujourd'hui au côté nord, près de la tour et sert de porte d'entrée à la sacristie nouvellement construite par l'architecte Auvray.

Contest ; les fiefs de ces villages relevaient du principal seigneur de Saint-Contest.

On a vu, par la note que j'ai citée, que Gautier d'Aignaux avait fait don à l'abbaye d'Ardenne, en 1207, des dîmes de Buron, de Bitot, de Maslon et de la *petite dîme* de Saint-Contest.

L'abbé et les religieux d'Ardenne adressèrent au pape une pétition à l'effet d'obtenir les bénéfices et revenus de l'église paroissiale de Saint-Contest. Ils exposaient dans cette pétition que les ressources du monastère ne pouvaient suffire à leurs besoins ; qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité d'accomplir les devoirs de l'hospitalité ; qu'il arrivait souvent qu'ils ne pouvaient, faute de bois, cuire leurs aliments ; enfin que l'état d'inanition où se trouvaient parfois les frères, le matin, les forçait de rester au lit. Le pape Jean en écrivit à l'évêque de Bayeux, en 1320, le 17 des Kalendes de juin, et ce prélat, à sa prière, octroya en 1327 à l'abbaye d'Ardenne ce qu'elle demandait (1).

On trouve dans le cartulaire de l'abbaye d'Ardenne un état des grains et pailles de la dîme de Saint-Contest, recueillie au mois d'août 1648 et partagée par moitié entre le receveur de l'abbé d'Ardenne et les religieux de l'abbaye. Cet état peut être intéressant pour ceux qui feraient des recherches sur la production agricole de cette époque.

La propriété de la dîme de Saint-Contest fut contestée à l'abbaye d'Ardenne par Gaspard de Melun, curé d'Hérouville ; mais par sentence du bailli de Caen, en date du 29 juillet 1650, la demande de celui-ci fut jugée mal fondée, et il fut condamné à 18 livres d'amende. Appel

(1) V. le Cartulaire, p. 380-383.

fut porté contre cette sentence, et le parlement de Rouen décida que le bailli avait bien jugé (1).

Depuis le XIIIe siècle, on trouve les d'Aignaux, seigneurs de Saint-Contest et d'Amfréville. Guillaume d'Aignaux était encore seigneur de ces deux paroisses en 1399 et 1400, ainsi que le prouvent des actes passés devant les tabellions de Caen ; on le voit figurer sur un acte de 1412 avec Jeanne Helot, sa femme (2).

Girard de Nollent, qui fit bâtir le petit château des Gens d'armes à Saint-Gilles, était seigneur de Saint-Contest à la fin du XVe siècle.

SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE.

Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, *Sanctus Germanus de blanca herba*.

L'église paraît avoir été construite au XIIe siècle, mais elle a subi de grands changements depuis cette époque. Primitivement, je crois qu'elle n'avait qu'une nef sans bas-côtés et un chœur ; tout récemment on a construit deux bas-côtés à la nef dont les murs latéraux ont eux-mêmes été refaits presque en entier. Plus anciennement on avait établi deux chapelles ou transepts et une tour octogone terminée par une coupole en ardoise.

Le chœur est la partie la mieux conservée ; on y voit encore des modillons sous la corniche ; à l'intérieur, les colonnes ont des chapiteaux taillés avec une certaine élégance et quelques colonnes à bases toscanes régulières ; quelques fûts ont été coupés anciennement

(1) Cartulaire, p. 411.

(2) Note manuscrite de l'abbé De La Rue.

pour établir des lambris de chêne. La voûte en ogive paraît du XIIe siècle. Le chevet ou gable du chœur était primitivement percé de deux petites fenêtres qui ont été bouchées.

J'ai dit que les murs latéraux de la nef étaient refaits, la façade présente encore une porte à plein cintre avec une colonne de chaque côté, dans le style roman du XIIe. Au-dessus du premier étage est un retrait tapissé d'imbrications.

Le patronage et les dîmes appartenaient à l'abbaye d'Ardenne depuis l'an 1138.

Beaulieu. La léproserie de Beaulieu se trouvait sur le territoire de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; mais il ne reste plus rien aujourd'hui de l'ancien hospice construit au XIIe siècle par Henri II. Il y a vingt ans on en voyait encore quelques parties : le tout a été remplacé par la maison centrale de détention (1).

La prison de Beaulieu, dont les fossés bordent la route de Caen à Bayeux, au midi, présente un carré régulier d'un style sévère en rapport avec la destination de l'édifice. Le centre du carré est occupé par d'autres bâtiments disposés en croix, de manière à former quatre cours séparées au centre des quatre grands corps de logis du pourtour. La maison du directeur, celle de l'aumônier et du pharmacien occupent deux pavillons détachés que l'on voit aux deux extrémités de la ligne du fossé qui borde la route.

Près de cet établissement, sur le bord de la route, on distinguait une petite église romane, vraisemblablement de la seconde moitié du XIIe siècle.

(1) J'ai donné dans mon Cours d'antiquités, tome V^e, p. 417, quelques détails tirés de Ducarel, sur les anciennes constructions de l'hospice de Henri II.

La porte latérale avait son archivolte garnie d'étoiles.

La chapelle Sainte-Trinité ou du Nombril-Dieu, dont il est parlé dans beaucoup d'anciens titres, était à l'un des angles des bâtiments qui ont été détruits par suite de la reconstruction de la maison centrale: autant qu'il m'en souvient, elle appartenait au roman de transition.

Les hameaux de Francqueville et de Cussy et l'abbaye d'Ardenne sont aussi sur le territoire de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

Abbaye d'Ardenne. L'abbaye d'Ardenne, de l'ordre des Prémontrés, fut fondée vers l'an 1121, par Aïulphe du Marché et Asceline, son épouse. Leurs enfants firent de nouvelles donations. et leur exemple fut suivi par un grand nombre de seigneurs, au XIIe et au XIIIe siècle. On voit figurer, parmi les bienfaiteurs de l'abbaye d'Ardenne, le roi Richard-Cœur-de-Lion et le roi Jean-sans-Terre, ainsi que plusieurs autres personnages éminents de l'époque ; le tableau suivant des principales donations faites à l'abbaye de Notre-Dame d'Ardenne est extrait textuellement du cartulaire, aujourd'hui déposé à la bibliothèque de Caen (1).

« Du don de Aiulphe du Marché et de ses fils, fon-
« dateurs de ladite abbaye le lieu d'Ardaine avec une
« partie des dixmes et la parroisse de St-Germain de
« la Blancherbe.

« Du don de Vautier, un des fils dudit Aiulphe, un
« fief noble nommé le fief Youf ou Thiouf, dont le chef
« est assis dans ladite parroisse, et la grande maison
« de Caen.

« Du don de Guillaume de Buron et de Guillaume

(1) Trois volumes in-folio manus., sur parchemin.

« de Hermanville deux vavassories, l'une à St-Con-
« test, hameaux de Couvrechef, Maslon et Galmanche,
« l'autre à Cambes.

« Du don de Philippe, évêque de Bayeux, l'église de
« St-Germain avec les dixmes en dépendantes, en
« l'an 1143.

« Du don de Richard, roi d'Angleterre et duc de
« Normandie, la Baronnie de Tesnières avec toute la
« terre qu'il avait en la parroisse de Noyers jou la
« montagne de Montbro avec toutes ses appartenances,
« le 27 mars l'an premier de son règne qui fut
« l'an 1190.

« Du don de Henry, évesque de Bayeux et du chapitre
« dudit lieu, l'hermitage et chappelle de Ste-Trinité
« dans la paroisse des Besasses au diocèse de Bayeux.

« Du don des hermites de St-Nicolas et d'Enguerran
« de Vassy, Sr de la Forest, la chappelle de St-Nicolas
« sur Orne, dans la parroisse des Ysbardel au diocèse
« de Sées avec les terres adjacentes, en l'an 1197 (1).

(1) Ego Enguerranus de Vaceyo miles dedi sanctæ Mariæ de Ardenâ et capellæ sancti Nicolai super Oulnam..... in villa meâ de Forestâ Auveredi totam terram quam habebam à campo de Vione et jardino de fonte in longitudine usque ad rivulum qui descendit ex bosco Catenæ et usque ad virgultum meum et in latitudine à bosco Catenæ usque ad Oulnam..... (Avril 1187) (Extr. du Cart. 2e vol. p. 193.)

Ego Enguerranus dedi sanctæ Mariæ de Ardenâ..... in villâ meâ de la Forest totam terram quam habebam inter rivulum de la Branle ex parte terræ sancti Philiberti in longitudine usque ad rivulum qui descendit ex bosco Catenæ juxta virgultum meum et in latitudine à bosco Catenæ usque ad Ognam. (1197) cartul. p. 195.

Ego Philippus de Vaceyo..... dedi sanctæ Mariæ de Ardenâ totum campum de la Castelée situm inter terram sancti Philiberti ex unâ

« Du don de Roger de Coisnières et de Guillaume de
« Humetz, l'église parroissiale de St-Vigor de Coulomb,

parte et metas ex altera usque ad fontem : et tres acras terræ cum masurà..... (1239) Cartul. p. 197.

Ego Enguerranus de sancto Philiberto..... dedi et concessi Capellæ sancti Nicolai desuper Ounam..... campum meum et terram quæ vocatur Vallis Richardi, à campo qui vocatur campus Restout usque ad doits de la Branle et usque ad supercilium collis pratum meum versus: et unam pecciam terræ in cultura mea de Corceris à capite illius vallis Richardi in longitudine usque ad..... (1226) p. 198.

Ego Robertus Gifart dedi sancto Nicolao de valle Ogne campum illum qui est juxta la Huanière (p. 199).

Ego Simon le Cornu dedi capellæ sancti Nicolai super Ognam..... quatuor acras bosci mei des Ys cum terra dictum boscum continente sitas apud sanctum Nicolaum supra manerium eorumdem canonicorum inter nemus ipsorum et territorium de Mesnillo Herme (1229 p. 200.

Le cartulaire de l'abbaye d'Ardenne contient au sujet de la chapelle Saint-Nicolas les faits suivants que je crois devoir reproduire ici.

Frère François Missant, curé de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, certifie que le 1re septembre 1641 s'étant transporté au manoir du prieuré de Saint-Nicolas-sur-Orne, il y a remarqué que les deux gables de la chapelle étaient encore entiers, que contre l'un d'eux, celui vers l'Orient, était un autel sur lequel étaient posées quelques images de saints taillées en bosse et que dans l'autre gable, à l'opposite, était ouverte la porte de la chapelle. Il a observé encore que les murailles de l'édifice étaient en ruine jusqu'à la hauteur de cinq ou six pieds, et qu'au milieu de la chapelle il y avait encore un autre autel vers le nord sur lequel étaient aussi placées quelques images de saints de la même exécution que les autres (Cart. p. 202).

Jacques de Vassy, sieur de la Forêt, voulant réunir à son domaine celui de la chapelle de Saint-Nicolas-sur-Orne, trouva moyen de faire donner à son frère Jean de Vassy, seigneur de Gast, l'investiture de cette chapelle et, à la mort de celui-ci qui arriva en 1610, il s'appropria les produits du bénéfice. D'un autre côté, comme il suivait la

« au diocèse de Bayeux, avec un fief noble et les deux « tiers de la dixme de la dite parroisse, en l'an 1198.

« Du don de Jean, roy d'Angleterre et duc de

religion réformée, il laissa tomber en ruine la chapelle et les bâtiments du prieuré pour anéantir en ce lieu la foi catholique. Mais en 1641 Robert du Hamel, ayant été nommé prieur, intenta au sieur de la Forest une action devant le parlement de Rouen pour qu'il se vît condamné à délaisser le domaine qu'il avait usurpé. Le parlement fit droit à sa demande et par arrêt du 9 juillet 1646 lui adjugea la possession de la chapelle Saint-Nicolas-sur-Orne, condamna de Vassy à la restitution des 29 années de fruits échus et à payer une somme de 300 livres pour aider à la réparation de la chapelle et des bâtiments du prieuré. Le même arrêt disposa aussi que la chapelle devrait être remise dans l'année en tel état qu'on pût y célébrer le service divin. Pour obéir à cette disposition de l'arrêt, Robert du Hamel fit venir des ouvriers pour travailler à la réparation de la chapelle. L'entreprise allait être conduite à fin quand huit hommes masqués apostés (dit le prieur dans sa requête) par le sieur de Vassy, se jetèrent sur ses ouvriers et en assassinèrent deux. La nuit suivante, le sieur de Vassy fit abattre les bâtiments presque achevés. Informé de cet événement, le parlement de Rouen ordonna qu'il serait fait des recherches pour vérifier l'exactitude des allégations du prieur. Il n'est pas dit dans le cartulaire si les recherches ordonnées ont eu lieu. Mais à la page 218 nous trouvons un contrat intervenu entre le sieur de Vassy et le prieur de Saint-Nicolas-sur-Orne. Ce contrat porte cession du domaine du prieuré au sieur de Vassy qui s'engage à donner en échange un objet de la valeur de 400 livres de revenu. Le 24 juin 1647, un acte fut passé devant le garde du scel des obligations de la vicomté de Caen aux termes duquel le prieur de Saint-Nicolas-sur-Orne obtint pour prix de la cession qu'il avait consentie la terre de Vau-Hulin, située en la paroisse de Saint-Aubert avec tous les droits de pacage et de pêche qui en dépendaient, et le 4 août 1647, Jacques Le Camus, évêque de Séez, ratifia l'échange et ordonna à Robert du Hamel de faire bâtir le plus tôt possible au Vau-Hulin une chapelle de même grandeur que celle de Saint-Nicolas pour être affectée aux mêmes usages (Cartul. p. 203-208).

« Normandie le boys de Livry, les maisons et mou-
« lins de Gesmarre, dans Caen, avec la confirmation
« de la baronnye de Tesnières, le six février, l'an pre-
« mier de son règne qui fut l'an 1199.

« Du don de Raoul Huguet et Robert Du Chesne,
« l'église parroissiale de Notre Dame du Mesnil, prez
« Briouze, avec les dixmes de ladite parroisse, et un fief
« noble, le tout confirmé par l'évesque et le chappitre
« de Sées, en l'an 1207.

« Du don de Raoul de Lonlay la moitié des dixmes
« de la parroisse de Lonlay.

« Du don de Vautier Daigneaux, le patronnage et
« toutes ses dixmes de l'église parroissialle de St-Con-
« test prez Caen avec un trait de dixme à Esperon ap-
« pelé la petite dixme de St-Contest, en l'an 1207.

« Du don de Geslan de la Pommeraye, l'église par-
« roissiale de Notre-Dame de Ségris-Fontaine au
« diocèse de Bayeux (Ségris-Fontaine, Orne) avec les
« dixmes, fiefs et autres revenus, en l'an 1219 (1)

(1) Ego Gealanus de Pomeriâ, miles..... concessi Deo et ecclesiæ B. Mariæ de Ardenâ..... ecclesiam B. Mariæ de Secreto fonte cum capella Manerii mei quod est in eâdem villâ cum omnibus pertinentiis earum et cum omnibus decimis ejusdem villæ. Pretereà dedi..... omne dominium meum quod inter Plesseium meum de Secreto fonte et feodum Lamberti..... et sex acras terræ in campis de cruce; et in planis campis in culturam sub le Hericy et totum pratum meum de Tosca et unam partem plessei mei de Secreto fonte..... et molendinum meum de Voilleio quod est in parrochia de Mesnillo Huberti cum omni moutâ ejusdem villæ ad illud molendinum pertinente cum omnibus ejusdem molendini pertinentiis..... Dedi etiam piscariam meam de Vado-Carneriæ super Drosiam cum omni emendatione quæ ibi poterit in omnibus fieri et cum omni consuetudine fulariæ totius terræ meæ si ibi molendinum fularium fieri contigerit..... et pasnagium suum in omnibus boschis meis... Dedi pretereà illis unum modium frumenti

« Du don de Henry filz Hérebert un trait de dixme à « Venoix, confirmé par Roger, abbé, et par le couvent « de St-Ouen, de Rouen en l'an 1220.

« Du don de Roger le Mazuier la chappelle de St-Vin- « cent de Lesbisey en la parroisse de Hérouville avec « les dixmes, terres et manoir dudit lieu, en l'an 1291 ; « lequel est inhumé dans le chapitre avec cette inscrip- « tion : *Cy gist Rogier le Mazuier qui trépassa de « ce siècle en l'an de grâce M. et CCC VIJ en jour « de vendredy devant la conversion de St-Paul apostre « dex ait l'âme de luy amen.*

« Du don de Bernard d'Oystreham et de Asnières, « doyen et chanoine de Lisyeux les dixmes d'Oystreham « de St-Aubin et de Notre Dame du port, es années « 1256 et 1259.

« Du don de Guillaume Bacon seigneur du Moley, « les églises parroissiales de Notre Dame du Breuil et « de St-Pierre de Bled au diocèse de Bayeux avec les « dixmes desdittes parroisses, en l'an 1200.

« Du don de Lieceline, Clémence et Jeanne, filles de « Geffroy de Venoix, treize acres de pray dans la pray- « rie de Caen, en l'an 1318.

« Du don de Jean XXII, pape, et du consentement « de Pierre, évêque de Bayeux, la tierce gerbe de la « dixme de St-Contest pour estre recueillie avec les « deux autres par les abbé et religieux d'Ardaine,

et alterum modium hordei et tres minas alborum pisorum in villâ Alemanniæ ad mensuram ejusdem villæ..... Pretereà dedi totum nemus meum de Chastelier..... Dedi etiam apud Plessei XX solidos turonenses in feodo quod Rad. Venustus et Adela sua tenent de me..... Et iterum dimidium modium avenæ apud Cauchoisseville (Cossesville, Calvados) in tenemento quod Guill. le Testu tenuit de me (1219).

« chargés de faire desservir à l'avenir ladite église « de St-Contest par l'un des chanoines de ladite abbaye, « en l'an 1320.

« Du don de Guy de Meulent la chappelle de St-Tho- « mas de Lyon sur la mer avec le revenu d'icelle, en « l'an 1328.

« Du don de Sylvestre, évêque de Sées, confirmé « par Jean de Tillye, seigneur de Cuy et de Fontaine « le Henry, en l'an 1330, l'église parroissialle des saints « Gervais et Prothais de Cuy avec les dixmes de la « parroisse (1).

« Du don de Roger de Coisnieres, le patronnage de « l'église de St-Contest d'Athis, diocèse de Bayeux (2).

« Du don de Guillaume et Raoul de Berjou, le patron- « nage de l'église de Notre Dame de Berjou, diocèse « de Bayeux (3).

« Du don de Thomas de Malfillastre, le patronnage « de l'église de St-Quentin d'Aille (St-Quentin d'Elle) « diocèse de Bayeux (4).

(1) Nos Silvester, Sagiensis episcopus... ss^orum Gervasii et Prothasii de Cueio Abbatiæ B. Mariæ de Ardenâ cum omnibus pertinentiis dedimus, et concessimus in proprios usus convertendam, quantum citiùs Vuillelmus de Cueio nunc temporis ipsius ecclesiæ dictus persona vel morte alio quocumque modo ecclesiam dimiserit... Cart. (p. 477).

(2) Ego Rogerus de Coisneriis..... Dedi abbati et canonicis B. Mariæ de Ardenâ ecclesiam sancti Contesti de Asteia cum omnibus pertinentiis suis..... (Athis-sur-Orne). *Cette charte, sans date, a été approuvée par l'évêque de Bayeux en* 1198.

(3) Ego Radulphus de Berjou... concessi... ecclesiæ sanctæ Mariæ de Ardenâ..... quod ego vel antecessores mei habebamus vel habere poteramus in jure patronatûs ecclesiæ sanctæ Mariæ de Berjou... p. 572.

(4) Ego Thomas Maufillastre..... dedi abbatiæ de Ardenâ..... quidquid et antecessores mei habuimus in ecclesiâ sancti Quentini desuper Alam cum omnibus pertinentiis suis..... p. 557.

« Du don du seigneur du Val Juas, le patronnage « de l'église de St-André du Val Juas au diocèse de « Coustances (1). »

Nous trouvons dans le cartulaire d'Ardenne un grand nombre de documents sur les propriétés de l'abbaye. Nous en ferons usage en parlant des communes dans lesquelles les propriétés étaient situées.

Nous aurions beaucoup d'autres renseignements curieux à extraire de ce recueil, si nous voulions faire l'histoire de l'abbaye, mais telle n'est pas notre pensée; nous devons rester fidèle au plan de notre ouvrage et nous attacher à la description des monuments qui subsistent bien plus qu'à l'histoire des lieux dans lesquels ils se trouvent ou des corporations auxquelles ils ont appartenu.

Je vais pourtant donner, d'après le Cartulaire, l'indication des abbés qui se sont succédé depuis l'origine de l'abbaye jusqu'en 1709.

(1) Le cartulaire d'Ardenne renferme le document suivant au sujet du *Val-Juas* (aujourd'hui Val-Joie).

Guillelmus..... episcopus Constantiensis..... noveritis quod nos anno Domini 1333..... ad presentationem religiosorum virorum abbatis et conventus de Ardenâ..... contulimus Joanni Durandi clerico parrochialem ecclesiam sancti Andree de Valle-Juas juxta Guavreum liberam ac vacantem per mortem Roberti Fouquout ultimi rectoris..... (Cart. p. 571).

NOMS DES ABBÉS.		DATES de leur installation et de leur mort.
GILBERT.	Vers l'année 1121, la chapelle N.-D. d'Ardenne fut confiée à Gilbert, religieux de Saint-Norbert. L'église fut consacrée en 1138 par Richard, évêque de Bayeux. Le 3 des ides de mai 1144, Gilbert obtint, pour son monastère, de l'évêque de Bayeux, Philippe et du souverain pontife qui avait maintenu l'excommunication prononcée par l'évêque contre Mathieu, recteur de l'église de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, la possession de tous les biens et de toutes les aumônes appartenant à cette église. — Après la mort de Gilbert, le monastère fut érigé en abbaye, sur les sollicitations d'un des fils du fondateur, Gauthier Aiulphe.	
GUARIN.	Guarin, fils du fondateur, fit de nouvelles donations à l'abbaye, il disputa à Robert Brucourt le patronage de l'église de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, et le fit adjuger à son abbaye.	Mort en 1180.
ROBERT.	L'an 1206, Robert fut élevé à la dignité de général de l'ordre des Prémontrés.	1180—1207.
NICOLAS.	. . . . .	1207—1234.
RADULPHE.	. . . . .	1234—1260.
GUILLAUME.	. . . . .	1260—1282.
THOMAS.	. . . . .	1282—1297.

NOMS DES ABBÉS.		DATES de leur installation et de leur mort.
Jean Leblond.	Il entreprit la restauration de l'église de l'abbaye.	1297—1324.
Nicolas Aubery.	Il fit faire un petit cartulaire de l'abbaye.	1324—1360.
Guillaume Graverent.	. . . . .	1360—1385.
Gervais.	. . . . .	1385—1395.
Mathieu Jourdain.	. . . . .	1395—1399.
Henri.	. . . . .	1399—1404.
Pierre.	. . . . .	1404 - 1427.
Robert Chartier.	Cet abbé fit construire le cloître et la maison attenants au dortoir, et rédigea un grand cartulaire. Ce fut de son temps que Charles VII, roi de France, avant d'aller mettre le siége devant la ville de Caen, logea à l'abbaye d'Ardenne. En partant, il laissa à l'abbé, en souvenir de l'hospitalité qu'il avait reçue, un lys écartelé pour servir d'armes à l'abbaye. Robert Chartier a été inhumé au pied du maître-autel.	1427—1463.
Jean Dupont.	. . . . .	1463—1478.
Richard de Laval.	Il fut aussi abbé de la Luzerne (1).	1478—1506.
Pierre de Laval.	Il était recteur de l'église paroissiale de La Rochelle, dans le diocèse d'Avranches. Ce fut le premier abbé commendataire d'Ardenne.	1506—1515.

(1) *Le Gallia Christiana* cite deux abbés dont il n'est pas fait mention dans le cartulaire : *Richard Le Belièvre*, élu en 1496 et mort en 1497, Richard II de Laval, neveu du précédent abbé. Depuis 1497 jusqu'en 1507 le Gallia ne place conséquemment qu'à cette dernière date l'avènement de Pierre de Laval.

NOMS DES ABBÉS.		DATES de leur installation, de leur mort ou de leur abdication.
Pierre Duvivier.	Abbé commendataire.	1515—1523.
Thomas Chauvry.	Après avoir gouverné l'abbaye 17 ans, la résignation de son titre lui fut arrachée à Bayeux dans un repas.	1523—1540.
Marguerin de La Bigne.	Abbé commendataire, official de Bayeux. Il n'était pas agréable aux chanoines d'Ardenne.	1540 - 1558.
Baptiste de Villemor.	Abbé commendataire pendant 39 ans. Il est connu pour avoir fait venir du monastère de Belle-Etoile le révérend père Jean de La Croix et lui avoir confié le soin de régénérer son abbaye.	1558—1599.
Pierre de Villemor.	Frère du précédent; conseiller à la Cour de Paris. Il contraria par de nombreuses chicanes la réception des novices et s'opposa au rétablissement des régles de la discipline dans l'abbaye d'Ardenne. Il dépouilla le père Jean de ses fonctions pour pouvoir en toute liberté tourner à son usage les revenus de la communauté.	1599—1614.
Guillaume Galodée.	Cet abbé était aussi cupide que le précédent. Pour éluder l'arrêt de la Cour de Rouen qui enjoignait aux chanoines d'Ardenne de livrer libre de toutes charges le tiers des revenus de l'abbaye pour la nourriture et l'entretien de la communauté, il prit l'habit religieux des mains de Pierre Gosset, général de l'ordre des Prémontrés.	1614—1637.
George Sallet.	Protonotaire d'Apulie, abbé commendataire, qui, pour le malheur de l'abbaye dont il était devenu à bon droit l'espoir, ne la gouverna que quatre ans.	1637—1641.

NOMS DES ABBÉS.		DATES de leur installation, de leur mort ou de leur abdication.
Antoine DE MORENVILLER.	Prêtre séculier et aumônier du seigneur Des Noyers, conseiller du roi. Durant son administration mourut en 1654 à 83 ans le frère Jean de La Croix, prieur claustral, qui avait introduit des réformes dans la discipline de plusieurs abbayes, augmenté les revenus consacrés à la nourriture et à l'entretien des religieux; enrichi la bibliothèque de 1000 volumes; fait construire à grands frais un nouveau dortoir joignant l'ancien; étendu les murs d'enceinte de l'abbaye; enfin décoré l'église d'autels, de peintures et d'ornements de toutes sortes.	1641—1661.
Henri LAISNÉ.	. . . . .	1661—1670.
Louis-Aubert DE VILSERIN.	Conseiller et aumônier du roi. Il abandonna l'abbaye l'année suivante pour un évêché.	1670—1671.
Louis DE FOURBIN DE LA MARTHE.	. . . . .	1671—1672.
Joachim FAUTRIER.	Aumônier du roi. Il ne put jamais obtenir des religieux, après de nombreuses tentatives, qu'il fût fait un nouveau partage de tous les biens. Un arrêt du grand conseil vint mettre fin au débat en confirmant l'ancien partage.	1672—1709.
	Le *Gallia Christiana* mentionne deux abbés de plus GASPARD DE FOGASSES DE LA BASTIE.	1709—1739.
	DE SAINT-VALLIER.	1739.

N. — Le catalogue des abbés transcrit dans le cartulaire s'arrête à l'an 1709.

Les restes de l'abbaye d'Ardenne sont encore imposants ; on entre dans la première cour par deux portes, l'une cintrée et assez large pour les charrettes, l'autre en ogive et beaucoup moins grande, pour les gens de pied. Cette entrée dont la corniche est garnie de dents de scie peut dater de la fin du XIIIe siècle ou du

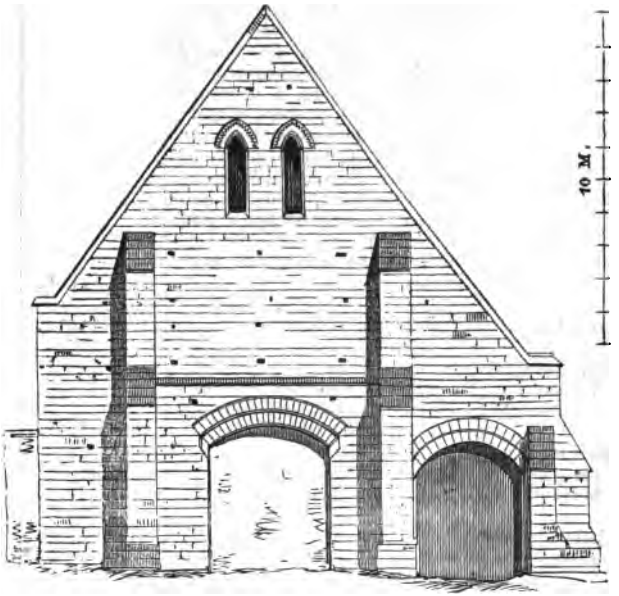

Façade de la grange d'Ardenne (XIIIe ou XIVe siècle).

XIVe. La cour est entourée de bâtiments divers d'une date peu certaine ; à l'extrémité, du côté gauche, on en voit un plus considérable, très simple extérieurement, ayant à l'intérieur des colonnes cylindriques comme une église, et servant aujourd'hui de grange. Les ouvriers de la ferme rapportent qu'on y a célébré

l'office pendant que l'église était en construction (1). Il est possible qu'il ait servi momentanément d'église,

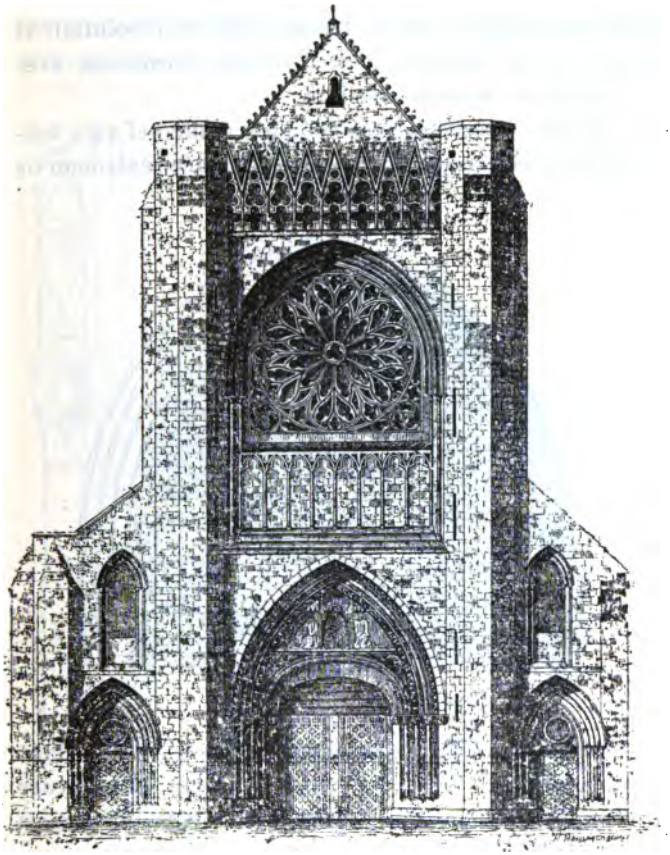

Façade de l'abbaye d'Ardenne.

mais il est probable aussi que cet édifice a été élevé pour l'usage auquel il est encore aujourd'hui destiné ;

(1) Ce qui semble confirmer cette tradition, c'est qu'il existe encore au-dessus du pignon un tourillon à jour pour suspendre une petite cloche.

les abbayes avaient souvent de grandes constructions pour loger le blé des dîmes.

Les bâtiments claustraux qui avaient été reconstruits en grande partie peu de temps avant la révolution et que j'ai vu détruire il y à 15 ans, formaient avec l'église une seconde enceinte.

L'église assez élevée se compose d'une nef avec bas-côtés, sans transept et sans tour, flanquée seulement de

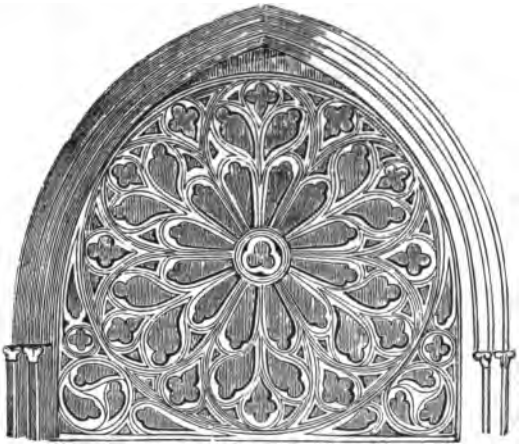

tourelles aux quatre angles. Ainsi que je l'ai dit dans mon histoire de l'architecture, on peut la regarder comme un échantillon des XIIIe ou XIVe siècles, mais diverses parties sont moins anciennes. Je trouve en effet dans le cartulaire, que la construction, commencée dans le XIIIe siècle, fut poursuivie avec ardeur par l'abbé Jean Le Blond, élu en 1297 et mort en 1324. Cet abbé ne termina pas complètement l'église : *templi restaurationem perficiendam suscepit, nec tamen per-*

fecit. Aussi ne faut-il pas lui attribuer certaines parties de l'édifice, évidemment plus modernes.

La façade est surtout remarquable ; je la crois en grande partie du XIVe, mais la grande rose est évidemment postérieure, elle appartient au style flamboyant

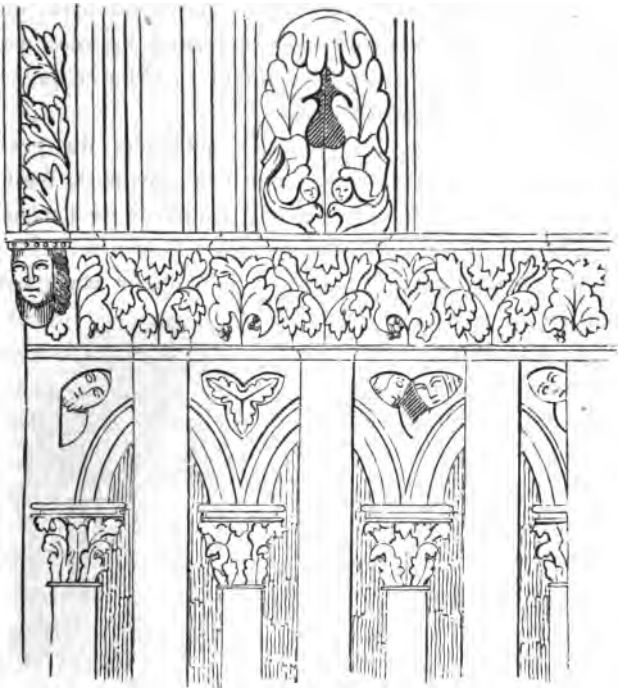

le mieux caractérisé et ne saurait guère être antérieure à la deuxième moitié du XVe.

Les trois portes sont probablement ce qu'il reste de plus ancien dans la façade ; elles pourraient dater de la fin du XIIIe, si elles ne sont pas du XIVe.

Celle qui correspond à la grande nef est, selon l'usage,

plus grande et plus riche que les autres ; les colonnes qui en garnissent les parois latérales sont disposées sur deux rangs ; les unes faisant saillie sur d'autres plus petites qui supportent des arcatures tapissant la muraille. Cette disposition se rencontre assez fréquemment dans le Calvados aux XIIIe et XIVe siècles.

Entre les ogives des arcatures du second plan, on voit des trèfles au milieu desquels sont figurées des têtes qui par leur attitude semblent regarder ce qui se passe sous le portail de l'église

Les chapiteaux des colonnes détachées du premier rang se marient avec une frise garnie de feuillages, sur laquelle reposent les moulures de l'archivolte.

Ce portail avait été peint ; la couleur verte est encore très visible. Le tympan a été maladroitement endommagé par suite de l'agrandissement de la porte.

Les deux petites entrées qui correspondent aux ailes sont plus simples, mais d'une forme très élégante. Trois colonnettes tapissent chaque paroi et supportent les tores des voussoirs ; le tympan est orné d'une rosace.

Voici l'esquisse des chapiteaux des colonnettes.

Les bases fort élégantes et dont nous avons quelques exemples dans le Calvados offrent un premier tore très épanoui sur lequel repose un second tore ou un listel, couvert de petites moulures.

Ce genre de base se rencontre quelquefois au commencement du XIVe siècle et dans la 2e moitié du XIIIe.

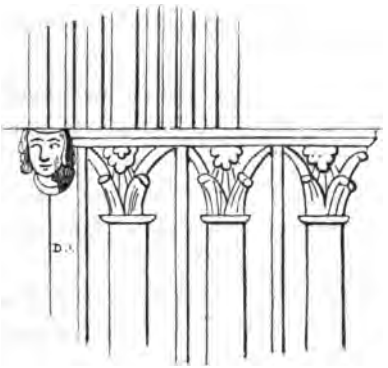

Chapiteaux des colonnettes.

La vue perspective de la façade en montre l'ordonnance générale (1). On y remarquera la rose dont j'ai déjà présenté l'esquisse plus détaillée, les arcatures placées en-dessous et formant, combinées au dessin de cette rose, une grande fenêtre ogivale ; enfin, à la base du gable, une galerie ou balustrade dont chaque entrecolonnement est couronné d'un fronton triangulaire fort aigu orné de trèfles et de quatre-feuilles. Cette partie supérieure de l'édifice semble du XIVe

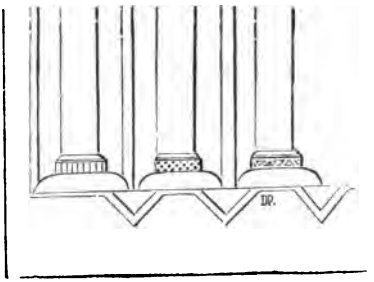

(1) Cette vue et les fragments que je donne de l'abbaye d'Ardenne, ont été dessinés, à ma demande, par M. Savary, architecte, élève de M. Guy et de l'école d'architecture de Paris.

siècle bien que la rosace inférieure soit dans le style du XVe, comme nous l'avons dit.

Les deux escaliers qui flanquent et encadrent du haut en bas la façade devaient être couronnés de clochetons qui auront été détruits.

Les murs latéraux de la grande nef montrent, au-dessus du toit des bas-côtés, des fenêtres assez simples, subdivisées en deux baies.

L'entablement est garni de dents de scie, ornement qui se rencontre très fréquemment dans le Calvados, au XIIIe siècle et dans le XIVe.

Le cloître moderne de l'abbaye, détruit de nos jours, était accolé à l'église du côté du sud; les moines pouvaient venir à l'office à couvert: on voit encore dans le bas-côté méridional la porte par laquelle ils entraient.

A l'intérieur, l'élévation de la grande nef est divisée en deux ordres, savoir: des arcades qui communiquent aux bas-côtés et des fenêtres ogivales, subdivisées en deux baies, placées au-dessus. Il n'y a pas de *triforium* entre ces deux ordres, mais seulement une galerie de quatre-feuilles. Les arcades ogivales, entre la grande nef et les bas-côtés, sont portées sur des colonnes cylindriques dont les bases reposent sur un socle ou piédestal. Quatre colonnettes cantonnées en croix s'appliquent sur ce fût principal, mais trois d'entre elles s'arrêtent au chapiteau de la colonne centrale: il n'y a que la colonnette de face (celle qui occupe le centre de la colonne du côté de la grande nef) qui s'élève jusqu'à l'épanouissement des arceaux de la voûte.

Des reprises diverses s'observent dans l'édifice, et l'on sait que l'abbaye a éprouvé des malheurs à plusieurs époques; on sait aussi qu'au XIIIe siècle (1), la

(1) Essais historiques sur la ville de Caen, par l'abbé De La Rue.

voûte du chœur s'écroula et écrasa l'abbé et 25 religieux pendant qu'ils célébraient l'office.

Dans le XIVe siècle les réparations de l'église avaient considérablement endetté l'abbaye (1).

Dans la seconde moitié du même siècle, les guerres des Navarrois la mirent dans l'état le plus déplorable : isolée dans la campagne, elle était continuellement exposée au pillage ; les moines prirent le parti de se réfugier à Caen.

Dans le XVIe siècle, les guerres de religion entraînèrent de nouveaux malheurs. L'église fut pillée, les meubles enlevés, les revenus confisqués.

Une partie de la voûte qui a été détruite, je ne saurais dire à quelle époque, est seulement réparée avec des planches assemblées comme les pièces d'un tonneau ; les culs-de-lampe ou pendentifs qu'on observe dans cette partie sont aussi en bois.

Avant la révolution, l'abbé De La Rue avait copié dans le chœur l'inscription tumulaire d'un Henry de Tilly, seigneur de Fontaine-Henry ; je n'ai pas retrouvé cette inscription, mais le blé et la paille dont une partie de l'église était encombrée toutes les fois que j'y suis allé l'a peut-être dérobée à mes regards. La voici telle que l'abbé De La Rue l'avait copiée :

CI GIST MONS. JEHAN DE TILLY QUI
TRÉPASSA L'AN DE GRACE MIL III CENS
XX LE MERCREDI EMPREZ LA TOUZ SAINS
DEX PAR SA GRACE METE L'AME DE
LUI EN PARADIS AMEN.

(1) Le mur latéral gauche entre la nef et le bas-côté nord près de la façade occidentale décrit une ligne diagonale et forme une espèce de rétrécissement dont je ne me suis pas bien rendu compte ; peut-être cette disposition a-t-elle été déterminée par quelque travail de consolidation.

On voit par les chartes d'Ardenne que la famille de Tilly avait fait différentes donations à l'abbaye ; plusieurs des ancêtres de Jean de Tilly, dont il est question dans l'inscription précédente, avaient eu pendant longtemps leur sépulture à Ardenne ; il en était de même de plusieurs autres familles anciennes du pays, telles que les d'Aignaux, seigneurs de Saint-Contest, les Meulent, seigneurs de Courseulles, les Coustellier, seigneurs de Petiville, etc.

Les bâtiments de l'abbaye d'Ardenne encore subsistants forment aujourd'hui deux corps de ferme dont l'un appartient aux héritiers de feu M. de Rheinhard, pair de France, membre de l'Institut.

CARPIQUET.

Carpiquet, *Carpikech*, *Karpikethum*.

L'église présente quelques parties remarquables. Dans la façade, on voit une porte centrale à plein cintre dont l'archivolte double portée sur des colonnes à bases attiques est ornée de zigzags, et de chaque côté une fenêtre bouchée dont l'archivolte est décorée de moulures en zigzags (1). La tour entre chœur et nef est massive et terminée en bâtière. On y remarque quelques fenêtres subdivisées par des meneaux bifurqués à leur partie supérieure. Elle doit dater du XVe siècle ou du XIVe. Le chœur pourrait dater du XVe ainsi que deux arcades ogivales de la nef qui le précèdent du côté droit.

(1) Les arcades qui séparent la nef des bas-côtés sont romanes comme la porte d'entrée ; les colonnes qui les supportent ont été grattées plusieurs fois, elles sont massives à chapiteaux peu soignés, je les crois du XIIe siècle.

L'église de Carpiquet sous l'invocation de Saint-Martin était sous le patronage de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen qui possédait dans la paroisse des dîmes considérables par donation de Guillaume-le-Conquérant, de Mathilde son épouse et de plusieurs autres seigneurs, depuis l'an 1066.

On voit au centre du village, sur le bord de la route départementale de Tilly, l'entrée de la ferme appartenant avant la révolution à l'abbaye de Sainte-Trinité. On y remarque deux portes en ogive de grandeur inégale qui paraissent du XIVe siècle.

Dans le XIe et le XIIe siècle la commune de Carpiquet était couverte de vignobles; l'abbesse de Caen en possédait une partie et avait la dîme du reste. Chacun de ses vassaux, lors de la vendange, lui devait, selon l'étendue de sa tenure, le service d'un, de deux, de trois et même de quatre bœufs pour charrier ses vins à son abbaye; ce service est appelé *vinagium* dans les actes de cette époque (V. Cartul. Sainte-Trinité à la Bibl. nation.).

Dans une cour, entre l'église et la grande route, j'ai trouvé une colonne cylindrique surmontée de son chapiteau qui sert aujourd'hui de support à un escalier extérieur; on m'a dit qu'elle provient d'une halle qui avait existé près de là très anciennement; le style du chapiteau annonce à peu près le XVIe siècle.

BRÉTTEVILLE-SUR-ODON.

Bretteville-sur-Odon, *Britivilla Sancti Michaelis; Britivilla super Uldunum.*

Ce village, à 3/4 de l. S. O. de Caen, sur la route de Bretagne, est souvent désigné sous le nom de Brette-

ville-la-Pavée, nom qui lui vient de la route qui le traverse. Son nom latin *Britivilla Sancti Michaelis* lui fut donné, parce que l'abbaye du Mont-Saint-Michel y possédait des terres qu'elle tenait de Gonnor, femme du duc Richard Ier.

Il y avait autrefois deux églises à Bretteville, celle de Notre-Dame et Saint-Pierre, sa succursale. Le patronage ainsi que les dîmes appartenaient à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Notre-Dame, qui sert aujourd'hui au culte, et qui est la plus voisine de la ville de Caen, est celle qui offre le moins d'intérêt. Le chœur a été reconstruit en partie ou repris en sous-œuvre; l'arcade ogivale qui le sépare de la nef a été conservée: c'est la partie la plus remarquable de l'édifice. Les petites têtes de clous qui garnissent l'archivolte et les chapiteaux des colonnes qui la supportent ont le caractère du XIIIe siècle. Il n'est pas facile d'indiquer d'une manière précise l'âge de la nef, les fenêtres qui offrent quelque caractère sont du XVe siècle; mais elles pourraient avoir été substituées à d'autres: on y a percé des fenêtres modernes. La tour placée à l'extrémité occidendale et terminée par un toit à double égout, paraît du XVe siècle. Les caractères en sont peu prononcés *(a)*.

(*a*) Cette église a été démolie, il a y peu d'années. On n'a conservé que la tour dont le bas sert aujourd'hui de petite chapelle,

La nouvelle église, située dans une belle position et orientée à l'ouest, a été achevée en 1889. Sa construction appartient au style ogival secondaire. L'édifice se compose d'une nef ornée de bas-côtés, d'un chœur et d'un sanctuaire éclairé au fond par une croisée unique très élevée. Les bas-côtés se prolongent jusqu'au haut du chœur. La nef comprend quatre tra-

Saint-Pierre qui était avant la révolution une suc-

Église Saint-Pierre à Bretteville-sur-Odon.

cursale de Notre-Dame, servait de chapelle aux moines

vées et le chœur, deux ; elles sont surmontées d'un triforium et d'un clérestory très peu élevé, éclairé par de petites ouvertures en forme de quatre-feuilles. En avant du chœur, de chaque côté, une travée dont l'ogive est élevée à la hauteur du clérestory forme transept à l'extérieur. La façade, très simple de chaque côté, est flanquée, au milieu, d'une gracieuse tour dont le pied sert d'entrée à l'église. Au haut du corps de la tour, huit clochetons de l'enceinte desquels émerge une pyramide en pierre, très élégante. Les croisées sont ornées de vitraux; le pavage est en mosaïques.

Cette église est sous le vocable de N.-D. de l'Assomption.

du Mont-Saint-Michel, qui habitaient tout près de là les maisons de la baronnie.

Cette église est en ruine. La nef a perdu sa toiture ; il n'en reste plus que les murs latéraux qui offrent une corniche portée sur des modillons et une porte latérale au nord ornée de zigzags ; je crois que cette partie ne remonte pas au-delà de la première moitié du XIIe siècle. Plusieurs modillons offrent des obscénités : je les ai dessinés pour la collection que je publierai dans un chapitre de la Statistique monumentale du Calvados.

Le chœur est presque intact ; il était voûté en pierre comme on peut le voir par le dessin précédent, et l'arcade à plein cintre, par laquelle il communique avec la nef, est ornée de losanges.

Deux petits autels avaient été au commencement du siècle dernier malencontreusement placés de chaque côté de cette arcade dans un espace trop étroit pour les contenir ; ils masquent désagréablement les colonnes portant l'archivolte. Les fenêtres percées dans les murs latéraux sont cintrées sans colonnes, mais garnies d'un tore qui les encadre du haut en bas. La corniche qui surmonte les chapiteaux est ornée d'entrelacs perlés fort élégants : détails qui annoncent plutôt le XIIe siècle que le XIe. Dans le mur latéral du sud est une porte bouchée dont l'archivolte est garnie de frètes crénelées ; le tympan sculpté en damier est encadré dans un cercle de pierre orné d'un double rang d'étoiles (*a*).

Une sacristie rectangulaire peu ancienne est appli-

(*a*) Plusieurs parties de ce vieil édifice, dont quelques-unes figurées dans le dessin ci-contre, sont aujourd'hui tombées en ruines. La tour existe encore, ainsi que la partie en avant du dessin, moins le pignon triangulaire.

quée sur le chevet; j'ai lieu de croire qu'elle a été substituée à une abside romane; une base de colonne restée en place en dehors de cette construction et quelques vestiges, à fleur de terre, semblent le prouver.

La tour quadrangulaire appliquée après coup contre l'extrémité occidentale de la nef, et terminée par un toit d'ardoise, est de l'an 1680, comme l'indique une inscription inerustée au-dessus de la porte. Cette inscription a été rognée et a perdu quelques mots du commencement; voici ce qu'on y lit encore:

. . . . . PAR LES
SOINS DE MAISTRE LE BIDOIS
PRESTRE, DOCTEUR EN MÉDECINE A CAEN
ET CURÉ DE CETTE PAROISSE; PENDANT
LA GESTION DE MAISTRE JAQUES DE LA FOSSE
APOTICAIRE ET DE MAISTRE GUILLAUME
LE CHANDELLIER, SIEUR DE LA HAYE, TRÉSORIERS
DE CETTE PAROISSE ET BOURGEOIS DE CAEN
1680

La porte du cimetière est de 1642. Son architecture répond à cette date.

Près de l'église Saint-Pierre, on trouve les maisons des moines. La plus grande partie de ces constructions paraît appartenir au XVe siècle; elles sont garnies de contreforts comme la plupart des maisons religieuses; une porte élégamment couronnée de bouquets de feuillages frisés m'a paru de la fin du XVe siècle; les fenêtres modernes, établies pour donner plus de jour aux appartements, ont fait disparaître les anciennes ouvertures et les moulures qui en ornaient quelques-unes.

La grange, placée du côté droit de la cour, mérite d'être vue, elle doit aussi dater du XVe siècle: elle est divisée dans sa longueur par deux rangs d'arcades ogivales simulant ainsi une nef avec ses bas-côtés; deux portes, chacune précédée d'un porche, s'ouvrent près des extrémités. Dans presque toutes les granges de prieurés, j'ai remarqué des porches semblables.

L'entrée principale donnant sur le chemin, pourrait être du XIVe siècle. Elle se compose de deux portes cintrées de grandeur inégale et voûtées en pierre.

L'abbaye du Mont-Saint-Michel était, comme je l'ai dit, patronne des deux églises et percevait les dîmes par donation de Gonnor, épouse du duc Richard Ier. M. d'Anisy a fait des recherches fort intéressantes sur cette commune. Son mémoire renferme des extraits assez longs d'un manuscrit découvert par lui à Avranches et qui avait été rédigé en 1247 par Richard III, abbé du Mont-Saint-Michel. Le manuscrit renferme l'énumération des rentes et redevances de tout genre dues au monastère du Mont-Saint-Michel par les habitants de Bretteville et de Verson.

M. d'Anisy a transcrit dans le mémoire dont je parle et qui sera publié par la Société des Antiquaires (1), les chartes par lesquelles Richard Ier et la duchesse Gonnor, sa femme, donnent Bretteville à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et les chartes confirmatives de Richard II et de Robert.

On trouve des jugements du grand bailli de Caen rendus à Bretteville, dans le XIVe siècle. Ce magistrat y transférait son siège à cette époque, quand des épi-

(1) Depuis que j'écrivais ceci, le mémoire lu depuis longtemps à la compagnie, a paru dans le XIIe volume de ses mémoires.

démies ou quelque autre cause l'empêchaient de juger dans la ville de Caen.

VENOIX.

Venoix, *Venuntium*. Au commencement de ce siècle, cette paroisse fut réunie pour le culte, en partie à Bretteville et en partie à Saint-Ouen, faubourg de Caen. L'église qui se trouvait près de l'Odon, fut complétement détruite en 1809. Elle était sous l'invocation de saint Gerbold. L'Hôtel-Dieu de Caen en avait le patronage. Le prieur curé percevait les dîmes, à l'exception de deux traits qui appartenaient l'un à l'abbaye d'Ardenne, l'autre à l'abbaye de Saint-Étienne. Le poète Brebeuf et son frère, qui a été curé de cette paroisse, reposaient dans l'église de Venoix.

Dès le XIe siècle, la paroisse de Venoix était divisée en plusieurs fiefs sur lesquels M. l'abbé De La Rue a fait des recherches historiques (Hist. de Caen, t. 1, p. 72.) (*a*).

(*a*) Dès le milieu de ce siècle, les habitants de Venoix désiraient ardemment former à nouveau une paroisse. Des centimes additionnels, des dons généreux et des sacrifices que s'était imposés la commune, permirent en 1869 de construire une nouvelle église. L'architecte choisi fut M. Leterrier, jeune homme de talent. Dans les limites d'un devis très restreint, il sut construire un édifice solide, remarquable par la pureté de son style ogival et par l'élégance de ses proportions. Une mort prématurée l'ayant enlevé, ce fut M. Lamotte, architecte à Caen, qui fut chargé de continuer les travaux. C'est à lui que l'on doit le clocher, petit chef-d'œuvre d'élégance et de solidité et qui, par la position de l'église sur une éminence, produit un effet de perspective bien supérieur à la réalité de ses dimensions. Dans le transept gauche, s'élève contre le mur,

Nouvelle église de Venoix.

LOUVIGNY.

Louvigny, *Luvineium*, *Lovenium*, *Lovigneium*.

L'église de Louvigny se compose d'une nef, d'un chœur et d'une tour accolée à l'extrémité occidentale. Cette tour carrée, terminée par un toit en bâtière à pentes très rapides, appartient au style ogival de la dernière époque. La nef est peu caractérisée, les ouvertures qu'on y voit sont les unes modernes, les autres du XVe. La corniche ornée de moulures en damier, montre qu'il a existé auparavant une nef romane dont une partie des murs subsiste peut-être encore.

Le chœur, avec sa corniche en dents de scie et ses petites fenêtres sans colonnes, me paraît du XIIIe ; il faut excepter les fenêtres refaites au XVe dans le mur méridional.

L'intérieur n'offre rien d'intéressant ; dans le mur du chœur du côté de l'épître, on lit sur une table de marbre, une inscription attestant que dans le sanctuaire, au pied de l'autel, est *déposé le cœur de révérendissime mère Jourdaine de Bernière de Louvigny, fondatrice, religieuse et supérieure du couvent des Ursulines de Caen, morte en 1670*. Son corps trouvé entier en 1807, dans l'église des Ursulines de Caen, fut transféré dans celle de la paroisse Saint-Jean de la même ville, et son cœur fut inhumé à Louvigny, dont ses ancêtres avaient possédé la seigneurie (1).

une grande plaque de marbre blanc, sur laquelle on a gravé un éloge des Brebeuf, en vers latins, par Jean Cavelier, imprimeur à Caen, antiquaire et latiniste très distingué.

(1) Cette inscription a été placée par les soins de Suzanne-Bernardine d'Hautefeuille, née de Cauvigny, à la mémoire de sa parente.

Le patronage de cette église qui était dédiée à saint Vigor appartenait à l'abbaye de Saint-Évroult (1). Cette abbaye percevait les 2/3 de la dîme et le curé 1/3.

Le prieuré d'Athis, appartenant à l'abbaye d'Ardenne, était situé sur le territoire actuel de Louvigny, près la rivière d'Orne. On en a détruit tout récemment les derniers vestiges. Le prieur curé percevait la dîme. L'église était sous l'invocation de saint Contest.

La grande prairie située entre Louvigny et la ville de Caen servit en 1417 à développer une partie de l'armée du roi d'Angleterre lorsqu'il fit le siège de Caen. Après avoir passé l'Orne à Fontenay et être venu coucher à Éterville, le prince fit, le mercredi 18 août 1417, disposer ses tentes dans la grande prairie où on voit encore plusieurs fossés qui font partie des retranchements formés en cette occasion (2). A la droite du roi, du côté de Vaucelles, commandaient, sous le duc de Glocester, frère du roi, le comte de Pembrok, maréchal d'Angleterre, les sires d'Umfreville, de Neville, de Mautravers et de Willonghby, et à sa gauche, du côté de Saint-Nicolas et de l'Abbaye-aux-Hommes, sous le duc de Clarence, les comtes de Warwick, de Huntingdon et de Salisbury (3).

Louvigny fut érigée en baronnie en faveur de Roland de Bernières par lettres du mois de février 1680 (Collec. de Dom Lenoir, t. 66, p. 365).

(1) Le patronage de Louvigny fut donné à Saint-Évroult par les Grandmesnil, fondateurs de l'abbaye, vers l'an 1050 : une famille Dumarais le contesta plusieurs fois et fut évincée au bailliage de Caen et à l'Échiquier, dans le XIII siècle. *Note manuscrite de l'abbé De La Rue, tirée de la collection de Dom Le Noir.*

(2) M. de Bras, Hist. de Caen.

(3) Ypodigma Neustriæ, p. 588. — Th. Walsingham. Hist. Angl., p. 307.

CANTON D'ÉVRECY.

Le canton d'Évrecy, qui se développe au S.-O. de la ville de Caen, offre dans sa circonscription des terrains géologiquement très différents les uns des autres : le calcaire oolithique forme une grande partie des plateaux dans toute la partie qui se rapproche des cantons de Caen, précédemment décrits, et les roches de transition n'occupent que les vallées ; mais dans la partie du canton la plus éloignée du chef-lieu, les roches intermédiaires (schistes, grès, grauwackes) dominent. Cette distribution des roches que je ne fais qu'indiquer, parce qu'elle est exactement exprimée sur ma Carte géologique du Calvados, n'a pas été sans influence sur l'état de l'architecture et la distribution géographique des monuments dans les contrées que nous allons parcourir : ceux qui se trouvent dans la première partie du canton, à proximité de la pierre calcaire et à une petite distance des belles carrières de la plaine de Caen, sont plus importants que ceux de la partie du canton la plus éloignée, et l'on conçoit que pour construire des églises rurales le choix des matériaux a décidé de leur ornementation et de leur importance architectonique.

Ceci posé, je vais passer en revue les diverses paroisses du canton qui sont au nombre de 28, savoir, en suivant l'ordre alphabétique :

Amayé-sur-Orne.	Hamars.
Avenay.	Sainte-Honorine-du-Fay.
Baron.	Maizet.
Bougy.	Maltot.
Bully.	Saint-Martin-de-Sallen.
La Caisne.	Montigny.
Curcy.	Neuilly-le-Malherbe.
Notre-Dame d'Esquay.	Ouffières.
Éterville.	Préaux.
Évrecy (chef-lieu).	Tourville.
Feuguerolles-sur-Orne.	Troismonts.
Fontaine-Étoupefour.	Vacognes.
Gavrus.	Verson.
Goupillières.	Vieux.

L'ordre alphabétique, très bon pour un catalogue, n'est point un ordre naturel ; il ne convient nullement pour une description monumentale, puisqu'il forcerait à promener perpétuellement le lecteur d'un bout à l'autre du canton. Il n'y a pas d'ordre meilleur que l'ordre géographique qui permet de décrire successivement les monuments de chaque commune en commençant par une extrémité du canton et finissant par l'extrémité opposée. Je suivrai donc ici comme toujours dans ma description des monuments l'ordre indiqué par leur distribution géographique et leur proximité les uns des autres (1).

MALTOT.

Maltot, *Mala Tosta*, *Maletotum*.

L'église de Maltot présente un chœur du XIIe siècle,

(1) Les figures annexées à ma description monumentale du canton d'Évrecy ont été dessinées d'après nature, par M. Boué, peintre à Caen ; elles ont été gravées par MM. Brevière, Rouget, Dupuis, Boscain et Massinger.

assez intéressant, dont les murs sont extérieurement décorés de colonnes et d'arcatures. Les chapiteaux de ces colonnes annoncent plutôt la fin du XIIe siècle qu'une époque plus reculée. Les bases attiques s'accordent avec ces chapiteaux. Dans le mur méridional existait une porte à plein cintre dont l'archivolte portait des losanges et qui a été en partie détruite par l'ouverture d'une fenêtre moderne. L'établissement d'une

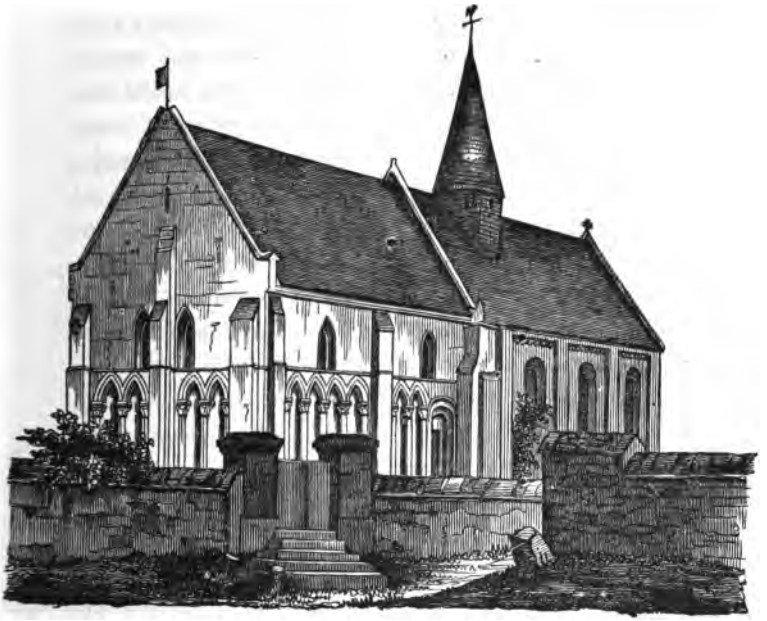

Église de Maltot.

autre fenêtre a également endommagé la galerie appliquée dont je parlais et qui garnit tout le pourtour du chœur. La corniche présente de petits cintres reposant de deux en deux sur des modillons, genre d'entablement très ordinaire au XIIe siècle.

A l'intérieur de ce chœur on voit des colonnes accouplées dont la principale faisant l'office de porteuse est d'un diamètre plus considérable que les autres et reçoit le principal arceau de la voûte. Les chapiteaux de ces colonnes annoncent, comme celles de l'extérieur, l'époque que j'ai indiquée, car elles offrent des feuilles galbées qui sont assez caractéristiques de la fin du XIIe siècle.

Vers le XVIIe siècle (au moins je le suppose) on a, pour procurer une sacristie à l'église, remplacé l'autel qui existait et se trouvait vraisemblablement vers le fond du chœur, par un autel en pierre détaché du mur oriental et laissant derrière lui un espace assez considérable pour y établir des armoires et autres meubles destinés à resserrer les ornements et les vases sacrés; les murs établis des deux côtés de l'autel pour compléter la séparation de cette sacristie et du chœur ont été percés de portes surmontées de frontons.

Le même arrangement a eu lieu, à la même époque, dans un grand nombre d'églises, et il est à remarquer que presque jamais il n'y a eu de sacristies annexées à nos églises de campagne avant le XVIIe siècle. Sans doute les officiants se revêtaient des habits sacerdotaux dans le chœur même, avant de commencer l'office.

L'autel qui fut détruit à l'époque où on raccourcit ainsi le chœur était décoré d'un charmant tabernacle qui existe encore et qui, après avoir été momentanément mis hors de l'église, vient d'y être replacé, au haut du contre-rétable de l'autel en pierre, par les soins de M. le curé. Ce tabernacle offre l'image d'une tour pentagone terminée par une gracieuse pyramide garnie de crochets. Deux étages superposés dans la hauteur de ce joli tourillon sont percés sur chaque face

de fenêtres d'une délicatesse extrême dans le genre flamboyant. Ces étages sont séparés l'un de l'autre par une rampe simulée dans le même style que les fenêtres. Ce morceau de sculpture est un des plus légèrement fouillés que l'on puisse trouver dans nos contrées et tout porte à croire qu'il est à peu près du temps de Louis XII. L'étage inférieur était destiné à contenir les hosties et l'étage supérieur pouvait servir d'exposition.

On doit des remercîments à M. le curé de Maltot pour avoir fait placer dans l'église ce charmant morceau de sculpture, mais nous devons regretter aussi qu'il ait permis de peindre à l'huile l'intérieur du chœur. On a choisi pour les colonnes la teinte propre au marbre rougeâtre de Belgique et les murs ont été badigeonnés en marbre jaunâtre.

La nef est, je crois, plus ancienne que le chœur, mais elle offre moins d'intérêt. La corniche en est supportée par des modillons à figures grimaçantes assez variés. Des pierres disposées en arêtes de poisson se remarquent dans quelques parties des murs. On a percé au midi plusieurs fenêtres arrondies (XVIIe ou XVIIIe siècle). En avant de la façade est un porche sans intérêt que je crois du XVIe siècle. Une petite tour en bois arrondie s'élève au-dessus du toit entre le chœur et la nef.

L'église est sous l'invocation de Saint Pierre; le patronage était laïque (1); les dîmes appartenaient à l'abbaye de Belle-Etoile pour les deux tiers et le curé en percevait un tiers. On montre encore au sud de l'église l'emplacement qu'occupaient les bâtiments appartenant à l'abbaye de Belle-Etoile.

(1) Lors de la rédaction du livre Pelut, le patron était un Tesson: *Dominus Johannes Tesson Miles.*

L'abbaye de Fontenay possédait aussi à Maltot une rente annuelle de 320 boisseaux d'orge, ainsi que le prouve le cartulaire de l'abbaye.

M. Hermant, historien du diocèse de Bayeux, était curé de cette paroisse: son corps est enterré dans le sanctuaire, du côté de l'Évangile. Voici l'inscription qu'on lisait sur sa tombe, mais que je n'ai pu retrouver quand j'ai visité l'église.

Hic jacet Johannes Hermant, sacerdos et hujus ecclesiæ parochus, resurrectionem exspectans et immortalitatem: vir pietatis non fictæ, non vulgaris doctrinæ pastor: multa in lucem edidit; plura scripsit; plurima collegit. Multa pie, plura erudite, curiose plurima. Annis, labore, morbo confectus, corpus humi, animam Deo sciens ac lubens resignavit idibus novembris, anno à Christo nato MDCCXXVI, ætatis suæ LXXVI, curæ pastoralis XXXVI. Requiescat in pace. Hora venit.

Maltot était avant la Révolution le chef-lieu d'un doyenné duquel dépendaient plus de 40 paroisses.

Château. Le château actuel de Maltot date du XVIIIe siècle; les bois qui en dépendent s'étendent sur les bords de la rivière d'Orne et renferment beaucoup de gibier. Cette habitation, une des plus agréables des environs de Caen, appartient à Mme la comtesse de Montpinçon.

FEUGUEROLLES-SUR-ORNE.

Feuguerolles-sur-Orne (*Filcherolæ, Filgerolæ, Felgerolæ, Felgeroliæ, Filkerolæ*).

L'église de Feuguerolles est une des moins intéressantes, une de celles qui présentent le moins de carac-

tère. On remarque seulement sous la corniche de la nef une garniture de dents de scie, et dans le mur méridional une porte cintrée sans ornements, qui pourrait dater de la fin du XIIe siècle; mais les murs d'un grès schisteux paraissent avoir été, en grande partie, reconstruits postérieurement. Le mur méridional a été percé de grandes fenêtres carrées; de petites ouvertures en lancette qui subsistent encore dans le mur septentrional indiquent la forme primitive des fenêtres.

Les pilastres qui supportent l'arcade qui met le chœur en communication avec la nef offrent des chapiteaux romans; l'arcade est moins ancienne et en ogive. Ce caractère rapproché de la corniche de la nef et de la porte cintrée dont j'ai parlé me porte à croire que l'église remonte à la fin du XIIe siècle, abstraction faite des nombreuses retouches et réparations qui ont eu lieu.

Les fonts baptismaux placés à gauche de la porte occidentale portent la date de 1685; sans être curieux, ils peuvent être remarqués, surtout si on les compare à ceux qu'on a placés dans presque toutes les églises et qui sont si peu élégants et si mesquins.

On trouve dans le chœur plusieurs pierres tombales: sur l'une, on voit gravée au trait la représentation d'un prieur-curé; une inscription déjà assez fruste est gravée autour de la pierre; elle pourrait être déchiffrée si elle était lavée et ainsi dégagée de la croûte terreuse qui la cache. Deux autres pierres tombales très récentes portent des inscriptions gravées sur de petites planches de cuivre. Sur l'une on lit: *Ici repose le corps de Jean-Pierre Bougon, prieur de cette église.* La date du décès de ce prieur se trouve cachée par une boiserie. Une autre pierre tombale, pareille à la pré-

cédente, est encore plus récente puisqu'elle est de 1814 : elle porte que le curé mort à cette époque, à l'âge de 79 ans, fut vivement regretté de ses paroissiens. Le nom du défunt est caché par le pied d'un banc ; on m'a dit qu'il s'appelait *Le Berrier*.

L'église de Feuguerolles était sous l'invocation de N.-D. ; l'abbaye du Plessis-Grimoult nommait à la cure et percevait la dîme, à la charge de faire au prieur-curé 90 boisseaux de blé, 80 boisseaux d'orge, 300 gerbes de pois, 500 bottes de paille et 150 livres d'argent pour les novales; celui-ci avait encore les verdages.

ÉTERVILLE.

Eterville *(Hestervilla, Estarvilla, Starvilla)*.

Le chœur et la nef de cette église ont été réparés à l'intérieur et à l'extérieur et percés de fenêtres arrondies, de sorte qu'au premier abord l'église a l'air toute moderne; mais, quand on l'examine de plus près, on voit qu'une grande partie de l'appareil doit être ancien, et les bases des colonnettes qui existent encore entre le chœur et la nef, et dont les chapiteaux ont été singulièrement travestis au XVIIIe siècle, annoncent, je crois, le XIIIe. Il y avait aussi au chevet trois ouvertures en lancette qui ont été bouchées et qui paraissent confirmer la date que j'assigne aux colonnes.

La porte occidentale de la nef qui a été refaite se trouvait primitivement au milieu d'une ligne de caractères placés horizontalement, qui ont été en partie détruits quand on a reconstruit cette porte. On lit encore en majuscules de grande dimension : *O vos omnes*

qui transitis per viam attendite et..... Au-dessus de la porte on a conservé une fenêtre ogivale à baies surmontées d'une petite rose et qui peut être attribuée à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe.

La tour latérale au nord, entre chœur et nef, est terminée en bâtière ; elle peut dater du XVIe ou même du XVIIe siècle.

L'intérieur de l'église d'Eterville a été décoré, vers le temps de Louis XV, d'une guirlande de feuillages du goût le plus pitoyable, et que par malheur on a fait récemment barbouiller en vert et en rouge.

L'église était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Deux seigneurs laïques nommaient alternativement à la cure : le curé percevait la dîme (1).

Le château d'Eterville assez considérable et moderne appartient à M. Paul d'Aigneaux, membre de la Société française pour la conservation des monuments (*a*).

VERSON.

Verson, *Versun.*

Anciennement l'église de Verson n'était pas où nous la voyons aujourd'hui. On trouve en se dirigeant du bourg actuel vers Carpiquet, une pièce de terre appelée la *pièce Saint-Martin*, où de nombreux cercueils en pierre ont été déterrés, et la tradition veut que là fussent placés, dans l'origine, l'église et le centre de la

(1) Lors de la rédaction du livre Pelut le patron était un Roger d'Eterville : Rogerius de Estarvilla.

(*a*) Eterville, petite station préhistorique des *Fonds-Denis :* percuteurs, grattoirs, haches polies.

paroisse; tout paraît fondé dans cette tradition, non seulement les cercueils en pierre viennent lui donner un grand poids, mais des fondations de maisons reconnues dans le voisinage prouvent qu'il y avait là un centre d'habitation. Cette première église était dédiée à Saint Martin, nom que porte le champ dans lequel elle était située. On rapporte encore que la translation de l'église sur le bord de l'Odon a été faite parce qu'on manquait d'eau dans la plaine où se trouvait primitivement la paroisse. Or, il est bon de noter que la même tradition existe dans plusieurs autres localités que nous citerons dans la suite et dont les centres d'habitation ont été déplacés.

L'église actuelle de Verson est considérable et de plusieurs époques. Sa forme était celle d'une croix. Des additions postérieures ont altéré cette forme primitive, mais elles sont faciles à reconnaître.

Le chevet est droit et orné de deux fenêtres arrondies, séparées par un contrefort et surmontées d'un gable ou fronton triangulaire; sous ces fenêtres se développent des arcatures trilobées fort élégantes reposant sur une base continue à plusieurs retraits. Cette partie de l'église, les murs latéraux du chœur et peut-être les transepts me paraissent la partie la plus ancienne de l'édifice et remontent peut-être à la première moitié du XIIIe siècle.

La nef avec ses colonnes cylindriques portant les arcs par lesquels on communique aux ailes, paraît postérieure et peut dater du XIVe siècle ou de la fin du XIIIe.

Il n'y a jamais eu de porte à l'extrémité occidentale de la grande nef; on y voit deux fenêtres en lancette surmontées d'une rose.

La porte principale se trouve dans le mur latéral de la nef, du côté du nord; elle était précédée d'un porche en pierre, à parois garnies d'arcatures ogivales portées sur des colonnettes. La façade de ce porche, qui devait être assez élégante, a été refaite sans goût en 1752 (1).

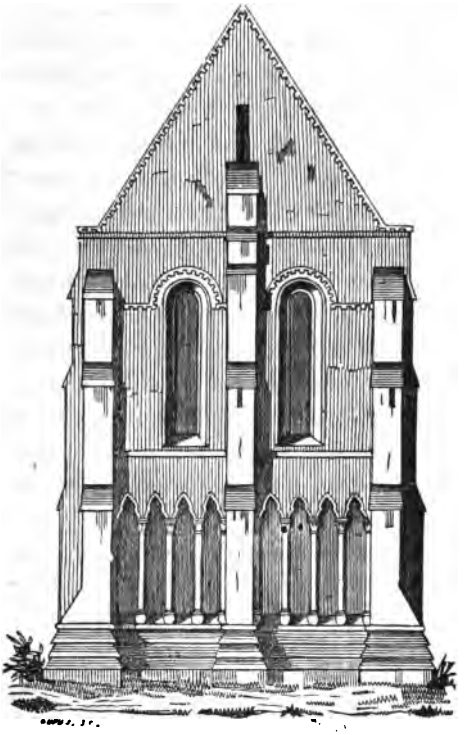

Des absides semi-circulaires, couvertes de toits coniques en pierre, s'ouvraient dans le mur oriental des transepts; l'abside du transept sud existait encore il y

(1) Sur le fronton arrondi de ce placage disgracieux on lit l'inscription suivante : *Si quis templum Dei violaverit, disperdet illum Deus.* 1 Cor. 3. verset 17.

a peu d'années, et a été remplacée par la sacristie; la destruction de l'autre abside remonte au XVe siècle, lorsqu'on accola au chœur la chapelle que l'on voit aujourd'hui. Cette déplorable addition a entraîné d'autres changements encore: des arcades ont été percées dans le mur latéral du chœur pour communiquer avec cette chapelle; des colonnes existantes ont été retouchées, leurs chapiteaux à feuilles frisées et leurs bases différentes des autres en font foi (1).

La tour un peu massive et terminée par un toit en pierre à double égout, qui s'élève au centre du transept me paraît du XVe siècle; comme beaucoup d'autres tours de même forme, elle est demeurée ouverte à l'intérieur de l'église jusqu'au dernier étage dans lequel se trouvent les cloches, et reçoit le jour des fenêtres percées dans l'étage moyen, disposition d'un très bon effet que nous offrent quelques églises du Calvados.

Plusieurs parties des murs de la nef et des bas-côtés ont été reprises en sous-œuvre; les corniches ont été retouchées, mais ces détails ne sauraient être bien compris que sur place (*a*).

Avant l'établissement de la route royale actuelle, la route de Caen à Villers passait tout près de l'église de Verson, et c'était vraisemblablement pour que la principale entrée de l'édifice fît face à la route qu'on l'avait placée dans le mur latéral de la nef, côté nord, comme nous l'avons dit. Les terres se sont considérablement exhaussées de ce côté et il y aurait des tra-

(1) Il y avait aux voûtes de cette chapelle des armoiries sculptées qui ont été effacées et qui devaient être celles du fondateur.

(*a*) L'église de Verson a été très sérieusement restaurée en 1857 par M. Marcotte, architecte départemental, pendant que M. l'abbé Lépée en était curé.

vaux à exécuter pour dégager l'édifice. M. l'abbé Lépée, curé de Verson, a fait pratiquer le long des murs des bas-côtés une tranchée qui a commencé l'assainissement de l'église, mais il y aurait des travaux plus considérables à entreprendre, et il serait bon de transférer le cimetière sur un autre point de la commune pour éviter l'exhaussement du sol.

Verson dépendait du diocèse de Lisieux. La cure se divisait en deux parties: les deux curés étaient à la nomination de deux chanoines de Lisieux qui percevaient les dîmes et dont les prébendes s'appelaient 1re et 2e prébendes de Verson. Le patron actuel est saint Germain. Richard Ier, duc de Normandie, mort en 996, possédait à Verson des domaines qu'il concéda au Mont-Saint-Michel: la charte de donation se trouve dans le cartulaire de cette abbaye (1); ces donations furent confirmées par ses successeurs.

J'ignore à quelle époque et à quelle occasion le patronage de Verson fut attribué à l'évêché de Lisieux. M. Le Prévost annonce que, dès le XIIe siècle, on trouve des preuves de cette attribution.

Durant l'occupation des environs de Caen par les Anglais et les Navarrois, Verson et plusieurs paroisses voisines furent abandonnées de leurs habitants, exposées qu'elles étaient au pillage. Depuis 1356 jusqu'en 1366 les terres restèrent incultes, et en 1370 beaucoup

(1) Trado etiam villam sitam in pago bajocassino nomine *Versun* cum ecclesiis et medietatem terræ de Mondretvilla confirmo insuper donationem matris meæ de Brittavilla quam de suo dotalitio loco superius dicto obtulit pro patris mei suaque salute. Cart. Ricardi ducis Normanniæ. Les mots *cum ecclesiis* semblent annoncer qu'il y avait plusieurs églises à Verson : dans cet hypothèse celle de Saint-Martin aurait pu exister en même temps que l'église située près de l'Odon.

d'habitants n'étaient point encore rentrés dans leurs foyers (*a*).

A peu de distance de l'église est une maison à toits pyramidaux, appartenant à la famille de Grammont, et qui doit dater de la fin du XVIe siècle.

M. Donnet, ancien maire de Caen, a fait bâtir un château à Verson, d'après les plans de M. Guy.

FONTAINE-ÉTOUPEFOUR.

Fontaine-Étoupefour, *Fontes et stope for. Stoupefour.*

La nef de l'église de Fontaine-Étoupefour présente une façade assez curieuse. La porte principale est une ogive très obtuse, garnie de têtes plates à barbes et accompagnée de chaque côté par deux arcades bouchées plus petites et du même style; je la crois du XIIe siècle. Il me reste quelque incertitude sur la fixation de l'époque à laquelle il faut rapporter la tour terminée en bâtière placée entre le chœur et la nef. Je suppose qu'elle date du XIVe et du XVe siècle, ainsi que le chœur, dans lequel on remarque quelques parties modernes (*b*).

L'abbaye du Plessis-Grimoult nommait à la cure de Fontaine et percevait les deux tiers des dîmes; l'abbaye

(*a*) Dans un endroit nommé *la Carrière-Saint-Martin*, voisin de l'emplacement où devait être l'église du même nom, on a trouvé des cercueils en pierre, des silex taillés, des débris de poteries qui sembleraient indiquer un cimetière mérovingien.

(*b*) En 1874, des restaurations importantes, exécutées sous la direction de M. Lamotte, architecte à Caen, ont donné plus de caractère à l'intérieur de l'église.

de Fontenay avait l'autre tiers, et l'abbaye de Cordillon un trait seulement. Sur les deux tiers appartenant à l'abbaye du Plessis le curé prélevait 80 boisseaux de blé et autant d'orge, 300 gerbes de pois, 500 bottes de paille; il jouissait aussi de plusieurs acres de terre (1).

Château. Le château de Fontaine est un des plus curieux qui nous restent dans l'arrondissement de Caen. L'ancienne entrée surtout avec son pavillon d'un effet si pittoresque est d'une très grande élégance. La porte de ce pavillon, aujourd'hui condamnée, était munie d'un pont-levis. Deux étages éclairés par des fenêtres à croisées de pierre surmontent cette porte et sont flanquées de deux élégantes tourelles cylindriques dans leur partie basse et moyenne, octogones dans leur partie supérieure et surmontées de clochetons coniques ornés de crochets.

Un fronton pyramidal portant des ornements semblables s'élève entre ces deux tourelles et termine élégamment la façade de ce pavillon. Je le crois du temps de Louis XII, ou au plus du temps de Louis XI.

Derrière cette entrée se développe une cour carrée entourée d'eau et au fond on voit deux corps de logis considérables qui doivent être d'un siècle au moins postérieurs à la partie que je viens de décrire. J'ai d'ailleurs lu sur le fronton d'une des fenêtres la date 1603. Comme les bâtiments se divisent en deux parties de hauteur inégale, il est possible qu'il y ait quelques années de différence entre les dates de ces deux bâtiments qui, du reste, présentent à peu près le même style et peuvent être considérés comme à peu près du même temps. Sur le fronton des fenêtres du bâtiment

(1) V. le Pouillé du diocèse.

le plus élevé, j'ai remarqué une inscription que je n'ai

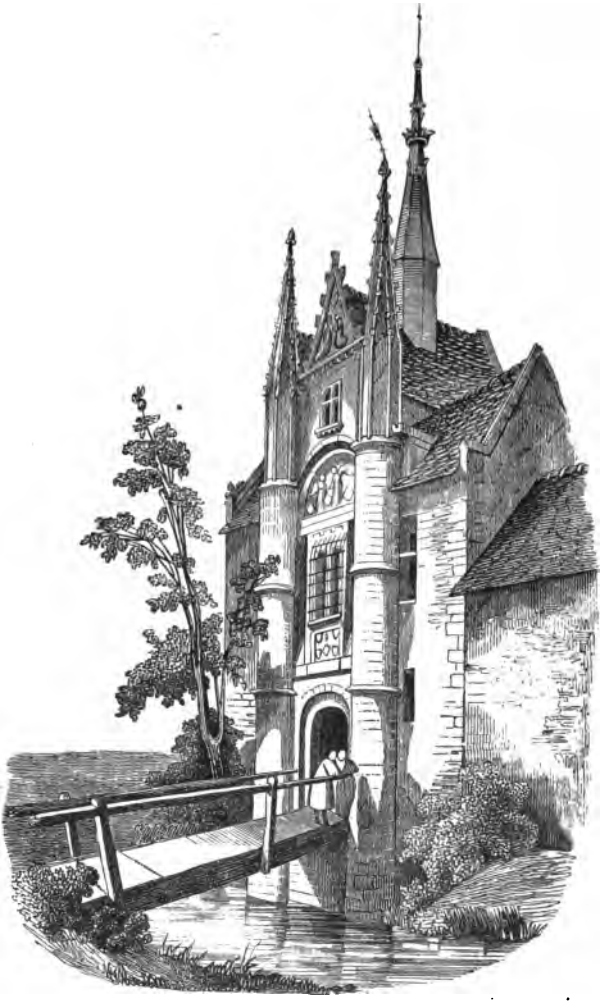

pu lire d'en bas et qui jette probablement quelque lumière sur la date ou plutôt sur la destination de la

pièce à laquelle correspondait cette ouverture. Je l'indique pour que ceux qui visiteront ce château puissent chercher le sens (*a*).

De magnifiques avenues rayonnent de tous côtés autour de cette habitation seigneuriale, qui nous présente ainsi l'image d'un domaine du XVIIe siècle.

Pierre le Vicomte, baron de Blangy, acquit en 1538 la terre de Fontaine-Etoupefour (1) ; elle appartient à M. le comte Max de Blangy qui la conserve avec soin. On doit regretter qu'il n'en ait pas fait son habitation, et qu'aujourd'hui les principaux appartements ne soient plus que des greniers et des magasins (2).

Antiquités romaines. On a trouvé des tuiles à rebords sur plusieurs points de la commune ; la voie romaine que j'ai décrite avec soin dans le second volume de mon Cours d'Antiquités, et qui porte le nom de *Chemin Haussé*, se montre très-bien conservée entre Fontaine et Baron ; elle sert de limite entre les deux communes.

Sur le coteau qui borde la rive droite de l'Odon, la voie romaine est creuse et resserrée entre deux murs naturels de grès schisteux (3) ; mais arrivée sur le plateau qu'occupe en partie la bruyère de Baron, elle s'élève de 2 à 3 pieds au-dessus du niveau du sol envi-

(*a*) Ce château, si intéressant à visiter, s'altère de plus en plus, et il est regrettable qu'on n'y ait pas fait quelques réparations qui eusseut pu le conserver longtemps encore.

A la Croix-des-Filandriers on a recueilli des silex taillés assez variés.

(1) Ce renseignement, tiré des archives de la famille de Blangy, m'a été obligeamment communiqué par M. Paris, de Caen.

(2) M. le comte de Blangy habite à Cantelou, près d'Argences, un château plus moderne et dont nous parlerons quand nous décrirons cette partie du département.

(3) Je suppose qu'on a coupé la roche pour adoucir la pente un peu rapide du coteau.

ronnant et, quoique rognée dans beaucoup d'endroits, elle y offre un véritable intérêt pour l'observateur.

Le *stratumen* ou partie inférieure de l'*agger* est composé de morceaux de grès applatis, rangés les uns sur les autres et de blocs calcaires de différentes dimensions (1). Il atteint dans quelques places jusqu'à 2 pieds d'épaisseur.

On trouve ensuite une couche d'un pied d'épaisseur, formée de petits morceaux de calcaire et de grès de la grosseur d'un œuf au plus, et incrustés dans une argile mêlée de sable calcaire.

La partie supérieure de la chaussée se composait de cailloux plus étroitement serrés les uns contre les autres et dont on ne retrouve que quelques traces.

La largeur de la voie romaine paraît avoir été de 15 pieds entre la bruyère de Baron et la Croix-des-Filandriers où, deux rangs d'arbres l'ayant protégée contre les dégradations des riverains, elle a conservé sa largeur primitive presque sans altération. Il n'en est malheureusement pas de même dans la bruyère de Baron où elle a été considérablement rognée. On peut voir les détails et la coupe que j'ai donnés en parlant de cette voie dans le 2e vol. de mon Cours d'Antiquités (2).

Le *Chemin Haussé* traverse la route départementale d'Evrecy près du calvaire nommé Croix-des-Filandriers, où finit le territoire de Fontaine.

(1) Il m'a paru que ces morceaux de grès et de pierre calcaire avaient été dans quelques endroits mastiqués avec de la terre glaise; les blocs les plus considérables ont été disposés sur les bords de l'*agger*.

(2) V. page 127 et suivantes.

BARON.

Baron, *Barun*.

Le Chemin Haussé sert, comme je l'ai dit, de limite entre les communes de Fontaine et de Baron, et les détails que je viens de donner sur cette voie romaine s'appliquent aussi bien à cette dernière commune qu'à la première.

Des tuiles à rebords, plusieurs haches en *silex* et en serpentine ont été trouvées sur le territoire de Baron ; j'y ai moi-même observé des débris de tuiles. Il est fâcheux que l'on n'ait pas noté les découvertes de ce genre qui ont été faites à diverses époques.

Le chœur de l'église de Baron appartient au premier style ogival ; la tour latérale au nord est du même style, mais la pyramide à quatre pans qui termine cette tour me paraît moins ancienne que le reste et doit avoir été reconstruite : les petites ouvertures du sommet annoncent le XVIe siècle.

La nef est en partie d'une époque plus ancienne, car on y remarque des pierres disposées en arête de poisson ; mais une grande partie des murs a été refaite à une époque récente.

Le patronage de Baron appartenait originairement à l'abbaye de Sainte-Barbe-en-Auge, par donation de Robert Gouvix (1). Il y avait deux cures. La seconde était à la nomination du seigneur du lieu (2).

(1) *Vide* cartam Roberti de Govix concedentis prioratui sanctæ Barbaræ medietatem ecclesiæ sanctæ Mariæ de Barun et medietatem ecclesiæ sancti Martini de Teil : quam donationem posuit super altare sanctæ Barbaræ (Cart. de Sainte-Barbe). — Cette charte fut confirmée par Radulphe de Gouvix, frère de Robert.

(2) Au temps où le livre Pelut a été rédigé, l'abbaye de Sainte-Barbe était

Un village considérable dépendant de Baron porte

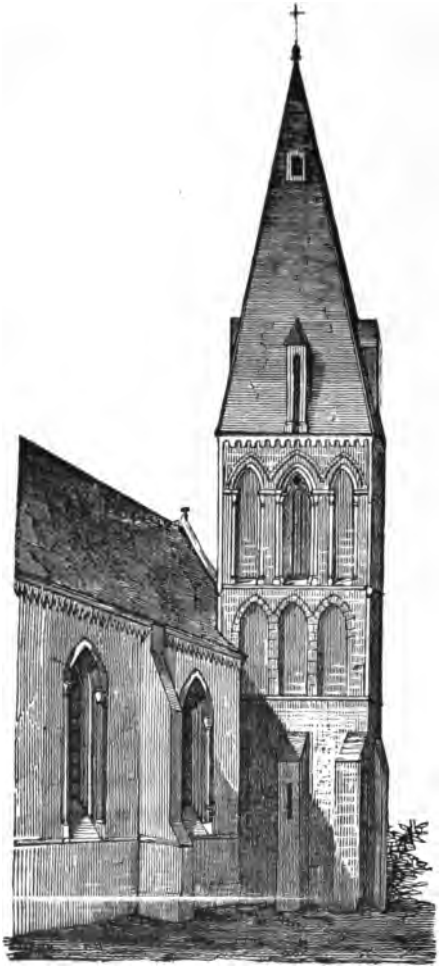

Église de Baron.

le nom de Tourmeauville; on y voyait jadis une

chapelle sous l'invocation de Sainte Catherine : le premier curé percevait la dîme de Tourmeauville, et le second celle de Baron (*a*).

N. D. D'ESQUAY.

Esquay, *Scai*, *Eschai*, *Esquaeum*.

L'église d'Esquay offre une abside romane semi-circulaire et un chœur de la même époque, qui dans l'origine n'était éclairé que par d'étroites ouvertures en forme de meurtrières arrondies à la partie supérieure : des fenêtres ont été pratiquées après coup dans ces murs et dans ceux de la nef, mais ces derniers ont peu de caractère et paraissent moins anciens que ceux du chœur. La tour, à l'ouest, est romane jusqu'aux deux tiers de sa hauteur; la partie supérieure, terminée en bâtière, appartient à l'ère ogivale. La porte principale de l'église, ouverte à la partie inférieure de cette tour, présente une archivolte décorée d'étoiles, et l'on voit sur le linteau la représentation grossière d'un lion en bas-relief.

patronne de la première portion de la cure, le sieur de Villers, *Dominus de Villaribus* nommait à la seconde.

Les Jésuites nommèrent à la première cure lorsqu'ils possédèrent la mense prieurale de Sainte-Barbe ; après leur suppression le patronage appartint à l'évêque de Bayeux (V. le pouillé du diocèse).

(*a*) Station préhistorique néolithique découverte par M. C. Costard sur un coteau, appelé *le Mont* : nombreux percuteurs en grès roulé et en silex, grattoirs, perçoirs, pointes de flèches très variées, haches polies en silex, diorite et tuiles à rebords, débris de poteries, silex taillés sur plusieurs points de la commune.

Tout porte à croire que les parties romanes de cette église remontent à la première moitié du XIe siècle et qu'elles existaient en 1047, à l'époque où eut lieu la mémorable bataille du Val-ès-Dunes (1). Robert-Wace, qui donne sur cette bataille des détails si curieux dans son Roman de Rou, rapporte que Hamon-aux-Dents, seigneur de Creully, de Maisy et de Thorigny, qui avait été tué dans la bataille du Val-ès-Dunes, fut rapporté par les siens jusqu'à Esquay et enterré en face de l'église.

A ESQUAIS FU D'ILEUC PORTÉ
E DEVANT L'ÉGLISE ENTERRÉ (2)

La voie romaine dont nous avons parlé à l'article de Fontaine et de Baron passe sur le territoire de N.-D. d'Esquay, au nord de l'église, et c'était vraisemblablement par cette route que les seigneurs battus au Val-ès-Dunes revenaient dans le Cotentin.

Le patronage de l'église d'Esquay appartenait à l'abbaye du Mont Saint-Michel ; elle le tenait de Robert Hamon, fils de celui dont nous venons de parler : la charte de donation est de 1086.

L'abbaye percevait les deux tiers des dîmes et le curé un tiers.

L'abbaye du Mont Saint-Michel qui avait quatre patronages d'églises dans le diocèse de Bayeux, savoir Bretteville, Esquay, Évrecy et Dom Jean, près de Thorigny, avait pour cette cause contracté des

(1) Bataille livrée par Guillaume-le-Conquérant, assisté du roi de France, aux seigneurs normands révoltés.

(2) Roman de Rou, vers 9200 et 9201.

redevances avec l'évêché de Bayeux : nous voyons dans un recueil de chartes et de pièces relatives à l'abbaye du Mont Saint-Michel, qui fait partie des manuscrits de Boze, à la bibliothèque royale de Paris, que l'abbaye avait fait un arrangement avec l'évêque de Bayeux, par suite duquel elle lui payait à Noël et à Pâques une table de cire, une livre d'encens et une livre de poivre *pro quatuor ecclesiis quæ in sua diocesi subjacent* (1).

TOURVILLE.

Tourville, *Turvilla*, *Torvilla*, *Torfvilla*.

Tourville se trouve sur la rive gauche de l'Odon.

L'église est supprimée; les murs de la nef offrent des pierres disposées en arête de poisson; le chœur est sans caractère et en grande partie d'une époque peu ancienne. Cette église peu importante et d'une petite dimension était sous l'invocation de la Sainte-Trinité. Le chanoine titulaire du canonicat de Goupillières nommait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes, l'autre tiers était laissé au curé.

(1) Notum sit tam præsenti generationi quam futuræ quod nos monachi sancti Michaelis conventionem quamdam fecimus cum episcopo Bajocensi, videlicet in singulis annis damus ei unam tabulam ceræ, unam libram incensi, et libram unam piperis in nativitate Domini; simili modo in pascha aliam ceræ tabulam, alteramque incensi et piperis. Hoc ergo pro quatuor ecclesiis quæ in sua diocesi subjacent, id est Britevillæ, Donni Johannis, Evrecei atque Eschail, solvimus eas ex integro possidentes et quidquid juris episcopi in ipsis ecclesiis, presbiteris et laïcis erat deinceps absque calumniæ causatione possidentes. *Ex veteri manuscripto abbatiæ sancti Mich. de monte in quo cartæ quædam et alia historica reperiuntur. Ms. de Boze, bibliot. Roy.*, n° 9597.

GAVRUS.

Gavrus, *Wavreium*, *Gavriz*, *Gaveriz*.

L'église de Gavrus est une des plus insignifiantes du département.

La nef n'a pas d'entrée à l'ouest, on y remarque deux petites lancettes sans caractère ; le mur du nord a été refait, celui du sud a été exhaussé : il reste seulement de ce côté, dans la partie basse du mur, des pierres disposées en arête de poisson. Un campanile moderne a été établi après coup sur le sommet du gable occidental.

Le chœur a été refait et n'offre aucun caractère ; entre chœur et nef une chapelle a été accolée, du côté du sud ; elle peut tout au plus, je crois, remonter à la fin du XVIe siècle, mais elle n'est peut-être que du commencement du XVIIe.

L'église est sous l'invocation de Saint Aubin ; la cure était à la collation du chanoine de Bayeux, dont la prébende était à Gavrus. Le titulaire du canonicat percevait les deux tiers des dîmes et en laissait un tiers au curé (1).

La terre de prébende se composait de 44 acres et 3 vergées.

Le château de Gavrus appartient à M. le comte d'Osseville : le parc qui l'accompagne, et au milieu duquel passe l'Odon, est remarquable par son étendue, par ses bois et la grande quantité de gibier qui le peuple (*a*).

(1) Le dernier titulaire du canonicat de Gavrus a été M. de Pradelles qui fut nommé évêque de Bayeux sous la Restauration et mourut avant de prendre possession.

(*a*) Petite station préhistorique près de *la Croix-de-l'Arbre* : silex taillés variés.

BOUGY.

Bougy, *Bulgeium, Bougeium.*

Église de Bougy.

La nef de l'église doit être de la première moitié du

XIIIe siècle; il n'y a pas de porte d'entrée à l'ouest, mais deux fenêtres en lancettes surmontées d'une rose d'un petit diamètre. Le mur latéral du sud est percé d'une porte, principale entrée de l'église, autour de laquelle sont des têtes aplaties. Le linteau de la porte, au-dessus du tympan, est polylobé, ce qui me paraît encore annoncer la première moitié du XIIIe; des modillons de transition règnent sous la corniche.

Le chœur, plus bas que la nef, paraît un peu plus ancien et peut dater du XIIe (seconde moitié). Sur le tympan d'une petite porte, au sud, on voit Saint Pierre

assis, vêtu d'une chasuble, tenant une crosse de la main droite et deux longues clefs de la main gauche: un coq est à ses pieds. Ce bas-relief est très barbare et très peu fouillé.

Entre chœur et nef on a greffé sur le gable qui surmonte la grande arcade, une petite tour à pyramide octogone qui ne me paraît pas aussi ancienne que la nef.

L'église est sous l'invocation de Saint Pierre; le roi et le seigneur laïc nommaient alternativement à la cure. Les dîmes étaient perçues, les deux tiers par les abbayes de Saint-Étienne, de Sainte-Trinité et de Longues; l'autre tiers était dévolu au curé.

Le château de Bougy est moderne et assez considérable; une avenue fort longue le précède dans la direction du bourg d'Évrecy.

Michel Le Révérend, de Bougy, est compté parmi ceux qui allèrent joindre, à Caen, le duc de Montpensier que Henri III avait envoyé en Normandie pour empêcher que la Ligue ne lui débauchât cette province. Il était père d'Olivier Révérend, dont Mézeray parle comme ayant sauvé la ville de Caen par sa résolution hardie lorsqu'elle était attaquée. Il fut anobli pour ses services, par charte de 1594 enregistrée à la chambre des Comptes le 10 février, et à celle des Aides le 14 mars 1595.

Michel Révérend, son fils, seigneur de Bougy, avait pour frère Francois Le Révérend, seigneur de Calix, qui, conjointement avec Pierre Le Marchand, seigneur de Saint-Manvieu, fit bâtir en 1619 la chapelle des Deux-Amants, dans l'église des Cordeliers de Caen, voulant qu'elle lui servît de sépulture. Le seigneur de Bougy eut seize enfants tant fils que filles; les plus distingués furent Thomas et Jean Le Révérend.

Thomas s'était fait recevoir avocat à Paris, et avait de très jeune âge, en 1617, publié quelques traductions. Le partage des biens de sa famille l'ayant rappelé à Caen, il y passa le reste de sa vie dans l'oisiveté, mais avec la réputation d'un homme d'esprit.

Jean Le Révérend, marquis de Bougy, devint lieutenant-général sous Louis XIV.

Il se distingua dans plusieurs rencontres par des actions de bravoure; il fut cornette des gendarmes du maréchal de Gassion, qui conçut pour lui beaucoup d'estime et d'amitié et lui fit obtenir de l'avancement. Étant en Guyenne il épousa, en 1654, Marie de La Chaussade de Callonge, très riche héritière, dont il n'eut qu'un fils; il mourut en 1658 à Callonge, âgé de quarante ans.

Le roi avait érigé la seigneurie de Bougy en marquisat, mais comme cette terre relevait de divers seigneurs on forma des oppositions à l'enregistrement des lettres patentes; elles n'eurent pas d'effet, et cette érection fut transportée à la baronnie de Callonge. Les lettres patentes, expédiées en novembre 1667 et enregistrées à la chambre des comptes en septembre 1669, contiennent un ample détail des services que le marquis de Bougy rendit au roi; ils consistaient non seulement en actions guerrières, mais aussi en négociations.

Jean-Jacques Le Révérend, marquis de Bougy, fils du précédent, né en 1665, servit neuf ans en qualité de maître de camp et quitta le service pour se retirer en Hollande, parce qu'il appartenait à la religion réformée. Il eut un fils, qu'il perdit après sa sortie de France, et deux filles (1).

NEUILLY-LE-MALHERBE.

Neuilly-le-Malherbe, *Neulliacum*, *Nuilliacum*.

L'église n'offre qu'un bien faible intérêt architectonique; l'appareil est trop peu caractérisé pour guider dans l'appréciation de l'âge auquel on pourrait rapporter l'édifice.

(1) Notes manuscrites de Beziers, communiquées par M. G. de Villers.

Des modillons à figures décorent la corniche de la nef qui paraît plus ancienne que le chœur. Cette dernière partie de l'édifice est sans caractère et doit dater de l'ère ogivale. La tour construite à l'extrémité occidentale et terminée en bâtière est moderne.

La porte principale qui se trouvait dans le mur latéral sud a été refaite en 1783. Entre cette porte et la tour est, dans une niche, une petite statue de Saint Martin, qui peut dater du XVIe siècle.

J'ai vu dans le chœur une pierre tombale portant une inscription latine, à la mémoire de M. Antoine Louvet, curé du lieu, mort en 1748, à l'âge de cinquante-neuf ans.

L'église de Neuilly est réunie à celle du Locheur; elle était sous l'invocation de Saint Martin. Le patron collateur et décimateur était le chanoine d'Arry, lequel devait 36 boisseaux d'orge à l'abbaye d'Aunay.

La grange aux dîmes se voit près de l'église; elle est garnie de contreforts et d'une construction très solide.

La seigneurie de Neuilly avait anciennement appartenu à la famille de Malherbe, et c'est de là que la paroisse a pris son surnom; au XVIIe siècle et au XVIIIe elle a été possédée par une famille de Fontaine anoblie en 1637. Claude de Fontaine, seigneur de Neuilly et vicomte de Caen en 1684, était de cette famille.

ÉVRECY.

Évrecy *Hebreceium*, *Everscium*, *Evrecheium*, *Ebriciacum*, chef-lieu de canton, est un bourg très ancien, assis sur le coteau qui borde la rive gauche de la petite rivière de Guine.

L'église N.-D. d'Évrecy, qui est assez vaste, a subi diverses modifications, et, dans son ensemble, elle

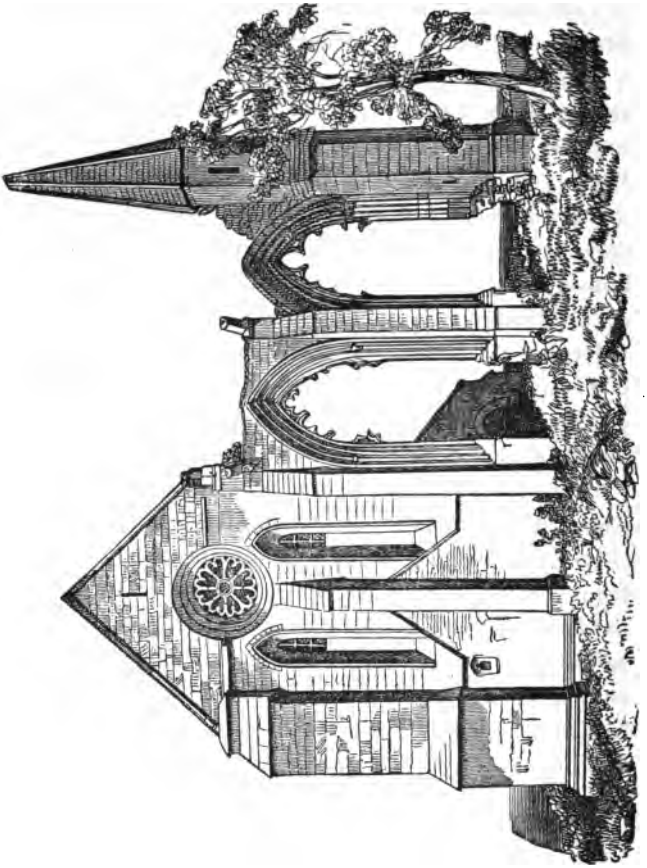

Chevet de l'église d'Évrecy.

offre plusieurs styles, appartenant à diverses périodes de l'ère ogivale.

Le chœur me paraît devoir être en grande partie rapporté au XIIIe siècle, le chevet offre deux lancettes

surmontées d'une rose, qui peut dater de cette époque, hormis le large contrefort du côté du sud, qui aura, je pense, été appliqué postérieurement pour consolider l'angle méridional. Une chapelle, aujourd'hui ruinée et qui, par les compartiments et les moulures de ses fenêtres, annonce le XVe siècle, était parallèle au sanctuaire du côté du nord; quand on l'a supprimée, il a fallu refaire en grande partie le mur latéral du chœur, qui se trouvait percé de quatre arcades communiquant avec cette chapelle; les ruines qui en restent et le clocheton qui les surmonte font un très bon effet dans le paysage, et il faut se garder de les faire disparaître.

Les ruines decette chapelle se rattachent à une prétendue révélation qui fit bruit dans le canton, au commencement du siècle dernier.

Marie Letoc, convulsionnaire extatique, qui avait pour directeur un certain abbé Heurtin, vicaire d'Évrecy, lequel devint plus tard curé de Landes (1), voyait dans ses extases deux hommes vénérables, dont l'un se donnait le nom de *Baltfride*, évêque de Bayeux, et l'autre celui de *Hugues*, son grand-vicaire. Ils disaient avoir été martyrisés par les Danois dans le IXe siècle, et annonçaient que leurs corps étaient inhumés dans le lieu d'une ancienne chapelle en ruines qui faisait partie de l'église d'Évrecy (la chapelle dont nous parlons). Ce Baltfride ajoutait que *c'était lui-même qui avait fait bâtir cette église*, et ordonnait à Marie Letoc de déclarer le tout à son confesseur, afin qu'il en avertît ses supérieurs, et

(1) Nous verrons à l'article de Landes que cet abbé Heurtin fut aussi le confesseur des demoiselles de Laupartie, autres convulsionnaires, dont la prétendue possession fit beaucoup de bruit et donna lieu à diverses enquêtes de la part de l'autorité ecclésiastique.

que son corps et celui de son vicaire fussent levés et exposés à la vénération des fidèles (1).

La prophétesse Marie Letoc, qui finit par être renfermée à l'hospice de Bayeux, était à coup sûr en défaut quand elle prétendait que la chapelle en question avait été construite par l'évêque Baltfride. On peut en juger par le dessin que j'ai présenté.

Le côté sud du chœur montre une grande arcade bouchée, qui annonce peut-être la suppression d'une chapelle.

La nef est bordée de bas-côtés; je la crois moins ancienne que le chœur, et en grande partie du XIVe siècle, à en juger par les chapiteaux des colonnes porteuses des arches qui communiquent avec les bas-côtés. Ceux-ci sont d'un âge qu'il serait difficile de bien préciser : le bas-côté sud est percé de cinq fenêtres subdivisées en plusieurs baies et annonçant le XVIe siècle; le bas-côté nord est moins caractérisé, il est éclairé par des fenêtres en lancettes d'une date plus ancienne que les autres.

La tour placée à l'ouest, et sous laquelle se trouve un vestibule formant l'entrée principale de l'église, est carrée, bien construite et terminée par un toit à double égout. C'est une des belles tours de cette forme qui, usitée au XIVe siècle, est devenue très fréquente dans le XVe . Ce type est bien loin de pouvoir être comparé à celui que nous avons remarqué dans la tour d'Ifs et dans celle de Saint-Pierre de Caen, et nous préférons sous tous les rapports les flèches en pierre, si nombreuses et si belles dans le Calvados au

(1) V. la brochure imprimée en 1739, et intitulée : Conduite du sieur Heurtin dans la paroisse d'Évrecy,

Tour d'Évrecy.

XIIIe siècle et dans la première moitié du XIVe; mais puisque nous constatons des faits, savoir l'introduction d'un type souvent reproduit vers le 3e âge du style ogival pour les tours, nous devons dire que la tour d'Évrecy est dans ce genre une de celles qui méritent d'être remarquées. Je la crois de la fin du XIVe ou du commencement du XVe.

L'église d'Évrecy, sous l'invocation de N.-D., était sous le patronage de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Cette abbaye percevait les deux tiers des dîmes, l'autre tiers était dévolu au curé.

Albrey est un village dépendant d'Évrecy dans lequel était une prébenbe appartenant au chapitre: cette prébende avait été fondée par Odon de Conteville, évêque de Bayeux (1).

Le chantre de Bayeux ne percevait aussi que les deux tiers des dîmes sur l'extension de son fief (le fief d'Albrey), et laissait l'autre tiers au curé.

Évrecy était le chef-lieu d'un doyenné de l'évêché de Bayeux, comprenant 32 paroisses et le chef-lieu d'une sergenterie qui en comprenait 19.

Il paraît constant qu'un monastère fut fondé au VIIe siècle à Évrecy par l'abbé Chedulfe, qui eut pour successeurs Baudry et Annobert; ce dernier à la prière de Saint Gerbold, évêque de Bayeux, remplaça dans le couvent de Deux Jumeaux les chanoines par des moines. Après avoir gouverné l'abbaye d'Évrecy pendant 31 ans, il se retira dans un désert où il mourut. Depuis lors on ne sait plus rien du monastère d'Évrecy qui fut probablement détruit par les normands.

(1) La prébende comprenait, outre les bâtiments ruraux, 46 acres de terre.

A peu de distance du bourg, vers le sud, on voyait autrefois une chapelle dédiée à Sainte Catherine, qui a été démolie, mais qui est indiquée sur la carte de Cassini; elle était à la nomination du possesseur du fief de Mondeville, qui en était peu éloigné. Mondeville est aujourd'hui une ferme assez importante.

Les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris possédaient à Évrecy trois rentes, par donation de Philippe Le Long (1318) : l'une de 30 livres à prendre sur le moulin d'Évrecy, l'autre de 30 livres, sur la fiefferme d'Évrecy appelée *Evrechiacum*, l'autre de 28 livres sur le moulin de Mondeville (1).

Près de l'église on voit une motte féodale que j'ai citée dans le 5e volume de mon Cours d'Antiquités.

Le château de Champ-Goubert, qui existe encore à l'ouest du bourg, était un fief relevant de l'évêque de Bayeux et dont il est fait mention en ces termes dans un aveu de 1453 : « Jean de Trois-Monts, escuyer, tient, « par foi et hommage, le fief, terre et seigneurie du « Champ-Goubert par un fief dont le chef est assis à « Évrecy avec extension sur Mondeville et ailleurs. »

Il y avait à Évrecy une vicomté d'ancienne création, qui fut réunie au bailliage de Caen en 1741. Le bailli de Caen ou son lieutenant allaient y tenir les assises, de six semaines en six semaines.

Il se tient un marché à Évrecy le jeudi.

Antiquités romaines. On a trouvé des briques romaines entre Évrecy et Amayé et tout près du bourg, sur le plateau qui le domine du côté de Bougy. J'ai

(1) Notes manuscrites de Béziers, communiquées par M. Georges de Villers.

cité cette dernière localité dans le 2e volume de mon Cours d'Antiquités *(a)*.

AVENAY.

Avenay, Aveneium.

L'église d'Avenay est aujourd'hui presque sans intérêt ; le chœur a été reconstruit en entier tout récemment. La tour en forme de cloche et la partie occidentale de la nef qui la supporte sont modernes et l'on en citerait la date au besoin ; il ne reste donc d'ancien qu'une partie de la nef : on y voit des murs dont les pierres sont disposées en arête de poisson, et elle doit dater du XIIe ou du XIe siècle ; mais le mur méridional a été repris en sous-œuvre, on y a percé des fenêtres ; c'est surtout le mur du nord qui offre les caractères du style roman.

L'église d'Avenay est sous l'invocation de N.-D. et de Saint Loup. Le patron collateur était le seigneur du lieu ; la collégiale de Croissanville percevait les dîmes.

Parmi les tombeaux du cimetière d'Avenay on distingue celui de M. Rioult d'Avenay, chevalier de Saint-Louis, dernier seigneur, mort en 1818, à l'âge de 95 ans et quelques mois.

La seigneurie d'Avenay relevait de l'évêque de Bayeux par foi et hommage, à cause de la baronnie de Douvres (1).

Jean de Rubestang, écuyer, était seigneur d'Avenay en 1453 ; Denis Regnault l'était au XVIe siècle.

(*a*) Petite station préhistorique : silex taillés variés.

(1) Aveux de l'évêque de Bayeux en 1453.

En 1600, la seigneurie d'Avenay était possédée par Michel Repichon, président et trésorier général à Caen : elle passa ensuite à la famille Sainte-Marie de Quilly.

Elle appartenait avant la Révolution à M. Rioult d'Avenay, chevalier de Saint-Louis, dont le tombeau vient d'être mentionné, et dont le fils aîné, général de brigade, fut tué en 1809 au passage de la Piave en Italie.

Le château est tout près de l'église; on le voit de loin du côté de l'est. Échu à Mme de Magneville, sœur du général, il a été vendu par Mme la comtesse du Moncel, sa fille, à M. Londe, propriétaire actuel.

D'après le témoignage de M. de Magneville, on a trouvé, il y a 25 ans, quelques vestiges d'habitations gallo-romaines sur le territoire d'Avenay.

FIERVILLE.

Fierville, *Furrivilla, Ferevilla in Bajocensi pago.*

L'église de Fierville est de plusieurs époques : la nef appartient à la période romane et le mur septentrional en fait foi par la nature de son appareil; le mur méridional a été reconstruit presque tout entier, et la tour carrée, à l'ouest, terminée par un toit couvert d'ardoise, appartient aussi à la période moderne. Le chœur, dans lequel on voit une fenêtre à compartiments flamboyants et d'autres fenêtres moins caractérisées, appartient à la période ogivale, sans qu'il soit facile de préciser à quelle partie de cette période on doit le rapporter.

L'église de Fierville renferme plusieurs pierres tombales intéressantes, dont les inscriptions ont souffert,

mais pourraient encore être déchiffrées. J'en ai compté 4 ou 5; l'une de ces pierres est placée sur un soubassement de 2 pieds de hauteur, placé du côté de l'Évangile sous une arcarde ornée de nervures dessinant une accolade et surmontées d'un bouquet.

Elle portait l'inscription suivante :

Cy gist noble dame Isabeau de Couvert, en son vivant dame de Couvert, Estreham-le-Perreux (1), femme de noble homme Le Herissy, escuyer, seigneur de Fierville, morte l'an 1511. Ses armes, qui étaient peintes sur le tombeau, étaient d'azur à 2 fasces d'argent chargées chacune de deux sautoirs de gueules.

Cette pierre tombale, d'un calcaire dur, a été abîmée à la Révolution : on a rogné d'un côté les lettres de l'inscription, mais la figure au trait est assez complète. En examinant le mur qui forme cette arcade à l'extérieur de l'église, je suis demeuré persuadé qu'autrefois il y avait, en cet endroit, une saillie correspondant à l'arcade du tombeau; le mur actuel paraît avoir été refait : il est probable d'ailleurs qu'un caveau voûté existe à cette place.

La cloche porte l'inscription suivante en caractères gothiques.

Ce Hericie seigneur de Fierville m v cc xxvii (1527).

Le patronage de Fierville appartenait à l'abbaye de Fontenay-sur-Orne depuis l'an 1213; cette abbaye percevait les 2|3 des dîmes et le curé l'autre tiers.

Le château seigneurial de Fierville, possédé longtemps par la famille Le Hérissy, est du XVIe siècle ;

(1) Estreham-le-Perroux, à 2 lieues de Bayeux, canton de Trevières

le style de la Renaissance se montre dans les fenêtres des greniers, les autres fenêtres ont été élargies et défigurées. Ce château se compose d'un grand corps de logis aux extrémités duquel sont deux tours ou pavillons semi-circulaires; il occupe le fond d'une grande cour autour de laquelle sont rangés de nombreux bâtiments d'exploitation: il relevait de la châtellenie d'Amayé-sur-Orne.

Le fief de Fierville appartenait avant la Révolution aux religieuses de la Visitation de Caen, qui l'avaient acheté.

On voit, à peu de distance du château, une autre maison qui doit dater en partie du XVIe siècle ou de la fin du XVe.

Constructions gallo-romaines.— On a découvert un grand nombre de constructions gallo-romaines et de tuiles brisées, au sud-est et à l'est de l'église. M. Londe, duquel je tiens ces détails, a fait démolir et extraire de ses terres une quantité considérable de fondations de maisons qui gênaient la charrue. Plusieurs de ces maisons, dont malheureusement on n'a pas levé le plan, avaient un *atrium* et un *impluvium;* elles étaient revêtues de peintures. Toute la campagne, entre l'église de Fierville et le vallon de la Guine, paraît avoir été couverte d'habitations. C'était probablement un des faubourgs de Vieux.

VIEUX.

Vieux, *Vedeocæ*, *Vedeiocæ*, *Veioceæ*, *Veiocæ*.

Vieux, à cause de son origine incontestablement romaine, mérite un article plus étendu que les autres communes rurales.

Église. La nef de l'église présente, au sommet des murs latéraux, des modillons à figures grimaçantes. Les murs ont été repris en sous-œuvre dans quelques parties, et des fenêtres arrondies au sommet ont été repercées du côté du midi, dans le siècle dernier selon toute apparence. La porte occidentale a été refaite dans le même style.

Le chœur est moins ancien que la nef, et les chapiteaux des colonnes qui supportent l'arcade par laquelle on y entre, paraissent du XIIIe ou du commencement du XIVe. Une fenêtre bouchée au chevet annonce aussi la même époque. Hormis ces détails, il n'y a rien à remarquer dans le chœur de Vieux dont les murs latéraux ont été retouchés et modifiés par l'ouverture de fenêtres arrondies pareilles à celles de la nef.

Le grand autel placé au fond de l'église est de 1685. Deux autres petits autels entre chœur et nef portent la date 1679. La tour latérale au nord, à l'entrée du chœur, est terminée par un toit à quatre pans en ardoise. Il est d'autant plus difficile de se prononcer sur son âge qu'elle a subi une réparation considérable dans le siècle dernier. Les parties les plus anciennes devaient être de beaucoup postérieures au chœur.

L'église de Vieux était sous l'invocation de N.-D. L'abbaye de Fontenay en avait le patronage et percevait la dîme ; le curé avait les verdages et 250 livres d'argent.

Raoul Taisson, 4e du nom, dans une de ses chartes de l'an 1213 pour Fontenay, parle ainsi : *Concessi etiam eis* (à l'abbé et aux moines de Fontenay), *et confirmavi quidquid postea de novo acquisierunt, in tempore Radulphi Taxonis tertii, qui fuit avus*

meus, et in tempore Jordani Taxonis patris mei et in meo; videlicet ecclesias de Vedoïs, et de Condeello, et de Stovico, et de Montabot et de Perceio (1), *cum omnibus decimis et beneficiis earum, et cum omnibus rebus ad has ecclesias pertinentibus*, etc.

Dans le cartulaire de Fontenay, Vieux se trouve avoir les dénominations suivantes : *ecclesia de Vediocis ; ecclesia de Vadiocis, de Veocis, de Veiocis.*

Outre l'église qui existe aujourd'hui et qui était autrefois la chapelle N.-D., il y en avait trois autres qui sont détruites depuis longtemps, une de Saint-Martin, une autre de Saint-Germain : une chapelle, dédiée à Saint Jean l'Évangéliste, existe encore à quelque distance du village, au N.-E. Un contrat à la date du 10 octobre 1720 témoigne que le lieu où était située l'église de Saint-Martin dépendait alors du trésor de Vieux et s'appelait *le cimetière de Saint-Martin* et que de ce cimetière, ainsi que des terrains contigus, on avait retiré des cercueils de pierre dont plusieurs étaient encore sur le lieu. En 1723 ce cimetière fut vendu 180 livres à François Denys.

Il y a dans le territoire de Vieux un endroit nommé la delle de Saint-Germain et encore l'abbaye de Saint-Germain où était, dit-on, l'église dédiée à ce Saint.

Antiquités gallo-romaines. Vieux renferme de nombreuses constructions gallo-romaines : on y a fait des découvertes qui prouvent d'une manière incontestable l'existence d'un établissement gallo-romain sur ce point. Damville a pensé que ce devait être l'*Aregenus* de la carte de Peutinger, et j'ai adopté cette opinion dans la seconde partie de mon Cours d'Antiquités. Je

(1) Les églises de Vieux, de Condelles, d'Étouvy, de Montabot et de Percy.

ne peux que renvoyer aux motifs que j'ai donnés dans ce volume pour appuyer l'opinion de Damville.

La découverte la plus importante qui ait été faite à Vieux est celle du piédestal en marbre, connu sous le nom de *marbre de Torigny*, parce qu'il avait été transporté au château des Matignon, seigneurs de Torigny. Il paraît que ce monument, d'une haute importance pour l'histoire du pays, fut découvert à Vieux, dans la deuxième moitié du XVIe siècle (en 1580, selon l'opinion commune), et transporté peu de temps après à Torigny, par les ordres du maréchal de Matignon, après la mort duquel il fut oublié et négligé. Retrouvé en 1670 dans les masures qu'on achevait de démolir pour fonder un bâtiment destiné au logement des domestiques, il resta longtemps gisant près de ce bâtiment; transporté plus tard dans l'orangerie du château, il resta, après l'incendie qui consuma cette orangerie en 1712, exposé aux injures du temps et peu après, en 1726, à celles de couvreurs qui pendant longtemps taillèrent leurs ardoises dessus. Transporté enfin par les soins du duc de Valentinois dans le salon du parterre du château, on l'y voyait encore avant la Révolution. Il a depuis (en 1814) été recueilli et transporté à Saint-Lo par les soins de M. Clément, maire de ce chef-lieu, qui se propose de le placer dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville qu'on doit y construire.

Depuis M. l'abbé Petite, official de Bayeux, qui le premier s'occupa du marbre de Torigny, jusqu'à la Révolution, les longues inscriptions qui recouvrent ce beau cippe ont attiré l'attention de plusieurs savants, mais tous ceux qui les avaient relevées avaient commis quelques fautes dans cette opération et aucune des versions publiées n'était parfaitement exacte, lorsque

M. Lambert entreprit de les calquer de nouveau avec le plus grand soin, il y a peu d'années.

Les dessins de M. Lambert ont été publiés en 1833 avec un mémoire explicatif. D'après les mesures prises par cet habile antiquaire, la hauteur du monument, y compris la corniche, est de 4 pieds 6 pouces sur une largeur de 2 pieds 2 pouces : les deux faces latérales ont seulement 20 pouces. Ces trois parties sont chargées d'inscriptions. Le piédestal qui devait être adossé à un mur, puisqu'il est resté brut d'un côté et que la corniche, qui a une saillie de 6 pouces, ne se prolonge que sur trois faces, portait la statue de Titus Sennius Solemnis. On trouve dans le marbre des cavités qui indiquent la place où se trouvaient fixés les pieds de la statue. M. Lambert, qui a dessiné le marbre de Torigny, donne sur les trois inscriptions du monument des détails paléographiques que nous nous empressons de reproduire ici textuellement :

« L'inscription principale, dit-il, présente des lettres « de quatre grandeurs différentes. La première ligne, « où se trouve le nom de *Solemnis*, a 0,32 millimètres « (1 pouce 2 lignes) de hauteur ; les lignes suivantes, « qui composent le corps de l'inscription, n'ont que 0,24 millimètres (1 lignes 1/2).

« L'indication des trois provinces de la Gaule « a 0,75 millimètres (2 pouces 3 lignes). Enfin les deux

TRES·PROVCAL
PRIMO·VMONM IN SVA CIVITÆ PIO SVRVNT
LOCVM ORDO CIVITATIS V·DCSS LB RDD
P·XVIIII ANPIO ƎPROCL
COS

« dernières lignes, où on lit les noms des consuls, ont « 0,45 millimètres (1 pouce 8 lignes) (1) ».

(1) Voici la traduction des trois inscriptions du marbre telle que l'a publiée M. Lambert.

A Titus Sennius Sollemnis, fils de Solemninus ; nous désirons lui accorder l'honneur d'une statue de marbre, et faire connaître à la postérité que non seulement il était grand prêtre de Mercure, de Mars et de Diane, que pendant quatre jours de suite il prit soin de donner des spectacles et des fêtes en l'honneur de Diane, au moyen de 25,000 sesterces qu'il avait reçus, mais encore qu'il était recommandable par sa gravité religieuse, par l'honnêteté de ses mœurs et par sa rare prudence. . . . . Ce premier pontife Sollemnis fut le sincère ami de Claudius Paulinus, lieutenant de l'Empereur, propréteur de la province Lyonnaise, et devint ensuite son client lorsque celui-ci, lieutenant de l'Empereur auprès de la 6e légion, lui fit donner, en or, le salaire de la milice et d'autres présents d'un bien plus grand prix ; il fut le très honnête client d'Ædinius Julianus, lieutenant de l'empereur dans la province Lyonnaise, qui devint ensuite préfet du Prétoire, ainsi que la lettre transcrite ci-contre le fait connaître ; il fut aussi collègue, dans la province Lyonnaise, de Marcus Valérius Florus, Tribun militaire de la 3e légion augustale, juge de la caisse des armuriers ;

M. Foucault, intendant à Caen fit pratiquer à Vieux des fouilles dont les résultats ont malheureusement été perdus; nous savons seulement en quoi elles consistèrent d'après les notes de M. l'abbé Blin, alors secrétaire de l'Académie de Caen.

LES TROIS PROVINCES DES GAULES lui ont décerné, par un vœu unanime, un monument dans sa Cité.

L'ordre des municipaux de la Cité des Viducassiens a libéralement donné un emplacement de 19 pieds sous le consulat d'Annius Plus et de Proculus.

Copie de la lettre de Claudius Paulinus, lieutenant de l'Empereur, propréteur de la province de Bretagne, à Sennius Solemnis.

Quoique je vous offre en signe d'honneur plusieurs choses que je regarde bien au-dessous de vos mérites, veuillez cependant accepter une *Chlamyde de Canusium*, une *dalmatique de Laodicée*, une *agrafe d'or ornée de pierreries*, une *fourrure de Bretagne*, une *peau de veau marin de six mois*, ainsi qu'une lettre dans laquelle je vous fais connaître qu'au premier jour j'enverrai le salaire de la milice sur lequel vous prendrez vingt-cinq mille sesterces en pièces d'or. Les Dieux étant favorables, vous obtiendrez par la suite, à cause de vos mérites, une récompense plus digne de la majesté de l'Empereur et de votre attachement.

Copie de la lettre d'Ædinius Julianus, préfet du prétoire, à Badius Comnianus, propréteur... vice-président d'Agen.

Ædinius Julianus à Badius Comnianus, salut. Lorsque j'exerçais, dans la province Lyonnaise, les fonctions de *quinque fiscalis* *, j'ai remarqué plusieurs hommes recommandables, au nombre desquels est Sollemnis, originaire de la cité des Viducassiens, prêtre, que j'ai d'abord aimé à cause de son caractère religieux, de sa gravité et de l'honnêteté de ses mœurs : de plus, lorsque dans l'assemblée générale des Gaules, et comme du consentement des provinces, on eut tenté de

* C'était la recette des sommes dues au trésor particulier de l'empereur appelé *Fiscus*, à la différence de *l'Ærarium*, qui était le trésor public.

« J'étais, dit-il, avec M. Foucault, intendant de Caen, « lorsque l'ancien seigneur de Vieux vint lui donner « avis qu'on avait trouvé, dans cette dernière paroisse, « deux pierres avec des inscriptions; que des maçons « en avaient pris une partie pour servir à des répa- « rations et en avaient gâté l'inscription, que l'autre « avait été laissée et recouverte de terre. Il prit la « résolution d'y aller le lendemain, et m'engagea à « l'y accompagner. M. de Charsigné fut aussi de la « partie. On chercha en vain la pierre en question, « elle ne fut point trouvée; on eut seulement quel- « ques médailles, mais fort communes. Tandis qu'on « travaillait inutilement à la découverte de la pierre, « un laboureur me dit que, dans sa pièce de terre, il

porter une accusation contre Claudius Paulinus, mon prédécesseur, par l'impulsion de quelques-uns qui paraissent avoir été blessés de ses mérites, ce cher Sollemnis arrêta l'effet de leur provocation, en déclarant que, lorsque ses concitoyens l'avaient créé député, ils ne lui avaient pas donné mandat d'accuser ce fonctionnaire, et qu'au contraire ils l'avaient recommandé à sa bienveillance. Il arriva alors que tous se désistèrent de leur accusation. Depuis ce moment mon estime et mon amitié n'ont fait qu'augmenter de plus en plus, et, certain de la manière dont je le recevrais, il est venu à Rome pour me voir. Sur le point de partir, il me demande une recommandation auprès de vous : vous ne pourrez mieux faire que d'accéder à ses désirs.

L'abbé Lebœuf dit que cet Ædinius Julianus, préfet du Prétoire, que Sollemnis alla voir à Rome, et dont il obtint cette recommandation, est celui duquel parlent Hérodien et Capitolin. Julianus fut revêtu de cette importante dignité sous l'empire de Macrin et son fils Diaduménien, vers l'an de J.-C. 218; ainsi, cette lettre est de vingt ans plus ancienne que le monument sur lequel nous en trouvons l'extrait.

(V. le mémoire de M. Lambert sur le marbre de Torigny).

« emportait souvent avec la charrue de belles briques « dont quelques-unes étaient peintes en feuillages. J'en « avertis M. Foucault, et lui conseillai de prendre une « partie des travailleurs pour voir dans ce champ « quelles pouvaient être ces briques. Nous y allâmes « et, en entrant, j'aperçus une éminence où il s'était « élevé un buisson d'épines et de ronces ; j'y trouvai « beaucoup de ces briques peintes de feuilles d'acanthe, « et ayant poussé ma canne dans un trou que j'aper- « çus en remuant ces briques, je sentis que j'avais la « liberté de l'enfoncer et de la tourner dans ce trou « sans résistance. Je fis venir M. Foucault qui jugea « comme moi qu'il fallait commencer nos fouilles « dans cet endroit. Les paysans ne furent pas long- « temps à travailler sans découvrir un mur de 4 pieds « et demi d'épaisseur ; nous en fîmes découvrir près « de 20 pieds de long et creuser 3 pieds de profon- « deur ; il se trouva un angle qui était de neuf pieds : « tout cela était recrépi, en dedans et en dehors, fort « bien et fort proprement. Je fis remarquer cela à M. « Foucault qui avait cru d'abord que c'étaient des « fondements, et je lui dis que ce reste d'élévation de « bâtiment irait jusqu'au niveau d'un ruisseau qui « coulait au bas du champ. Il en convint ; mais comme « l'heure de partir nous pressait, on ne put rien faire « de plus. M. Foucault chargea une personne d'y « mettre le plus d'ouvriers qu'il serait possible et d'y « faire travailler jusqu'à la huitaine où il devait y « retourner. Nous n'y manquâmes pas ; on avait décou- « vert et creusé jusqu'au fond, et nous vîmes un bassin « d'environ 12 pieds de diamètre, entouré de trois « rangs de sièges et de quatre ou cinq marches qui « étaient près d'une entrée pour y descendre. Le fond

« était fort uni et d'un mortier de chaux de marbre « blanc dont on voyait encore des morceaux. Il était « si dur qu'on eut beaucoup de peine, avec une pince, « à faire un trou pour voir la base : elle était de pierres « mises sur le côté et pressées sur du sable sur lequel « il y avait encore un pareil mortier, et entre ces pierres « il y avait des tuyaux de briques. Ce qui nous avait « paru un angle dans cette muraille était une étuve « voûtée où nous trouvâmes encore le fourneau tout « noirci de fumée, et, dans une petite fenêtre, plu- « sieurs petits instruments d'ivoire, que nous jugeâmes « n'avoir pu servir qu'à nettoyer les ongles de ceux « qui venaient se baigner.

« La terre avait couvert les débris de ce grand bâti- « ment et, lorsqu'on l'eut tirée, on vit de belles parties « de voûtes renversées, dans lesquelles on avait ren- « fermé des tuyaux de briques. Le mortier était si bien « lié avec les pierres qu'on les cassait plutôt que de « pouvoir les séparer. Les murs étaient faits d'un lit « de belles briques d'un pied en carré, de l'épaisseur de « 3 pouces, rouges comme du corail, et d'un lit de « pierres taillées d'un même échantillon, en carré long, « de 6 pouces d'épaisseur, et le tout était ainsi par lits, « les uns sur les autres, de pierres blanches et de « briques. L'ordre fut donné de continuer l'ouvrage et « d'augmenter autant qu'on pourrait le nombre des « ouvriers. Nous y retournâmes huit jours après; on « avait découvert un second bassin, mais sans étuve, et « la communication d'un aqueduc qui s'étendait en « longueur sous le village, pour aller trouver une fon- « taine qui subsiste encore. On ne put découvrir « davantage de cet aqueduc, parce qu'il aurait fallu « renverser une partie du village.

« On creusa encore jusqu'au fond une grande pièce « très longue et très large, comme une salle, qui était « apparemment le lieu des exercices ou l'endroit que « les Romains appelaient *gymnasium*; on y trouva « aussi une partie de colonne sans base ni corniche; « on trouva aussi une fort belle tête en pierre repré- « sentant une femme, le reste de la statue était brisé; « la femme était voilée et tenait une coupe dans sa « main droite, comme pour faire des libations.

« A la tête de cet ouvrage, on découvrit un grand « cercueil de pierre blanche long de six pieds; on le fit « ouvrir; il y avait encore quelques ossements dedans « et peu de médailles. On en trouva beaucoup en re- « muant la terre, mais toutes communes, et qui « n'étaient que du Bas-Empire, et pas plus anciennes « que les Antonins. Il y en eut seulement une fort « curieuse, elle était de *Diaduménien*, avec la qualité « d'Auguste.....

Il est fâcheux que M. Foucault, qui avait fait faire un plan en relief des constructions découvertes à Vieux, ne l'ait pas publié : il paraît certain par divers indices et par la tradition que les fouilles avaient été faites dans le champ des Crètes. Ce champ paraît en effet renfermer les ruines les plus importantes, et j'y ai découvert une très grande quantité de corniches en marbre blanc sur un point que l'on regarde comme celui où M. Foucault avait fouillé lui-même. Les fouilles que je fis pratiquer dans ce champ, mirent à découvert une belle salle terminée d'un côté en demi-cercle avec trois rangs de gradins; elle se liait à divers murs et autres constructions qui s'étendaient fort loin en décrivant une ligne légèrement courbée. Les murs étaient parementés avec du moëllon semillé;

on y voyait des chaînes de brique. Près des angles les petites pièces en pierre de taille beaucoup plus larges que hautes ressemblaient à celles que l'on voit dans les arènes de Bordeaux, et que je désigne dans mon Cours sous le nom de *petit appareil allongé*. Les gradins de la partie semi-circulaire étaient établis au moyen de trois murs concentriques, pavés de larges briques. Au milieu de cette salle on a trouvé plusieurs beaux morceaux de corniches en marbre blanc, des placages en marbre de Vieux et des morceaux d'enduits couverts de peinture. Tous ces morceaux examinés et recueillis par moi ont été déposés dans le musée d'an-

tiquités de Caen. Les corniches en marbre blanc portent toutes un trou pour recevoir un crampon au moyen duquel elles étaient fixées dans la muraille ; il n'est pas inutile de faire observer que les différentes constructions remarquées sur d'autres points de la commune de Vieux n'ont pas présenté de marbres

exotiques, et que le grand bâtiment du champ des Crètes était vraisemblablement le plus important de la cité. On croit d'ailleurs que ce fut dans le même champ qu'on trouva le marbre de Vieux.

La même année, j'ai fait découvrir d'autres constructions dans la pièce appelée *sur le moulin*.

L'une des salles présenta un hypocauste assez bien conservé surtout dans le pourtour, les parties centrales ayant plus souffert que les autres.

Chose remarquable, le plancher de cette salle était posé sur des tuyaux de chaleur carrés en terre cuite, et non sur des morceaux de briques superposés les uns aux autres, comme cela a lieu dans la plupart des constructions romaines. Le long des murs, ces supports ne consistaient qu'en des tuiles creuses, réunies de manière à former un cylindre.

Le *propnigeum*, ou fourneau attenant à cette salle et au moyen duquel elle était chauffée, était parfaitement conservé et, parmi les cendres qui l'encombraient, on a trouvé un petit rabot en fer évidemment destiné à racler le charbon. Deux clefs en fer, quelques médailles en bronze et divers fragments de poterie ont été découverts dans les autres fouilles qui ont mis à nu 14 pièces contiguës (1).

Des débris considérables de constructions ont été découverts sur d'autres points de la commune, notamment dans un champ appartenant à M. Renault, conseiller à la Cour royale, dans le jardin qu'il a fait établir pour sa ferme, dans le grand champ et sur presque tous les points intermédiaires. On peut con-

(1) Voir la description de ce monument dans la tome XIIe de la Société des Antiquaires.

sulter, tome XIIe de la Société des Antiquaires de Normandie, les détails donnés sur ces découvertes dans le rapport de la commission que j'ai présidée.

J'ai tracé sur un plan détaillé de la commune de Vieux les localités où l'on a fait des découvertes, et je publierai ce plan dès qu'il sera terminé.

Les sépultures trouvées en assez grand nombre dans le grand champ, ayant été faites avec des débris de sculptures, nous ont ainsi conservé plusieurs fragments

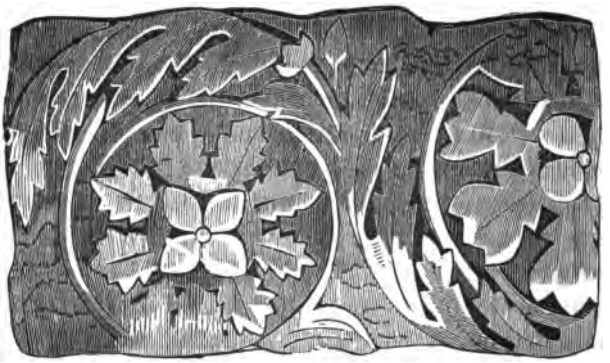

précieux, savoir : une frise corinthienne dont on possède plusieurs morceaux (1), des tronçons de colonnes cannelées et des fûts de colonnes non cannelées. Ainsi nous sommes fondé à croire qu'il y avait à Vieux des monuments avec des colonnes de deux ordres différents.

J'ai, par une enquête faite sur place, déterminé la direction de l'aqueduc qui amenait les eaux dans la

(1) M. Besogné, à Vieux, M. Lair et M. Le Boucher, à Caen, possèdent plusieurs morceaux de cette frise ; il y en a deux au musée d'Antiquités de Caen, donnés par M. Lair.

cité et qui alimente encore la belle fontaine reconstruite non loin de l'église, chez M. Aubé ; il se divisait en deux pour porter ses eaux sur deux points différents.

Forcé d'abréger beaucoup cet article, je ne peux que renvoyer au rapport déjà cité. M. Deshayes a publié aussi un article sur des fouilles faites, en 1828, à Vieux, aux frais de la Société des Antiquaires.

BULLY.

Bully, *Burleium*, *Bulleium*.

L'église de Bully, située au confluent de la Guine et de l'Orne, est surtout remarquable par le bas-relief qui décore le tympan de la porte d'entrée : on y voit un homme, les jambes et les bras écartés, entre deux animaux qui ressemblent à des tigres.

Ce tympan est encadré dans une archivolte composée de deux rangs de pierres cunéiformes, ornées d'étoiles et formant par leur assemblage une bordure assez riche.

Le reste de l'édifice a peu d'intérêt; les murs de la nef offrent des pierres disposées en arête de poisson et doivent remonter au XIe siècle ou au XIIe. Du côté du sud, de larges fenêtres modernes ont été substituées aux anciennes qui étaient fort étroites. Le chœur est un peu moins ancien, et vraisemblablement du commencement du XIIIe siècle ou de la fin du XIIe; il est voûté en pierre. Des reprises ont été faites dans plusieurs parties de l'édifice.

Cette église aujourd'hui supprimée était sous l'invocation de Saint Martin et de Saint Gourgon. L'abbaye du Plessis nommait à la cure, mais le chanoine de

Missy en était le collateur; le curé percevait la dîme.

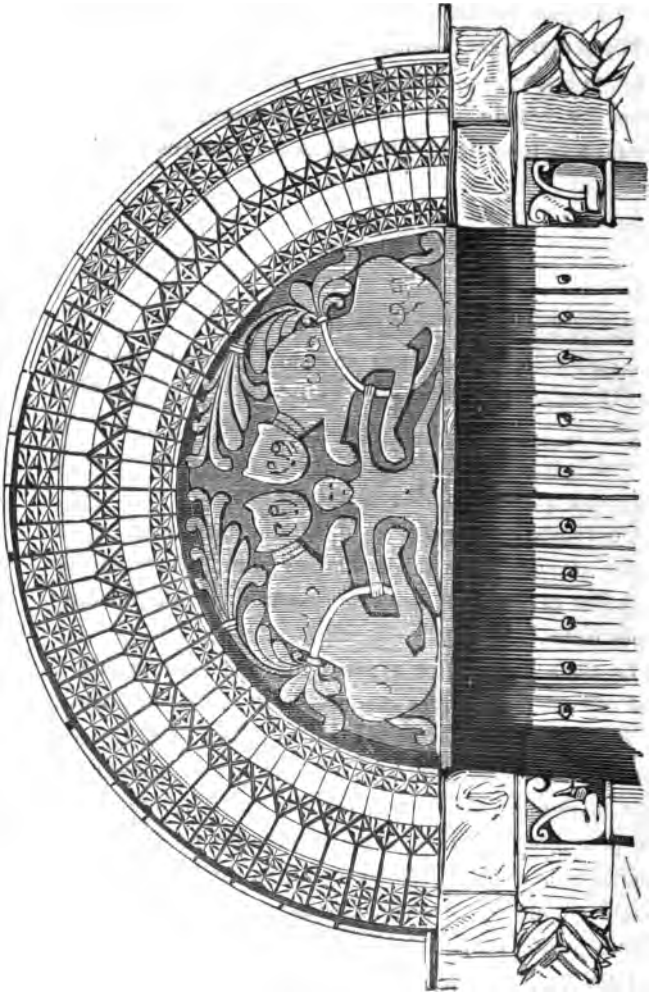

Porte de l'église de Bully.

Sur le plateau qui domine l'Orne, à l'est de l'église,

on distingue l'habitation de M. Rousselin, premier président de la Cour royale de Caen.

Voie romaine. La voie romaine, connue sous le nom de *Chemin Haussé*, et que j'ai déjà eu occasion de signaler, suivait la rive gauche de la Guine en sortant de Vieux et arrivait à peu de distance de l'église, où elle passait l'Orne sur un pont, dont les pierres étaient scellées avec des crampons de fer. J'ai cité dans le 2e volume de mon Cours d'Antiquités le témoignage d'un témoin oculaire, qui a retiré de la rivière d'Orne une partie de ces fondations.

Le moulin et la ferme de Brieux semblent tirer leur nom de ce pont *(Briva)*.

AMAYÉ.

Amayé, *Amaeum super Olnam*.

La nef de l'église d'Amayé offre des murs refaits en grande partie et percés de fenêtres modernes, avec des pans de maçonnerie ancienne de l'époque romane (appareil en arête de poisson).

Le chœur appartient au style ogival primitif; le mur méridional a été réparé; on y distingue une fenêtre du 3e style ogival; le mur du nord est resté intact. On y voit de jolies lancettes ayant de chaque côté une colonne; deux fenêtres du même style, mais cintrées, s'ouvraient au chevet; elles ont été masquées par l'établissement d'une sacristie.

L'église d'Amayé possédait deux grands reliquaires qui renfermaient les reliques des saints Faustin, Placide, Libéral et Victorin. Elles avaient été obtenues de

Rome en 1675 et autorisées par M. de Nesmond, évêque de Bayeux, le 11 octobre 1684, ainsi que l'apprenait le procès-verbal qui se trouvait à l'église (1).

L'église est sous l'invocation de N.-D.

Le seigneur présentait à la cure, et le chanoine d'Amayé donnait la collation. Ce chanoine percevait les 2/3 de la dîme, sur laquelle il devait au chanoine de Sainte-Honorine une rente de 12 boisseaux de blé et 12 boisseaux d'orge. Le curé percevait l'autre tiers.

Tout près de l'église, au nord, on voit une petite enceinte féodale entourée de fossés, que j'ai décrite dans le 5e volume de mon Cours d'Antiquités.

Une voie romaine partant de Vieux et passant sur Fierville, où elle traversait les nombreuses constructions gallo-romaines dont j'ai parlé, arrivait à Amayé et passait l'Orne près du bac du Coudray, en face le village de Clinchamps, qui renferme, comme on le verra plus tard, des constructions antiques. Au XVIIIe siècle on voyait encore les vestiges du pont du Coudray, au milieu de l'eau, et on retrouverait encore, au besoin, une partie des fondations. Le bac qui a remplacé le pont appartenait au seigneur d'Amayé ; c'était, il y a quelques années encore, un passage très fréquenté des marchands de bestiaux qui allaient à Paris de Villers, Caumont, Torigny, etc., etc.

Le seigneur d'Amayé prétendait avoir le droit de haute-justice ; il ne paraît pas qu'il l'ait exercé ; mais il possédait, rapporte l'abbé Beziers dans ses notes, beaucoup de titres qui justifiaient cette prétention. Par suite de concessions ou par négligence à maintenir les droits de la haute-justice et de la pourvoir d'officiers, la paroisse d'Amayé ressortissait d'Évrecy.

(1) Notes de Beziers déjà citées, communiquées par M. Georges de Villers.

Dans l'aveu que l'évêque de Bayeux, Zanon de Castillon, rendit au roi, en 1453, du temporel de son évêché, on voit que Jehan de Tallevast, chevalier ou ses ayants-cause, tenait, par foi et hommage de la baronnie de Douvres, les fiefs, terre et seigneurie de Gouvis, par quatre fiefs de chevalier dont le chef était assis *à Amayé-sur-Orne, que anciennement on soulait appeler l'honneur d'Amayé.*

Quelque temps avant la Révolution, le seigneur d'Amayé était M. de Bezons, du chef de la marquise de Bezons, sa mère, fille de M. Besnard de Maisons, à qui cette terre appartenait.

MAIZET.

Maizet, *Mesetum*, *Maisetum*.

L'église de Maizet n'offre d'ancien qu'une partie des murs du chœur, qui appartient au commencement du XIIIe siècle : ce sont le mur méridional, le mur du chevet et une petite partie du mur latéral nord ; on y voit des modillons en ogive.

Des fenêtres modernes ont été ouvertes du côté du sud, et deux fenêtres cintrées sont, comme à Amayé, masquées par l'établissement d'une sacristie.

La nef est sans caractère et appartient à la période moderne.

La tour latérale au nord, terminée en bâtière, est peut-être du XVIe siècle.

Cette église est sous l'invocation de Saint Vigor. Le patronage était laïc et le curé percevait les dîmes, à charge de payer 150 boisseaux d'orge à l'abbaye d'Aunay.

Le hameau de Valency dépend de Maizet; il y avait une chapelle sous l'invocation de Sainte Anne à laquelle nommait le seigneur.

Dans l'aveu déjà cité de l'évêque de Bayeux (1453), il est dit que Girard Thiboult, de Falaise, tenait de lui, par foi et hommage, un quart de fief de chevalier assis à Maizet, à cause de la baronnie de Douvres.

Le château de Maizet est moderne et précédé d'une avenue.

Gilles Le Hays, habile professeur de rhétorique, et qui devint curé de Gentilly, diocèse de Paris, où il mourut le 9 août 1679, était né à Maizet, hameau de Vayande. M. Huet a fait son éloge et dit qu'il avait un grand talent pour la poésie latine.

SAINTE-HONORINE-DU-FAY.

Sainte-Honorine-du-Fay, *Sta Honorina de Faiaco sive de Fago.*

Cette église est très peu caractérisée. Autant qu'on peut en juger par les chapiteaux galbés de quelques colonnes, la nef doit appartenir au XIIIe siècle, mais une partie des murs latéraux a peut-être été refaite au XVe ou au commencement du XVIe siècle.

Le chœur est plus moderne encore et peut être du commencement du XVIIe.

La tour, appliquée à l'extrémité occidentale, est également peu ancienne.

Le chanoine de Bayeux, titulaire de la prébende de Sainte-Honorine, était le patron collateur de cette église et percevait les deux tiers de la dîme; le chapitre de la cathédrale percevait l'autre tiers. Le curé

avait les verdages et recevait pour lui et son vicaire 50 livres du chanoine de Bayeux.

Plusieurs hameaux, dans lesquels se trouvent des habitations notables, dépendent de la commune de Sainte-Honorine-du-Fay : on peut citer Bretteville, Cautru, Flagy, etc., etc.

Sainte-Honorine-du-Fay est aujourd'hui une bourgade dans laquelle réside un notaire.

VACOGNES.

Vacognes, *Vasconia.*

L'église de Vacognes a très peu de caractère ; une partie des murs du chœur ont été repris en sous-œuvre. Le style ogival se montre dans la partie occidentale de la nef et dans le mur nord du chœur ; mais il est bien difficile d'indiquer une époque pour des débris si peu caractérisés. La tour carrée et couverte en bâtière à l'extrémité occidentale de la nef ne paraît pas antérieure au XVIe siècle.

On dit qu'anciennement l'église et le village de Vacognes étaient à une autre place, beaucoup plus rapprochée de la grande route actuelle d'Aunay à Caen, et qu'on y a détruit des fondements de maisons.

Le seigneur nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

La maison seigneuriale a de belles avenues ; il y avait dans le jardin une chapelle sous l'invocation de Saint Adrien, à la nomination du seigneur, laquelle avait été bâtie en 1694 par Anne de Gislain, veuve d'Adrien Le Petit, chevalier, seigneur et patron de Vacognes, avec fondation de quatre messes par semaine.

Ce seigneur mourut glorieusement à la bataille de Nervinde, aux côtés du duc de Chartres, son maître, l'an 1693, âgé de 44 ans.

Il avait fait quelques vers remarquables : « François Le Petit, son père, et ses oncles auraient réussi dans les belles-lettres, dit Huet, s'ils avaient été plus persévérants dans leurs études. » Adrien Le Petit laissa une fille unique, Marie-Antoinette Le Petit, qui épousa A. Achard, seigneur du Pin. Cette famille possède toujours la terre de Vacognes (1).

PRÉAUX.

Préaux, *Pratella*, *Pratelli*.

L'église de Préaux, sans être remarquable, offre cependant quelque intérêt. Le chœur est la partie qui mérite le plus d'attention : on y voit, au sud, une porte aujourd'hui bouchée, dont le tympan trilobé annonce le XIIIe siècle ; les fenêtres du nord composées de deux baies trilobées, surmontées d'une rose, le tout sans colonnes, sont moins caractérisées et pourraient tout aussi bien être rapportées au commencement du XIVe, si l'abbé Beziers n'avait consigné dans le manuscrit que j'ai déjà cité, une note qui paraît se rapporter à l'une d'elles. On a trouvé, dit-il, sur un morceau de carreau d'une des croisées, l'inscription suivante en lettres gothiques ainsi disposées : AN O
(Anno milleno ducentesimo sexagesimo nono)
1269. O LX
J'ai vainement cherché les traces de cette M O

(1) M. Amédée Achard de Vacognes est aujourd'hui membre de la Société Française pour la conservation des monuments.

inscription, mais elle peut avoir été cachée par o IX
la boiserie ou couverte de peinture ; j'ajouterai c o
qu'il reste dans ces fenêtres quelques débris de c o
vitraux peints dans lesquels j'ai distingué les armes de Castille et qu'ils ont évidemment été faits pour les fenêtres qu'ils occupent, puisque la bordure suit exactement le contour des baies trilobées.

Mais si le chœur est en partie du XIIIe, il me paraît

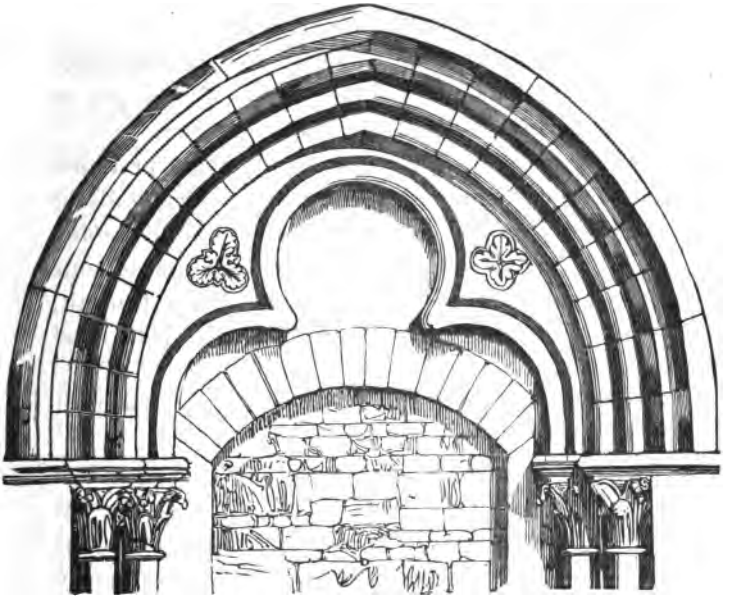

très probable que des retouches considérables ont eu lieu au XIVe. Ainsi les crédences, cachées par la boiserie, mais que l'on peut voir parce que le panneau qui les couvre est mobile, ont des chapiteaux qui appartiennent plutôt au XIVe qu'au XIIIe ; et le chevet de l'église qui est droit, était autrefois percé d'une très

belle fenêtre à plusieurs baies et ornée au sommet de nombreux compartiments rayonnants, qui annoncent encore le XIVe. Cette fenêtre, qui vraisemblablement était décorée de vitraux, a été malheureusement condamnée quand on a placé l'autel qui existe maintenant.

La nef a peu de caractère, mais elle doit être en partie du XIIIe siècle. L'entrée qu'on y voit, au sud, précédée d'un porche, n'offre pas d'indices précis d'époque ; elle est postérieure au mur.

La tour appliquée à l'ouest doit être postérieure à 1600. C'est l'œuvre d'un maçon sans goût : j'en ai peu vu d'aussi massives ; elle est terminée en bâtière.

A l'intérieur de l'église, dans une niche pratiquée dans l'un des murs de la tour, est une Sainte Barbe que je crois du XVIe siècle et qui mériterait d'être dessinée ; il est rare de rencontrer des statues de cette époque dans nos églises de campagne. Elle se trouvait, m'a-t-on dit, dans l'origine, au-dessus d'un petit autel qui n'existe plus.

Le patronage de Préaux était laïc. Le curé percevait les dîmes.

L'église est sous l'invocation de Saint Sever, et l'on rapporte à ce sujet que les reliques de ce saint étant transportées à Rouen s'arrêtèrent à Préaux, et devinrent si lourdes quand on voulut les enlever, qu'on ne put y parvenir qu'après avoir fait vœu de mettre la paroisse sous son invocation.

Sous le règne de Jean Sans Terre on voit figurer un Jean de Préaux, *Joannes à Pratellis*, et un Guillaume de Préaux, *Willelmus à Pratellis*, qui possédaient des terres en Angleterre.

La seigneurie de Préaux avait droit de haute-justice ;

c'était un fief de haubert mouvant noblement de la baronnie de Douvres. D'après l'aveu déjà cité de l'évêque de Bayeux, l'an 1453, à cette époque *Jean Le Herici, escuyer, tenait de la baronnie de Douvres*, par foi et hommage, le fief de chevalier assis en la paroisse de Préaux, lequel avait jadis appartenu à Jean de Combray.

On voit encore, à peu de distance de l'église, au nord, un château à tourelles qui peut dater du XVIe siècle et qui était autrefois entouré de fossés.

Préaux était chef-lieu d'une sergenterie comprenant 19 paroisses; un des 9 hameaux qui en font partie s'appelle *la Bijude*, nom que nous retrouverons dans plusieurs autres communes.

TROIS-MONTS.

Trois-Monts, *Tres Montes*.

Des travaux considérables viennent d'être faits à l'église de Trois-Monts sous la direction de M. de Galery, propriétaire du château.

Le chœur a été supprimé et reconstruit à l'extrémité occidentale de la nef et le portail s'ouvre aujourd'hui, à l'est, sous la tour, qui se trouvait entre chœur et nef. Cette tour offre intérieurement des parties romanes assez remarquables. L'arcade qui séparait le chœur de la nef et qui aujourd'hui regarde le sanctuaire, est ornée de trois archivoltes, dont l'une est couverte de frètes crénelées et l'autre de zigzags multiples (voir page suiv.). Les chapiteaux des faisceaux de colonnes sur lesquels repose cette arcade, notamment celui de la colonne porteuse, sont assez intéressants et bien conservés ; on en jugera par l'esquisse page 201 :

La base de cette colonne est aussi très élégante et ornée de deux tores au-dessus de la scotie; je crois cette tour de la seconde moitié du XIIe siècle.

Le nouveau chœur, construit par les soins de M. de Galery, dans le style de la Renaissance, sera décoré d'élégantes boiseries et de plusieurs tableaux. La chaire doit être composée de fragments sculptés du XVIe siècle.

L'église de Trois-Monts est sous l'invocation de N-D. Le patronage était alternatif entre le roi et le seigneur. Le curé percevait les dîmes, mais il devait 100 liv. de rente au chanoine de Sainte-Honorine, dont le fief s'étendait dans cette paroisse (1).

(1) V. le pouillé du diocèse de Bayeux.

Philippe de Trois-Monts accompagna le duc Robert Courte-Heuse à la Terre-Sainte, en 1096; Jeanne de Trois-Monts, de la même famille, mourut abbesse de Cordillon, en 1417. Ses armes étaient d'argent et d'azur à une fasce de gueules brochant sur le tout.

Au XVIIIe siècle, Mathurin-Charles-Louis Couture de la Pigachière était seigneur et haut-justicier de Trois-Monts.

Le château de Trois-Monts et la belle terre qui l'entoure appartiennent aujourd'hui à M. Dubocher de Gallery, ancien officier de cavalerie. C'est une des belles positions du département. Des fenêtres du château on jouit d'une vue magnifique, et l'on distingue les côteaux du Pays-d'Auge, l'embouchure de l'Orne et la mer jusques au Hâvre.

Enceinte retranchée. Il existe à Trois-Monts une enceinte retranchée que j'ai décrite et figurée dans le second volume de mon Cours d'Antiquités (pag. 324 et pl. XXXII).

LA CAINE.

La Caine, *prioratus de Chathenâ.*

Ce prieuré fut fondé par Roger de Malfillâtre, seigneur de Curcy-le-Malfillâtre, Ouffières, La Caine, etc.

Cette fondation eut lieu avant l'année 1135, car elle fut confirmée par le duc de Normandie, Henri Ier, mort cette même année. Le fondateur donna son prieuré aux religieuses de Beaumont-les-Tours. Il était jadis habité par plusieurs religieuses de ce monastère, gouvernées par une prieure. On trouve Jeanne de Sassé, prieure, en 1408, et Mathurine de la Pelissonnière, en 1450. La prieure était dame de La Caine et nommait à la cure; mais, dans la suite, les religieuses se retirèrent à leur abbaye, qui jouissait encore du revenu du prieuré en 1790.

Il paraît, par une charte de Rotrou de Warwick, archevêque de Rouen, que les largesses du fondateur envers une église étaient souvent le fruit des rapines commises envers une autre, et qu'à l'article de la mort il fit, dans les mains du prélat, la remise de tout ce qu'il avait enlevé à ses propres églises ou à celles des autres, et même tout ce que ses anciens ancêtres avaient pu leur ravir. La restitution parut si importante à l'archevêque qu'il la publia dans les lettres patentes, adressées aux évêques de la province, et

qu'on trouve dans l'ancien cartulaire de la cathédrale de Bayeux.

Cette famille prenait indistinctement le nom de Curcy et celui de Malfillâtre et souvent l'un et l'autre ; elle subsistait encore dans le XVIe siècle. On trouve un recteur de l'université, au XVIe siècle, qui se qualifie curé et seigneur de Curcy-le-Malfillâtre.

Après la retraite des religieuses à leur abbaye, les maisons conventuelles durent être consacrées uniquement à l'exploitation de la ferme. Il ne reste plus d'ancien que l'entrée qui offre, comme presque toutes les entrées d'abbaye, une grande porte pour les charrettes et une petite porte pour les piétons. Elles sont l'une et l'autre voûtées en arcs surbaissés sans colonnes, mais très solidement construites et paraissent dater *au moins* du XVe ou du XIVe siècle ; elles étaient surmontées, m'a-t-on dit, de deux étages qui ont été démolis il y a environ 20 ans ; les autres maisons qui dépendaient de la ferme du prieuré sont peu anciennes et sans intérêt.

L'église qui était demeurée paroissiale jusqu'à la Révolution, et qui est maintenant supprimée, appartient en partie au style roman (probablement de l'époque de la fondation) ; elle est peu considérable et terminée par une abside semi-circulaire. Le mur du nord est celui qui a conservé son caractère primitif. Le côté du sud a été refait presque en entier, mais, même du côté du nord, il y a peu de chose à observer.

Un campanille ouvert surmonte le mur occidental et renferme la cloche. L'intérieur de l'église n'offre rien d'intéressant ; j'ai seulement remarqué quelques pierres d'appareil peintes en rouge sur un fond blanc, genre de décoration qui était assez ordinaire au XIIe siècle.

Une statue de la Sainte Vierge, placée dans une niche de la nef, est moderne dans sa partie supérieure, mais on a greffé cette tête sur un tronc ancien qui mérite d'être remarqué et qui pourrait être du XIVe ou du XVIe siècle, à en juger par quelques détails du siège sur lequel la statue est représentée assise.

L'église de La Caine est sous l'invocation de N.-D., ce qui explique l'ancienneté de la statue dont je viens de parler. Le patronage appartenait, comme nous l'avons dit, à l'abbaye de Beaumont-les-Tours, qui percevait les deux tiers de la dîme. Le curé avait l'autre tiers.

MONTIGNY.

Montigny, *Montineium, Montigneium.*

L'église de cette commune est presque sans intérêt. Le chœur m'a paru du XVIIe siècle, peut-être du XVIIIe. La nef est plus ancienne et peut dater du XIIIe, mais on y a percé des ouvertures modernes, et les

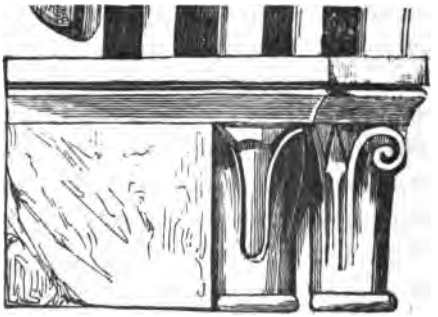

murs ont été refaits dans quelques parties. Une porte avec archivolte, offrant de chaque côté deux colonnes, attire l'attention. Au milieu du chœur est enterré

Gabriel-Jean-Richard de Cheux, de Montigny, fils de Philippe de Cheux, seigneur de la paroisse, décédé le 27 juillet 1761, à l'âge de 19 ans.

La tour latérale au sud, entre le chœur et la nef, est à pans coupés, terminée par une pyramide en charpente couverte en ardoises ; le tout très peu élevé et très pesant.

Cette église était dédiée à Saint Jacques et à Saint Gerbold, et la cure était à la nomination du seigneur du lieu. Le curé percevait la dîme.

Montigny est appelé *Montigny-le-Bois* dans les vieux titres. La seigneurie était possédée en 1356 par Roger de Longueville et, à la fin du XVIe siècle, par Jacques de Fresnel, qui était aussi seigneur et patron de Maisoncelles. Marguerite Richard, sa veuve, épousa en secondes noces Robert de Launoy, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, seigneur de Criqueville, Ranville, Hérouvillette et Bray, qui au droit de cette dame nomma à la cure de Montigny en 1606. Quelque temps avant la Révolution, le seigneur de Montigny était M. de Cheux, qui possédait en même temps le fief de Petiville, paroisse de Fontenay-le-Pesnel (1).

CURCY.

Curcy, *Crusseium*, *Curseium*, *Cruiseium*.

Cette paroisse est appelée dans les titres *Curcy-le-Malfilâtre*, parce qu'elle a été longtemps possédée par des seigneurs de ce nom.

(1) V. les notes de Beziers, précédemment citées.

L'église n'offre rien qui mérite d'être remarqué : la maçonnerie en est peu caractérisée ; elle doit tout au plus remonter à la fin du XVIe siècle.

Elle est sous l'invocation de Saint Jean. Le prieuré de Saint-Vigor de Bayeux nommait à la cure. Ce patronage lui avait été donné par Odon de Conteville, évêque de Bayeux (1).

Le curé percevait les dîmes, à charge de faire 400 livres de rente au prieuré de Saint-Vigor.

La seigneurie de Curcy était qualifiée de baronnie et se composait des fiefs de Curcy, Martinbosq, la Motte, Fresnay et Argences, tous fiefs de haubert; il y avait une fiefferme sur laquelle les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris avaient 60 livres de rente à percevoir, par suite de la donation que leur avait faite le roi Philippe le Long en 1318.

L'emplacement du château de *La Motte*, que je suppose être le château baronnial, se voit encore à l'est de l'église de Curcy; on remarque une belle motte ovale, offrant à son sommet 120 pieds de longueur sur 75 de largeur, et dont la hauteur est à peu près de 25 pieds. Elle supportait un château construit en pierre, car on distingue encore un puits et quelques pans de maçonnerie à fleur de terre. Une vaste cour s'étendait à l'est de ce donjon : elle était vraisemblablement garnie de palissades. De la motte de Curcy, la vue s'étend jusques au-delà de la vallée de l'Orne, vers Grimbosq, Croisilles et Combrai.

Nous avons vu que la famille Malfillâtre a fondé le prieuré de La Caine. Thomas Le Malfillâtre, seigneur

(1) La charte d'union de ce prieuré à l'abbaye de Sainte-Bénigne de Dijon fut donnée à Bayeux en 1096.

et baron de Curcy, figure parmi les bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Caen, dans la bulle d'Innocent III, en 1210. Un Nicolas de Malfillâtre, baron de Curcy, Mesnil-Ongrain et Baron, vivait en 1613 ; il laissa une postérité qui a possédé cette terre encore plus d'un siècle. M. Gislain, marquis de Bénouville, avait hérité de la seigneurie au XVIIIe siècle.

Château de Martinbosq.

Jacques Duval, curé de Curcy, qui mourut en 1543, et fut un des protonotaires de Jean, cardinal de Lorraine, était, dit M. de Bras, *un savant et bien morigéné personnage qui fut très regretté d'un chacun*.

Le château de Martinbosq, reconstruit presque en

entier au commencement du XVIIe siècle (1), mais dont quelques parties peuvent être plus anciennes, offre encore un ensemble très pittoresque : on en jugera par cette vue que nous devons au burin de M. Godard, d'Alençon, dont le beau talent est bien connu en France et à l'étranger (2).

On voit encore sur la rivière d'Orne, près le bac du Homme, les vestiges d'un ancien pont qui fut, dit-on, ruiné par les Anglais et quelques restes d'une chapelle dédiée à Sainte Anne.

GOUPILLIÈRES.

Goupillières, *Goupillieriæ*.

L'église est peu intéressante et refaite en partie : on y remarque seulement dans les murs sud et nord de la nef des pans de maçonnerie en arête de poisson. La tour, à l'extrémité occidentale et terminée par un toit à double égout, n'est pas antérieure au XVIe siècle.

J'assignerais la date du XVIe siècle au chœur, à en juger par quelques restes d'ouvertures en ogive qui me paraissent à peu près de ce temps.

Cette église est dédiée à Saint Eustache. Le chanoine de Bayeux, dont le titre portait la désignation de *Goupillières*, était seigneur et patron de la paroisse et présentait de plein droit à la cure. La paroisse dépendait de la sergenterie de Préaux.

Le territoire de la commune est peu étendu et bordé d'un côté par la rivière d'Orne.

(1) M. Pagny, notaire, membre du conseil d'arrondissement de Falaise, a la preuve qu'une partie de ce château est de l'an 1611.

(2) Nous devons remercier ici M. Godard d'avoir bien voulu graver quelques planches de la Statistique monumentale du Calvados; elles ajouteront aux yeux de tous un grand prix à notreouvrage.

OUFFIÈRES.

Ouffières, *Olferiæ, Olfere, Ophieres.*

Le chœur de l'église d'Ouffières a été reconstruit de fond en comble il y a quatre ans. La nef offre peu de caractères et pourrait n'être pas antérieure au XVe siècle, aussi bien que la tour carrée placée à l'ouest.

On voit près de la porte par laquelle on entre, du côté du sud, une inscription en lettres gothiques attestant que là est enterré un prêtre, curé de Longueraye et natif de cette paroisse d'Ouffières, lequel trépassa l'an M V^{cc} et XVII (1517). Cette inscription n'était pas dans l'origine là où elle se trouve ; on l'aura replacée dans la muraille en reconstruisant celle où elle était d'abord.

L'église est sous l'invocation de Saint Mathieu et de Saint Lo. Le prieuré de Saint-Vigor en avait le patronage depuis l'an 1096 ; il percevait les deux tiers de la dîme et laissait l'autre tiers au curé.

La terre seigneuriale de la paroisse appartient à M. Signard d'Ouffières, de Caen.

HAMARS.

Hamars était traversé, comme plusieurs des communes que nous avons citées, par l'ancienne route de Caen en Bretagne.

L'église, autrefois sous l'invocation de Saint Léonard, est à présent sous celle de la Sainte Vierge. Comme elle tombait en ruines, on la rebâtit en 1715 sur un emplacement nouveau et plus près du centre des habi-

tations. Le seigneur nommait à la cure. La dîme était partagée par tiers entre le curé, le chapitre de Bayeux et les Minimes de Rouen.

Parmi les membres de la famille seigneuriale de Hamars on peut citer : Raoul de Hamars qui figure dans des titres de 1390. Louise de Hamars, sa fille unique, fut mariée à un d'Houllefort, chevalier, seigneur de Vienne, Bonnemaison, la Suhardière, Saint-Martin-de-Sallen, Maisoncelles-sur-Ajon, Savenay, Lamberville, Aunay, Barbières et Etreham : il est qualifié dans plusieurs actes de chambellan du roi, bailly de Caen, etc., etc. Il laissa pour fille unique Renée de Houllefort, dame de Hamars (1).

La terre de Hamars fut érigée en châtellenie en 1612 et en marquisat en 1679 en faveur de la famille Auzeray, avec établissement de deux marchés, le lundi et le vendredi de chaque semaine, et de plusieurs foires. Ces établissements furent confirmés par lettres patentes de 1751.

SAINT-MARTIN-DE-SALLEN.

Saint-Martin-de-Sallen, *Sanctus Martinus Sarlonis. Saallons, Saallan.*

L'église est sous l'invocation de Saint Martin.

(1) D'après les notes de Beziers communiquées par M. G. de Villers, cette demoiselle épousa Antoine de Botarnay, bailly de Caen après son beau-père ; de ce mariage sortirent Marguerite et Catherine de Botarnay, qui partagèrent cette riche succession en 1501. L'ainée, dame de Hamars, fut mariée à Jean d'Harcourt, chastelain d'Auvillers ; la cadette, à François de Laval, seigneur de Marcilly. Celle-ci mourut sans enfants en 1535. L'aînée fut mère de Thomas d'Harcourt, chastelain d'Auvillers, seigneur de Hamars qui mourut sans postérité.

La cure se divisait en deux portions dont l'une était à la nomination du duc d'Harcourt, l'autre à celle de l'abbaye de Fontenay.

Elle avait d'abord fait partie de la baronnie de la Motte de Cesny ; elle fut incorporée au duché de Harcourt lors de l'érection de ce duché en 1709, en faveur de Harcourt, chevalier des ordres du roi et maréchal de France. Elle passa dans la famille de Harcourt, comme nous l'avons dit à l'article de Hamars, par suite du mariage de Marguerite de Botarnay avec Jean d'Harcourt, seigneur d'Auvillers.

Le territoire de Saint-Martin-de-Sallen est un des plus accidentés du département. Le grès, les schistes anciens, le marbre, en forment la base (1). Un des principaux villages de la commune s'appelle *les Trois-Maries*.

L'église située au milieu d'un vallon, bordé d'éminences assez élevées, offre dans les murs de la nef et du chœur quelques parties anciennes avec pierres disposées en arête de poisson, mais, comme dans presque toutes les églises, il y a des reprises faites et des fenêtres repercées dans ces murs. On distingue dans le mur nord de la nef, une porte bouchée, à plein cintre, sans moulures, dont les clavaux sont partagés par du ciment.

La tour placée à l'ouest est moderne.

(1) Voir ma *Topographie géognostique du Calvados*, 1 vol. in-8°, et la carte géologique du département.

CANTON DE VILLERS-BOCAGE.

Le canton de Villers-Bocage borde au nord celui d'Évrecy; nous allons donc le parcourir avant de décrire le canton de Tilly-sur-Seulles qui lui fait suite, en remontant au N.-E. : il se compose des 24 communes suivantes :

Amayé-sur-Seulles.
Arry.
Banneville-sur-Ajon.
Bonnemaison.
Campandré.
Courvaudon, autrefois Savenay.
Épinay-sur-Odon.
Landes.
Le Locheur.
Longvillers.
Maisoncelles-Pelvey.
Maisoncelles-sur-Ajon.
Mesnil-au-Grain.
Missy.
Monts.
Noyers.
Parfouru-sur-Odon.
Saint-Agnan-le-Malherbe.
Saint-Louet-sur-Seulles.
Tournay.
Tracy-Bocage.
Valcongrain.
VILLERS-BOCAGE, chef-lieu.
Villy.

Nous allons examiner rapidement ces diverses localités, en commençant par celles qui sont les plus voisines de Hamars et de Saint-Martin-de-Sallen, communes par lesquelles nous avons terminé le canton précédent.

VALCONGRAIN.

Valcongrain, *Vallis Ongrini.*

La petite église de Valcongrain ne sert plus au culte, la paroisse étant pour le spirituel réunie à Campandré ; elle est très petite et sans intérêt. La nef pourrait, en partie, remonter au XIVe siècle ; au moins les chapiteaux d'une porte latérale, la seule partie qui offre quelque caractère, semblent indiquer cette époque. Le chœur est peut-être postérieur à 1600 ; il n'y a pas de tour. En somme cette église est une des plus petites de la contrée.

Le patron était Saint Jean-Baptiste.

Le prieur et les religieux de Saint-Vigor nommaient à la cure ; le curé percevait toute la dîme.

Il est fait mention de Valcongrain dans la charte d'union du prieuré de Saint-Vigor, près Bayeux, à l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, en l'année 1096. Cette charte et celle du duc Robert-Courte-Heuse, de la même année, l'appellent *Ecclesia de Cologrino :* elles nous apprennent que c'était Odon, évêque de Bayeux, qui avait aumôné le patronage et les dîmes de cette église au prieuré de Saint-Vigor.

CAMPANDRÉ.

Campandré, *Campus Andreæ, Campandrieu.*

L'église de Campandré, située dans un vallon de la partie la plus montueuse et la plus élevée du Calvados, doit être abattue et reconstruite très prochainement de fond en comble : elle offre d'ailleurs très peu d'intérêt.

L'abbaye du Plessis nommait à la cure.

Campandré faisait autrefois partie du doyenné de Vire et de la sergenterie de Saint-Jean-le-Blanc.

Camp romain. — Sur une éminence à l'ouest de l'église, de laquelle on jouit d'une vue très étendue, on distingue un camp très probablement romain, que j'ai décrit dans le second volume de mon Cours d'Antiquités (p. 325), et qui se trouve figuré sur la pl. XXXI du même volume. Ce camp, que j'ai exploré il y a 20 ans, a été depuis défriché et labouré par le propriétaire, M. de Vaucassel ; mais le *vallum* du camp a servi de clôture et a été planté d'arbres, de sorte que l'enceinte est conservée à peu près intacte.

On a trouvé quelques médailles romaines à peu de distance de ce camp.

Le petit château de M. de Vaucassel, près du camp romain, et le massif d'arbres verts qui l'avoisine se voient de très loin. De là aussi la vue est extrêmement étendue, puisqu'on distingue l'embouchure de la Seine et le Havre, à une distance de 15 lieues. Ce point doit être à plus de 900 pieds au-dessus du niveau de la mer.

BONNEMAISON.

Bonnemaison, *Bona Domus.*

L'église de Bonnemaison est moderne avec fenêtres carrées et paraît avoir été reconstruite de fond en comble au siècle dernier. La tour à l'ouest est couronnée d'une pyramide en ardoise.

Cette église est sous l'invocation de Saint Martin. Le prieur du Plessis-Grimoult nommait à la cure.

Il y a eu une chapelle titulaire de Saint-Michel au

village de la Suhardière ; le titre en fut transféré, en 1714, à la chapelle du château d'Aulnay, à la requête du maréchal de Tessé, baron d'Aulnay.

COURVAUDON.

Courvaudon, *Saveneium*, *Savenay*.

Cette paroisse s'appelait autrefois Savenay, et ce nom est demeuré à un de ses villages qui avait un fief noble. Courvaudon n'était qu'un hameau de Savenay quand la famille Anzeré, qui y possédait un fief, fit prévaloir ce dernier nom.

Courvaudon fut érigé en marquisat en 1690, en faveur de M. de Courvaudon, président au parlement de Rouen.

L'église de Courvaudon offre peu de caractère ; l'arcade, entre chœur et nef, repose sur des colonnes dont les chapiteaux annonceraient pourtant le XIIIe siècle ; on voit aussi au chevet deux fenêtres bouchées en forme de lancettes. Il y a des reprises modernes dans les murs.

La tour latérale au nord, avec couronnement en bâtière, peut dater du XVe siècle au plus.

Le patron est Saint Martin. L'abbaye du Plessis nommait à la cure et percevait les dîmes ; le prieur-curé en avait le tiers, les deux autres tiers appartenaient à l'abbaye.

D'après une charte de Philippe V, roi de France, Savenay était une fiefferme, redevable au domaine de la couronne d'une rente de 15 liv. 19 s. 2 den., laquelle fut donnée avec d'autres à la Sainte-Chapelle de Paris en juin 1318.

Alix de Cauville, fille de Jean, seigneur de Courvaudon, et de Jeanne Malfillâtre de Curcy, porta cette terre à son mari, Jean Anzeré, seigneur de Baron, qui fit preuve d'ancienne noblesse en 1463; elle avait été mariée auparavant à Simon de Villiers, seigneur de Mutrecy ; elle figure avec son mari dans des contrats du 12 octobre 1440 et du 24 janvier 1444.

Dans l'aveu rendu par l'évêque de Bayeux en 1453, il est dit que Jean Anzeré et sa femme, héritière de Jean de Cauville, tenaient par foi et hommage de la baronnie du Plessis un quart de fief, nommé de *Courvaudon*, assis ès paroisses de Savenay et Bonnemaison, redevable à l'évêché par chacun an de 10 liv. de rente à la Saint-Michel : il est dit dans le même aveu que le prieur et les religieux du Plessis, tiennent de la même baronnie une portion de fief, nommé le fief au Bigot, dont le chef est assis à Savenay, et pour lequel ils doivent audit évêque prières et oraisons (1).

(1) Jean Anzeré, seigneur de Courvaudon, était fils de Simon Anzeré, vicomte d'Evrecy, garde du scel des obligations dudit lieu ; ses armes étaient d'azur à 3 têtes de léopards d'or; il fut père de Simon Anzeré, seigneur de Courvaudon et du Bois-Normand ; sa femme fut Isabeau Patry.

Pierre Anzeré, seigneur de Courvaudon, épousa Etiennette Leforestier.

Geoffroy André, seigneur de Courvaudon, eut pour femme Jacqueline Thibout ; il sortit de ce mariage Philippe Anzeré, curé d'Epinay, et François, qui fut reçu président au parlement de Rouen le 17 juillet 1581, sur la résignation de Nicolas Damours, dont il avait épousé la fille ; il mourut en 1607.

Gilles Anzeré, son fils, conseiller aux requêtes et avocat-général, fut reçu président la même année ; il mourut en 1629.

François Anzeré, chanoine de Bayeux et conseiller au parlement de Rouen, où il fut reçu en 1634, mourut en 1664.

La terre de Courvaudon, l'une des plus considérables du département, appartient aujourd'hui à M. le marquis de Longaunay, dont la fille unique a épousé M. le marquis de Briges.

MESNIL-AU-GRAIN.

Mesnil - au - Grain, *Menillum Ongrini*, *Mesnil Ongrin.*

L'église, sans intérêt, ne doit pas être antérieure à 1600.

L'autel orné de colonnes torses porte la date de 1680.

La tour placée à l'ouest est en charpente couverte d'ardoises et forme une pyramide à quatre pans peu élevée. Dans la nef on trouve un plancher droit avec poutres et soliveaux comme dans une maison privée ; ce qui évidemment est peu ancien.

L'église est sous l'invocation de Saint Ouen. L'évêque de Bayeux était patron collateur de la cure.

Thomas Tesson de Hérouville et Alitia, sa femme confirmèrent au prieuré du Plessis tout ce que leur avait donné Raoul de Malherbe, fils de Robert de Malherbe du Mesnil-au-Grain, consistant en rentes. Radulphe Malherbe ratifia ces donations en 1252.

L'abbaye d'Aulnay avait aussi des biens au Mesnil-au-Grain par donation des Hugues de Malherbe.

Charles Anzeré, fils de Gilles, fut reçu conseiller au parlement de Rouen en 1636, il mourut sans postérité.

Olivier Anzeré, seigneur de Courvaudon, fut conseiller en 1615 et mourut en 1681. Maximilien-Constantin Anzeré, président à mortier au parlement en 1703, mourut doyen de sa compagnie en 1762.

SAINT-AGNAN-LE-MALHERBE.

Saint-Agnan-le-Malherbe, *Sanctus Anianus*.

La nef et la tour, placées à l'ouest et terminées par une pyramide couverte en ardoise, ont été refaites au XVIIIe siècle ; il existe encore des habitants dont les pères avaient travaillé à cette reconstruction.

Le chœur offre des parties plus anciennes et appartenant à l'ère ogivale, mais très peu caractérisées.

Cette église offre bien peu d'intérêt.

On a trouvé à Saint-Agnan un certain nombre de cercueils en pierre calcaire, semblables à ceux que j'ai décrits et figurés dans le 6e volume de mon Cours d'Antiquités (p. 312 et suivantes).

L'église est sous l'invocation de Saint Agnan, évêque d'Orléans. Le marquis de Courvaudon et le baron d'Aulnay nommaient alternativement à la cure ; le curé percevait 1/3 de la dîme, les 2/3 appartenaient au chapitre de Bayeux, par donation de l'évêque Nicolas du Bosc.

L'abbaye d'Aulnay avait à Saint-Agnan-le-Malherbe des terres qu'elle échangea en 1254 contre d'autres possessions, avec Ranulph Malherbe (1).

Saint-Agnan tire son surnom de l'ancienne maison de Malherbe, qui en possédait anciennement la seigneurie. Un Malherbe suivit le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066 ; un autre accompagna le duc Robert à la croisade, en 1096. Jean de Malherbe, seigneur de Saint-Agnan, eut de Jeanne Bacon, sa

(1) V. le cartulaire de l'abbaye d'Aulnay.

femme, Guillaume Malherbe, père d'Alix, dame de Saint-Agnan, alliée à Jean de La Haye, seigneur et baron de Coulonces, près de Vire, qui mourut en 1417 (1).

MAISONCELLES-SUR-AJON.

Maisoncelles-sur-Ajon, *Mansuncellæ*, *Mansiuncellæ*.

Le chœur et la nef de l'église de Maisoncelles sont extérieurement ornés d'une corniche à médaillons géminés sous une arcature en ogive. Quoique les murs latéraux aient été retouchés, que plusieurs larges fenêtres aient été substituées aux fenêtres anciennes, et qu'il soit ainsi difficile de décider l'époque à laquelle appartient cette église, je pense qu'on doit la rapporter en grande partie au XIIIe siècle. Les colonnes de l'arcade, entre le chœur et la nef, et une porte latérale bouchée, peuvent confirmer jusqu'à un certain point cette opinion. C'est, du reste, une église d'une impor-

(1) Le baron de Coulonces eut trois filles : par l'acte de partage, fait en 1453, la cadette eut la seigneurie de Saint-Agnan, qu'elle porta par mariage dans la maison de Tournebu ; elle épousa depuis un seigneur de Feuguerolles. Geoffroy-Louis et Guillaume de Tournebu firent des partages avec leur frère utérin, de la fortune de leur mère, devant le tabellion de Saint-Lo, en octobre 1475. Les fils de Tournebu eurent dans leur lot les baronnies d'Asnebec, de Coulonces et les terres de Saint-Agnan-le-Malherbe. M. Dupont de Saint-Agnan, qui leur succéda, eut deux filles qui partagèrent la seigneurie et le patronage, et les ont portées par mariage, l'aînée dans la famille d'Anzeré de Courvaudon, l'autre dans celle du baron d'Aulnay. *(V. les Notes manuscrites de Beziers)*. Voilà pourquoi le patronage s'exerçait par deux familles.

tance médiocre et dans laquelle il y a peu de détails à observer; la tour, à l'ouest, est sans caractère.

L'église de Maisoncelles est sous l'invocation de N.-D. et de Saint Sulpice; la cure était à la nomination des Vacogne, seigneurs du lieu. Le curé percevait la dîme; il était chargé de faire 200 liv. de rente à l'abbaye de Villers-Canivet et 50 au prieur des Moutiers.

A peu de distance de l'église, au nord, se trouve une maison du XVe siècle, servant aujourd'hui à usage de ferme et connue dans le village sous la dénomination de *la grande maison*, parce qu'elle est plus élevée que les autres. Elle est très bien conservée, et n'a pas reçu d'additions ni de restaurations; elle est d'ailleurs d'une grande solidité et construite en matériaux qui ne comportaient pas beaucoup d'ornements.

M. Boscher, curé actuel de Maisoncelles, fait partie de la Société pour la conservation des monuments; il possède quelques objets anciens et un bahut en chêne, de la fin du XVIe siècle probablement, qui n'est pas sans intérêt et dont la décoration est conforme à celle que l'on trouve sur les boiseries de la même époque.

On vient en pèlerinage à Maisoncelles le 17 janvier et le 1er dimanche de septembre, à cause d'une fontaine qui est près de l'église et qu'on appelle *fontaine Saint-Sulpice*.

En 1247, le seigneur de Maisoncelles, Robert Le Breton, fit un testament dont quelques passages me paraissent assez curieux pour être rapportés textuellement.

« Ego Robertus dictus Brito miles de Messoncelles
« super Ajon, compos mentis, etc., lego et concedo
« terræ sanctæ x libras Turonenses; ecclesiæ Bajocensi

« ad fabricam dictæ ecclesiæ x solidos Turon.; ad fa-
« bricam ecclesiæ Fratrum minorum de Cadomo unum
« sextarium frumenti ad mensuram Cadomi; Fratribus
« predicatoribus de Cadomo unum sextarium frumenti
« ad mensuram Cadomi; Hospitali domus Dei Cadomi
« unum sextarium frumenti ad eamdem mensuram;
« Fratribus minoribus Falesiens. II solidos Turonen-
« ses; Decem leprosariis propinquioribus domus meæ
« de Messoncelles x solidos Turon.; Aiano armigero
« meo palefridum meum et arma mea; Thomæ garcio-
« ni meo tres solidos Turon : pro quibusdam restitu-
« tionibus erogetur pauperibus xxx solid. Turon.; per
« consilium Thomæ dicti *barbati*, *guiardiani* Fratrum
« minorum Cadomensium, Abbatiæ de Alneto in qua
« eligo sepulturam meam viii solidos Turon. annui
« redditus. Lego insuper dictæ abbatiæ lectum meum
« cum linteis, culcitrâ quadam pictâ et quodam coo-
« pertorio . . . . . » (1).

BANNEVILLE-SUR-AJON.

Banneville-sur-Ajon, *Barnevilla.*

Le chœur de cette église paraît en partie du XIIe siècle. Des modillons se voient sous la corniche extérieure.

La nef a été reconstruite en grande partie, autant que j'ai pu en juger par l'inspection des murs extérieurs.

Une tour moderne s'élève à l'Ouest.

Cette église est sous l'invocation de Saint Melaine;

(1) Extrait du cartulaire de l'abbaye d'Aulnay.

l'abbaye d'Aulnay nommait à la cure et percevait les deux tiers de la dîme; l'autre tiers appartenait au curé.

Chapelle Saint-Clair. — Il existe à Banneville, près de la grande route allant à Aulnay, une chapelle titu-

Chapelle Saint-Clair.

laire de Saint Clair et de Saint Jacques, qui était à la présentation du seigneur; cette chapelle, dont voici l'esquisse, est précédée d'un porche et surmontée d'une tourelle assise sur le sommet du gable occidental; ce clocheton doit être postérieur à l'ensemble de l'édifice, qui annonce le XIIIe siècle.

L'ogive du portail méridional est remarquable par

les lobes qui se dessinent de chaque côté sur les impostes. Au milieu du tympan, sous une arcade trilobée, on distingue une figure très fruste, vraisemblablement celle du patron. Deux anges encensent cette figure dont la tête est mitrée (1) ; dans les murs latéraux sont des

fenêtres en forme de lancettes, ornées de colonnettes du côté du sud, sans colonnettes du côté nord. Le côté du nord se distingue encore par sa corniche à modillons, tandis que, du côté sud, la corniche taillée en biseau, repose sur une frise ornée de trèfles sculptés en creux. Ce côté paraîtrait se rapporter au XIVe plutôt qu'au XIIIe siècle.

(1) Au-dessus de la pointe de l'ogive de cette porte, j'ai remarqué dans le mur une pierre sculptée en rosace et une autre sur laquelle on distingue un serpent enroulé comme une ammonite.

Une large fenêtre à plusieurs baies, dans le style du XIVe siècle, occupe le chevet.

Il se tient une assemblée près de la chapelle, et l'on y loue des domestiques à l'époque de la Saint-Clair.

D'après l'abbé De La Rue (notes manuscrites), une famille Dajon possédait la seigneurie de cette commune, vers la fin du XIVe siècle ; elle était héritière des Combray et des Clinchamps.

D'après l'aveu de Richard de Tournebu, baron de La Motte, rendu en 1414, les héritiers de M. Hue de Vierville, seigneur de Banneville, relevaient de la baronnie de La Mothe de Cesny. Dame Elisabeth de Maupeou, veuve de Pierre de Montmorency, comte de Laval, tué, le 26 juillet 1757, à la bataille d'Hastembech, était, au siècle dernier, dame honoraire de Banneville-sur-Ajon.

LANDES.

Landes, *Landæ*.

L'église de Landes remonte en partie à la période romane, car on distingue des pierres disposées en arête de poisson dans les murs de la nef et du chœur, et une porte cintrée, maintenant bouchée, dans le mur septentrional de la nef ; mais ces murs anciens ont été exhaussés et repris en sous-œuvre ; des fenêtres y ont été percées à la place des anciennes.

La fenêtre à plusieurs baies du chevet devrait être du XVe ou de la fin du XIVe siècle. La tour en bâtière, placée à l'ouest paraît, ainsi que le portail, appartenir au XVe siècle. Il y a pas de voûte, mais comme dans beaucoup d'églises un plancher en bois.

La seigneurie de Landes appartenait à la famille Levaillant de Laupartie, par suite de l'achat que cette famille en avait fait du chanoine dont le bénéfice était situé dans cette commune, moyennant 30 livres de rente foncière. Jacques-François Levaillant, seigneur de Saint-Denis, avocat général au parlement de Rouen, en était seigneur dans la 2e moitié du XVIIIe siècle.

A l'article d'Évrecy nous avons déjà dit un mot du sieur Heurtin, vicaire de cette paroisse; il fut pourvu de la cure de Landes, le 6 février 1723, et ayant été chargé de la direction des jeunes filles de M. Levaillant de Laupartie, il ne tarda pas à les rendre fort extraordinaires et à les faire passer pour possédées. Elles furent longtemps soumises aux exorcismes : on a publié, pour et contre la possession de ces demoiselles, diverses brochures qui, réunies, forment un volume in-4°. On y voit qu'elles faisaient des choses surprenantes, qui en imposèrent pendant longtemps à plusieurs ecclésiastiques respectables : l'évêque lui-même fut pendant quelque temps dupe de ces jongleries. On finit par envoyer l'abbé Heurtin à l'abbaye de Belle-Étoile; il fut ensuite exilé à Barbeville chez le curé, qui était son neveu, et y mourut dans un âge assez avancé, en 1757. Dans son histoire du Parlement de Normandie, M. Flocquet parle de la prétendue possession des religieuses de Louviers : elles faisaient à peu près les mêmes choses que les demoiselles de Laupartie. Des faits semblables se reproduisirent ailleurs, à la même époque, et l'on serait tenté de croire que cette monomanie était alors épidémique.

LONGVILLERS.

Longvillers, *Longum Vilare.*

L'église en forme de croix est moderne et sans intérêt. La tour qui forme le bras méridional de la croix pourrait être un peu plus ancienne que le reste; près de cette tour est un terrain entouré d'une grille en fer et concédé à perpétuité à la famille de Mathan ; une table de marbre fixée sur la tour porte l'inscription suivante :

MI JACET
DD ANNA ANGELICA LUDOVICA
DE SAVARI
DOMINI LUDOVICI DE MATHAN
REGII S^ti^ LUDOVICI ORDINIS
EQUITIS
ET IN GALLICANA CLASSE
NAVARCHI
QUÆ OBIIT DIE XXVIII MARTII
ANNO DOM. MDCCCVI
ÆTATIS LXI
REQUIESCAT IN PACE.

L'église est dédiée à Saint Vigor; le patronage et les dîmes appartenaient, depuis le XIIIe siècle, au chapitre de la cathédrale; 1/3 de la dîme était abandonné au curé.

Non loin de l'église était une vaste chapelle sous l'invocation de N.-D.

Robert donna, en 1198, sa portion de cette chapelle N.-D. à l'abbaye d'Aulnay, pour l'entretien d'un religieux, et cette abbaye s'en dessaisit, en 1211, en faveur du chapitre de Bayeux, qui acquit, vers le même

temps, l'autre portion de Roger et Richard Guilbert, père et fils, seigneurs en partie de Longvillers. Il est dit, dans les titres de l'abbaye d'Aulnay que, l'an 1211, l'abbé d'Aulnay et son couvent donnèrent et cédèrent au chapitre de Bayeux tous les droits qu'ils avaient dans l'église de Saint-Vigor de Longvillers et dans la chapelle N.-D. dudit lieu, et qui leur avaient été aumônés par Robert de Longvillers et Richard de Beslonde. On trouve, dans un autre titre, que Roger Guilbert, seigneur de Longvillers, donna au chapitre de Bayeux la portion du patronage qu'il avait dans l'église de Longvillers, et que Richard Guilbert, son fils, confirma et approuva la donation par une charte du mois de février 1245 (1).

La chapelle de N.-D., dont il est fait mention dans ce qui précède, était une église aussi grande que celle de la paroisse, avec clocher placé sur le milieu, contenant deux cloches. Cette chapelle, dit Beziers, méritait l'attention par les sculptures qui décoraient le portail et l'intérieur de l'édifice; on y voyait trois autels, l'un dédié à la Sainte Vierge et les deux autres à Saint Jor et Saint Roch.

La chapelle était, du reste, en grande vénération, et la tradition rapporte qu'on y venait en procession de 20 lieues à la ronde; elle était environnée d'un grand cimetière. Au bout de ce cimetière étaient une fontaine et des pièces de terre qui, selon la tradition, étaient d'anciennes dépendances de cette chapelle.

Il ne reste plus aucuns vestiges de la chapelle qui devait se trouver près du presbytère, par conséquent au nord de l'église paroissiale; mais on voit toujours

(1) Notes manuscrites de Beziers, communiquées par M. G. de Villers.

la fontaine Saint-Roch dans laquelle se lavaient, dit-on, les pèlerins qui venaient à la chapelle N.-D. ; l'eau de cette fontaine sort des phillades qui forment le sol de Longvillers.

Avant la Révolution, on faisait à Longvillers commerce de coton filé et de laine pour les draps de Vire ; il y avait deux moulins à foulon ; on y teignait aussi les étoffes.

Le fief de Longvillers fut partagé de bonne heure ; la première partie entra dans la maison de Mathan et en prit le surnom ; la seconde partie fut possédée par une famille Guilbert, et passa ensuite à la famille Malherbe-aux-Lions.

Le fief de Mathan relevait du roi. M. de Mathan avouait, en 1669, « tenir, par foi et hommage, un plein « fief de chevalier nommé *Mathan*, dont le chef est « assis en la paroisse de Longvillers et s'étend ès pa- « roisses d'Aulnay, Beauquay, le Mesnil-au-Grain et « environs. A ce fief étaient attachés droiture de ma- « noir avec fossés pleins d'eau autour, droit de colom- « bier et de chapelle au-dedans. Il avoue être patron « honoraire pour la moitié de la paroisse et église de « Saint-Vigor de Longvillers et de la chapelle N.-D. « Les vassaux sont tenus au charriage des meules et « tournants de son moulinet au curage des bieux d'icelui, « à fener, charrier et tasser ses foins, à cueillir et piler « ses pommes et faire et asseoir le marc et entretenir « son cidre, à cause des terres qu'ils tiennent dudit « fief. Au jour de Saint-Vigor et de Noël, il lui est dû « des offrandes; au jour Saint-Jean-Baptiste, un cha- « peau de roses et une chanson, et à la nuit de Noël, « une chandelle de suif vert. »

Le 9 janvier 1613, fut rendu à Rouen un arrêt entre

Pierre de Mathan et Nicolas de Malherbe, seigneurs, chacun d'une partie de Longvillers, ordonnant qu'ils jouiraient conjointement des honneurs et droits honorifiques de l'église Saint-Vigor de Longvillers et de la chapelle N.-D.

Le château de Mathan est composé de bâtiments de différents âges, disposés autour d'une cour carrée. Deux tourelles, l'une à pans coupés, l'autre circulaire, peuvent dater de la deuxième moitié du XVIe siècle : c'est, je crois, ce qu'il y a de plus ancien dans les constructions actuelles, qui n'offrent qu'un intérêt très médiocre. Ce château est entouré de fossés et de deux petits étangs où un ruisseau prend sa source; ce ruisseau se jette ensuite dans celui du Bec-David, qui va lui-même se perdre dans l'Odon.

C'était le chef-lieu du marquisat de Mathan, qui fut érigé, par lettres patentes de l'an 1736, en faveur de Bernadin de Mathan, chevalier de Saint-Louis, lieutenant du roi au château de Caen. Cette terre, qui appartient depuis plusieurs siècles à la maison de Mathan, fait partie de l'héritage de M. Georges de Mathan, pair de France, mort il y a peu d'années.

MAISONCELLES-PELVEY.

Maisoncelles-Pelvey, *Mansoncellæ*, *Maisoncelles Poillevé*.

La plus grande partie de l'église de Maisoncelles est sans caractère : il n'y a de remarquable que sa porte d'entrée, dans le style de la fin du XIIIe siècle, offrant autour du tympan des cannelures qui reposent de chaque côté sur trois colonnettes à chapiteaux galbés;

un quatre-feuille occupe le centre du tympan. La tour construite à l'ouest, au-dessus du gable qui surmonte cette porte, est moderne et terminée en bâtière.

Cette église est sous l'invocation de Saint Georges; le patronage appartenait à l'abbaye d'Aulnay (1) : le curé percevait la dîme.

Maisoncelles tire vraisemblablement son surnom de Richard Pellevé, son seigneur, qui signa comme témoin, en 1180, sur un acte de Henry, évêque de Bayeux, pour la cure de Longvillers. Avant la Révolution, le principal fief était celui de Bavent, qui appartenait à M. le vicomte, marquis de Blangy.

ÉPINAY-SUR-ODON.

Épinay-sur-Odon, *Spinetum super Uldunum.*

L'église d'Épinay-sur-Odon offre aujourd'hui l'image d'une croix; le transept est fort allongé. Le chœur paraît renfermer quelques parties du XIIIe siècle ; mais il a dû être considérablement retouché à l'époque où l'on a construit les deux chapelles du transept, qui ne m'ont guère paru pouvoir être reportées au-delà du XVIe siècle.

La nef a été refaite en entier en 1808, et la tour qui lui sert de vestibule et qui se termine par un petit dôme octogone à coupole, n'a été faite qu'il y a douze ans. En détruisant l'ancienne tour on a trouvé, dans les fondations, deux gros morceaux de marbre de Vieux, dont un avait été poli d'un côté : ils gisent tous deux dans le cimetière.

(1) D'après l'abbé Beziers, le patronage appartenait à l'abbaye d'Aulnay, depuis l'an 1100, qu'il lui avait été donné par Simon Pellevé et Gislebert de Villers.

Cette église était sous l'invocation de Saint Martin, et les moines de Cerisy en avaient le patronage conjointement avec l'évêque de Bayeux, de telle sorte cependant que l'évêque de Bayeux ne nommait qu'une fois sur trois vacances ; il percevait aussi un tiers de la dîme.

Il est parlé d'Épinay dans la charte de fondation de l'abbaye de Cerisy, de l'an 1032 : *Concedo* (dit le fondateur Robert) *villam Spineti dimidiam cum dimidia ecclesiæ et molendinis, aquis et pratis, liberam ab omnibus consuetudinibus tam ecclesiasticis quam secularibus.*

La paroisse relevait de la haute-justice de Saint-Georges-d'Aulnay et la seigneurie de celle de Mons.

La seigneurie d'Épinay était, en 1470, aux mains de Bertin de Silly, qui devint seigneur de La Roche-Guyon, par son mariage avec Marie, dame de La Roche-Guyon ; elle appartint ensuite à Jean de Longaunay, puis au comte de Saint-Geraud. Avant la Révolution, elle appartenait aux dames Carmélites de Paris, par suite de l'acquisition qu'elles avaient faite de la terre et du fief de Longaunay, situés à Épinay sur le bord de l'Odon.

VILLERS-BOCAGE.

Villers-Bocage (chef-lieu), *Villaria in Bocagio*.

Villers, aujourd'hui chef-lieu de canton, était autrefois le chef-lieu d'un doyenné comprenant 31 paroisses et d'une sergenterie qui en avait 26 dans son ressort.

Il y avait deux églises paroissiales à Villers, Saint-Germain et Saint-Martin ; l'une d'elles (Saint-Germain)

a été reconstruite tout entière, et n'est pas encore achevée ; c'est l'église paroissiale actuelle : elle est d'un assez pauvre style. On vient d'y construire une tour ornée de colonnes et au haut de laquelle se trouve un édicule où l'on doit placer la statue de Saint Martin, devenu 1er patron de Villers, depuis que l'église Saint-Martin a été supprimée et abattue.

La cure de Saint-Germain était à la nomination du seigneur de Villers, le curé partageait la moitié des dîmes avec le chapitre de Bayeux, la seconde était à la nomination de l'abbé d'Aulnay, et le curé n'avait qu'une pension.

Villers possédait un prieuré hospitalier, fondé en 1366 par Jeanne Bacon, châtelaine de Lisle, dame du Mollay et de Villers. Elle fonda cet hôpital dans un grand manoir qu'elle avait acquis de Perrin Castel, *en sa bonne ville de Villers*, paroisse de Saint-Germain, et le dota de 200 livres de rente. Un second acte passé trois ans après, en 1369, explique les volontés de la fondatrice.

L'administration de l'établissement fut confiée à deux prêtres séculiers dont l'un était prieur et administrateur en titre, et l'autre chapelain ; le prieur devait rendre compte à l'évêque de son administration une fois chaque année.

Cet établissement utile ne demeura pas longtemps dans un état florissant; il fut dans la suite réduit à l'état de prieuré simple.

M. d'Angennes, évêque de Bayeux, substitua au prieur, du consentement du seigneur de Villers, des religieuses Bénédictines que l'on appela de l'abbaye des Vignats près de Falaise. La démission du prieur en faveur de la dame de Belin, prieure, est du 26 juin 1643.

Le décret de l'évêque donné le 12 septembre suivant, porte union du prieuré de l'hôpital de Villers au monastère de religieuses nouvellement établi ; il fut confirmé par lettres patentes du mois d'avril 1647 et du 20 février 1650, enregistrées au parlement de Rouen, le 3 juin 1652.

En 1740, le mauvais état du temporel obligea le supérieur de faire défense à la communauté de recevoir des novices; M. de Luynes, évêque de Bayeux, se détermina à supprimer le couvent. Ce projet trouva une opposition très forte dans M. le marquis de Blangy, seigneur de Villers, et dans les religieuses elles-mêmes. Cependant, par un arrêt du 15 avril 1743, l'évêque fut autorisé à transférer ces religieuses ailleurs, et à faire administrer par un économe le revenu du prieuré, en attendant qu'il en fût ordonné autrement (1).

(1) Voici la liste des prieures telle que nous la trouvons dans le manuscrit de Beziers :

1° Anne d'Averton de Belin, religieuse de l'abbaye des Vignats; elle avait amené avec elle Françoise d'Averton de Belin, Marguerite Barrier de Pierrepont, Aldegonde Barrier de Pierrepont, professe de la même abbaye ; elle gouverna le prieuré pendant 25 ans avec sagesse et dévouement ; elle reçut 26 religieuses de chœur et des converses et quitta la maison en 1668, pour se rendre à l'abbaye de Fontevrault.

2° Marie-Françoise de Longaunay-Dampière, sœur de M. de Longaunay, doyen du chapitre de Bayeux, lui succéda et prit possession le 15 avril 1669. C'est elle qui a fait bâtir la maison conventuelle de Villers.

Elle mourut en 1715.

3° Madeleine-Louise Le Vicomte de Blangy, professe de l'abbaye de Caen, lui succéda. Elle mourut en 1718.

4° La 4e prieure fut Marie Susanne de Longaunay : elle portait d'azur au sautoir d'argent.

5°. Charlotte d'Esson de Douville, 5e prieure, mourut le 30 août 1745, et fut enterrée au milieu du chœur de son église : ses armes

L'hôpital de Villers a conservé la plus grande partie de ses revenus, et est aujourd'hui administré par une dame religieuse.

Le prieuré hospitalier de Villers portait pour armes *d'azur à une reine revêtue d'un manteau d'hermine, tenant de la main gauche une palme de sinople et donnant de la main droite une pièce d'argent à un homme habillé d'argent : au chef de l'écu une couronne de gloire.*

La seigneurie de Villers relevait de l'évêché de Bayeux, et lui devait le service d'un chevalier en l'ost du prince et dix livres tournois de rente. Dans l'aveu rendu au roi le 4 avril 1453, l'évêque dit : « *dame Marguerite de Mauny, dame de Torigny* tient de notre « baronnie de Saint-Vigor par foi et hommage noblement et franchement, par un fief de chevalier entier, « le fief, terre et seigneurie de Villers en Bocage avec « toutes ses appartenances, dont le chef est assis audit « lieu de Villers, et s'étend ès paroisses de Maisoncelles-« Pelvey, Neuilly-le-Malherbe, Savenay et autres lieux; « duquel est tenu un quart de fief de chevalier assis au « lieu de Maisoncelles, que soulait tenir Jehan Grosparni, à cause de sa femme et de present le tient « Jehan Houel Philippot. »

La seigneurie a longtemps appartenu à une famille du nom de Villers ; le sire de Villers accompagna Robert

sont *d'azur au château d'argent, accompagné de trois croissants de même.*

6° *Marie Bernard*, professe des Bénédictines de Bayeux, succéda à la précédente, mais elle se démit en 1747.

7° Suzanne d'Achey fut nommée à sa place. Lors de la suppression de la communauté, elle fut transférée à l'abbaye de Coutances.

Courteheuse à la première croisade en 1096. Guillaume de Villers, par une charte, sans date, donne et accorde aux pauvres chevaliers du temple de Jérusalem deux gerbes de la dîme de Villers et un acre de sa terre pour faire une maison, lesquels secours libres et affranchis de toutes coutumes.

Le cartulaire de la chapelle N.-D. de Bayeux contient la ratification faite en 1295, par Robert de Villers en Bocage, pour plusieurs terres et rentes acquises à Villers-Bocage par les chapelains de cette chapelle.

La châtellenie de Villers, possédée par Olivier de Mauny, baron de Thorigny, fut portée par Marguerite, sa fille unique, à Jean Goyon, sire de Matignon, qu'elle épousa en 1420.

En 1476, Isabeau de Goyon de Matignon, dans le partage fait avec ses frères sortis de ce mariage, eut les terres de Villers-Bocage, Maisoncelles, Tracy, Neuilly, Bavent, Cahagnes, Planquery, Montfiquet, La Basoque, etc. Elle épousa Guyon, sire d'Épinay, père de Henry d'Épinay, chambellan de Louis XII, qui mourut 1506. Il laissa entre autres enfants Guy, seigneur de Villers, dont la fille Renée d'Épinay fut mariée en 1558 à Philippe de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre, père de Robert; son petit-fils, Robert II eut, par suite de partages faits en 1609, les terres de Villers, Maisoncelles et Tracy.

Robert Morin, seigneur d'Escajeul, devint seigneur de Villers par suite du mariage qu'il contracta, en 1577, avec Isabeau Vauquelin.

Il était petit-fils de Robert, seigneur de Banneville par Jean Morin son père et Anne de Fontaines, mariés en 1544. Il mourut en 1590, et sa veuve nomma en 1631 à la chapelle du château de Villers. Elle laissa

pour fils unique Jacques Morin, seigneur de Villers, Maisoncelles, Tracy, conseiller du roi à Caen, marié en 1612 à Gabrielle de Briqueville; il fut enterré dans la chapelle du prieuré.

Gabriel Morin, seigneur de Villers, fut enterré près de son père dans le prieuré. On voyait leurs armes et leurs épitaphes gravées sur le mur; Gabriel avait épousé, en 1652, Jacqueline de l'Épinay.

Louis Morin, son fils, nomma en 1685 à la cure de Saint-Germain de Villers

Le château de Villers, précédé de belles avenues, est situé au midi du bourg, sur la route allant à Aunay. Le côté gauche avec sa tour carrée angulaire en encorbellement, ce qu'il reste de bossages et de hautes cheminées, peut dater du temps de Louis XIII ou de Louis XIV. Le pavillon formant la partie droite de l'édifice près des douves est moderne et d'une grande pesanteur. Il y avait une chapelle sous l'invocation de Saint Jacques et de Saint Romphaire. Robert de Roncherolles, seigneur du lieu, déclare en 1609, dans un acte de nomination pour cette chapelle, qu'elle était ruinée depuis environ 16 ans; elle fut rebâtie depuis, mais elle n'existe plus.

Ce château qui appartient aujourd'hui à M. le baron de Grandclos, n'occupe pas l'emplacement du château primitif; celui-ci, que j'ai décrit dans le 5e volume de mon Cours d'Antiquités monumentales, était à quelque distance à l'Est; il se composait, d'après ce que j'ai pu conclure par ce qui reste, d'une motte ronde entourée de fossés. Cette éminence maintenant couverte de bois se trouvait à l'un des angles d'une place à peu près carrée, dont le tracé du Vallum est encore indiqué par une dépression au milieu des terres labourées.

TRACY-BOCAGE.

Tracy-Bocage, *Tracheium*, *Traceium*.

La petite église de Tracy est peu importante. Sa nef doit être du XIIIe siècle, si l'on en juge par les chapiteaux de l'arcade placée à l'entrée du chœur; mais elle a dû être réparée à plusieurs reprises, et l'on voit du côté du Nord, près de la tour, des pierres disposées en arêtes de poisson qui annoncent une époque antérieure au XIIIe. Les fenêtres ont été repercées.

Le chœur paraîtrait un peu moins ancien que la nef, et, dans le cas où on le ferait remonter à une époque peu éloignée de celle-ci, il aurait subi des reconstructions plus considérables encore, car certaines parties remontent au XVe siècle. J'y ai remarqué, à l'extérieur, à l'angle qui termine le mur latéral du sud, une inscription très fruste, que je n'ai pas eu le temps de déchiffrer. Les lignes en sont séparées par des traits horizontaux incrustés dans la pierre : je la crois au moins du XIIe siècle.

Autrefois un porche du XVIe siècle précédait la porte occidentale : il a été supprimé.

Le mur du nord penche considérablement dans quelques-unes de ses parties.

Deux piscines pédiculées, en pierre de Caen, existent des deux côtés de la porte d'entrée, l'une pour le baptême, l'autre faisant l'office de bénitier; elles m'ont paru, l'une et l'autre, du temps de Louis XIV.

La tour latérale au Nord doit être de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe Elle sert de chapelle, et on y remarque un autel en pierre qui

n'est pas sans intérêt. Cet autel, scellé d'un côté dans le mur, était porté en avant sur deux colonnes courtes à fût octogone, dont les chapiteaux et les bases annoncent l'époque que je viens d'indiquer (fin du XVe siècle). Je l'ai figurée dans mon Cours d'Antiquités (pl. LXXXXIII, fig. 5).

M. le curé de Tracy, vieillard respectable, a su résister aux sollicitations de ses paroissiens, qui l'engageaient à détruire cet autel pour lui en substituer un en bois orné de dorures.

A une époque déjà ancienne, on a brisé un tabernacle en pierre qui devait se trouver sur l'autel du chœur, et qui représentait, comme celui de Maltot, une tour assez élégante, à plusieurs étages. Ce morceau curieux était jeté depuis longtemps parmi des décombres : je viens d'en acheter les débris.

L'église est sous l'invocation de Saint Raven et de Saint Rasiphe ; le patronage appartenait d'abord aux religieux de l'abbaye de Cerisy, qui, en 1756, en firent la cession aux seigneurs de Villers.

Les actes des martyrs Saint Raven et Saint Rasiphe font mention d'un miracle opéré dans cette paroisse vers 865, lors de la translation des reliques de ces saints du village de Macé à Saint-Wast. Les chevaux qui portaient ce dépôt précieux, passant par Tracy, ne voulurent pas aller au-delà ; le seigneur du lieu fut obligé de donner de jeunes chevaux qui n'avaient pas encore été dressés. La relation de ce fait, dont on ne pourrait garantir la vérité, prouve au moins l'ancienneté de la paroisse de Tracy.

La terre de Tracy est une ancienne baronnie d'où tirait son nom la famille de Tracy, bien connue sous nos ducs de Normandie, rois d'Angleterre. Le sire de

Tracy accompagna Guillaume-le-Conquérant à la conquête de l'Angleterre en 1066. Turgis de Tracy et Guillaume de La Ferté, eurent le commandement de la ville du Mans sous le même prince ; ils en furent chassés, en 1072, par Foulques d'Anjou, ce qui attira aux Manceaux une rude punition. Parmi les enfants naturels de Henri Ier, roi d'Angleterre, se trouve un Guillaume surnommé de Tracy. L'un des quatre assassins de Saint Thomas de Canterbury, en 1070 (1), portait aussi le nom de Tracy ; nous ignorons s'ils avaient possédé la seigneurie de Tracy-Bocage.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Thomas Pellevé, dont nous allons parler à l'article d'Amayé, était seigneur de Tracy au XIVe siècle, et avait hérité de cette terre de son père Pierre Pellevé, mort en 1402.

Jean de Pellevé, son quatrième fils, qui eut la terre de Tracy en partage, servit le roi Charles VII dans les guerres contre les Anglais et fut fait prisonnier; Pierre de Brezé, grand sénéchal de Normandie, qui l'avait pris en affection, prêta une somme considérable pour payer sa rançon. Sa mère et ses sœurs composèrent pour le remboursement avec Jacques de Brezé, son fils, comte de Maulevrier, et lui payèrent 200 écus, par traité fait le 11 mars 1466.

Il eut trois fils et plusieurs filles de sa femme Françoise Dubois de Lépinay-Tesson. Richard de Pellevé, l'aîné, seigneur de Tracy, servit sous les rois Louis XI et Charles VIII et fut lieutenant de l'armée de mer sous le duc d'Albanie; il laissa trois fils : Henri de Pellevé, baron de Flers; Jean de Pellevé, seigneur de Tracy, et Richard de Pellevé, seigneur de Calligny et

(1) Les trois autres étaient : Le Breton, seigneur de Castillon, Hugues de Morainville et Renaud de Lours.

du Quesnoy. Jean de Pellevé, seigneur de Tracy, capitaine de 300 chevau-légers, se signala dans les guerres contre les Protestants ; il fut tué au port de Piles. Son frère Richard, capitaine d'une compagnie de cavalerie fut tué à Moncontour en 1569.

La baronnie de Tracy a été possédée depuis par la famille Le Marchand de Feuguerolles ; elle a été vendue successivement à M. d'Achey, à M. le baron d'Audrieu et, en 1756, à M, Léonard-Ch.-Alexandre Radulphe, lieutenant-général de police, qui l'avait lui-même revendue plusieurs années avant la Révolution.

AMAYÉ-SUR-SEULES

Amayé-sur-Seules, *Amaeum super Seulam.*

L'église d'Amayé est en forme de croix, elle offre peu d'intérêt et doit dater en partie de la fin du XVe siècle ou du XVIe.

La tour carrée avec toit en bâtière est peut-être un peu moins ancienne et tout au plus, je crois, de la fin du XVIe.

Le chœur qui se termine par une abside à pans est voûté en pierre. La nef a été refaite en partie, et le porche placé à l'Ouest peut être du XVIe siècle.

Cette église était sous l'invocation de Saint Vigor ; l'abbaye de Cerisy nommait à la cure.

A un quart de lieue à l'est-sud-est de l'église se trouve le village de Saint-Germain, où il y avait autrefois une chapelle.

La seigneurie d'Amayé fut possédée par Thomas Pellevé, seigneur d'Aubigny et de Tracy, vicomte de Cotentin, comme on le sait par l'hommage qu'il rendit à Charles VII, roi de France, en 1450 ; il renouvela

cet hommage à Louis XI en 1463, et mourut peu de temps après (1).

Thomas Pellevé, son troisième fils, eut la terre d'Amayé dans le partage qu'il fit avec ses frères en juillet 1466, et en rendit hommage la même année. Dans la suite, il eut aussi les seigneuries d'Octeville et de Cully. Il vivait encore en 1507, lors du mariage de Charles, son fils aîné, né de Marie Malherbe, fille aînée de Jean de Malherbe. Ch. de Pellevé, seigneur d'Octeville et d'Amayé, fut aussi seigneur de Jouy-en-Telles, Lioncourt, Latour-au-Bègue, de Chaumont, de Rebets, d'Asnières, etc., par suite de la donation que lui fit Robert de Malherbe en 1506. Ce dernier se voyant sans enfants, avait adopté Ch. de Pellevé pour le marier à la nièce de Jeanne du Fay, sa femme.

Ch. de Pellevé eut six fils et sept filles. Robert, le second de ses fils, devint évêque de Pamiers, et Nicolas, le troisième, fut cardinal, archevêque de Sens et de Reims.

Jean de Pellevé, l'aîné de ses enfants, obtint en se mariant les seigneuries d'Octeville, d'Amayé, de Jouy : le père s'en réserva l'usufruit.

Pierre de Pellevé étant décédé sans alliance en 1568, Françoise et Roberte de Pellevé, ses sœurs, recueillirent la succession et furent mariées, l'aînée 1° à Jean de Pisseleu, seigneur de Heilly ; 2° à Michel d'Estourmel, seigneur de Guyencourt, gouverneur de Péronne, Mondidier et Roye ; la seconde, par contrat du 17 mars 1567, à Nicolas de Moy, seigneur de Veraines et de Riberpré, capitaine, gouverneur de Gisors, grand'maître des eaux et forêts de Normandie.

(1) Hist. des gr. of., tome 2, page 76.

SAINT-LOUET.

Saint-Louet, *Sanctus Laudulus super Seulam.*

La porte occidentale de l'église paraît du XIVe siècle. Trois colonnettes de chaque côté supportent deux archivoltes bordées de tores dont l'une vient former un arc tribolé au milieu des autres et garnir le tympan.

Il est évident que cette église n'était d'abord composée que d'un bâtiment assez court, de l'époque romane à en juger par la maçonnerie très-distincte du reste, qui forme le centre de la nef, et qu'elle a été allongée à l'Est et à l'Ouest à la fin du XIIIe ou au XIVe siècle. La tour carrée avec toit en bâtière, assise sur le gable occidental, est postérieure au reste et peut tout au plus dater du XVIe.

L'église était sous l'invocation de Saint Lo, évêque de Coutances, à la nomination alternative du roi et du seigneur de Feuguerolles; le curé percevait la dîme.

Beziers rapporte que Saint-Louet était autrefois succursale de Feuguerolles et qu'elle fut érigée en paroisse en 1325, c'est ce qui explique les additions visibles dont je viens de parler ; aussi quand l'archidiacre faisait ses visites, il prenait plein droit à Feuguerolles et moitié seulement à Saint-Louet. Ces deux paroisses ne formaient qu'un même fief dont les vassaux étaient obligés de se présenter aux plaids devant la porte du château de Feuguerolles (1). Au XVIIIe siècle, le fief de Feuguerolles et de Saint-Louet relevait par foi et hommage de la baronnie de Crépon.

(1) Une partie de fief, située à Saint-Louet et qui relevait du roi par forfaiture, était seule exempte de cette obligation.

Pendant les troubles de 1562, les Protestants entrèrent dans l'église de Saint-Louet, la dépouillèrent de ses reliquaires et de ses ornements, et y tuèrent un habitant nommé Jean du Fresne. Sur les plaintes que fit au roi, son frère qui était sommelier du prince, et sur la recommandation du cardinal de Lorraine, ils furent sévèrement punis par M. de Matignon, lieutenant pour le roi en Normandie.

VILLY

Villy, *Villeium in Boscagio*.

L'église de Villy offre un chœur du XIIIe siècle, voûté en pierre. Une porte bouchée dans le mur méridional annonce la même époque : les fenêtres ont bien peu de caractère, la plupart ayant été élargies.

La nef est moderne, précédée d'un petit porche, les fenêtres en sont carrées ; la tour latérale au sud, lourde et terminée par un toit à double égout, paraît de la fin du XVe siècle ou du XVIe. On y voit, incrustées dans la maçonnerie, deux petites figures en bas-relief très-grossières dont une est encadrée sous une arcature tribolée.

Devant le portail on remarque un if d'une grosseur considérable : ce doit être un des plus beaux qui existent dans le département.

D'après le livre Pelut, que l'on croit avoir été rédigé vers 1356, la cure de Villy était, à cette époque, divisée en trois portions : la première à la nomination de Guillaume de Vauville, la seconde à la présentation de Colin *De Fournellis*, et la troisième à la présentation du duc de Normandie.

Pierre de Villy, conseiller du roi au présidial de Caen, dit dans une provision de l'an 1618, pour la première portion de cette cure, que cette portion, avec les chapelles de Saint-Jean et de Saint-Eloi de Fains, dépendant dudit bénéfice de Villy, sont à sa nomination à cause de la seigneurie de Villy dit Vauville.

Les deux premières portions desservies par deux curés, l'un au droit du fief de Vauville, l'autre au droit du fief de Villy, ont été réunies à perpétuité en un seul et même titre, par un décret de M. de Luynes, évêque de Bayeux, du 1er décembre 1747 ; l'autre portion, qui devint ainsi la seconde, demeura à la nomination du roi. Les trois curés faisaient alternativement, chacun leur semaine, les fonctions curiales dans toute l'étendue de Villy. Après 1747, le curé de la première portion et son vicaire restaient en fonctions pendant deux semaines et le curé de la deuxième portion pendant une semaine seulement.

Les deux curés percevaient les dîmes.

Pierre Ch. Le Vicomte, seigneur de Blangy, possédait les fiefs de Vauville et de Villy. Il mourut en 1760, et laissa cette seigneurie à ses fils. Outre ces deux fiefs, on trouve encore dans cette paroisse les fiefs de *Montbosq*, de *Fecq*, et d'*Ingy*. La baronnie de Than, appartenant à l'abbaye de Savigny, avait une extension à Villy. Comme cette extension était dans le hameau de Gournay, elle en portait le nom ; le domaine non fieffé avait été inféodé par cette abbaye dans le XVe siècle (1).

Le joli château moderne de Villy, placé sur le bord de la grande route allant de Villers à Bayeux et la belle

(1) Notes inédites de Beziers déjà citées.

terre qui l'entoure, appartiennent à M. le comte Adjutor de Tilly, ancien député.

A peu de distance, à l'ouest de ce château, à l'extrémité du vallon, est le hameau de *Pierrelée* qui paraît tirer son nom d'une pierre levée plantée dans le vallon sur la rive gauche du ruisseau ; c'est un quartier de phyllade placé sur le champ et ayant d'un côté 9 pieds de hauteur, sur une largeur d'environ 6 pieds 3/4.

Pierre vue du côté du ruisseau. Pierre vue par la tranche.

L'épaisseur diminue vers le sommet, et vu par sa tranche, ce fragment schisteux a l'aspect d'une aiguille.

MONTS-EN-BESSIN

Monts-en-Bessin, *Montes*.

Le chœur de l'église de Monts était roman; on y a pratiqué dans la suite des fenêtres en ogive.

La nef appartient au premier gothique ou à la période de transition. On y voit une porte latérale en ogive garnie de têtes aplaties. Quelques arêtes de poisson se remarquent dans les murs qui ont été refaits en partie, et dans lesquels quelques fragments d'archivoltes ornés de zigzags ont été employés.

La tour, entre chœur et nef, ne doit être regardée comme ancienne que dans la partie inférieure; la partie supérieure doit être d'une époque comparativement plus récente. Elle se termine par un toit à quatre pans peu élevé.

L'église est sous l'invocation de Saint Martin. Le patronage était laïque; le chanoine de Monts était patron collateur et percevait la dîme, à la charge de donner 180 boisseaux d'orge au curé qui avait les verdages.

Le petit château de Monts, dans le vallon au nord de l'église, est habité par M. de Vendes.

NOYERS

Noyers, *Noereia*, *Noers*.

L'église de Noyers appartient en grande partie (chœur et nef) au stye ogival de la première époque.

La nef était autrefois garnie de bas-côtés qui ont été supprimés; on distingue de chaque côté cinq arcades bouchées au-dessus desquelles s'ouvrent de petites

fenêtres en lancettes, sans colonnes. Le portail de l'Ouest est ce qui mérite le plus d'attention ; l'esquisse que voici offre la moitié de ce portail ; elle en fera comprendre l'ordonnance.

Au-dessus de la porte à voûte surbaissée et festonnée

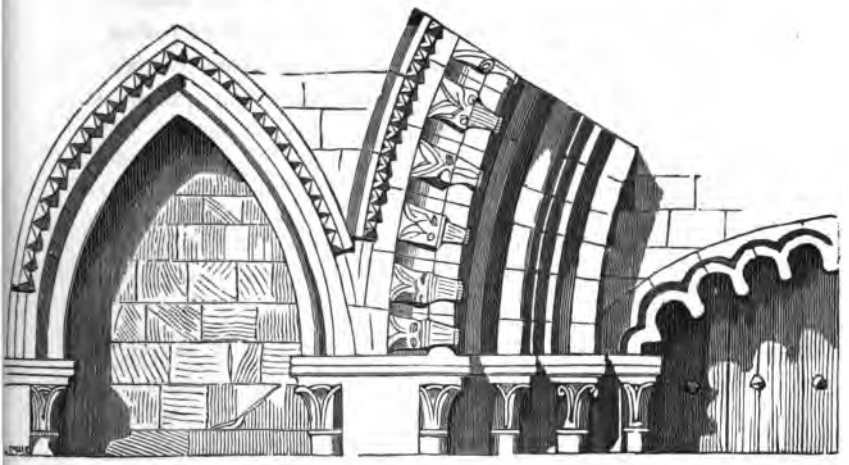

s'élève l'ogive centrale dont l'archivolte principale est garnie de têtes plates.

Trois colonnettes supportent cet arc ogival qui est de chaque côté accompagné d'une arcature. Ces diverses arcades sont bordées de fleurs crucifères ; une fenêtre en lancette s'ouvre au-dessus de ce portail.

Le chœur percé de deux fenêtres en lancettes au chevet doit être aussi du XIIIe siècle, mais les voûtes ne sont que du XVIe. J'y ai remarqué dans le mur du côté de l'Épitre une très belle crédence à deux baies trilobées.

La tour carrée et massive qui s'élève au centre de l'église, porte la date 1734. A cette époque on a refait le

transept et toute la partie centrale de l'édifice. C'est donc la nef et le chœur qui méritent l'attention.

La grange aux dîmes est près de l'église, au N.-E. du chevet : c'est un grand bâtiment garni de conteforts et dont les murs peuvent dater du XIVe siècle.

Près de la grande route, une maison peu importante, mais dont la cour est précédée de deux portes cintrées l'une pour les charrettes l'autre pour les piétons, a attiré mon attention par l'inscription qui surmonte l'une des ouvertures et qui est ainsi conçue :

CŒVR· DÉSIREVX N'A JAMAIS DE REPOS
ASSEZ VA QVI FORTVNE PASSE
1620

Il y avait à Noyers quatre fiefs principaux, savoir : les fiefs de Noyers, d'Anisy, de Coligny et de Clinchamps.

On trouvait encore sur le territoire de Noyers, les fiefs d'O, du Plessis, de Belle-Etoile, de Tesnières et de Saint-Contest. Les fiefs d'O et de Tesnières avaient chacun une ferme : ce dernier, désigné sous le nom de baronnie, appartenait à l'abbaye d'Ardennes ; on y voyait anciennement une chapelle. J'ai trouvé dans le cartulaire de cette abbaye différents documents relatifs à la baronnie de Tesnières ; elle les tenait, comme on l'a vu précédemment (article Ardenne, canton de Caen), de Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre (1). Il s'éleva, au XVIIe siècle, de graves et longues contestations entre les habitants de Monts et le couvent d'Ardennes, au sujet des landes de Montbroc, situées à l'extrémité de la paroisse de Noyers, et que le couvent prétendait

(1) Cette donation fut faite l'an 1190.

être une dépendance du domaine de Tesnières ; ils s'opposèrent aussi à la prétention manifestée en 1551 par les commissaires du roi, de fieffer en son nom une partie de ces bruyères. Je vais donner, en note, une courte indication des pièces qui se trouvent dans le cartulaire d'Ardennes, relatives à ces contestations (1).

(1) 1521. Protestation de l'abbé et du couvent d'Ardennes contre la volonté manifestée par les commissaires du roi de fieffer, en son nom, les landes et brières de Montbroc, faisant partie de la terre de Tesnières. — Il est fait droit à cette opposition.

1529. Les commissaires-généraux, députés par le roi pour la réunion, vente et revente de son domaine, attendu que les paroissiens de Noyers ne s'étaient pas présentés pour exhiber les titres en vertu desquels ils jouissaient de cent acres de landes, ordonnent qu'il soit procédé à la revente de ces terres.

Un arrêt du conseil, du 27 juin 1630, faisant droit à la requête présentée par l'abbé et le couvent d'Ardennes contre la décision ci-dessus, en ce qui les concerne, les maintient dans la propriété, possession et jouissance des terres, bruyères et landes de Montbroc, sises en la paroisse de Noyers.

Le 30 juin 1630, Hercule Vauquelin, lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Caen, maintient l'embarquement fait dans le parc du roi, à Evrecy, de vingt-sept bestiaux que les paroissiens de Monts avaient conduits sur les paturages de l'abbaye d'Ardennes, en exécution de l'arrêt du conseil dont il vient d'être parlé.

Le même lieutenant-général rend, le 14 juillet 1631, une ordonnance par laquelle il décide que les landes de Montbroc seront arpentées et délivrées jusqu'à concurrence de 352 acres à l'abbé et au couvent d'Ardennes, nonobstant l'appel porté par les paroissiens de Monts.

Sur la requête présentée par les manants de Monts au conseil privé du roi, en cassation des décisions précédentes, et l'intervention des paroissiens de Noyers, le même conseil rend un arrêt, à la date du 20 octobre 1640, qui renvoie les parties devant le parlement de Rouen, et condamne les appelants intervenants aux dépens.

Le 9 août 1645, Charles Leroy, commissaire, député de sa majesté

MISSY.

Missy, *Misseium*.

L'église de cette commune n'offre pas un grand intérêt; cependant dans le mur méridional de la nef,

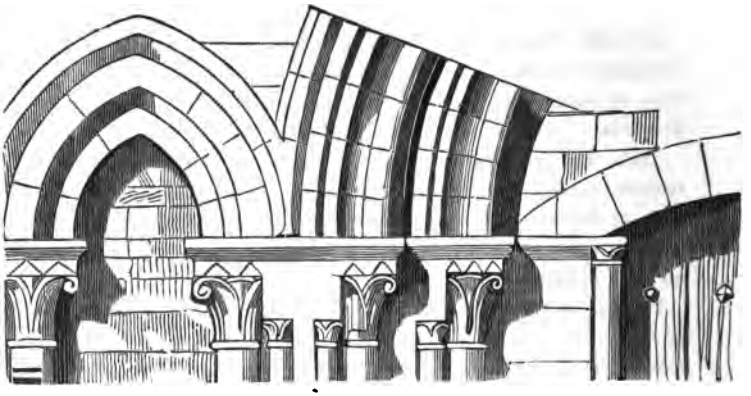

qui paraît du XIIIe siècle, on remarque une assez jolie porte ogivale entre deux arcades obscures de même

pour l'exécution de la déclaration du conseil sur l'aliénation des terres vaines, vagues, pallus et marais des bailliages de Caen et du Cotentin, ordonne que les landes de Montbroc, appartenant à l'abbaye d'Ardennes, seront rayées des affiches.

Le parlement de Rouen, statuant sur le pourvoi des paroissiens de Monts et de Noyers, par un arrêt du 9 juin 1646, le déclare non-recevable, et condamne les appelants à 75 livres d'amende envers le roi, et à tous frais et dépens envers les intimés.

Le conseiller du parlement, délégué pour l'exécution de l'arrêt précédent et de la sentence confirmée, se rend, le 5 décembre 1646, sur les lieux, et, après une sommation faite sans succès aux parties de convenir à l'amiable d'un arpenteur, il en nomme un d'office.

L'arpenteur, après s'être fait aggréer par les parties, se livre à l'opération pour laquelle il a été commis et en dresse procès-verbal.

forme. Les chapiteaux des colonnes qui supportent les voussures et l'ensemble du travail, se rapportent assez à la première moitié du XIIIe. La corniche est ornée de petits cintres portés sur des modillons taillés en biseau, sans sculptures.

Le chœur doit être moins ancien que cette nef, mais il offre si peu de caractère, surtout depuis qu'on y a ouvert des fenêtres modernes et qu'on a badigeonné l'intérieur, qu'il serait fort difficile de se prononcer sur sa date. On voit cependant encore une corniche garnie de dents de scie, moulure assez ordinaire vers la fin du XIIIe siècle, mais qui a aussi été employée au XIVe. Un collatéral a été appliqué le long du mur latéral du nord.

La tour se trouve du même côté entre le chœur et la nef; elle est de la fin du XVe siècle jusqu'au premier étage; le reste a été repris en sous-œuvre à une époque assez récente et se termine par une coupole en forme de cloche.

L'intérieur de l'église ne présente absolument rien à observer et se trouve, comme je l'ai dit, complètement couvert de peintures.

Cette église est sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste. La nomination et le patronage appartenaient à l'un des chanoines de Bayeux qui percevait les dîmes; le curé n'avait que les verdages, mais il recevait du chanoine de Missy 500 liv. de pension.

Tout près et à l'est de l'église existe une maison du commencement du XVIe siècle, dont les fenêtres, à croisées de pierre, sont bien profilées et n'ont point été mutilées. Ce petit château à usage de ferme appartient à M. le comte de Chazot, qui habite dans la commune un château moderne et plus considérable.

Renseignements historiques. — Le fief de Missy fut porté, au commencement du XVe siècle, par Jeanne de Missy, fille de Colin, seigneur de Missy et de Guillemette Suhard, à son mari Colibeaux, seigneur de Criquebœuf (1). Celui-ci, descendu de la maison d'Estou-

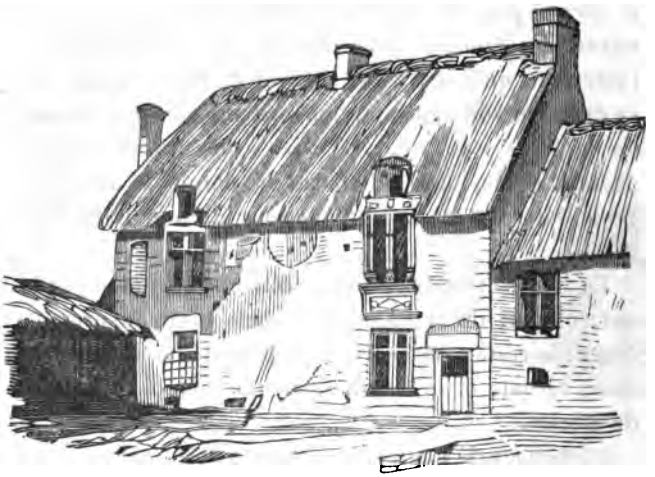

teville, fut un des 119 chevaliers qui défendirent le Mont Saint-Michel contre les Anglais en 1417. Son fils Simon, seigneur de Criquebœuf, de Missy, de Brucourt, du Ham, d'Anneville et du Parc, demeura toujours fidèle à son roi; ce qui fut cause que Henry V, roi d'Angleterre, le dépouilla de ses biens pour les donner à Colard de La Porte, en 1421 et 1422. Il mourut sans enfants et laissa pour héritière Perrette de Criquebœuf, sa sœur, qui avait épousé Richard de La Rivière, seigneur de Gouves. De cette alliance sortit entre autres

(1) Hist. des gr. offi., 8, p. 10.

enfants Jean de La Rivière, seigneur de Gouves et de Missy. Au XVIIIe siècle, la seigneurie appartenait à Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy, évêque d'Avranches.

LE LOCHEUR.

Le Locheur, *Locheor*.

L'église du Locheur doit dater en grande partie du XIIIe siècle.

L'extrémité occidentale de la nef avec ses deux lancettes, sans colonnes, surmontées d'un *oculus*; la jolie fenêtre en forme de lancette courte, à colonnes, garnie de têtes de clou; la porte latérale au sud, sous la tour, principale entrée de l'église (car il n'y a jamais eu d'entrée à l'occident), laquelle est garnie de têtes plates; l'arcade entre chœur et nef avec les colonnes qui la supportent, présentent le caractère du style ogival primitif. Le chœur percé de fenêtres plus larges dont une à deux baies avec une rose au milieu, au sommet (côté du nord); les autres d'un style moins caractérisé, et peut-être du XVe ou du XVIe siècle, n'offrent presque rien de remarquable. Une grande fenêtre bouchée et garnie de têtes de clou, qui éclairait le chevet, pourrait bien ne dater que du XIVe siècle.

La tour latérale au sud, terminée par un toit à double égout, et sous laquelle on a ménagé un porche pour accéder à la porte dont j'ai parlé, paraît n'avoir été élevée qu'au XVe siècle ou même un peu plus tard.

Des reprises existent dans quelques parties du mur, notamment dans le mur occidental de la nef.

L'église du Locheur n'était, dans l'origine, qu'une

chapelle située dans la paroisse d'Arry, et à la pleine collation du chanoine de ce nom. Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, l'érigea en paroisse, la détacha de la prébende d'Arry, en 1162, et la soumit au chanoine du Locheur. Voici le passage qui en fait foi et que l'on trouve dans le livre Noir de l'évêché de Bayeux :

Ego Philippus Bajocensis ecclesiæ minister humilis ad eam respiciens consuetudinem quæ in ecclesia Bajocensi pro parte majori obtinet, ut videlicet, ecclesiæ quæ in prebendarum territoriis fundatæ sunt ad canonicos quorum sunt territoria pertineant convenientia canonicorum Bajocensis ecclesiæ, constituo capellam de Locheor cum omni jure suo esse canonici ejusdem loci qui nunc vel futurus est, et in nullo esse subjectam ecclesiæ de Arri.

Henri II, successeur de Philippe de Harcourt, confirma cette érection en 1166.

ARRY.

Arry, *Arreium.*

L'église d'Arry offre des pierres disposées en arête dans le mur méridional de la nef, mais des reprises y ont été faites, aussi bien que dans les murs du chœur ; celui-ci paraît du XIIe. Deux petites fenêtres en lancettes, sans colonnes, existent encore dans le mur du nord ; du côté du sud les fenêtres n'ont pas de caractère et ont été refaites. La tour a été construite, à l'extrémité occidentale, en 1785 ; elle est carrée et se termine par un dôme en forme de cloche, assez lourd, comme on en a fait au siècle dernier.

Dans le mur du chœur, du côté de l'Épître, est une

inscription en caractères du XVe siècle, autant que j'ai pu en juger, car elle est couverte de badigeon, et ce n'est que par une fenêtre que je l'ai vue, attendu que l'église était fermée quand j'y suis allé. La table de l'autel a été faite au siècle dernier avec une pierre tombale entourée d'une inscription ; je me propose de la lire quand je pourrai retourner à Arry, et me faire ouvrir cette église supprimée et réunie à celle du Locheur.

Le chanoine de Bayeux, titulaire de la prébende d'Arry et du Locheur, nommait de plein droit à la cure : le curé percevait les dîmes.

Cette prébende a été possédée par des hommes éminents, tels que le célèbre Pierre de Blois au XIIe siècle; Guillaume d'Aigrefeuille, cardinal en 1352 ; maître Gervais, fondateur du collège de ce nom à Paris. Il appartenait au chanoine d'Arry de conférer de plein droit les cures ou vicairies perpétuelles d'Arry, de Neuilly-le-Malherbe, et celle de Vendes, alternativement avec le chanoine de cette paroisse.

Il avait aussi le droit de visiter ces églises, d'y exercer la juridiction archidiaconale et d'y percevoir les droits de procuration, Il avait dans la commune justice de baron, qu'il faisait exercer par son sénéchal et d'autres officiers.

TOURNAY.

Tournay, *Tornaium*.

La nef de l'église de Tournay a été refaite ; mais le chœur appartient au premier style ogival et n'est pas sans intérêt.

Les dîmes étaient perçues par le curé, à l'exception

d'un trait qui l'était par l'abbaye de Moutons, diocèse d'Avranches.

La commune est divisée en trois hameaux : Ragny, Tournay et Villodon, qui renfermaient chacun un fief noble. Ragny relevait du seigneur de Mondrainville; Tournay, du roi; c'était le fief auquel était attaché le patronage de la cure. Au temps de la rédaction du livre Pelut, il appartenait au duc de Normandie. Le fief de Villodon se divisait en deux parties : la première relevait de Saint-Pierre-de-la-Vieille, et la seconde de la première.

M. de Mathan acquit 1° la fiefferme de Tournay, en 1672, de M. de Moulinaux ; 2° le fief de Villodon par échange de M. Jean le Sens, qui le possédait ; 3° celui de Ragny par son mariage avec Mlle de Boran de Castilly. M. le comte de Mathan, capitaine des gardes françaises, vendit ces trois fiefs à M. Le Vaillant de Léopartie, en 1746. Mme H. Bunel, née Le Vaillant, est propriétaire actuelle du château de Ragny.

Il y avait, dans la cour du manoir de Ragny, une chapelle sous l'invocation de Sainte Barbe, à laquelle présentait le seigneur.

C'est à Villodon que naquit François Aude, brave carabinier qui, à la bataille de Lanffeld, en 1747, arrêta le général de l'armée anglaise et donna la preuve de son désintéressement en refusant la bourse, la montre et les autres objets précieux que lui offrait cet officier pour recouvrer sa liberté.

PARFOURU-SUR-ODON.

Parfouru-sur-Odon, *Profundus rivus*, *Parfondus rivus*, *Parfouru*.

L'église de Parfouru est moderne, avec fenêtres arrondies; la tour seule, placée à l'extrémité occidentale et couverte en bâtière, est plus ancienne et me paraît du XVe. Elle porte une inscription en lettres gothiques très frustes, que je n'ai pu lire d'en bas.

L'église est sous l'invocation de Saint Laurent. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure, le curé percevait les dîmes.

La seigneurie de Parfouru était un quart de fief de haubert relevant du roi. La maison seigneuriale est précédée de belles avenues.

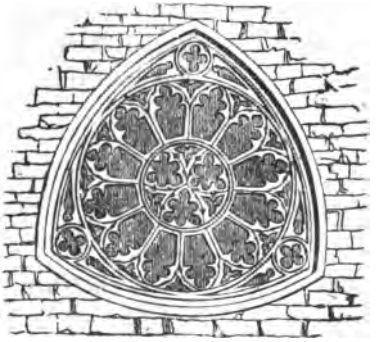

CANTON DE TILLY-SUR-SEULLES.

Comme on a dû le remarquer, le canton de Villers renferme peu d'églises intéressantes, et l'influence des matériaux est ici bien évidente, car les phyllades occupent une grande partie du canton, et l'on sait que cette pierre schisteuse se taille difficilement, qu'elle ne peut fournir que du moellon et se refuse à recevoir aucunes moulures. Le canton de Tilly plus favorablement placé que le précédent, sous ce rapport, nous offrira plus d'édifices dignes d'être étudiés.

Vingt-six communes composent ce canton, savoir :

Audrieu.	Loucelles.
Authie.	Saint-Louet.
Bretteville-l'Orgueilleuse.	Saint-Manvieux.
Bretteville-sur-Bordel.	Mesnil-Patry.
Brouay.	Mondrainville.
Carcagny.	Mouen.
Cheux.	Norrey.
Christot.	Putot.
Sainte-Croix-Grandtonne.	Rots.
Ducy.	Tessel.
Fontenay-Pesnel.	Tilly, chef-lieu.
Grainville-sur-Odon.	Saint-Vaast.
Juvigny.	Vendes.

GRAINVILLE-SUR-ODON.

Grainville-sur-Odon, *Garinivilla*, *Guarinvilla*, *Grainvilla*.

L'église de Grainville-sur-Odon est de trois époques bien caractérisées. La partie la plus ancienne est la

nef; elle date vraisemblablement de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe. On y remarque à l'ouest une porte cintrée dont l'archivolte ornée de tores est bordée d'une cimaise à billettes. Les colonnes ont des chapiteaux assez grossiers et des bases taillées en chanfreins. Une autre porte à plein cintre, offrant des colonnes du même style que les précédentes, existe dans le mur méridional de la nef; l'archivolte est ornée de tores comme dans la porte précédente.

Des fenêtres modernes ont été pratiquées dans le mur méridional de cette nef, mais le mur septentrional est demeuré intact, et les fenêtres qu'on y voit sont étroites et courtes, comme toutes celles que j'ai remarquées dans nos campagnes, dans les églises du XIe siècle qui n'ont pas été retouchées. Ce ne sont guère, à proprement parler, que des fentes par où le jour ne pénétrait que faiblement dans les églises.

Le chœur paraît du XIVe siècle, quoiqu'il soit difficile de se prononcer d'une manière précise. Il est voûté, mais les chapiteaux des colonnes supportant les arceaux ne sont pas très caractérisés. Sur le tympan d'une petite porte, par laquelle on y entre du côté du sud, on remarque un fleuron trilobé bien fouillé entre deux trèfles.

La tour latérale au nord, entre chœur et nef, mérite l'attention : elle est carrée, terminée en bâtière et les contreforts sont appliqués sur les angles, caractère qui suffirait pour indiquer l'époque de cette construction, si elle ne présentait des détails de sculpture qui annoncent tout-à-fait la fin du XVe siècle. Ce sont de belles fenêtres prismatiques à compartiments flamboyants qui ont été pratiquées à l'est et au nord, au premier étage de la tour qui sert de chapelle. Une de ces fenêtres fut bouchée en 1669 par suite du changement suivant :

Un curé, nommé M. de Chaumontel, voulut se procurer une sacristie dans la partie orientale du chœur en faisant un nouvel autel, à une certaine distance du fond de l'église et destiné à cacher les meubles de cette sacristie. Il fit transporter sous la tour un autel en pierre d'une belle exécution qui était au fond de l'église. Heureusement ce transport s'est fait sans que l'autel dont je parle ait été endommagé, mais son application dans ce nouveau local a forcé de boucher une des belles fenêtres flamboyantes éclairent le dessous de la tour.

Quant à l'autel de 1669 que l'on voit aujourd'hui dans le chœur, il a de mauvaises proportions et est bien inférieur sous tous les rapports à celui que l'on a déplacé. Quelques changements y ont été faits sans goût, il y a peu de temps.

En somme, l'église de Grainville est une des bonnes églises du département et sa conservation est très satisfaisante. Il faut espérer qu'on ne la badigeonnera pas. Les seules réparations utiles consisteraient dans un rempiètement des murs au niveau du sol, quelques pierres s'étant délitées : travail pas très coûteux.

L'abbaye de Ste-Trinité de Caen avait le patronage de Grainville depuis le XIe siècle (1); le curé percevait les dîmes, à charge de faire 80 liv. de rente à l'abbaye.

Il y avait plusieurs fiefs à Grainville, savoir : celui de l'abbaye de Sainte-Trinité, auquel était attaché le patronage; les fiefs de l'évêque et du Maresq appartenant à M. de Missy; les fiefs de Grainville et de Torigny pour

(1) L'abbaye avait reçu des terres, dans cette commune, de Roger de Montbray : Rogerius de Malbray dedit Sanctæ Trinitati illam terram quam habebat in Grainvilla, pro filia sua ibi facta monacha. *Cartul. abbatiæ S. Trinitatis.* V. *Gallia Christiana in instrumentis ecclesiæ Bajocensis.*

la famille de La Cour, et un fief appartenant aux chanoines du Saint-Sépulcre de Caen. Guillaume Acarin, fondateur et premier doyen du Sépulcre de Caen, était de Grainville; sa famille y existait encore au milieu du XVe siècle (1).

M. Bouchard-Huzard, l'une des célébrités de la librairie parisienne, chevalier de la légion d'honneur et mort il y a deux ans, était né à Grainville. Grainville faisait partie de la sergenterie de Villers-Bocage.

MOUEN.

Mouen, *Moduem*, *Moem*, *Moen*, *Moamum*.

L'église de Mouen appartient au roman orné et doit dater du XIIe siècle. La façade occidentale, les murs latéraux de la nef et du chœur, et le chevet, sont décorés d'arcatures à colonnes, avec archivoltes ornées de zigzags ; la porte occidentale est entourée d'une archivolte double, l'une garnie de zigzags et l'autre de têtes plates; la petite frise au-dessous de la corniche de la façade, les modillons des murs latéraux sont à remarquer.

Cette église est une des plus intéressantes du département.

La tour latérale au nord, est de forme carrée, sans élégance, et couverte d'un toit à double égout, d'une époque postérieure *(a)*.

(1) Notes de l'abbé Beziers, déjà citées.

(*a*) Des réparations importantes et très consciencieusement étudiées ont été exécutées à l'église de Mouen par M. Marcotte, architecte du département, et ont mis en pleine évidence le mérite exceptionnel de cette église rurale. On peut maintenant la citer comme l'un des types les plus parfaits de l'art

L'église de Mouen est sous l'invocation de Saint Malo.

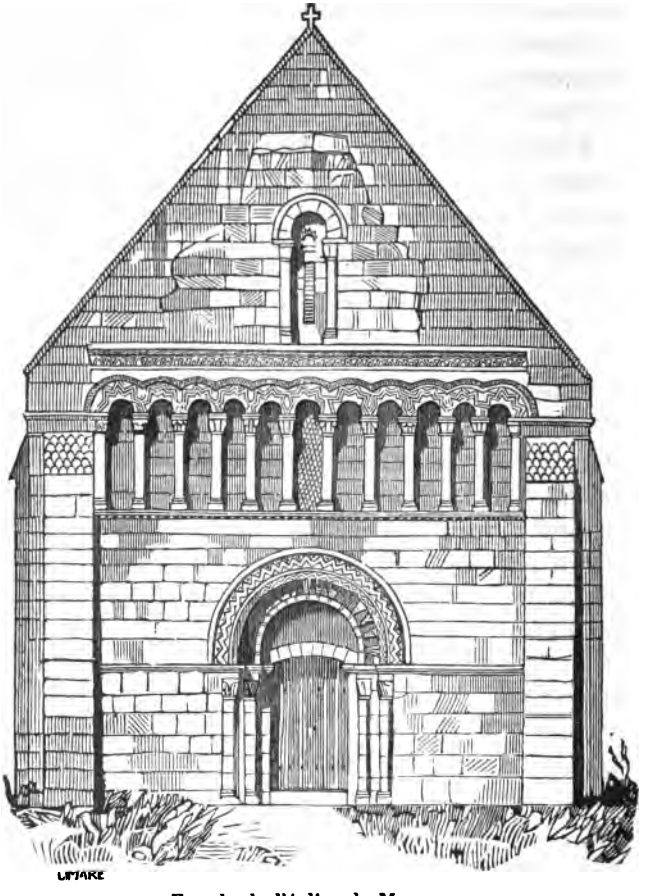

Façade de l'église de Mouen.

L'abbaye de Saint-Étienne de Caen nommait à la cure;

roman. L'emploi de l'arcature comme élément décoratif, notamment à la façade occidentale, y est tout particulièrement remarquable.

elle percevait 2/3 de la dîme, elle laissait l'autre tiers au curé, avec les verdages.

La charte de confirmation de Henri II, roi d'Angleterre, pour l'abbaye de Saint-Étienne, nous apprend comment le patronage et les dîmes lui furent données : *Robertus filius Bernardi incendit quatuor domos Stephani et unum torcular cum omnibus vinariis, quorum magna copia erat apud Mool, tempore vindemiarum, et sic cum predicto damno fuit aliud magnum de vino, scilicet necnon de cubatis de bobus et de pluribus aliis rebus, pro quibus damnis dedit ipse Robertus* 40 *solidos census et decimam de Mouen juxta Ceux et omnes illas consuetudines et vadimonia et emptiones absque eleemosinis quas ipsi monachi tenebant ad Mool de Hugone de Rovrey et Emma uxore sua.*

MONDRAINVILLE

Mondrainville, *Mundretivilla*, *Mundretvilla*, *Mundrevilla*.

L'église de Mondrainville me paraît du XIIIe siècle, et la nef doit être de la première moitié. Le portail occidental, qui s'ouvre sous la tour, offre trois archivoltes portant de chaque côté sur trois colonnettes. L'une de ces archivoltes est ornée de petites têtes entablées, très légères, à longues oreilles, réminiscence des têtes entablées du XIIe siècle. Les trois archivoltes sont bordées par une cymaise ornée de fleurons crucifères, moulure assez caractéristique chez nous, du XIIIe siècle. Une autre porte latérale au sud, un peu plus simple que la précédente, est aussi décorée de petites têtes munies d'oreilles, et l'on remarque au

centre du tympan, qui est uni, une pierre beaucoup plus ancienne, incrustée au milieu des autres, sur laquelle j'ai trouvé la curieuse inscription suivante :

IN XRI NOMINE MYNDRETVS
AMICVS DI EMENDAVIT IS
TAM ECCLESIAM PRO AMORE
DI ET POSTEA DEVM MEMO
RIA ANIMA SVA RECEPIT
ET QVICVMQUE LEGERIT IS
TAS LITTERAS ORET PRO IL
LO ✝ V/NA XIIII V. KL FEB MVNDRA
DVS SACERDOS VNAR
CIDIACONOS OBITVS FVI
ANTE ALTARE ISTA IATITVR
BONVS OMO FVIT

Les c carrés, les o en lozange et d'autres caractères, me font penser que cette inscription est au moins du Xe siècle et peut-être plus ancienne.

Dans cette église, comme dans beaucoup d'autres, des fenêtres modernes ont été percées du côté du sud.

Le chœur, moins caractérisé que la nef, peut remonter au XIIIe siècle : peut-être n'est-il que du XIVe.

J'attribuerais cette dernière date à la tour terminée en bâtière qui précède la face occidentale de la nef. Il est évident qu'elle a été appliquée après coup; elle forme une sorte de vestibule devant la porte occidentale que nous avons décrite.

Cette église est sous l'invocation de Saint Denis; le patronage appartenait à l'abbaye du Plessis-Grimoult, qui percevait les deux tiers de la dîme; l'autre tiers était réservé au curé.

La paroisse faisait partie de la sergenterie de Villers, élection de Caen.

Dans le hameau de Colleville, était une chapelle de N.-D., annexe de Mondrainville. Près d'elle, on avait établi des halles pour la boucherie, où l'on vendait le samedi et le dimanche, pendant le mois d'août. Au siècle dernier, on disait la messe dans cette chapelle, les quatre dimanches du mois d'août, et les jours de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte Vierge.

Il paraît, par la charte citée précédemment (art. Verson), que Richard II avait donné à l'abbaye du Mont Saint-Michel la moitié de la paroisse de Mondrainville; je ne sais à quelle époque l'abbaye du Plessis devint propriétaire des dîmes et du patronage.

En 1453, Jean de Mondreville (*sic*) tenait à foi et hommage de la baronnie de Douvres 1/8 de fief, assis à Mondrainville et ailleurs, appelé le fief de Montgautier.

Étienne Duval, riche marchand de Caen, né à Mondrainville, s'est rendu célèbre par le service important qu'il rendit en faisant entrer adroitement des vivres dans la ville de Metz en 1552, peu de temps après qu'elle fut assiégée par Charles-Quint. Henri II, pour l'en récompenser, lui donna des lettres de noblesse. Ce Duval, seigneur de Mondrainville, fut trésorier de l'ordre de Saint-Michel en 1569.

Jacques Duval, son fils, lui succéda dans la même charge et donna sa démission après avoir été fait chevalier du même ordre en octobre 1577. Il prend le titre de seigneur de Mondrainville, Rots, Dampierre, de chevalier de l'ordre du roi, de gentilhomme de sa chambre et de gouverneur de Sainte-Ménéhould, dans

la provision qu'il donna en 1587 pour la cure de Saint-Martin-de-Fontenay. Il avait parcouru l'Allemagne et l'Italie, savait le grec, le latin, l'italien, l'allemand et l'espagnol. Il fut obligé de sortir de France, après avoir tué en duel un italien, et se retira chez le duc de Deux-Ponts, jusqu'à ce qu'il eût obtenu des lettres de grâce de Henri III. Chargé par le prince de lever des troupes en Allemagne, il s'acquitta de sa mission avec succès. Plus tard il s'attira la disgrâce du roi par suite de sa liaison avec le duc de Guise, fut dépouillé du gouvernement de Sainte-Ménéhould, arrêté, et ne recouvra la liberté qu'à force d'argent; il se retira alors auprès du duc de Lorraine, où il passa le reste de ses jours. Il avait plusieurs enfants, dont l'aîné porta les armes en Hongrie contre les Turcs.

CHEUX

Cheux, *Ceusium*, *Cheusium*.

L'église de Cheux est fort grande et se trouvait en rapport avec l'importance ancienne de cette bourgade, chef-lieu d'une sergenterie de l'élection de Caen. Elle est composée d'une longue nef bordée de bas côtés, de transepts, d'une abside et de deux chapelles appliquées de chaque côté de l'abside, à l'est du transept.

Le chœur, le transept et les chapelles appartiennent au style roman assez pur; l'abside est extérieurement décorée d'arcatures, comme les édifices les plus remarquables de l'époque. A l'intérieur on y remarque deux rangs superposés de fenêtres et des arcatures à colonnettes. Deux de ces dernières ont leur fût orné de zigzags. Je ne crois pas que cette abside remonte au delà de la première moitié du XIIe siècle.

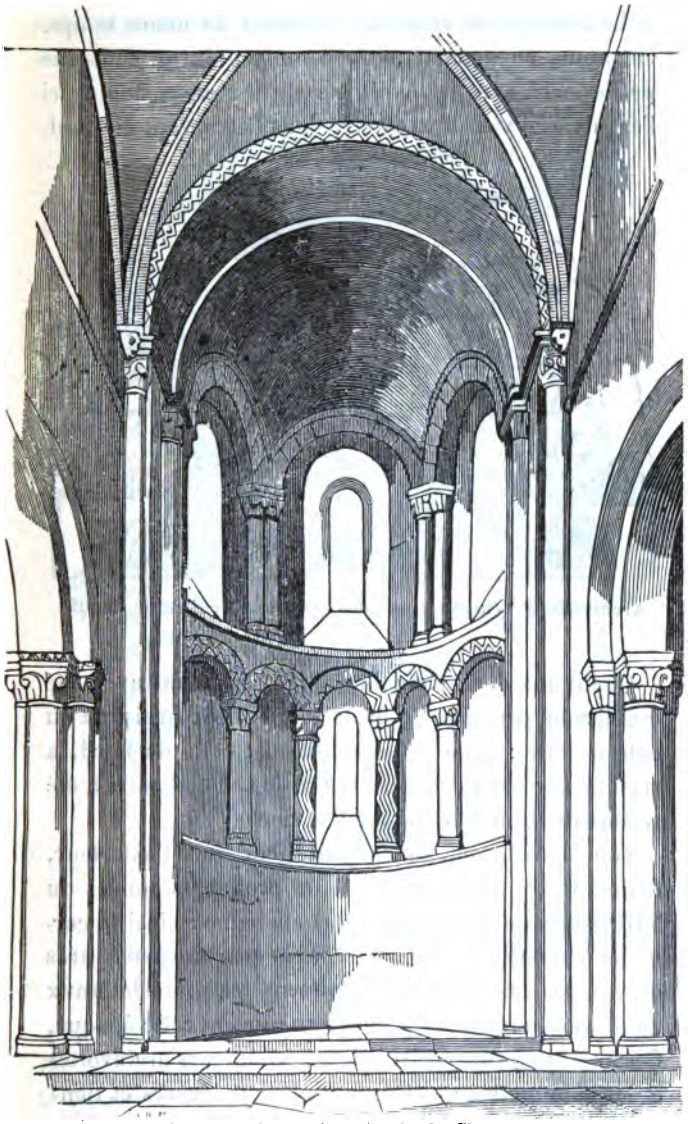

Vue intérieure de l'abside de Cheux.

Le transept est vraisemblablement du même temps, au moins en grande partie : on y voit, au sud, une petite porte, avec archivolte, ornée de zigzags, dont voici l'esquisse ; il y en a une autre dans le transept du nord.

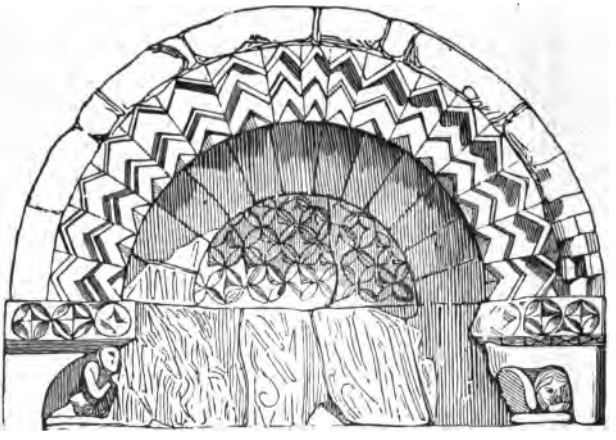

Archivolte et tympan d'une des portes de l'église de Cheux.

Quant aux deux chapelles, elles paraissent avoir été établies un peu après le transept qu'elles élargissent du côté de l'est : l'une de ces additions, celle du nord, a reçu peu de changements ; la partie sud de l'autre a été reconstruite au XIVe ou au XVe siècle.

Tout dans la nef, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dénote la transition et plutôt les premières années du XIIIe siècle qu'une époque plus ancienne : ainsi la corniche à modillons aplatis séparés par de petits arcs ogives, les arcatures qui tapissent les murs latéraux au-dessus du toit des bas côtés, annoncent cette époque. Ces arcatures sont à plein cintre, mais leurs archivoltes et les colonnettes qui les portent sont légères et tiennent bien plus du style ogival que du style roman. Elles

sont au nombre de trois dans chaque travée, et il y a cinq travées dans la longueur de la nef.

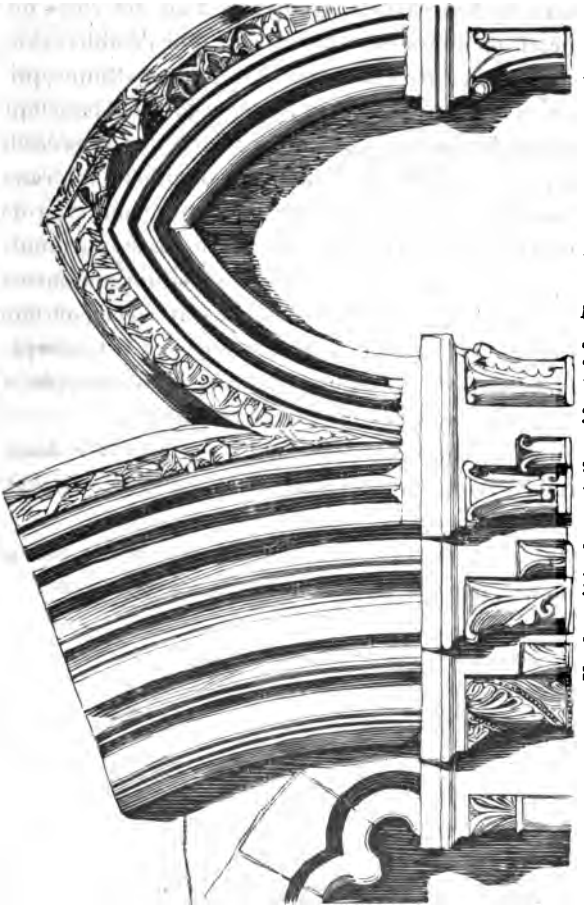

Un des côtés du portail occidental de Cheux.

La façade vient tout-à-fait confirmer nos conjectures sur l'âge de la nef. Le portail nous présente, en effet, le type de celui que nous avons signalé dernièrement à Noyers et à Missy, c'est-à-dire qu'il se compose d'une

porte principale en ogive, dont les archivoltes reposent de chaque côté sur trois colonnes, laquelle est encadrée entre deux arcatures. L'esquisse d'un des côtés de ce portail facilitera la comparaison que j'établis; il n'est pas jusqu'à l'arc surbaissé de la porte battante qui ne soit ici festonné comme à Noyers : je crois pourtant le portail de Cheux un peu plus ancien que le précédent et que celui de Missy. Il me paraît d'ailleurs intéressant d'insister sur cette reproduction d'un même type dans le même rayon. Trois fenêtres et une rosace surmontent le portail de Cheux, et cette disposition annonce encore, sinon le commencement du XIIIe siècle, au moins la fin du XIIe. La tour carrée placée sur le transept est percée d'arcatures à plein cintre et couronnée par une pyramide en bois, couverte en ardoise (*a*).

Une vue de l'église de Cheux a été gravée dans le grand ouvrage de Cotmann (*Architectural antiquities of Normandy*).

On trouve à l'intérieur, dans le mur du bas côté méridional, une inscription bizarre que je transcris :

DE JEHAN SAILLEFEST FVST ESPOVSE
MARIE MOVRIN EN SON VIVANT
SON AME AVECQ DIEV SE REPOSE
SON CORPS INHVMÉ CY DEVANT
ESTANTE ENCAINTE DEVNG ENFANT
QVELLE PRODVIT EN GRANDS DOLR^{S}.
FVT APPELÉE DV TOVT-PVISSANT
POVR AVLX CIEVLX VIVRE ET NO AILLR^{S}.
AV MOYS DE MARS LE PREMIER IO^{R} L'AN 1577.

R. R.

(*a*) Cette église a été très sérieusement restaurée.

Il y a dans l'église, sur les pavés, plusieurs autres inscriptions tumulaires difficiles à déchiffrer.

L'église est sous l'invocation de Saint Vigor (1). L'abbé de Saint-Vandrille nommait à la cure ; mais la collation appartenait à l'abbé de Saint-Étienne.

La baronnie de Cheux appartenait à la même abbaye, par donation du duc Guillaume ; deux autres fiefs moins importants étaient ceux de Marchanville et de Saint-Vandrille.

Près de l'église, au midi, on voit les bâtiments de la baronnie, en partie du XVe siècle; la grange était garnie de contreforts.

Cheux était le chef-lieu d'une sergenterie comprenant 15 paroisses. Il y avait un marché, le mardi, très fréquenté autrefois (2). Le bâtiment des halles, situé au milieu du bourg, est garni de contreforts et peut dater du XIIIe ou XIVe siècle.

Ce fut à Cheux que logèrent les principaux officiers de l'armée du roi de France, en 1450, lorsque le comte de Dunois vint mettre le siège devant la ville de Caen, au pouvoir des Anglais.

On cite parmi les curés de Cheux, M. de Than, professeur au collège des Arts et ancien recteur de l'université, mort en 1765, qui avait composé une grammaire latine et française, imprimée à Caen.

(1) Sur une des clefs de voûte du chœur, on voit un évêque mitré et la crosse en main, tenant enchaînés deux monstres. C'est probablement l'image de Saint Vigor, qui, d'après la légende, détruisit les derniers restes du paganisme dans le Bessin.

(2) Le duc de Normandie, Robert-Courteheuse, donna, dans le XIe siècle, aux moines de Saint-Étienne de Caen le droit d'un marché les mardis de chaque semaine, pour leur bourg de Cheux, et celui d'une foire chaque année, le jour qu'il leur plairait choisir. Le roi Jean-Sans-Terre confirma ce droit en l'année 1200.

SAINT-MANVIEUX

Saint-Manvieux, *Sanctus Manvæus.*

L'église de Saint-Manvieux est de plusieurs époques : le style roman se montre dans les murs de la nef, si l'on excepte les additions qu'on y a faites pour exhausser la toiture, et les parties qui approchent de la tour. Celle-ci, placée entre chœur et nef, doit être du XIVe

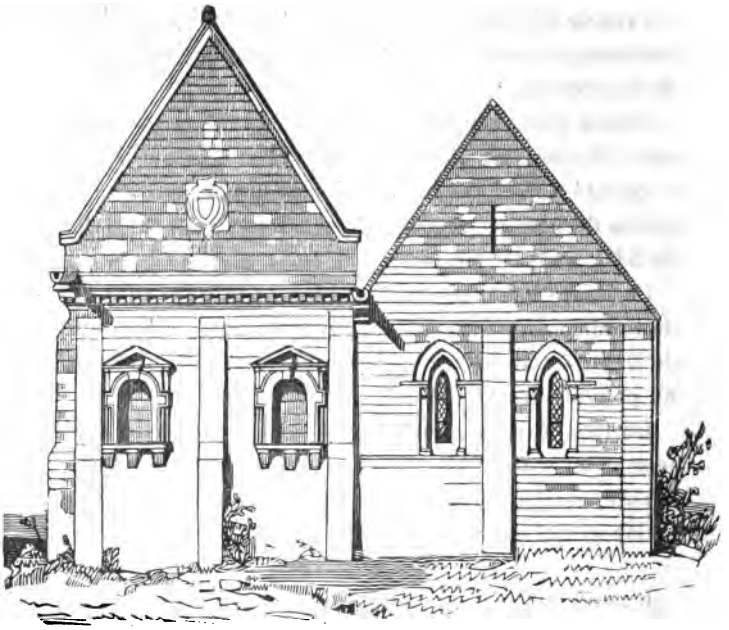

Chevet de Saint-Manvieux.

et peut-être moins ancienne (XVe siècle) dans la partie supérieure ; elle est terminée en bâtière. Le chœur appartient au style ogival primitif ; il se termine par un chevet droit.

Près de lui s'élève une chapelle bâtie au commencement du XVIIe siècle (1605), comme l'atteste l'inscription suivante, par deux frères Lemarchant, dont l'un était seigneur de Rosel et de Marchanville et l'autre seigneur d'Outrelaize, près Bretteville-sur-Laize.

ILLVSTRES ET NOBILES DVO
VIRI FRATRES CONSILIARII
REGIS PETRVS MARCHANTIVS
ROSELLIVS ET MARCHANVIL
LEVS QVESTOR GENERALIS
FRANCIÆ ET GASPAR MARCHAN
TIVS VLTRALESIVS IN SVPREMO
INDICTIONVM SENATV ROTHOMA
GENSI GENERALIS PATRONVS REGIS
HVMANÆ SORTIS FATIQVE NECES
SARII MEMORES MVTVIS PIIS QZ
VOTIS HOC SACELLVM PIETATI
ET SEPVLCHRO FAMILIARI DICA
TVM CONSTRVI JVSSERE AN. D.
1605.

Plusieurs membres de la famille, morts avant la fondation de la chapelle, ont été déposés dans le caveau sépulcral : tels furent Jean Le Marchand, seigneur de Saint-Manvieux, Rozel et Esquay, mort en 1558, et Robert Le Marchand son fils, mort en 1580 ; la femme de ce dernier, morte en 1623, y fut aussi inhumée. Des inscriptions, sur marbre noir, attestent ces faits.

Les fondateurs de la chapelle eurent naturellement leur place dans le caveau. L'un, Jean Le Marchand, seigneur du Rozel, mourut le premier en 1608, à l'âge de 70 ans ; l'autre Gaspar Le Marchand, seigneur d'Outrelaize, conseiller du roi et conseiller à la cour

des Aides de Rouen, mourut à l'âge de 82 ans, à Outrelaize (1) et fut inhumé à Saint-Manvieux par les soins de son neveu. Son inscription en latin donne des détails sur sa vie. Voici la copie que j'en ai faite :

ILLVSTRIS ET NOBILIS GASPAR MARCHANTIVS
VLTRALESIVS, REGIS CONSILIARIVS, ET IN
SVPREMO INDICTIONVM SENATV ROTHOMAGENSI
GENERALIS PATRONVS REGIS, PER OCTO
LVSTRA THEMIN PIE COLVIT REGI SVO BENE
NOTVS, DE REPVBLICA SVA BENE MERITVS
SVO MVNERE BENE FVNCTVS, A SVO TANDEM
SEPTVAGESIMO ÆTATIS SVÆ ANNO LVBENS
DESTITIT ET VBI NIHIL AMPLIVS HABVIT
QVOD PVBLICO PRÆSTARET, RELIQVVM VITÆ
TEMPVS SIBI SVISQVE PRÆSTITIT NON
QVOD TÆDERET PATRIÆ VIVERE, SED QVOD
PVDERET IN LITIBVS MORI
OBIIT VLTRALESIÆ, DIE PRIMA SEPTEMBRIS
ANNO DOMINI CIↃIↃCXXI ÆTATIS
SVÆ LXXXII — IS IN SACRA ET
SVBTERRANEA HVJVS SACELLI CAVEA
HIC INFRA SEPVLTVS EST IMPENSIS ET
CVRA ILLVSTRIS ET NOBILIS NEPOTIS SVI
PETRI MARCHANTII DOMINI DE SAINT
MANVIEU REGIS CONSILIARII, QUESTORIS
GENERALIS FRANCIÆ APUD CADOMENSES.

Pendant la Révolution ces inscriptions ont été détachées de leurs cadres : on les voit aujourd'hui incrustées dans le mur du sanctuaire du côté de l'Épître. Il est

(1) A la mort de Henri III, on forma un conseil, à Caen, pour veiller à la sûreté de la ville, sous l'autorité du parlement et du gouverneur. On voit figurer dans ce conseil les deux Le Marchand d'Outrelaise et du Rosel, inhumés dans la chapelle de Saint-Manvieux. *(Voir l'histoire du parlement de Rouen, par M. Floquet.)*

probable que la place qu'elles occupaient le long des murs de la chapelle correspondait avec celle des cercueils qui gisaient dans le caveau. A l'époque de la Révolution on est entré dans ce caveau pour s'emparer des cercueils en plomb ; il est à présent en partie rempli de décombres, mais il est facile d'y pénétrer.

La chapelle est élégamment incrustée de marbres rouges et noirs ; on y voit encore d'anciennes boiseries en chêne.

Un porche moderne précède la porte occidentale de la nef.

L'église est sous l'invocation de Saint Manvieux.

Le sous-doyen de Bayeux nommait à la cure, par suite de la donation faite, au XIIe siècle, par l'évêque Philippe de Harcourt. L'abbaye d'Ardennes percevait les deux tiers de la dîme, et le sous-doyen un tiers.

Au sud de la route et à 1/4 de lieue de l'église, on trouve un château très-considérable dans le style du XVIIe siècle (1re moitié), auquel est annexé un parc entouré de murs. (Voir ci-après un dessin de M. Bouet.)

Pierre Le Marchand, fils de l'un des fondateurs de la chapelle mort en 1608, et neveu de Le Marchand d'Outrelaize, dont nous avons reproduit l'inscription tumulaire, a fait construire, sinon la totalité, au moins une grande partie du principal corps des bâtiments actuels, qui sont très considérables et font suite au pavillon figuré ci-après. Le fait est attesté par une inscription en belles lettres capitales, placées au haut d'un escalier, et ainsi conçue :

PIERRE LE MARCHANT ES^{er}
SIEVR DE SAINCT MANVIEV
CONSEILLER DV ROY ET TRES^{er}

GENERAL DE FRANCE EN LA
GÉNÉRALITÉ DE CAEN A
FAIT FAIRE CESTE MAISON
LAN MIL SIX CENTZ VINGT
SEPT.

Le style de toute cette ligne de maisons répond en effet à cette époque. On voit, du côté opposé des cours,

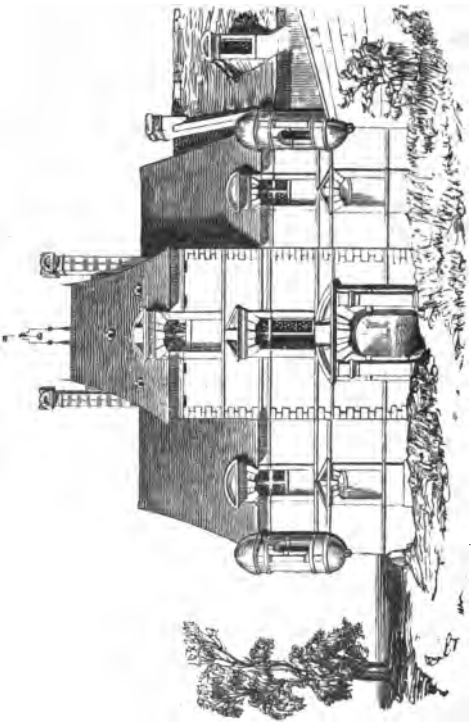

Une des entrées du château des Le Marchand à Saint-Manvieux.

des constructions plus anciennes et qui doivent remonter au siècle précédent. A l'extrémité de l'habitation moderne, qui occupe le centre de la cour, on distingue quelques constructions du XVIe siècle. Le puits offre

des pilastres élégants, dans le style de la Renaissance.

Il y avait une chapelle à l'intérieur du château ; elle était dédiée à Sainte Anne, comme la chapelle seigneuriale de l'église.

Marcelet, au sud de la route de Caen à Caumont, dépend de la commune de Saint-Manvieux. On y remarque un château moderne, construit au siècle dernier par la famille d'Héricy : il a changé plusieurs fois de maître depuis 30 ans ; c'est aujourd'hui la propriété de M. du Méril.

LE MESNIL-PATRY.

Le Mesnil-Patry, *Mesnillum Patricii.*

L'église est fort peu intéressante ; la nef moderne, presque tout entière, montre cependant, du côté gauche, une corniche à modillons qui peut remonter au XIIe siècle. Quelques parties du chœur appartiennent au premier gothique; le reste et la tour sont modernes.

Le seigneur nommait à la cure.

Les dîmes appartenaient à l'église de Saint-Vincent du Mans, à laquelle elles avaient été données au XIIe siècle, en même temps que celles de la Lande-Patry, de Flers, de La Villette et de Montilly, par Guillaume-Patry, descendant de la famille de La Lande-Patry, qui avait accompagné Guillaume à la conquête d'Angleterre (1).

La seigneurie du Mesnil-Patry a été possédée par les maisons de Martel, de Bertrand et de Vassy. Jean Martel était seigneur du Mesnil-Patry au milieu du

(1) Le patronage a été longtemps contesté aux seigneurs du Mesnil-Patry par les religieux du Mans.

XIVe siècle. Il donna un de ses enfants pour être envoyé en Angleterre avec le fils unique de Pierre de Tournebu, comme otage de ce dernier, qui avait été fait prisonnier au château de Caen, en 1346. Ces enfants étant morts en prison, le seigneur du Mesnil-Patry poursuivit le sire de Tournebu pour le paiement de 550 livres, reste de sa rançon ; il y eut enfin compromission selon des contrats de 1380 et de 1387.

Simon Guesdon, de Caen, acheta, le 25 mars 1370, de Jean de Meullant, seigneur du Quesnay, un membre de fief assis au Mesnil-Patry, tenu par le seigneur de Saint-Vaast.

Un contrat du 8 janvier 1398 fait mention d'Isabelle de Meullant du Neubourg, dame du Mesnil-Patry : elle était alors veuve pour la troisième fois, et avait épousé Olivier Pesnel, baron de Hambie ; Guillaume de Montenay, baron de Garencières, et Henri de Thieuville, seigneur de Thieuville. Elle mourut en 1407.

FONTENAY-LE-PESNEL

Fontenay-le-Pesnel, *Fontanetum Paganelli.*

C'était le chef-lieu d'un doyenné rural qui contenait 37 paroisses. Il tire son nom, selon toute apparence, de plusieurs sources qui arrosent son territoire, et son surnom (le Pesnel) de la famille de Pesnel, à qui la seigneurie appartenait dans l'origine.

Il y avait deux églises paroissiales à Fontenay : Saint-Martin et Saint-Aubin ; elles existent encore, distantes de 1/4 de lieue et toutes deux sur le bord de la grande route de Caen à Caumont et à Thorigny.

Hug. Pesnel donna les deux tiers de la dîme des églises de cette commune à l'abbaye de Saint-Étienne.

de Caen, en présence de Robert II, duc de Normandie, de Guillaume, évêque de Durham, de Geoffroy de Villers, d'Enguerrand, fils d'Hubert de Lacy, de Restald de Cheux, de Richard de Boursigny, etc. Il n'en excepta que les terres tenues par ses vassaux, Arnauld de Tilly, Geffroy l'Enfant, Raoul de Boursigny et Albéric de Bayeux, qui tenaient leurs terres de lui, comme ils les avaient tenues de son père. Henri Ier, roi d'Angleterre, et le duc Robert, son frère, confirmèrent cette donation et celle faite par Geffroy et Raoul de Tilly à la même abbaye dans leur fief de Verroles. Cette famille continua de jouir de la terre de Fontenay. Henri de Fontenay-le-Pesnel la possédait encore en 1231, et, par une charte de la même année, il permit à cette abbaye d'acheter des terres dans l'étendue de sa seigneurie de Fontenay.

Il y avait à Fontenay un prieuré.

Le prieuré de Saint-Denis de Fontenay est souvent qualifié de personnat. Il fut érigé en 1207 par Juhel, comte de Mayenne, seigneur de Dinan, pour le salut de son âme et de celle de Gervaise, dame de Dinan, sa femme. Il le donna à l'abbaye de Fontaine-Daniel qu'il avait fondée dans le Maine. L'évêque de Bayeux, Robert des Ablèges, confirma cette fondation en 1208. Les biens donnés par le fondateur sont ses manoirs et fiefs de Réville en Cotentin, de Monchamp, de Fontenay-le-Pesnel et des terres à Secqueville en Bessin, etc. L'archevêque de Rouen confirma ces donations en 1209 ; le fondateur y ajouta encore par une nouvelle charte de l'an 1211. Enfin Hersende, abbesse de Notre-Dame-de-la-Charité d'Angers, écrivit à Pierre de Tilly, sénéchal de Caen, que Raoul d'Angers, avant d'aller à la Terre-Sainte, avait, devant elle, donné à la même abbaye, en 1218, tout ce qu'il possédait à Fontenay-le-Pesnel.

L'église *Saint-Martin* est sans caractère et paraît moderne, c'est-à-dire postérieure à 1600; cependant le chœur construit en moyen appareil doit être plus ancien que la nef. La tour est de deux époques : sa terminaison en forme de dôme ou de lanterne est postérieure à la base carrée qui la porte.

L'église de Saint-Martin avait pour seconds patrons Saint Côme et Saint Damien.

Une chapelle est sous l'invocation de Saint Marc, Saint Robert et Saint Jean-Baptiste. Elle fut fondée, le 26 novembre 1643, par Jeanne de la Serre, dame de Saint-Martin de Fontenay, et approuvée par M. d'Angennes, évêque de Bayeux, le 5 décembre suivant.

Sous le chœur est un caveau où repose Segrais, mort en 1701, âgé de 77 ans, et Mme de Croisilles, son épouse; M. et Mme du Motel, seigneurs de la paroisse.

Le cimetière renferme des tombeaux, parmi lesquels j'ai remarqué celui qui se voit près de la tour, côté nord; il porte l'inscription suivante :

CY GIST LE CORPS DE M. ROBERT
ARUNDEL PRÊTRE BACHELIER EN THÉOLOGIE DE LA FACULTÉ DE PARIS
CURÉ ET DOYEN DE FONTENAY NATIF DE SUBLIGNY AU
DIOCÈSE D'AVRANCHES LEQUEL APRÈS AVOIR DIGNEMENT
GOUVERNÉ SON TROUPEAU PENDANT 45 ANS DÉCÉDA
LE 25 OCTOBRE 1697 AIMÉ DES PAUVRES ET PAR
HUMILITÉ IL S'EST FAIT INHUMER EN CE LIEU AGÉ DE 70 ANS.

L'église Saint-Martin est supprimée, celle de Saint-Aubin est paroissiale, mais on dit quelquefois la messe dans la première. Avant la Révolution, chaque église avait ses paroissiens, la taille et les dîmes étaient communes. Les religieux de Saint-Étienne de Caen percevaient la moitié des grosses dîmes.

Le personnataire de Fontenay et le curé de Saint-Martin partageaient l'autre moitié avec tous les verdages, de sorte que le curé de Saint-Aubin était réduit à la portion congrue.

Avant la Révolution, Mlle Bourdon de Broué avait le droit de présentation à la cure et à la chapelle Saint-Marc (1).

Fontenay faisait partie de la sergenterie de Cheux, élection de Caen.

Il y avait trois fiefs à Fontenay : Boislonde, Petiville et Fontaine-Daniel. Les vassaux du fief de Boislonde étaient paroissiens de Saint-Martin ; ceux des deux autres fiefs l'étaient de Saint-Aubin. Au XVIIIe siècle, le premier fief appartenait à Mlle Marie-Gabrielle de Bourdon de Broué ; M. de Cheux, seigneur et patron de Montigny, possédait celui de Petiville ; le fief de Fontaine-Daniel appartenait à l'abbaye du même nom.

Richard Gondoin était seigneur et patron de Fontenay en 1356. Guillemette Gondoin, son arrière-petite-fille, nomma Richard Néel à la cure, en 1464, à la place de Roland de Talens, décédé.

Jeanne de la Serre, dame de Fontenay, fille héritière de Grégoire de la Serre, conseiller du roi à Caen, était veuve de Marc de la Ménardière, seigneur de Cuverville, quand elle fonda, en 1643, la chapelle Saint-Marc. Sa fille unique, Hélène de la Ménardière, dame de Cuverville et de Fontenay, porta ces terres à Jean d'Acher, seigneur du Mesnil-Vitté, qu'elle avait épousé en 1630.

M. d'Emiéville vient de faire construire à Fontenay un beau château entouré d'un parc considérable.

(1) Notes manuscrites de Beziers.

Église Saint-Aubin. L'autre église est sous l'invocation de Saint Aubin, évêque d'Angers, et de Saint Mathieu. On croit qu'elle n'était originairement qu'une succursale de Saint-Martin, parce que, dans des titres, on trouve : *jouxte la vicairie de Saint-Aubin-de-Fontenay*. Le livre Pelut l'appelle : *ecclesia seu Vicariatus sancti Albini de Fonteneto Paganelli.*

Quoi qu'il en soit, la nef de cette église était romane ; les fenêtres ont toutes été repercées et une bonne partie des murs a été reprise en sous-œuvre; le mur du nord est le mieux conservé. Le chœur, voûté en pierre, paraîtrait appartenir au XIIIe siècle : on y voit extérieurement des arcatures.

Du côté de l'Évangile est une grande chapelle, voûtée en pierre, et en communication avec le chœur au moyen de deux arcades. L'inscription suivante, incrustée dans le mur, ayant été cachée par l'établissement d'une boiserie, on en a fait graver une autre qui a été placée plus haut dans le même mur et qui a été copiée sur l'autre : on a même observé la forme des lettres. Voici cette inscription :

Jehen ⁝ Nicole ⁝ patron ⁝ de ⁝ chete ⁝ vgli-
se ⁝ afondée ⁝ chete ⁝ chapelle ⁝ en ⁝ le ⁝ ho-
nour ⁝ de ⁝ Dieu ⁝ et ⁝ de ⁝ S ⁝ Denis ⁝ lan ⁝ de
grace ⁝ mil ⁝ c ⁝ c ⁝ c ⁝ quarante ⁝ et ⁝ six

Ainsi la chapelle Saint-Denis aurait été fondée en 1346 : le fait mérite d'être noté et doit surprendre, car l'édifice présente d'un côté des lancettes semblables à celles du XIIIe siècle. Peut-être, est-ce ici le lieu de revenir sur une présomption que l'examen des églises rurales du Calvados a souvent fait naître. En voyant le

grand nombre d'édifices qui dans ce pays appartiennent au premier style ogival, on peut se demander si l'on n'avait pas souvent, au XIVe siècle, copié le style du XIIIe, surtout pour des églises d'une élévation peu considérable et qui n'avaient pas besoin de larges ouvertures. La chapelle Saint-Denis de Fontenay offre pourtant une fenêtre à trois baies, qui se rapporterait ailleurs au XIVe siècle ou au commencement du XVe: elle a été percée après coup dans le mur de l'est ; or, si cette fenêtre est du XIVe siècle, il est certain que la chapelle existait avant elle.

La chapelle Saint-Denis était séculière dans l'origine. L'abbé de Fontaine-Daniel, près Mayenne, auquel la présentation avait été donnée, la fit réunir à son abbaye, en 1444, par une bulle d'Eugène IV. Quelque temps après, il la régularisa en y présentant un de ses religieux par commandant, ce qui a été continué depuis. Le titulaire payait la pension congrue du curé de Saint-Aubin.

La tour de l'église Saint-Aubin est moderne, appliquée contre l'extrémité occidentale de la nef; elle est lourde et terminée par un toit en bâtière.

La présentation de la cure de Saint-Aubin était attachée à la terre et au fief de Vaux. Parmi les seigneurs de ce fief, on distingue Jean Nicholaï en 1350, Guillaume de Miharenc en 1466, René d'Ecajeul, seigneur de Vaux en 1665 ; puis M. Damours, et M. de Boisgruel, par suite de l'acquisition qu'il fit de la terre de Vaux. En 1761, M. Robert-François de Gaalon était seigneur de Saint-Aubin et nomma à la cure (1).

(1) Notes manuscrites de Beziers, communiquées par M. G. de Villers.

TESSEL.

Tessel, *Tessellum.*

La partie la plus ancienne de l'église de Tessel est la nef, qui appartient au style roman ; les murs présentent l'appareil en arêtes et l'entablement offre des modillons ; la porte latérale au sud est remarquable surtout par son tympan sculpté et offrant un semé de tétraèdres.

Le chœur peut être du XIIIe ou du XIVe siècle : il n'est pas facile de se prononcer. J'ai remarqué dans le

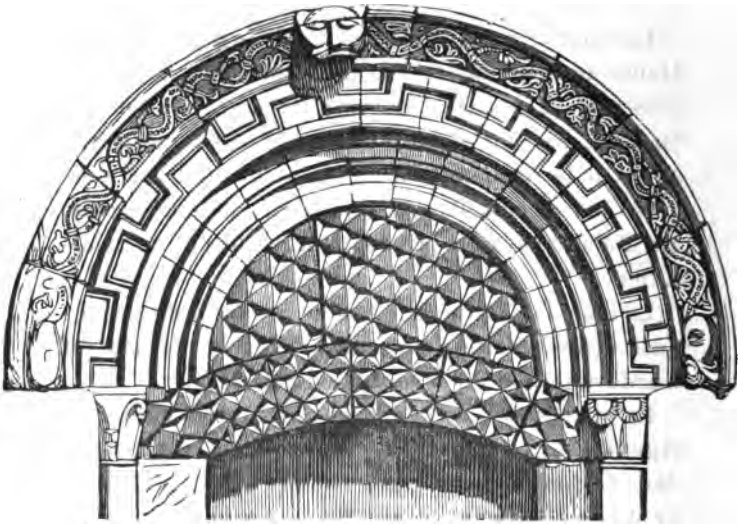

mur méridional une reprise qui, évidemment, n'est que du XVe siècle. Un écusson sculpté sur cette partie du mur indiquerait, au besoin, à quelle famille est due la réparation.

J'ai vu dans le chœur, il y a quelques années, du côté de l'Épître une arcade tumulaire dans laquelle était une inscription du XVe siècle ; cette arcade se trouve aujour-

d'hui cachée derrière la boiserie des stalles, mais elle pourra être lue quand j'y retournerai, le panneau qui la recouvre étant mobile (1).

Il y avait autrefois, du côté du nord, et accolée au chœur, une chapelle qui a été supprimée. On voit encore dans le mur les arcs qui la mettaient en communication avec le chœur; elle devait être postérieure à ce dernier.

La tour, placée à l'extrémité occidentale de la nef et terminée par un toit en bâtière, me paraît remonter au XVIIe siècle (vers 1600 peut-être). Le linteau de la porte, par laquelle on y entre, porte une inscription en caractères du XVe siècle, qui a beaucoup intrigué les habitants de la commune et des environs: on a même basé sur cette inscription la croyance que l'église est de l'an 1000.

Mais l'inscription est du XVe siècle, évidemment, puisqu'elle commence ainsi: .....ssa l'an. mil. c.c.c.c. lxxvii [1477]..... jour de mars. Elle ne peut avoir aucun rapport avec l'église, ni avec la tour qui est moins ancienne. Tout porte à croire que c'est une pierre tombale qui aura été sciée pour faire le linteau de la porte quand on a bâti la tour, ce qui expliquerait pourquoi les lignes ne sont pas complètes, ainsi que je l'ai pensé; on a encore tronqué cette inscription, il y a quelques années, pour remettre au milieu un morceau de pierre neuve.

L'église est sous l'invocation de Saint Germain.

Il y avait deux fiefs à Tessel: celui de Tessel, auquel était attaché le patronage, et celui du Roray.

Jean de Villers ou de Villiers et Thomas de Carbonel

(1) Pressé par le déclin du jour, il me fut impossible de lire cette inscription qui, vraisemblablement, a pour objet l'énumération des qualités du défunt et peut-être l'indication d'une fondation d'obit; je compte retourner à Tessel pour la déchiffrer.

possédaient les fiefs de Tessel, le premier en 1360, le second en 1580.

M. le marquis de Malherbe devint propriétaire de l'un et de l'autre fief par l'achat qu'il en fit de M. de La Bigne et de M. de Mondrainville. Les moines de Saint-Étienne de Caen prétendaient aussi posséder un fief à Tessel, mais il paraît qu'ils n'avaient pas de titre, seulement ils possédaient une transaction par laquelle les curés s'étaient engagés à leur payer 100 livres par an, pour un trait de dîmes qu'ils prétendaient leur appartenir en vertu de leur fief.

BRETTEVILLE-SUR-BORDEL.

L'église est en ruine et depuis longtemps dépourvue de toit. Les murs de la nef offrent des arêtes de poisson et au sud des détails appartenant à l'architecture romane. Le chœur, refait en grande partie, a conservé une fenêtre ogivale au chevet et une crédence à colonnettes, sur l'âge desquelles il est difficile de se prononcer (XIVe siècle ?).

La tour à l'ouest est moderne et terminée en bâtière. J'ai remarqué dans le mur latéral du sud de la nef (intérieur) une inscription tumulaire exécutée en caractères du XVe siècle, dont la plus grande partie a été effacée à coups de marteau.

Un débris de font baptismal ancien (XIIe siècle), est gisant au centre de la nef.

On voyait dans le chœur l'épitaphe de M. Jean de Banville, seigneur de La Londe, patron de Bretteville et conseiller du roi, décédé en 1676.

L'église est sous l'invocation de Saint Julien.

Trois seigneurs laïcs exerçaient alternativement le patronage.

Dans une charte confirmative de l'année 1060, donnée à l'abbaye de Saint-Dézir de Lisieux, par le duc Guillaume, on voit que Gillebert donna à cette abbaye, pour sa fille qui y avait pris le voile, la moitié de Bretteville, près Cheux, et son église, avec un moulin.

Des changements se sont opérés depuis cette époque.

La seigneurie (demi-fief de chevalier) relevait, par foi et hommage, du baron de Creully.

Guiot de Bretteville, seigneur de Bretteville, Fourmigny, Belle-Étoile, et capitaine de la ville et château de Bayeux, en 1400, eut de Guillemette de la Luzerne, sa femme, Henri de Bretteville, qui vivait en 1461-1475, avec son épouse, dame de Fierville, Castilly, Than, Vaux-sur-Aure. Jacques de Bretteville en descendait ; il ne laissa que deux filles, qui partagèrent la seigneurie avec le patronage de la cure; l'aînée fut mariée à Guillaume de Croizilles, l'autre épousa Jacques Du Bois, seigneur de Noyers.

Bretteville est la patrie du jésuite Étienne Du Bois, mort en 1688, auteur de plusieurs ouvrages.

Château de La Londe. Le château de La Londe appartient encore aujourd'hui à M. le vicomte de Banville de Caen, dont un des ancêtres repose dans le chœur. Ce château peut dater du XVIIe siècle, mais quelques parties pourraient être plus anciennes et appartenir au XVIe. Il va sans dire que des changements modernes y ont été faits; toute la façade a été retouchée il y a peu de temps.

VENDES.

Vendes. *Vennæ, Veneciæ.*

L'église de Vendes paraît de trois époques : la nef offre les caractères du XIIIe siècle ; la tour centrale est couronnée d'un toit à double égout, peut-être du XIVe, et le chœur, partie la plus ancienne, appartient au style roman, sauf les reprises modernes qu'il est facile de distinguer.

Le patron est Saint Martin. Le patronage appartenait aux chanoines d'Arry et de Vendes alternativement. Il y avait anciennement deux portions de cure : elles furent réunies le 18 octobre 1635, par un décret de M. d'Angennes, évêque de Bayeux. Ces chanoines partageaient toutes les dîmes par moitié ; ils possédaient à Vendes chacun un fief dépendant de leurs prébendes.

Les religieux d'Aunay y possédaient aussi un fief considérable.

Au siècle dernier, ces religieux avaient à Vendes une maison de peu d'apparence, qu'ils avaient fieffée à un habitant, à charge de leur fournir une chambre, un grenier et une écurie quand ils venaient faire tenir leurs plaids et recueillir leurs rentes seigneuriales (1).

On distinguait encore les fiefs de Cully, de Cairon et de Beltot.

Sur une route tendant de l'église, vers le midi, se trouve un petit château nommé le *pavillon de Vendes*, qui doit dater de la 2e moitié du XVIe siècle, ou du commencement du XVIIe. Il appartenait, au siècle dernier, à M. de Gaalon, chevalier de Saint-Louis, brigadier dans la maison du roi ; c'est aujourd'hui la propriété de M. le comte de La Barthe.

(1) Notes manuscrites de Beziers.

Maître Gervais Chrétien, fondateur d'un collège à Paris, naquit à Vendes; il témoigna de son amour pour son lieu natal en accordant un privilège aux enfants de Vendes sur les bourses du collège. En conséquence de ce privilège, un arrêt du grand conseil, rendu à Paris en mars 1640, porte que, quand il y avait des bourses vacantes, on ne devait y pourvoir que trois mois après que la vacance en avait été publiée à Vendes, afin que ceux qui pouvaient les occuper pussent se présenter dans cet intervalle. On adressait alors des lettres au curé de la paroisse pour le prier d'annoncer ces vacances au prône.

Vendes a aussi donné naissance aux deux Porée, dont l'un, le plus célèbre, mourut en 1741, professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand.

Ch. Porée, leur frère, chanoine du Saint-Sépulcre et curé de Louvigny, a rempli les fonctions de secrétaire de l'Académie des belles-lettres de Caen, dans la deuxième moitié du siècle dernier.

Vendes faisait partie de la sergenterie de Villers, élection de Caen. On y comptait, avant la Révolution, 92 feux et 260 habitants.

SAINT-VAAST.

Saint-Vaast, *Sanctus Vedastus*.

L'église de Saint-Vaast, qui a été reprise en sous-œuvre, n'offre pas d'intérêt; quelques parties seulement appartiennent au style roman (arêtes de poisson, cintre à zigzags), d'autres peut-être au XIIIe siècle.

Le seigneur du lieu nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

C'est, dit-on, dans cette paroisse que les habitants

de Macé, près d'Alençon, vinrent cacher, vers 865, les reliques de Saint Raven et de Saint Rasiphe. Ces deux saints, dit la légende avaient été injustement mis à mort à Macé, vers le VIe siècle, par ordre d'un seigneur de leur pays.

Leurs corps demeurèrent dans l'oubli jusqu'en 1047 que Hugues, évêque de Bayeux, averti par la révélation d'un religieux, alla processionnellement lever leurs corps. Ils furent trouvés à 20 pieds de profondeur enveloppés dans une peau de cerf. On bâtit, sur la place où ils avaient reposé, une chapelle où l'on va réclamer l'intercession de ces deux saints pour les fruits de la terre. La chapelle qu'on voit à présent n'a pas de caractères d'ancienneté.

Ancien château de Saint-Vaast. — Le château de Saint-Vaast était une place importante : on en voit encore les vestiges à l'ouest nord-ouest de l'église. Il se composait de deux enceintes : une chapelle se trouvait dans la première. Ce château tomba au pouvoir des Anglais en 1356. Maisons, moulins, tout fut brûlé dans les environs ; plusieurs communes furent abandonnées de leurs habitants, il n'y resta que des vieillards, les morts restèrent sans sépulture, les terres demeurèrent incultes pendant plusieurs années, la désolation fut à son comble. Pour sortir d'une situation si déplorable, les habitants des communes voisines se cotisèrent pour le rachat du château de Saint-Vaast, dont la garnison pesait si malheureusement sur le pays !

En 1596, le seigneur de Saint-Vaast, de la religion protestante et qui avait servi sous le duc de Longueville, mourut sans enfants ; il fut enterré dans le chœur de l'église. L'official, à la requête du promoteur, or-

donna l'exhumation du corps, et l'église fut interdite comme étant polluée. Le curé, au lieu de se soumettre à cette sentence, porta appel au parlement de Rouen, qui lui enjoignit de l'exécuter ponctuellement. Jeanne de Glatigny, veuve du défunt, intervint au procès et se porta appelante de toute la procédure au grand conseil.

Le fief de Saint-Vaast et d'Onde-Fontaine devait à la temporalité de l'évêché de Bayeux, duquel il relevait à cause de la baronnie de Saint-Vigor, un cor et un éperon tout neuf par chacun an ; il était sujet au service de deux chevaliers au pays de Normandie, en l'ost du prince, quand il était demandé, et d'un chevalier hors de la province.

Le seigneur du fief de Saint-Vaast et Onde-Fontaine était encore sujet à conduire et mener l'évêque de Bayeux, d'un côté, quand il venait prendre possession de son église de Bayeux, depuis le prieuré de Saint-Vigor-le-Grand jusqu'à ladite église de Bayeux.

Le seigneur de Saint-Vaast tenait la gauche du prélat et le châtelain de Beaumont la droite. C'était un privilège que leur donnaient leurs seigneuries. Le seigneur de Saint-Vaast avait ce jour-là la *première coupe ou hanap ou autre vaissel en quoy boit le dit évêque la première fois qu'il dîne en son manoir ou hôtel épiscopal, au dit lieu de Bayeux* (1).

Robert fils Hamon (le Hardi *audens*) est le premier seigneur de Saint-Vaast que l'on connaisse. Il eut de Mabille de Montgommeri, sa femme, plusieurs héritiers parmi lesquels fut Sibille, femme de Robert, comte de Glocester, fils naturel de François Ier, roi d'Angleterre.

Les registres de l'évêché de Bayeux portent que la présentation à la cure de Saint-Vaast appartenait, en

(1) Aveu de l'évêque Zanon de Castillon déjà cité (1453).

1356, à l'héritier de Jean Tesson, et que le droit de présentation était en litige, en 1466, entre Guy des Biars, chevalier, et Guillaume de Cérisey.

Dans les derniers temps, cette seigneurie avait été unie au marquisat de Malherbe de Juvigny (1).

D'après l'aveu de 1453, que j'ai cité à plusieurs reprises, divers fiefs dépendaient de celui de Saint-Vaast et d'Onde-Fontaine, savoir :

Un fief noble assis paroisse d'Épinay, vicomté de Bayeux, et de Saint-Manvieux, vicomté de Caen, lequel appartenait alors (1453) à Thomas du Bois, chevalier;

Un quart de fief dont le chef était assis à Cully ;

Un demi-fief situé à Cagny ;

Un quart de fief situé à Boulon, tenu par les religieux de Saint-Evroult ;

Un quart de fief assis en la paroisse de Bernesq;

Un fief ou noble tenure à Juaye;

Un membre de fief assis ès paroisses de Formigny, Engranville et Tournières, vicomté de Bayeux;

Un quart de fief de chevalier assis en la vicomté de Caen ;

Un membre de fief assis à Neuilly-le-Malherbe, vicomté de Caen, et le fief de Montbosq, vicomté de Bayeux;

Un quart de fief nommé Lesceu de la Lande sur Drome, qui jadis avait été au sieur de Damigny;

Un fief assis en la paroisse de Saint-Vaast, qui avait été à Guillaume du Plessis;

Un fief en la paroisse du Frêne, vicomté de Bayeux;

Un quart de fief en la paroisse de Villy, vicomté de Caen ;

Un sixième de fief en la paroisse d'Anisy, etc., etc.

(1) Notes de Beziers déjà citées, communiquées par M. G. de Villers.

JUVIGNY.

Juvigny, *Juveneium*.

L'église de Juvigny est sans intérêt et moderne.

La cure a été longtemps partagée en deux portions. En 1346, Jean de Vaux présentait à la première et le seigneur de Tilly à la seconde. Ces deux portions ont été réunies en une seule, par décret de l'évêque, du 8 juin 1744. Le seigneur de Juvigny était présentateur. Le curé percevait toute la dîme.

Hôpital. — L'histoire de la maison d'Harcourt fait mention d'un petit hôtel-dieu ou prieuré hospitalier, du titre de Sainte-Apolline, qui était à Juvigny et dont la nomination appartenait au seigneur; cet hôpital avait été fondé, en 1374, par Guillaume Rogier et sa femme. Il ne subsiste plus.

Seigneurs de Juvigny. — La seigneurie de Juvigny appartenait dans l'origine à une famille de ce nom qui possédait aussi le fief de la chapelle, paroisse de Méry, un quart de fief à Tilly et à Maltot, et un demi-fief dans la paroisse de Fontaine, comme on l'apprend de deux aveux trouvés à la chambre des comptes : l'un rendu au roi par Thomas de Juvigny, le 25 mars 1371; l'autre par Pierre de Juvigny et sa femme, le 17 avril 1372. Le nom de Juvigny figure souvent dans les chartes du comté de Mortain. Les armes de la famille étaient *d'argent à la croix ancrée d'azur*.

Cette seigneurie se trouva divisée par la suite. Jeanne de Tilly, fille de Guillaume, châtelain de Tilly et de Guillemette de Tournebu, porta la seigneurie de Juvigny en mariage à Philippe de Harcourt, sire de Bon-

nestable, dont vint Gérard d'Harcourt qui eut pour successeur en la terre de Juvigny Jean, son fils aîné, puis Jacques d'Harcourt, baron de Longey, 5e fils de Jean et de Catherine d'Arpajon, qui survécut à ses frères dont il hérita. Il avait fait des partages avec eux en 1501 et 1502, et avait en outre plusieurs tenures et seigneuries. Il mourut le 1er juillet 1550. Jean d'Harcourt, son 4e fils, en devint héritier après lui; il épousa par dispense sa cousine Jaqueline de Benneville et de Maisoncelles, pour réunir les biens sortis de la maison par le mariage de François de Harcourt avec Nicolas de Benneville.

De cette alliance sortit Jacques de Harcourt, seigneur de Juvigny. Nicolas de Benneville, seigneur de Grainville et de Granges, fit preuve de noblesse en 1599; il portait *d'azur au léopard d'or*, la partie droite de derrière soutenue d'une molette d'argent. Il acquit la seigneurie de Juvigny par son mariage avec Françoise d'Harcourt qui en était héritière.

De ce mariage vint Jacques, seigneur de Benneville, Juvigny, Maisoncelles, reçu conseiller au parlement de Rouen. Il eut deux filles de Françoise Mallet de Drubec, sa femme. Jaqueline, la jeune, épousa, comme on l'a dit, son cousin Jean de Harcourt, baron de Longey; il partagea la seigneurie de Juvigny avec sa sœur aînée, qui s'allia à Charles Roger, seigneur de La Brisolière Benneville, reçu conseiller au parlement de Rouen en 1656 et mort en 1679.

François de Malherbe, seigneur châtelain de Saint-Vaast et du Bouillon, fils de Jacques, conseiller au parlement de Rouen, reçu en 1644, fut grand prévost de la Haute et Basse-Normandie. Il devint seigneur en partie de Juvigny au droit de Jacques Roger, marquis

de La Brisolière, héritier de Charles de Benneville, et en partie par acquisition du baron de Longey. Il épousa Suzanne de Cotentin, fille de Jean, seigneur de Tourville, vicomte et capitaine de Coutances.

Jean Baptiste de Malherbe, marquis de Malherbe, Juvigny, Saint-Vaast et Préaux, seigneur de Lébisey, le Bouillon, ci-devant enseigne de la compagnie des gendarmes anglais, et auparavant guidon de celle des gendarmes flamands, fut marié à dame Marie-Françoise-Henriette Le Prévost de Reviers. Cette dame, décédée le 15 septembre 1743, est enterrée dans le chœur de Juvigny. Son épitaphe dit qu'elle n'a vécu que 60 ans, assez pour le ciel, trop peu pour ses amis, les pauvres et sa famille.

De ce mariage étaient issus Jean-Baptiste-Antoine de Malherbe, chanoine de Paris, le 6 juin 1731, abbé de Grestain en 1735, et de Livry, près de Paris, en 1759, lequel refusa l'évêché de Beziers.

Augustin-François de Malherbe, seigneur et marquis de Malherbe, Juvigny, officier dans le régiment du roi, fut marié le 21 mai 1735 dans la chapelle du château de Lion, près Caen, avec dame Anastasie-Madeleine-Thérèse de Sabine, fille unique de Pierre Sabine, seigneur et patron de Saint-Laurent-du-Rieu, comte de La Quèze, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, chevalier de Saint-Louis, et de dame Catherine-Thérèse Héron de La Thuilerie. De ce mariage sortirent un fils et une fille qui moururent de jeune âge (1).

Juvigny dépendait de la sergenterie de Cheux, élection de Caen.

Le château de Juvigny est considérable : de belles

(1) Notes manuscrites de Beziers.

avenues le précèdent, des promenades et de vastes allées l'entourent. Il appartient à présent avec la belle terre qui en dépend à M. le comte de Blangy; il doit avoir été construit dans le courant du siècle dernier.

TILLY-SUR-SEULLES (CHEF-LIEU).

Tilly-sur-Seulles, *Vederolæ*, *Verolæ*, *Tilliacum*, *Tillicium*, *Beroles*, *Veroles*, *Telleium*.

La nef est la partie la plus ancienne de l'église; elle offre, du côté du nord, des caractères très remarquables qui ne permettent pas de douter qu'elle ne remonte au moins au XIe siècle. De ce côté la maçonnerie est en arêtes, et l'on y voit une petite porte bouchée dont les pierres cunéiformes de la voûte sont séparées par des briques ou par un ciment très coloré et fort épais.

Les fenêtres étaient voûtées d'après le même système; il n'en reste plus qu'une qui est bouchée au-dessus de la porte dont je viens de parler, mais elle suffit pour nous indiquer comment les autres étaient construites.

La porte occidentale, aujourd'hui bouchée, est ornée de deux archivoltes à zigzags, portant de chaque côté sur deux colonnes dont la base est taillée en biseau. Deux de ces fûts sont d'une seule pièce en calcaire grossier, tel que les présentent quelques bancs de la grande oolithe.

Le transept en appareil moyen paraît moins vieux

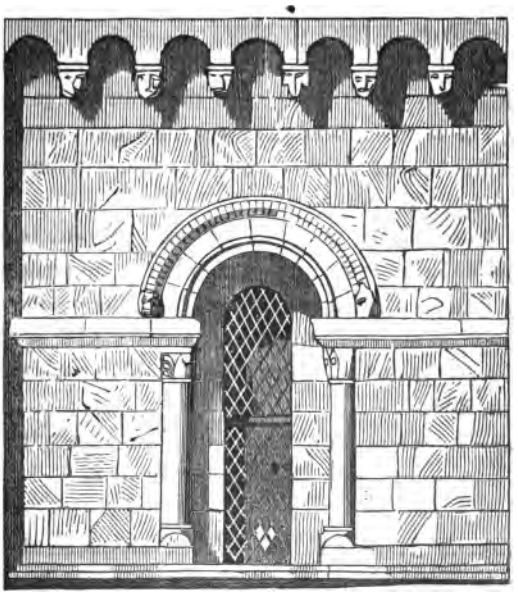

que le corps de la nef. Les fenêtres qu'on y voit du côté

du sud ont des colonnettes à bases attiques; les modillons de la corniche sont unis les uns aux autres par des arcatures.

Une porte ouverte dans le même transept ne pré-

sente point d'imposte, mais seulement sur le cintre une cimaise ornée de têtes de clou.

La partie la moins ancienne est le chœur. Il doit dater de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, car les deux fenêtres anciennes qui restent sont légèrement pointues et les modillons supportent de petites arcades en ogive.

Ce chœur paraît avoir été rallongé, et toute la partie sud est défigurée par de larges fenêtres modernes.

La tour centrale, assez élégante, mais inachevée et terminée en bâtière, me paraît dater du XIVe siècle; le porche par lequel on entre aujourd'hui dans la nef doit être du XVe.

L'église est sous l'invocation de Saint Pierre. La cure était à la nomination du seigneur du lieu.

Chapelle N.-D. du Val. — Une chapelle, dont les restes subsistent encore, s'appelle chapelle N.-D. du Val de Tilly; elle est très ancienne et était desservie

dans l'origine par un trésorier et quatre chapelains, à la nomination du seigneur. Du temps de l'abbé Beziers (2e moitié du XVIIIe siècle), il n'y en avait plus que deux. M. de Nesmond, évêque de Bayeux, par son ordonnance du 17 septembre 1712, obligea ces deux chapelains à résider à Tilly, à célébrer alternativement la messe chaque jour, et à assister aux offices de l'église paroissiale les dimanches et fêtes. Une enquête faite en 1375 constate ce qui suit au sujet de cette chapelle :

« La capelle N.-D. du Val de Tilly, par les seigneurs « qui ont été audit lieu de Tilly, anciennement fut « illèque fondée en leur fond et domaine, édifiée par « eux et douée de leurs biens, possessions et revenus « pour cinq chapelains ou chanoines.... Et les seigneurs « de Tilly se y retindrent le patronage pour chacun des « lieux et bénéfices desdits chanoines pour chacune fois « qu'ils echerroient vacants.... »

Le reste de la déclaration parle des trésoriers de la chapelle et des autres droits des seigneurs de Tilly, relativement aux prières, etc., etc.

Cette chapelle se voit au milieu du bourg, près de la route qui tend vers Lingèvres. Elle doit appartenir à la seconde moitié du XIIe siècle et présente assez d'intérêt pour être visitée. La porte principale au nord est ornée de deux archivoltes garnies, l'une de zigzags, l'autre de losanges. Le linteau en voûte surbaissée est formé de pierres dont la coupe se trouve rarement, il est vrai, dans les constructions du XIIe siècle. Les fenêtres sont en ogive, des modillons décorent l'entablement ; l'arcade qui sépare le chœur de la nef est garnie de zigzags.

L'extrémité occidentale de la chapelle a été reconstruite ; elle était, dit-on, surmontée d'une petite tour.

Seigneurs de Tilly. Une branche de la famille de

Tilly a possédé longtemps la seigneurie de Tilly-sur-Seulles. Beziers a laissé dans ses notes une généalogie de cette famille que je ne reproduirai point, mais que j'indique pour ceux qui désireraient la consulter.

En 1418, le château et le domaine de Tilly, qui appartenaient alors à Philippe de Harcourt, furent

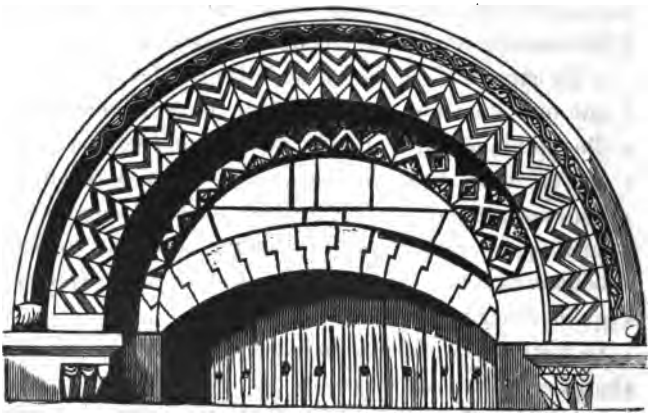

confisqués et donnés par le roi d'Angleterre à Jean Gray, chevalier (1).

Le fief d'Orcher ou d'Auvricher, à Tilly, désigné depuis sous le nom d'Auvrecy, avait été acheté du seigneur

(1) Voici l'extrait du rôle donné au château d'Alençon le 24 novembre 1418, par lequel Jean Gray fut investi des terres et seigneurie de Tilly.

..... sciatis quod de gratia nostra speciali dedimus et concessimus dilecto et fideli nostro Johanni Gray chivaler castrum et dominium de Tilye que fuerunt Philippi Harecurt chivaler qui partem nobis contrariam adhuc tenet et omnia maneria terras tenementa redditus officia et possessiones quecumque que fuerunt ejusdem Philippi infra ducatum nostrum Normannie habendum et tenendum prefato Johanni et here-

d'Orcher par Philippe de Harcourt, en 1387. Charles d'Harcourt était seigneur dudit fief en 1548. Louis de Coismes, baron de Lucé, était seigneur et châtelain de Tilly en 1550.

Jacques Blondel, lieutenant particulier au bailliage de Caen, acheta la seigneurie de Tilly au XVIIe siècle.

En 1701, Jacques Le Fournier acheta de Suzanne Blondel la terre et châtellenie de Tilly ; il y fit réunir, en 1705, les fiefs d'Auvrecy, Courperron, Orbigny, Grestain et Boussigny. Boussigny est situé à Fontenay-le-Paisnel ; les autres fiefs, à Tilly.

Son fils, seigneur de Tilly, en rendit aveu au roi en 1735, il mourut sans enfants en 1752 (1). Elisabeth-

dibus masculis de corpore suo procreatis cum omnimodis, libertatibus, franchesiis, privilegiis, jurisdiccionibus, feriis mercatis cum proficuis eorumdem, feodis militum, advocationibus ecclesiarum et aliorum beneficiorum quorumcumque wardis maritagiis releviis escaetis forisfacturis reversionibus pratis pasturis boscis, parcis warennis chaceis aquis viis molinendis stagnis vivariis moris mamescis et aliis pertinenciis quibuscumque ad castrum dominium maneria terras tenementa redditus officia et possessiones predicta quoquomodo pertinentibus sive spectantibus adeo intregre sicut predicatus Philippus ea ante descensum nostrum in ducatum Normannie predictum habuit et tenuit. Per homagium nobis et heredibus nostris faciendum et reddendo unum florem defi^ciarum ad festum Sancti Johannis Baptiste pro omnimodis serviciis singulis annis imperpetuum..... (*Rotuli Normanniæ, publiés à Londres en* 1835.)

En 1422, une ordonnance de Henri V au bailly de Caen prescrivit de raser le château de Tilly.

(1) Aujourd'hui 26e jour de juin, en l'année 1752, a été inhumé dans le chœur de l'église paroissiale de Tilly-Verolles, le corps de feu messire Jacques Fournier, chevalier, seigneur, patron et châtelain de Tilly, seigneur, patron et haut justicier de Hottot, seigneur d'Auvrecy, Courperron et autres lieux, muni des sacrements de l'église, âgé de 48 ans environ. L'inhumation faite par noble et discrète personne Joachim

Augustine Le Fournier, veuve de M. Duhamel, seigneur de Fontaine, hérita de cette terre par la mort de son frère ; elle la vendit, en 1759, à M. d'Orceau de Fontette, intendant de la généralité de Caen, dont le petit-fils est député du Calvados.

Aujourd'hui le château et le domaine de Tilly appartiennent à Mme la comtesse de Grenonville, héritière de feu M. Rolin de La Hante, son père, président du Conseil supérieur de la Martinique, qui en avait fait l'acquisition en 1807.

Le vaste château de Tilly, l'un des plus considérables de la Basse-Normandie, a été reconstruit par l'intendant de Fontette.

DUCY.

Ducy, *Duxeium*, *Dusseium*.

L'église de Ducy est assez curieuse : la nef romane présente à l'ouest une porte à plein cintre; au-dessus du tympan, on distingue deux personnages grossièrement sculptés. Cette porte était anciennement protégée par un porche qui a été supprimé; un cordon en pierre, orné d'un cable dessinant un triangle ou fronton au-dessus de la porte, indique le toit de ce porche et ses dimensions.

Une autre porte à plein cintre, bouchée, du côté du

Levaillant, prêtre, curé de Saint-Aubin de Fonteuay, présence des sieurs curés de Cristot, de Juvigny, de Saint-Vaast, de Hottot, de Lingèvres, de Vendes et plusieurs autres qui ont signé avec moi curé dudit lieu de Tilly.

(*Note tirée des registres de l'église, communiquée par M. Le Petit, curé actuel de Tilly, secrétaire de la Société française pour la conservation des monuments.*)

nord, avait dans le tympan un appareil assez rare, que j'ai figuré dans mon Cours d'Antiquités monumentales (1).

Les fenêtres étaient très petites, dans le principe, et sans colonnes; les murs latéraux offrent des pierres en arête de poisson ; la corniche peu saillante et sans modillons est ornée de moulures hachées.

La tour latérale au nord est de deux époques ; primitivement romane, on l'a exhaussée et terminée, au XIIe siècle, par une flèche d'une élégance remarquable, et que l'on peut citer comme une des plus hardies que nous possédions dans le département.

Le chœur est du XVe siècle.

Un tabernacle du XVe, assez bien sculpté, sert maintenant de support au cierge pascal.

On voyait au siècle dernier plusieurs épitaphes gravées sur des pierres tombales, dont

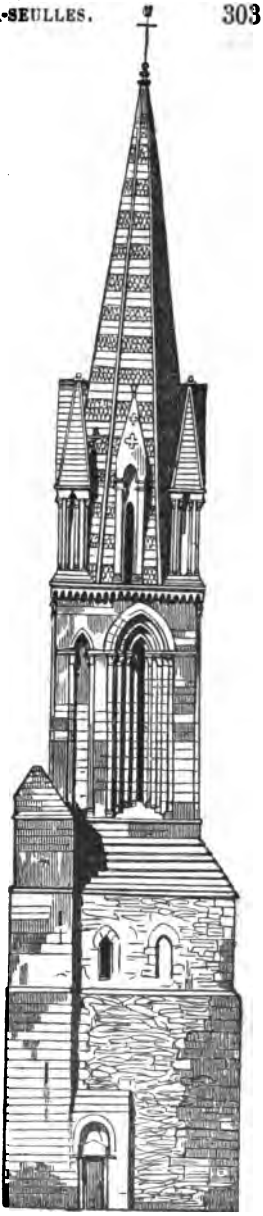

(1) V. la fig. 13, pl. XLVIII (4e partie) : cet appareil est beaucoup plus commun en Poitou et en Saintonge. Au-dessus de la porte dont je parle, on remarque, incrustée, la partie inférieure d'un lion (la tête, la poitrine et les pieds) très grossièrement fait et rappelant ceux que l'on voit dans quelques églises du Midi.

plusieurs ont été déplacées et dont les autres sont à peu près illisibles aujourd'hui.

On lisait celle-ci dans le sanctuaire, du côté de l'Évangile :

Cy gist le corps de Charles de Cingal, escuyer, seigneur et patron de Ducy, seigneur de Louvieres et de.... lequel décéda le 6 décembre de l'année 1636.

Cette autre inscription existait dans le chœur du côté de l'Épître.

Cy gist le corps de Ad. Louise Genevieve de Chaumontel, épouse de Me Charles de St-Laurent, chevalier, seigneur de Quetiéville, seigneur et patron de cette paroisse, laquelle décéda le 17 juin 1742, âgée de 42 ans.

Au haut de la tombe étaient des armes, mi-parti d'une barre au chef chargé de trois étoiles, et d'une fasce à trois croissants.

Sous la tour était une autre inscription que voici :

Ici repose le corps de dame Catherine le Haribel, veuve de Laurent de Cingal, escuyer, sieur d'Hermanville, laquelle décéda le 12 février 1706 : priez Dieu pour son ame.

Cette pierre tombale a été enlevée et employée à repaver le chœur.

L'église est sous l'invocation de Sainte Marguerite.

La cure se divisait en deux portions : la première à la présentation de l'abbaye de Blanchelande, la seconde à la présentation d'un patron laïc. Le curé de la portion principale percevait les deux tiers de la grosse dîme

et la moitié des verdages (1). Le curé de la petite portion avait le tiers de la grosse dîme et l'autre moitié des verdages avec tous ceux du fief d'Hermanville. Le curé de la première portion faisait 4 livres de rente au chapitre de Bayeux, pour quelques portions de dîmes qui appartenaient aux chanoines, dans la paroisse.

La maison du Hommet possédait anciennement la seigneurie de Ducy. Guillaume du Hommet, connétable de Normandie, aumôna le patronage de sa portion à l'abbaye de Blanchelande, sous l'épiscopat de Henri II, qui confirma la donation par une charte sans date.

On distinguait, avant la Révolution, le fief de Ducy et celui d'Hermanville, qui partageaient les honneurs de l'église, et le fief de Louvières. Le fief de Ducy, possédé par la famille de Chaumontel, fut vendu vers la fin du XVIIe siècle par Jean de Chaumontel, écuyer, seigneur et patron de Ducy, à M. Blouet, seigneur du Fresne-Camilly. Il fut retiré par le sieur de Quetiéville Saint-Laurent, au droit de sa femme, qui était une Chaumontel. Son fils étant mort sans enfants, ses héritiers, MM. Vautier d'Anferville et de La Cour Longueville, le revendirent à M. Julien de La Pigacière. Le fils de ce dernier était seigneur et patron de Ducy et mousquetaire de la maison du roi dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le fief de Hermanville tire son surnom de Guillaume de Hermanville, seigneur de Ducy, lequel vivait en 1299 avec dame Luce Du Hommet, sa femme. Leur fils vivait dans la 1re moitié du XIVe siècle. En 1356 ce fief appartenait à Raoul Du Mont; il a passé ensuite dans la famille de Cingal. Pierre de Cingal, seigneur de Lou-

(1) Excepté sur le fief d'Hermanville, où il ne prenait pas de verdages.

vières, nomma à la seconde portion de la cure, en 1646, et Jacques-Philippe de Cingal, seigneur et patron de Ducy, le 11 janvier 1681.

Ducy faisait partie de la sergenterie de Cheux, élection de Caen.

CARCAGNY

Carcagny, *Karqueigneium*, *Carchinneium*, *Carchenneium*.

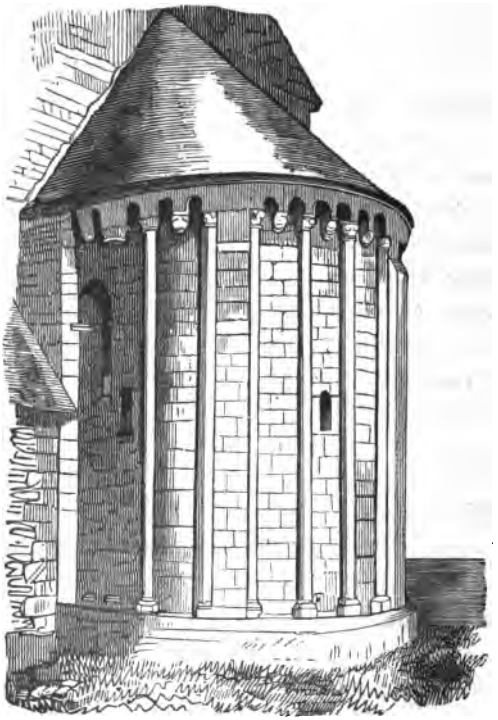

Abside de Carcagny. [redacted]

L'église de Carcagny ne présente guère d'intéressant

que son abside romane parfaitement conservée. Elle est décorée à l'extérieur, de colonnes engagées, dont les bases, taillées en biseau ou chanfrein, portent sur un petit mur ou stylobate continu formant un banc de pierre à l'extérieur. Ces colonnes vont supporter une arcature semi-circulaire. Deux petits cintres sont compris dans chaque entrecolonnement, et autrefois il n'y avait dans le demi-cercle de l'abside que trois fenêtres extrêmement étroites. La régularité de l'appareil moyen, la forme des chapiteaux et des bases des colonnes paraissent annoncer que l'édifice n'est pas postérieur à la 2e moitié du XIe siècle.

Le chœur, dont fait partie cette abside, était de la même époque, mais il a été retouché.

Quant à la nef, qui était moins ancienne, autant qu'on peut en juger par quelques parties de murailles conservées, elle a été presque complètement recons truite à une époque assez récente.

La tour, placée de côté et accolée au mur du nord, en ligne de la façade occidentale, a été faite également il y a peu d'années. Elle se termine par une pyramide conique comme certaines tours ogivales.

L'église de Carcagny est sous l'invocation de Saint Pierre; l'évêque de Bayeux en avait le patronage, et le chapitre de la cathédrale la collation. Ce dernier percevait les deux tiers de la dîme (1); le curé avait l'autre tiers et les verdages. Le chapitre tenait la dîme de Carcagny de l'évêque Philippe de Harcourt, ainsi que le prouve une bulle du pape Adrien IV, de l'an 1153, confirmant cette donation.

(1) Sur ces deux tiers de dîme, on faisait au commandeur de Beaugy une rente de 144 boisseaux d'orge. *(Notes de l'abbé Beziers, communiquées par M. G. de Villers)*

En 1174, la seigneurie de Carcagny appartenait à Richard du Hommet. Pierre de Benais, évêque de Bayeux, l'acquit en 1276, de Robert de Hottot de Beaumont (Beaumont-le-Richard, près d'Englesqueville) et de Raoul de Meullan, ses héritiers, et l'unit à la mense épiscopale.

Elle est comptée parmi celles que Louis XI érigea en haute justice, en 1477, en faveur de Louis d'Harcourt, patriarche de Jérusalem, évêque de Bayeux.

Dans la direction du village de Saint-Léger, sur le territoire de Carcagny, on a trouvé des tuiles à rebords.

J'ai cité cette localité dans le 2e volume de mon Cours d'Antiquités.

LOUCELLES.

Loucelles, *Locellæ*, *Lochella*, *Lochelles*.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame.

La nef de cette église est romane; l'appareil présente des pierres disposées en arête de poisson. Le pignon occidental a été refait très postérieurement. Au sud, on remarque un portail qui, évidemment, était autrefois précédé d'un porche, dont le toit est encore indiqué par une moulure ou cable, disposée de manière à former deux côtés d'un triangle : disposition que je viens de citer à l'église de Ducy, et qu'on retrouve dans plusieurs autres, notamment dans celle de Foulognes.

Au centre du fronton triangulaire surmontant la porte cintrée, on voit une figure grossière de la Vierge, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux. Cette figure, du XIIe siècle, est remarquable par sa barbarie, et mérite d'être conservée (V. gravure page précédente).

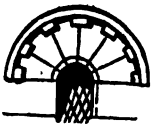

Les fenêtres de la nef sont très petites et très étroites; une cimaise ornée de billettes surmonte l'archivolte; quelques parties de la corniche sont ornées de moulures hachées, mais la plus grande partie de cette corniche a été renouvelée.

Le chœur est d'un roman plus orné que la nef et construit en matériaux plus soignés. On y voit deux colonnes à bases attiques, avec chapiteaux garnis de grandes feuilles comme on les trouve souvent à la fin du XIIe siècle; les fenêtres ont aussi, à l'intérieur, des colonnettes romanes de transition.

Les voûtes viennent d'être refaites.

A l'extérieur, le style est tout différent, et l'on serait facilement trompé si l'on se bornait à l'inspection du pourtour du chœur sans y entrer, car de lourds contreforts masquent les murs primitifs et les fenêtres ont été retouchées ; plusieurs semblent d'une époque assez avancée de l'ère ogivale.

Une petite tour à pans, en bois, recouverte d'ardoises, s'élève entre le chœur et la nef.

La cure de Loucelles était à la nomination de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, qui percevait les 2/3 de la dîme; l'autre tiers appartenait au curé.

Ce fut Guillaume d'Audrieu qui donna l'église de Loucelles à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, dans le XIIe siècle, avec les aumônes et revenus qui en dépendaient.

A peu de distance de l'église est un petit manoir qui peut dater du commencement du XVIIe siècle ou de la fin du XVIe, et que l'on dit avoir été occupé par les Protestants.

Gervais de Loucelle souscrivit, comme témoin, à une charte de Guillaume du Hommet, en l'année 1198.

Il résulte des notes manuscrites de l'abbé Beziers, que, au siècle dernier, le patronage *honoraire* de Loucelles était en litige entre le comte de La Guiche et M. de Chiveray (1).

AUDRIEU.

Audrieu, *Aldereium, Audreium, Aldreium.*

L'église d'Audrieu est une des plus remarquables de l'arrondissement de Caen ; elle est en forme de croix, terminée par un chevet droit.

La partie la plus intéressante est le centre de l'édifice ; les chapelles du transept sont romanes de transition, avec des fenêtres à plein cintre, ornées de colonnettes. Sous la corniche sont des modillons séparés les uns des autres par de petits festons en ogive subdivisés par deux dentelures plus petites de forme aigüe.

Dans le mur oriental de chacune des chapelles du transept s'ouvrent deux chapelles : celle du transept nord est semi-circulaire et, comme on le voit par la figure ci-jointe, surmontée d'un toit pyramidal ; celle qui était appliquée sur le transept méridional a été

(1) La famille de Chiveray, originaire de l'Anjou, est ancienne. Un Chiveray, comte de Marençais, cadet de la branche, vint en Basse-Normandie au XVIIe siècle, où il épousa Élisabeth de Couvert, héritière d'une des branches de Couvert de Coulons. C'est par suite de ce mariage que les Chiveray sont seigneurs de Sottevast (Manche), et qu'ils possédaient la seigneurie et le patronage de Blagny, du chef de la mère d'Élisabeth de Couvert, et le patronage de Ruqueville, du chef de Jacqueline de Thioult de Vaussieu, son aïeule.

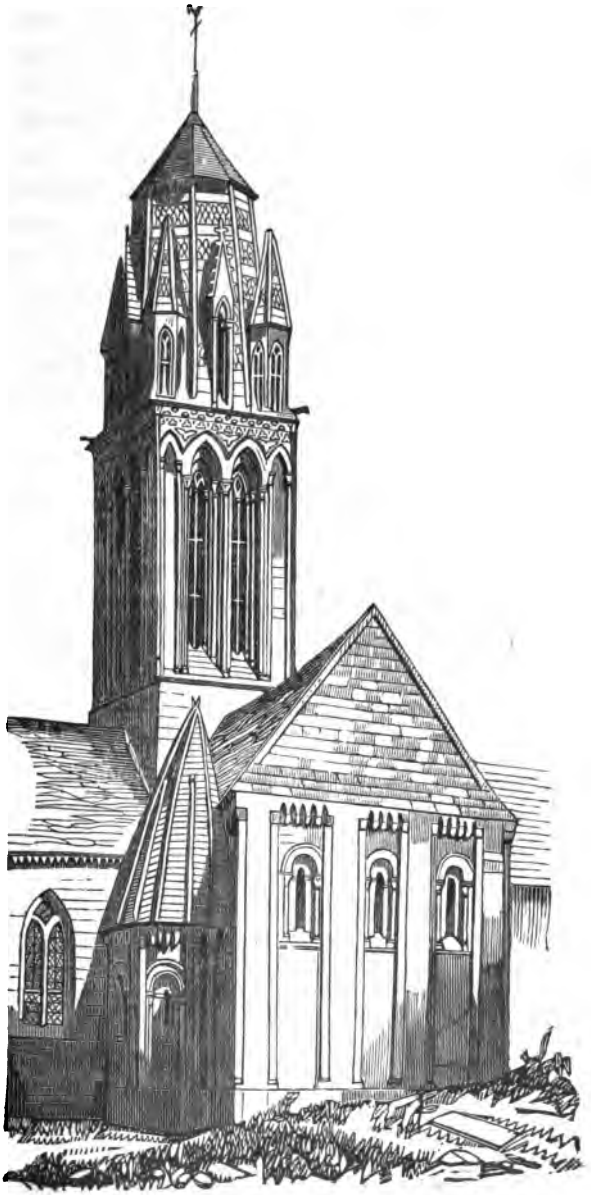

Transept nord et tour d'Audrieu.

refaite au XVIe siècle, de forme quadrangulaire, mais il n'est pas douteux qu'elle ne fût, dans l'origine, absolument semblable à celle qui existe au nord. L'arcade cintrée, qui encadrait l'ouverture de ces absides à l'intérieur des transepts, est ornée de moulures en losange.

Dans le mur occidental de chacun des transepts s'ouvrait une magnifique porte qui correspondait ainsi aux absides dont je parle ; elles sont maintenant bouchées, mais elles ont conservé leurs riches archivoltes au nombre de quatre, chargées de frètes crénelées, et de losanges. Cette disposition des portes devant les absides est assez remarquable : elle permettait au peuple, placé dans le cimetière, d'assister à la messe qui était dite à l'autel de l'abside de chaque transept (1).

Le chœur, avec ses colonnettes, sa corniche en dents de scie, ses fenêtres simples à meneaux bifurqués, semblerait annoncer le XIVe siècle ou la fin du XIIIe.

La tour centrale, extrêmement élégante, me paraît du XIVe siècle, et c'est une raison pour croire le chœur de la même époque. La pyramide de cette tour est tronquée, soit qu'elle ait été ruinée, soit qu'elle n'ait point été finie ; elle se termine par un petit toit en ardoise. Quatre clochetons s'élèvent à la base de la pyramide et, sous la corniche où se dessinent des crochets, on voit un rang de trèfles. Deux fenêtres en forme de lancettes, subdivisées par des meneaux, s'ouvrent dans chacune des faces de la tour.

La nef est séparée des bas-côtés par de grandes arcades ogivales portées sur des colonnes monocylin-

(1) Dans le transept sud avaient été inhumés : 1° Philippe Costard, seigneur de La Motte, mort en 1667, âgé de 86 ans : ses armes étaient de gueules au lion d'or ; 2° sa veuve, décédée en 1682, âgée de 82 ans. Dans le transept était aussi inhumé François de Lacroix, seigneur de la Motte-d'Audrieu, décédé en 1683, à 44 ans.

driques du XIVe siècle ; c'est une reconstruction, car dans le mur occidental on remarque des parties de muraille en arête de poisson. Le collatéral du sud paraît en partie du XVe ou du XVIe ; le collatéral du nord a été refait il y a trois ans ; il est question de reconstruire la façade qui offre un mélange de maçonnerie moderne et ancienne, et dont les principales ouvertures n'ont aucun style.

A l'intérieur du transept sud, j'ai remarqué une statue de Saint Jean, dont il me serait difficile de fixer l'époque, et que je compte faire dessiner.

L'église est sous l'invocation de Saint Jean. La cure se divisait en deux portions, dont une était à la nomination de l'abbaye de Vendôme, l'autre à la présentation du baron d'Audrieu, peut-être par rétrocession du prieuré de Saint-Nicolas-de-la-Chesnaye, à qui ce droit appartenait au XIVe siècle. L'une des prébendes de la cathédrale de Bayeux possédait des terres à Audrieu. Le chanoine qui en était titulaire percevait le 10e des dîmes de toute la paroisse et les verdages de son fief. (V. le pouillé du diocèse).

Château. — Il existe dans un herbage, près du château actuel d'Audrieu, une motte féodale, que le propriétaire, M. le général de Séran, a fait conserver, et sur laquelle plusieurs beaux arbres végètent. Je l'ai citée dans le 5e volume de mon Cours d'Antiquités, p. 123.

Le château actuel est entouré d'un parc planté de très beaux arbres de haute futaie (sapins, chênes, hêtres, pins, etc., etc.). La terre qui forme le domaine contient environ 200 hectares.

La terre seigneuriale d'Audrieu, érigée en baronnie

par lettres patentes du mois d'avril 1615 en faveur de Guillaume de Séran, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre, appartient encore à son petit-fils, M. le général de Séran.

Je trouve, dans les notes de l'abbé De La Rue, que la seigneurie d'Audrieu avait appartenu à la comtesse de Boulogne, Ida, femme d'Eustache de Boulogne.

Les d'Estampes, et les de Percy ont été successivement seigneurs d'Audrieu. La terre a passé par mariage de la famille de Percy dans celle de Séran-La-Tour. Gilles de Séran, chevalier, seigneur et patron de la Tour-au-Gras, Saint-Pierre, Saint-Loup, et Aubigny, près Falaise, fut père de Guillaume-François de Séran, qui obtint l'érection de sa terre en baronnie. Ce dernier *portait d'azur a 3 croissants d'or*. Il eut de son mariage deux fils dont le cadet, Pierre-Léonor de Séran, seigneur d'Audrieu, fut marié d'abord à Madeleine de Radulphe, puis à Marie-Charlotte-Renée Le Marchand. Pierre-Edmond de Séran, son fils, épousa Mlle de Néel de Sainte-Marie, mère de M. le général de Séran.

Château de La Motte. — Le château de La Motte, dont on voit les bâtiments à quelque distance, au nord de l'église, est ancien. Près de l'une des portes d'entrée se trouve une chapelle dédiée à Saint Louis, et qui peut remonter à la fin du XIIIe siècle ou au XIVe. Des dents de scie décorent la corniche; la porte, en arc surbaissé, qui l'avoisine et par laquelle on entre dans la cour de ce côté, doit être du même temps. La chapelle Saint-Louis de La Motte était autrefois desservie par des chapelains.

En 1392, Antoine de Warignies était seigneur d'Audrieu (dom Lenoir, vol. 44, p. 355).

En 1467, le seigneur André de Warignies nomma Guillaume de Warignies pour clerc de la chapelle, située dans son manoir seigneurial.

Ce manoir occupe l'un des angles de la cour. Les rampants des gables sont garnis de très belles feuilles frisées qui paraissent du XVe siècle, ainsi que diverses sculptures des portes et fenêtres.

Il y avait à Audrieu un troisième fief appelé *le fief d'Audrieu;* il était, en 1454, entre les mains de Guillaume d'Octeville, seigneur de Cully; ce fief relevait de la baronnie de Douvres par un quart de chevalier.

Antiquités romaines. Dans la plaine, un peu déprimée, qui s'étend entre Audrieu et Ducy, mais qui appartient exclusivement au territoire d'Audrieu, j'ai remarqué, sur une asssez grande étendue, de nombreux débris de tuiles à rebords et de briques attestant que là existait une agglomération d'habitations gallo-romaines.

Documents historiques. Au milieu du XVe siècle, il s'éleva un procès entre le châtelain de Tilly et les habitants d'Audrieu, au sujet du guet et de la garde du château de Tilly. L'affaire commença aux assises de Caen et fut portée à l'échiquier de la province, mais les parties, fatiguées par la dépense et la longueur des procédures, s'arrangèrent le 13 avril 1455 devant les tabellions de Briquessart (1).

Jacques de Harcourt, frère et représentant de Jean de Harcourt, châtelain de Tilly, déclara et reconnut que les habitants d'Audrieu étaient exempts de toute garde et guet du château de Tilly, d'autant que leurs

(1) Ancien chef-lieu de sergenterie, à Livry, près de Caumont, arrondissement de Bayeux.

prédécesseurs n'y avaient pas été sujets, et les habitants d'Audrieu, par compensation des frais et des dépenses faites par le seigneur de Tilly, lui donnèrent une somme de 200 livres tournois d'indemnité. La transaction fut signée des parties, au nombre desquelles figure Antoine de Warignies, prieur d'Audrieu.

CRISTOT.

Cristot, *Crissetot*, *Crissotot*, *Crisetot*.

La nef de l'église fut rebâtie en 1758 sur une longueur de 52 pieds. Le chœur, y compris le sanctuaire, a 30 pieds environ, ce qui fait 82 pieds pour la longueur totale de l'édifice, qui a 19 pieds de largeur. Ce chœur doit être de la première moitié du XIIIe siècle; il offre, au nord et à l'est, des arcatures ogivales d'un bon effet portées sur des colonnes qu'il serait très fâcheux de voir détruire par l'application d'une sacristie. Du côté du nord est aussi une charmante porte bouchée, dont l'archivolte est garnie de petites têtes plates. Les fenêtres sont en lancettes; le côté sud du chœur a moins de caractère, et l'on avait percé, vers le XIVe siècle, dans le chevet, au-dessus des arcatures, une grande fenêtre qui a été bouchée depuis. L'entablement est orné de modillons en biseau très légers, portant une arcature ogivale subdivisée au sommet, ce que nous trouvons dans une très grande quantité d'édifices du XIIIe siècle et de la fin du XIIe. Ce chœur est voûté en pierre.

En refaisant la nef, on a ménagé quelques parties des anciens murs, notamment du côté du sud, un contrefort plat flanqué de deux colonnettes à chapiteaux romans, qui s'élevaient jusqu'à l'entablement : on peut

en conclure que la nef était romane et d'un style assez orné avant la reconstruction de 1758. La tour, à l'ouest, terminée par un petit dôme en pierre, comme on les faisait alors, est du style le plus pauvre.

L'église est sous l'invocation de Saint André. Avant la Révolution, MM. Du Buisson et de Tontuit, seigneurs de Cristot, présentaient alternativement à la cure. Le curé et les religieux de Sainte-Trinité de Vendôme partageaient les dîmes par moitié.

En 1735, M. de Tontuit fonda dans sa maison, au village Du Hamel, une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge, avec droit de présentation pour lui et ses successeurs. M. Néel de Cristot, son frère, qui, de grand doyen de Bayeux, devint évêque de Séez en 1740, avait fait plusieurs embellissements à cette maison où il venait quelquefois se reposer. Il était frère puîné de Michel Néel, archidiacre des Vez et vicaire général du diocèse de Bayeux, lequel devint ensuite vicaire général du cardinal de Soubise, évêque de Strasbourg, et mourut abbé d'Essonnes, en 1731.

La seigneurie de Cristot relevait du Mesnil-Patry.

Cristot faisait partie de la sergenterie de Cheux, élection de Caen; on y comptait 80 feux au siècle dernier.

BROUAY.

Brouay, *Broeium, Broé.*

La nef de l'église de Brouay offre dans ses murs latéraux des fenêtres en lancettes allongées, sans colonnettes du côté du nord, avec colonnettes du côté du sud. La tête de ces ogives est entourée d'un cordon denticulaire, et l'un des chapiteaux des colonnettes ressemble tout-à-fait à l'un de ceux que j'ai fait mouler à

Norrey, église dont je parlerai bientôt; la corniche est garnie de dents de scie. La porte occidentale et la fenêtre cintrée qui la surmonte sont modernes. On aperçoit encore la trace de trois lancettes qui ont été supprimées lors de l'établissement de cette fenêtre : la nef offrait ainsi le caractère de la 2e moitié du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe.

Le chœur paraît plus ancien que la nef, la corniche en est portée sur des modillons en biseau ; les fenêtres sont des premiers temps de l'ogive (lancettes courtes).

La tour très pesante, entre chœur et nef, est terminée par un toit en bâtière.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame et de Saint Laurent.

La cure était à la présentation du doyen et des chanoines du Saint-Sépulcre de Caen. Beziers rapporte que la collégiale du Saint-Sépulcre possédait les lettres de Philippe-Auguste, confirmant la donation du patronage de Brouay. Ces lettres étaient de 1221. La collégiale percevait toutes les dîmes; le curé était à la portion congrue.

L'Hôtel-Dieu de Caen possédait aussi quelques rentes à Brouay, qui lui avaient été données par Simon de Loucelles, d'après une bulle d'Innocent III, de l'année 1210.

La seigneurie de Brouay relevait de la baronnie d'Audrieu. La paroisse dépendait de la sergenterie de Cheux, élection de Caen; on y comptait au siècle dernier 167 feux.

Le lieutenant général baron d'Aboville, mort récemment, possédait la terre et le château de Brouay; elle appartient à présent à son neveu. Cette terre avait été acquise d'une famille Saint-Vincent, dont les corps,

d'abord enterrés dans une chapelle dépendante du château, furent transférés, depuis la Révolution, dans le cimetière de la paroisse; un cippe funéraire élevé à leur mémoire porte une inscription qui atteste ce fait.

SAINTE-CROIX-GRANTONNE.

Sainte-Croix-Grantonne, *Sancta Crux de Grentonia, de Grentona, de Grenton.*

L'église de Sainte-Croix est moderne et a dû être refaite au siècle dernier. On y voit une petite tour en pierre avec terminaison en forme de cloche.

La cure se divisait dans l'origine en deux portions qui avaient été réunies en une, à une époque que je ne saurais préciser. L'abbaye de Longues et celle de Cordillon nommaient alternativement à la cure. Celle de Cordillon percevait la plupart des dîmes, le chapitre de Bayeux en possédait un cinquième.

Le château de Sainte-Croix et la belle terre qui en dépend appartenaient à feu M. le marquis de Chastenay. Mme la marquise de Chastenay, sa veuve, l'habite quelquefois et vient d'y faire exécuter des travaux considérables. Le château a été élevé d'un étage; une chapelle gothique a été bâtie dans le parc. On montre à Sainte-Croix, au fond du vallon, sur la grande route de Caen à Bayeux, une grande ferme qui était autrefois une auberge. Louis XVI y coucha en revenant de Cherbourg, en 1786.

PUTOT.

Putot, *Puteus.*

La nef de l'église de Putot offre des fenêtres cintrées

à colonnettes ; deux portes, au nord et au sud (1), sont également cintrées, et des modillons à arcatures annoncent aussi la transition et peut-être même les premières années du XIIIe siècle, car le faire paraît se rapporter à la première période du style ogival plus encore qu'au roman de transition. Il n'y a pas de porte à l'ouest, mais seulement des fenêtres comme dans un très grand nombre d'églises rurales du XIIIe.

Le chœur, un peu plus bas que la nef, a bien moins de caractère; on y voit des modillons sans arcatures, sous la corniche.

Anciennement deux chapelles donnaient à l'église la forme d'une croix ; elles ont été supprimées il y a très longtemps, et par la suite on a percé, à cette place, d'ignobles fenêtres carrées, pour donner plus de jour à l'église.

La tour qui s'élevait sur le transept a été refaite ou considérablement exhaussée vers le XIVe siècle ; elle offre un rang d'arcatures à colonnettes, et au-dessus, de longues fenêtres à deux baies, dont quelques-unes ont été bouchées pour garantir des eaux pluviales. A l'intérieur de la tour existe une voûte en pierre avec arceaux croisés, à peu près à moitié de la hauteur. Un toit à double égout termine cette tour, qui devait, dans l'origine, recevoir un autre couronnement.

Il a existé au sud de l'église, dans la pièce dite *du manoir*, une chapelle de Saint-Hilaire dont il ne reste plus de traces.

Le patronage de Putot appartenait, ainsi que celui de Bretteville, à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen.

(1) La porte méridionale a été murée il y a longtemps : on entre par la porte du nord.

Tour de Putot.

Notre-Dame de Putot était annexe de Bretteville, mais le curé de ces deux paroisses résidait à Putot (1).

Les baptêmes, mariages et inhumations avaient lieu à Putot. Il y avait, dans cette église, des fondations qui étaient acquittées par des prêtres attachés spécialement à l'église de Putot, et ces deux paroisses étaient divisées pour le spirituel comme pour le temporel.

Le Sépulcre de Caen avait un quart des grosses dîmes, et le chapelain de Saint-Hilaire un autre quart : l'abbaye de Saint-Étienne percevait le reste avec les menues et vertes dîmes.

On voit encore à Putot deux manoirs du XVIIe siècle ; sur la porte de l'un d'eux étaient sculptées des armoiries qui ont été grattées à la Révolution.

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE.

Bretteville-l'Orgueilleuse, *Brittevilla-Orgulosa*, *Britavilla-Superba*.

L'église de ce bourg, situé à 3 lieues de Caen, sur la route de Bayeux, offre un chœur peu élevé, mais appartenant au premier gothique ; les fenêtres légèrement aiguës ont une archivolte portant, de chaque côté, sur une colonnette. Sous la tour, placée entre le chœur et la nef, et dont la base est du même temps que le chœur, on remarque une porte cintrée ornée d'une bande de têtes plates à oreilles saillantes, ressemblant assez bien à des têtes de chat ou de chauve-souris, et qui annoncent la fin du XIIe siècle ou le commencement du XIIIe. La partie supérieure de cette tour, avec ses longues ouvertures trefflées au sommet, paraît du XIVe siècle.

(1) On voit encore dans le sanctuaire, du côté de l'Évangile, la pierre tombale d'un curé de Putot et Bretteville, mort en 1689.

La nef, d'un âge fort incertain, n'offre aucun intérêt.

Le patronage de cette paroisse appartenait à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, depuis l'an 1082, par donation de Renoulf, vicomte de Bayeux, de Robert Bertrand et autres. Les Bénédictins de Caen possédaient la totalité des dîmes.

Bretteville a pris depuis 50 ans des accroissements considérables ; il y a tous les jeudis un marché au blé assez important. Les halles ont été nouvellement reconstruites.

Antiquités romaines. La voie romaine que j'ai décrite dans mon Cours d'Antiquités, et qui allait de Vieux à Bayeux, arrive à l'est de Bretteville, après avoir traversé le territoire de Norrey, où elle offre des caractères incontestables d'ancienneté. A Bretteville, au contraire, elle cesse d'être exhaussée, et l'on perd sa trace à partir de ce point vers Bayeux. Tout porte à croire qu'elle suivait la direction de l'ancienne route, parallèle à la grande route actuelle, et qu'elle passait aussi la Seulle à Vieux-Pont pour entrer à Bayeux par le faubourg Saint-Exupère.

On a trouvé dernièrement à Bretteville, plusieurs centaines de médailles de *Posthume*, *Tétricus*, *Victorin*, *Salonine*, etc. Il existe, au nord-est du bourg, des puits bouchés, dans la campagne; on y a trouvé des débris de tuiles à rebords.

NORREY.

Norrey, *Noereium*, *Noerum*.

L'église de Norrey, que j'ai décrite dès l'année 1824, est sans contredit une des plus remarquables du département, et l'on s'étonne qu'un édifice aussi somptueux

ait été élevé dans une paroisse dont la population n'a jamais dû être très considérable ; il est vrai que l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen en avait le patronage, et que les églises d'abbaye sont toujours plus remarquables que les autres; mais ce fait n'explique pas l'élévation et la somptueuse ordonnance du monument; il faut qu'un architecte habile ait voulu se distinguer par cette œuvre.

Il existe une tradition d'autant plus singulière qu'elle a le plus grand rapport avec celle que le père Pommeraye a consignée dans son histoire de Saint-Ouen de Rouen. D'après cette tradition, dit le père Pommeraye, les deux roses du transept de la basilique de Rouen avaient été faites en 1439, l'une par Alexandre Berneval, maître maçon, l'autre par son apprenti ; or, la dernière fut jugée plus belle que celle à laquelle le maître avait travaillé, et celui-ci se laissa tellement emporter à l'envie et à la colère qu'il tua son élève dans un accès de jalousie. Voici maintenant ce qu'on raconte dans la campagne de Bretteville et de Norrey :

« Le père ou le maître de l'architecte de Norrey avait « construit la tour de Bretteville, et voyant celle de « Norrey fort avancée, et jugeant qu'elle ferait bientôt « oublier la sienne, il fut pris d'un violent accès de « jalousie et précipita son élève du haut des échafau- « dages : on explique ainsi l'inachèvement de la tour « de Norrey. »

Cette légende n'a peut-être eu d'autre origine que l'envie d'expliquer, au moyen d'un conte, l'état d'imperfection dans lequel se trouve la pyramide : ce ne serait pas le premier exemple que nous aurions de semblables explications. Toutefois, elle me paraît bonne à consigner à cause de son analogie avec celle qui se

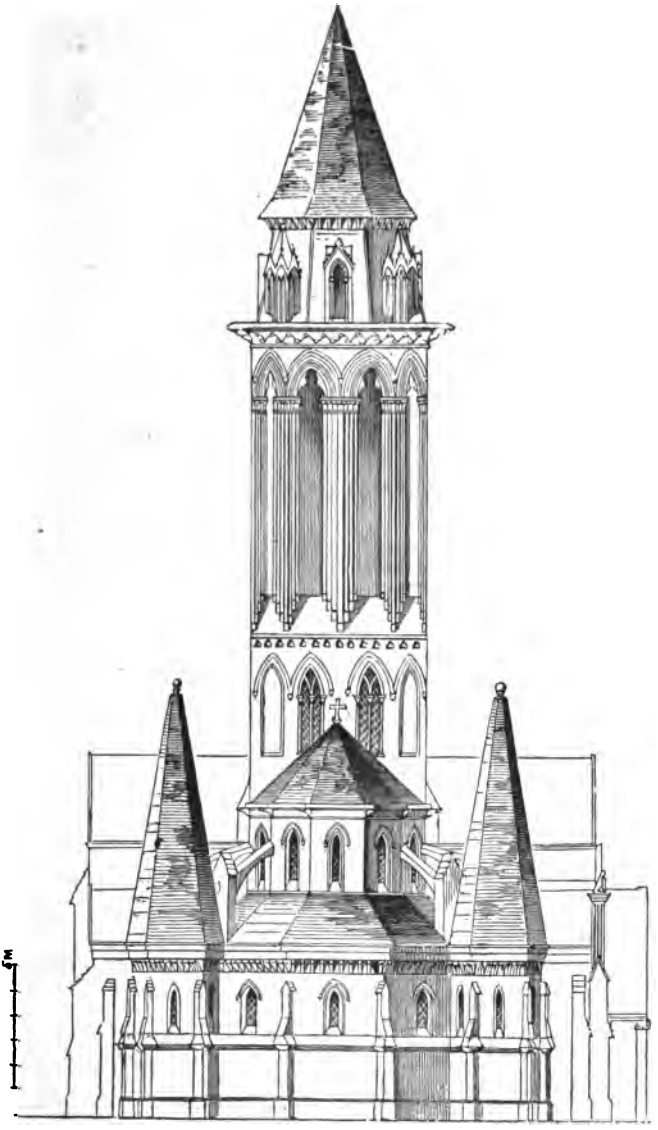

Abside et tour de Norrey.

rattache à l'église Saint-Ouen de Rouen, dont Norrey dépendait.

Quoi qu'il en soit, l'église de Norrey, dont voici le plan, se compose d'une nef simple, d'un transept avec

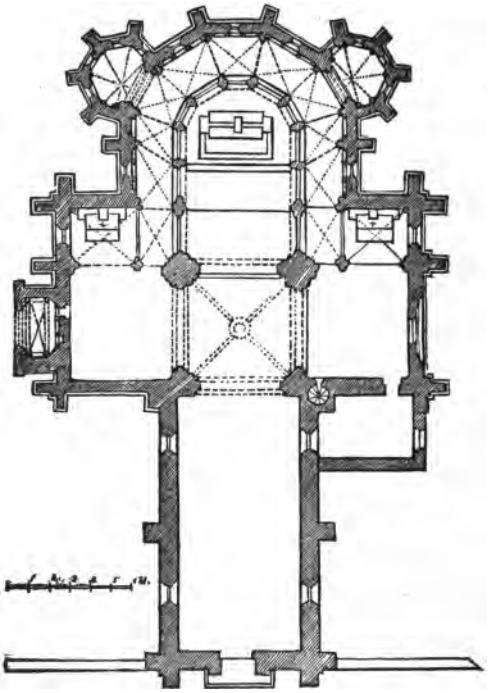

Plan de l'église de Norrey.

chapelles annexées et d'un chœur entouré de bas-côtés, le long desquels s'ouvrent deux chapelles.

Le nef, moins élevée que le reste, probablement parce que les décimateurs n'étaient chargés que de l'entretien du chœur, doit être un peu plus ancienne. On y voit, au nord, une porte en ogive dont l'archi-

volte est ornée de têtes plates ; elle peut dater de la 1re moitié du XIIIe siècle. Je ne crois pas le chœur et le transept antérieurs aux dernières années de ce siècle, si même ils ne sont, en partie, du commencement du XIVe.

La principale porte ouverte dans le transept nord est précédée d'un porche.

La gravure ci-après donne l'élévation intérieure du chœur, de la tour et de la nef ; elle montre les piliers

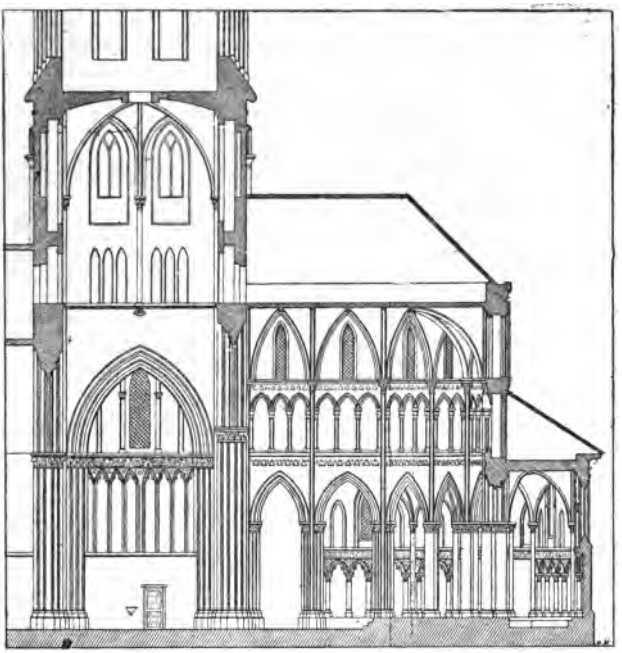

Coupe longitudinale de l'église de Norrey.

et les arches du premier ordre, le triforium formé d'une suite d'arcatures portées sur des colonnettes, l'étage supérieur ou *clérestory*, et les voûtes dont les

arceaux viennent se réunir entre les fenêtres et reposer sur des colonnes qui s'élèvent depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles. Deux bordures de trèfles en creux forment des lignes au-dessous des saillies de l'entablement. On y voit encore l'ordonnance des bas-côtés dont les murs sont tapissés d'arcatures trilobées.

Les sculptures qui décorent les murailles de cette partie de l'église sont remarquables : on y trouve des feuilles de vigne parfaitement fouillées, et d'autres feuillages dont une partie ressemble à des feuilles d'aulne ou de charme. Au milieu de ces végétaux sont

des oiseaux mangeant des raisins ou becquetant des fruits, des têtes humaines, etc., etc. On peut encore citer des rosaces très bien fouillées.

Dans les travées qui répondent à la courbure de l'abside, entre les fenêtres et au-dessus des arcatures, sont trois personnages en bas-relief : deux de ces

figures représentent des musiciens, dont l'un joue du violon et l'autre donne de la trompe ou de l'oliphant.

Celui qui joue du violon foule aux pieds une espèce de dragon.

Du côté du nord, un bas-relief représente le massacre des Saints Innocents et l'Adoration des Mages (1).

Les chapiteaux des colonnes sont tous extrêmement élégants ; j'en ai fait mouler plusieurs en plâtre : l'un d'eux, très élancé, a ses volutes terminées par des fleurs. Les plus riches décorent l'ouverture de la chapelle appliquée au N.-E., près de la courbure des bas-côtés du

(1) J'ai fait mouler ce bas-relief pour le musée d'Antiquités de Caen, où il se trouve avec trente autres fragments de la même église.

chœur ; ils offrent des feuillages d'une exubérance remarquable et fort rare, même au commencement du XIVe siècle. La coupe que je présente montre encore la décoration intérieure du transept nord et la partie de la tour qui reste ouverte et forme, au-dessous du transept, un dôme

éclairé par des fenêtres géminées. Cette disposition des

tours centrales se rencontre dans plusieurs églises du

Calvados; je la crois caractéristiquedu XIVe siècle ou de la fin du XIIIe ; elle produit un très bel effet.

Au moyen de la coupe figurée page 327, il est facile de reconnaître les proportions de l'édifice, soit en longueur, soit en hauteur, et cette coupe qui reproduit fidèlement l'ensemble de l'édifice m'autorise à en abréger la description, tout en le recommandant spécialement à l'étude des architectes et des artistes. Les moulagesque j'ai fait faire des sculptures les mieux traitées leur fourniront d'ailleurs des types excellents, s'ils ont à construire dans le style de cette époque.

Deux autels en pierre existent encore dans les chapelles qui accèdent aux bas-côtés du chœur; voici l'un

de ces autels : la table repose sur un massif triangulaire et, en avant, sur trois colonnettes dont deux sont complètement dégagées ; ils sont l'un et l'autre très bien conservés.

Il y a dans le chœur plusieurs pierres tombales qui peuvent être du XVIe siècle.

La gravure (page 325) de l'extérieur de l'abside et de la tour complètera ma description : on y voit l'ordonnance et la forme des fenêtres en lancettes, le toit pyramidal en pierre qui surmonte chacune des petites chapelles des bas-côtés, les fenêtres du clerestory de l'abside, au-dessus du toit des bas-côtés, avec les arcs qui contreboutent les murs et les fortifient contre la poussée des voûtes, puis la corniche décorée de feuillages et de gargouilles pour l'écoulement des eaux.

Sur le troisième plan, les transepts et, au-dessus, la tour planant sur le tout. La partie éclairée par des fenêtres géminées est celle que nous avons examinée à l'intérieur ; de longues ouvertures trilobées au sommet forment l'étage supérieur dans lequel se trouvent les cloches. La pyramide, à 8 pans, qui surmonte la tour carrée se trouve tronquée, et l'on croit généralement qu'elle n'a jamais été achevée. Un toit en ardoises, de la même forme, mais bien moins élancé que n'eût été le toit de pierre, s'il eût été continué, surmonte le tout. Nous avons observé un fait semblable à l'église d'Audrieu, dont la tour doit être à peu près du même temps que Norrey. Les toits pyramidaux des chapelles absidales paraissent aussi, à Norrey, une imitation des toits pyramidaux du XIIe siècle, qui couvraient à Audrieu les absidioles du transept et dont une est encore intacte (V. la fig. p. 316).

L'une des fenêtres extérieures de Norrey montre que les cannelures des archivoltes et des pieds-droits se faisaient souvent après coup, car elle n'offre de cannelures que d'un côté, l'autre n'ayant pas été achevé ; d'autres fenêtres confirment cette observation. Le

porche avait été peint et les sculptures en étaient fort belles ; malheureusement elles ont beaucoup souffert.

Pris dans leur ensemble, le chœur et les transepts de Norrey fournissent un modèle excellent aux architectes qui voudraient construire, dans le style ogival, une église d'une certaine importance.

L'église de Norrey et celle de Rots que je vais examiner appartenaient à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen : cette abbaye possédait toutes les dîmes dans les deux paroisses. Avant la Révolution, les deux églises étaient desservies par le même curé ; celui-ci faisait l'office à Rots et son vicaire à Norrey, mais chaque église avait son cimetière.

On voit accolé au transept sud (voir le plan), un petit bâtiment carré dans lequel était une chambre où un prêtre pouvait coucher : on ne se rappelle pas dans la paroisse si cet appartement était habité par le vicaire ou par quelque autre prêtre habitué.

L'église est sous l'invocation de Sainte Barbe.

Antiquités romaines. La voie romaine que j'ai déjà signalée dans plusieurs localités et qui porte le nom de *chemin haussé*, traverse la campagne en passant à l'est de l'église de Norrey ; elle est très bien conservée et sensiblement exhaussée au-dessus des terres dans la partie qui se trouve en face de l'abside de l'édifice. Des arbres plantés sur les bords de la voie, ont surtout contribué à conserver ce qui reste en soutenant les terres par leurs racines et en les défendant contre les empiétements des propriétaires riverains. De là la voie se dirige vers Mouen et Verson (1).

(1) V. tome second de mon Cours d'Antiquités monumentales, p. 125 et suivantes.

ROTS.

Rots, *Ros*.

Si l'on considère l'importance relative de nos églises rurales, celle de Rots devra être citée honorablement, car elle est vaste, quoique sans bas-côtés. Elle offre pour l'étude des détails intéressants et l'assemblage de quatre styles différents, sans parler des reprises modernes.

Cette église a la forme d'une croix, terminée par un chevet droit, et sur les transepts qui ont une grande longueur est établie la tour, ouverte à l'intérieur et recevant le jour de plusieurs fenêtres comme celles de Norrey et de Putot.

Si nous voulions en termes généraux indiquer l'âge de ces diverses parties, nous dirions :

Que la nef date du XIIe siècle, sauf les reprises faites dans la partie supérieure des murs et les fenêtres ouvertes au XIIIe;

Que les transepts et le chœur sont en partie de cette époque, mais que leurs voûtes et la partie de la tour qui s'élève au-dessus des voûtes du chœur et forme le dôme intérieur, est du XIVe siècle;

Enfin que le dernier étage de la tour, surmonté d'une balustrade en pierre, la grande fenêtre à compartiments flamboyants et bouchée du chevet, les deux fenêtres à compartiments prismatiques de la petite chapelle appliquée sur le mur oriental du transept nord, et les contreforts appliqués sur les angles du même transept, annoncent évidemment le XVe siècle.

Si maintenant on examine séparément chacune de ces parties, on remarquera particulièrement, à l'exté-

rieur, les élégantes arcatures romanes qui décorent le mur méridional : elles sont au nombre de 3 entre chaque contrefort. L'intervalle où elles n'existent point était probablement occupé par une porte qui a été supprimée et que l'on retrouve à l'intérieur : toutes ces arcatures ont leurs archivoltes garnies de têtes plates délicatement sculptées.

La façade occidentale avait une porte cintrée romane entre deux arcatures, dans le style de celles que je viens de citer; les arcatures existent toujours, mais la porte a été reconstruite en 1755. La rose qui surmonte la porte et les deux clochetons qui accompagnent le fronton doivent dater du commencement du XIIIe siècle; les clochetons pourraient pourtant être du XIIe.

L'intérieur de la nef est, dans tout son pourtour, garni d'arcatures romanes dont les archivoltes portent des têtes plates, surmontées d'une bordure de fleurons crucifères. Quatre arcatures remplissent l'intervalle correspondant à chaque travée ou entre-contrefort. La porte occidentale, refaite à l'extérieur, a conservé, à l'intérieur, sa décoration primitive composée d'un dou-

ble zigzag. Une saillie formée à l'extrémité de la nef (côté droit) par la cage de l'escalier montant à la tour, est

ornée de petites arcatures. Dans deux de ces petits cintres sont des figures en bas-relief, fort barbares, dont une est celle d'un évêque ou d'un abbé tenant sa crosse; l'autre, armée d'un marteau, paraît cacher un enfant sous son manteau, car elle a quatre pieds au lieu de deux (V. page préc.).

Les voûtes de la travée de la nef qui précède le chœur sont du XIIIe siècle (le reste de la nef n'est pas voûté). J'ai dit que celles du chœur et du transept doivent être moins anciennes. Les colonnes groupées qui supportent la tour ont, les unes des chapiteaux du XIIIe siècle, quelques autres des chapiteaux de transition : toute la décoration intérieure de la tour annonce le XIVe.

On remarque dans la voûte du transept nord les armes de la famille de Touchet (3 mains) qui possédait autrefois un château à Rots (1); c'est peut-être les membres de cette famille qui ont donné l'autel de ce transept, car leurs armes se trouvent aussi sur le tableau du contre-retable qui peut dater du XIIIe siècle. Il y avait une inscription sépulcrale incrustée dans le mur de l'est, elle a été arrachée : il n'en reste plus que l'encadrement.

L'abbaye de Saint-Ouen de Rouen nommait à la cure de Rots, droit qu'elle tenait de Richard II, duc de Normandie ; elle percevait aussi toutes les dîmes, comme je l'ai dit en parlant de Norrey.

On voit tout près de l'église, à l'est, les bâtiments du prieuré : je les crois du XIVe siècle ou du XIIIe.

Chapelle de l'Ortial. A un kilomètre au nord de

(1) Ce château, avec un parc entouré de murs qui borde la grande route de Caen à Bayeux, est aujourd'hui la propriété de M. Paysant-Descoutures.

l'église, dans un lieu bas et marécageux, près du ruisseau qui traverse la commune de Rots, est la chapelle de l'Ortial.

Le patronage appartenait à l'abbé de Saint-Étienne de Caen.

L'architecture de ce petit monument annonce le XIIIe siècle, ou le commencement du XIVe.

Faits historiques. Un seigneur de Rots était à la conquête de l'Angleterre en 1066. J'ignore s'il avait un château fortifié dans la commune; on a trouvé, m'a-t-on dit, à l'ouest de l'église, près du village qui occupe le coteau à l'est, sur la rive gauche du ruisseau, des fondations anciennes qui pourraient avoir appartenu à un château; mais à quelle époque remontaient ces constructions ? c'est ce que je ne saurais dire.

SAINT-LOUET.

Saint-Louet, *Sanctus Laudulus.*

La petite église située derrière le château de Saint-Louet est moderne.

La paroisse avait pour patron Saint Loup. L'abbaye de Saint-Ouen de Rouen nommait à la cure, le curé percevait la dîme. Saint-Louet fait aujourd'hui partie d'Authie.

Le château, précédé d'une longue avenue, appartient à M. Bellivet, membre de la Société française pour la conservation des monuments.

AUTHIE.

Authie, *Alteium*, *Autea*, *Auteia.*

L'église d'Authie appartient au roman de la deu-

xième époque. Elle offre une nef séparée du chœur par une tour terminée en bâtière.

. J'ai découvert sur le linteau de la porte occidentale, à l'intérieur, une inscription du XIIe siècle ou du XIe, qui nous apprend que cet édifice fut dédié à Saint Vigor, le dixième jour d'avril. Voici cette inscription telle que nous l'avons lue M. l'abbé Tournesac et moi, aprés l'avoir décrassée des épaisses couches de blanc sous lesquelles elle était ensevelie :

† QVARTO : IDVS : APRI †
LIS : DEDICATA : FVIT : EC
CLESIA : ISTA : IN : HONORE : SANCTI VIGORIS.

La nef offre du côté du sud une porte bouchée dont

Porte latérale à Authie.

le tympan est orné de deux animaux affrontés, derrière lesquels paraît une tête à oreilles. On voit l'appareil

en arête de poisson dans la muraille du sud et dans celle du nord.

Le chœur paraît plus récent que la nef et peut dater de la deuxième moitié du XIIe siècle. La tour doit être du XIIIe; on y voit une corniche à modillons aplatis formant des arcatures ogivales, et des fenêtres allongées, subdivisées par un meneau en pierre. Des trèfles et des arcatures trilobées au sommet décorent la partie inférieure de cette pyramide (1).

L'église d'Authie est sous l'invocation de Saint Vigor. La cure était à la présentation de la collégiale d'Ecouis (Eure); le curé partageait la dîme avec le prieur de Fresné-le-Puceux.

(1) Telle était l'église d'Authie quand je l'ai visitée, il y a dix ans; depuis cette époque elle a été allongée du côté de l'ouest, et l'entrée principale a été pratiquée à l'est dans le mur du chevet. L'ancien chœur fait par conséquent partie de la nef, et le chœur se trouve dans le prolongement nouvellement construit à l'ouest. Malheureusement, malgré mes recommandations réitérées, l'intéressante inscription que j'avais copiée en 1836, a été brisée lors de la démolition du mur occidental, dans lequel se trouvait la porte sur le tympan de laquelle elle était gravée.

CANTON DE CREULLY.

Le canton de Tilly dont le territoire offre des roches de différentes natures, dont plusieurs fournissent d'assez bons matériaux, nous a présenté un certain nombre d'églises curieuses; l'influence des matériaux sera plus sensible encore dans celui de Creully qui ne renferme que des roches calcaires susceptibles d'être taillées et appartenant à la formation oolithique. Dans ce canton et dans celui de Douvres, que nous examinerons ensuite, les églises sont presque toutes intéressantes et plusieurs sont vraiment remarquables : ce sont, je crois, les deux cantons les plus riches de tout le département. Voici la nomenclature des communes du canton de Creully.

Amblie.
Anguerny.
Anisy.
Basly.
Bény-sur-Mer.
Brécy.
Cairon.
Cainet.
Cambes.
Colomby-Saint-Thaon.
Coulombs.
Courseulles.
CREULLY, chef-lieu.
Cully.
Fontaine-Henry.
Le Fresne-Camilly.
Saint-Gabriel.
Lantheuil.
Lasson.
Martragny.
Pierrepont.
Reviers.
Rosel.
Ruqueville.
Secqueville-en-Bessin.
Thaon.
Vaux-sur-Seulles.
Villons-les-Buissons.

La commune de Rosel étant la plus rapprochée du point par où nous avons terminé notre revue du canton

de Tilly, c'est par elle que nous allons commencer la description du canton de Creully.

ROSEL.

Rosel, *Rosellum*.

L'église se compose d'une nef, d'un chœur à chevet droit et d'une tour appliquée, au sud, contre l'extrémité de la nef. Les murs offrent peu de caractère à l'extérieur; à l'intérieur les voûtes du chœur, avec des arceaux bien conduits dont les intersections portent des rosaces, annoncent, ainsi que les chapiteaux octogones des colonnes qui les supportent, la deuxième moitié du XIIIe siècle ou le commencement du XIVe. Les murs de la nef peuvent en partie remonter à cette époque; mais les voûtes en pierre qui avoisinent l'arcade par laquelle on entre dans le chœur, ne sont que du XVe siècle; quelques parties des murs ont été refaites.

Tour de Rosel.

La tour offre plus d'intérêt que tout le reste, elle appartient au type qui était adopté, au XIIe siècle, dans le Calvados, pour les tours romanes. La pyramide à quatre pans en pierre qui forme le toit, a été faite après coup ; mais la tour proprement dite est d'une belle conservation, ornée dans sa partie supérieure de deux étages d'arcatures allongées, cintrées, dont les plus élevées sont entourées au sommet de quelques moulures. Nous en retrouverons plusieurs de cette forme dans la suite de notre revue des églises du département.

On a vu qu'un des Le Marchant, inhumés à Saint-Manvieux, était seigneur de Rosel à l'époque de sa mort, en 1608. On trouve dans le chœur, du côté de l'Évangile, un tableau de marbre noir, surmonté d'un fronton dans le style du temps, au centre duquel étaient probablement des armoiries qui ont été effacées et près desquelles était la légende :

SANS ////// FRAVDE.

L'inscription tumulaire occupe le reste du tableau ; elle est ainsi conçue :

ILLUSTRIS ET NOBILIS PETRUS
MARCHANTIUS ROSELLIUS ET
MARCHANVILLEUS REGIS CONSI
LIARIUS QUAESTOR GENERALIS
FRANCIÆ POST MULTA EJUS ET
PRÆCLARA TUM ARMIS TUM CON
SILIO IN REMPUB. BENE MERITA NON
ABSQUE MAGNO PRÆSTANTISSIMORUM
VIRORUM LUCTU ET FREQUENTIA
OBIIT DIE 19 SEPTEMB. AN.
D. 1608 ÆTATIS SUÆ SEPTUA

GESIMO DUOBUS QUE MENSIBUS
PERACTIS IS IN SACELLO DIVI
MANVEI QUOD EST FAMILIARE
SEPULCHRUM SEPULTUS EST.

On a corrigé quelques fautes commises d'abord par le graveur, et plusieurs lettres paraissent sous celles qui ont été tracées en dernier lieu.

Dans un champ situé près de l'église, vers le nord, était une chapelle dédiée à Saint Martin, qui est depuis longtemps détruite.

L'église est encore sous l'invocation de Saint Martin. Les religieux du Plessis-Grimoult présentaient à la cure et percevaient les dîmes.

Un seigneur du nom de Rozel était à la conquête d'Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant, en 1066. J'ignore si son château était situé dans la commune qui porte ce nom, près de Caen (une commune de Rozel existe aussi dans la Manche). Lord Russel qui descend de cette famille envoya, il y a 18 ans, deux savants distingués, M. Wiffen et M. Parez, pour dessiner l'église de Rosel et recueillir tout ce qui pouvait se rattacher à l'origine de sa famille. Ce qu'il y a de certain, c'est que, au XIIIe siècle, une famille de Rozel habitait le pays, car en 1298 Alain de Rozel donna une rente à l'abbaye d'Ardennes.

L'inscription que je viens de reproduire prouve qu'en 1608 la seigneurie de Rozel appartenait à un membre de la famille Le Marchant.

Grouchy. A 3 kilomètres environ de l'église de Rosel, vers l'est, est un village considérable appelé Grouchy, *Grocium*, dans lequel existe une chapelle abandonnée qui était sous l'invocation de Sainte Anne. Cette cha-

pelle n'offre pas d'intérêt ; elle appartient en partie à la période ogivale, mais elle a subi des réparations. Un fragment sculpté, bordé de têtes de clou, employé dans la maçonnerie, est peut-être provenu de quelque partie détruite d'une chapelle plus ancienne. Le seigneur de Rozel nommait à cette chapelle.

En 1176, Philippine, fille de Hugues de Rozel, donna à l'abbaye d'Ardennes 10 acres de terre à Grouchy : l'acte fut passé au château de Caen, devant l'Échiquier alors réuni, *coram judicibus tunc ad scaccarium sedentibus ;* ainsi ce village existait dès le XIIe siècle et probablement auparavant.

SECQUEVILLE-EN-BESSIN.

Secqueville-en-Bessin, *Siccavilla in Bajocensi pago in Bessino*, commune à 3 lieues O. de Caen, à 2 kilomètres de la route de cette ville à Bayeux, était encore appelée Siqueville au siècle dernier, conformément à son nom latin *Siccavilla.*

L'église est une de celles que le voyageur antiquaire devra visiter.

Le chœur paraît du XVIIe siècle, à l'exception du mur qui le termine à l'est et qui pourrait être du XIVe ou du XVe.

On remarque à l'extérieur de la nef, au-dessous de la toiture des ailes, un rang de cintres bouchés qui se prolongent autour des chapelles de la croisée. Cette galerie est surmontée de corbeaux réunis par de petites arcades cintrées ; malheureusement on a fait disparaître, on ne sait pour quelle cause, la corniche qui était au-dessus

des corbeaux, et cette suppression est choquante (1). Des étoiles, des hachures, des quatre-feuilles et des billettes forment des bordures d'un assez bon effet sur les archivoltes de ces arcatures.

La tour, haute d'environ 150 pieds et ornée de 3 étages d'arcatures, n'est pas en proportion avec l'édifice ; elle est romane jusqu'à la naissance de la pyramide qui paraît avoir été réparée plusieurs fois, et a perdu les quatre clochetons qui autrefois garnissaient les angles. Le dernier désastre causé par la foudre eut lieu le 16 juin 1610, ainsi que l'attestait une inscription gravée sur l'une des ailes du coq.

A l'intérieur, quatre grandes arches à plein cintre séparent la nef des ailes. Les piliers qui les soutiennent sont garnis de colonnes dont les chapiteaux sont assez curieux, quoique sculptés grossièrement. La tour est

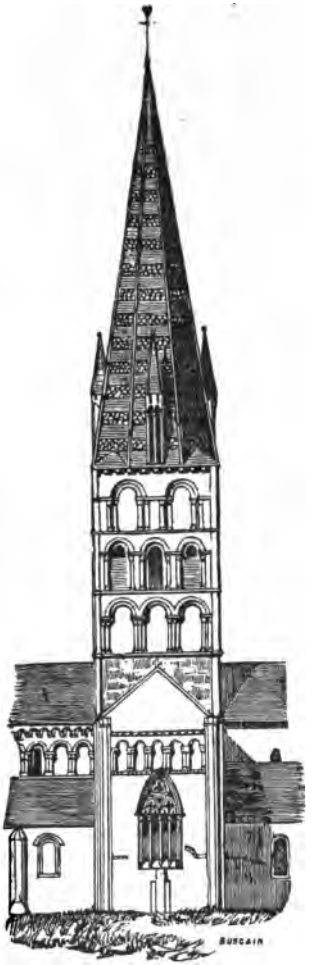

Tour et transept de Secqueville.

(1) Cette suppression de l'entablement produit l'effet le plus désagréable à l'intérieur, où les cintres des fenêtres se trouvent en partie masqués par le plafond qui descend trop bas.

portée sur quatre arcades dont une (celle qui fait face à la nef) est ornée de plusieurs rangs d'étoiles surmontés d'un rang de billettes.

Avant la Révolution, l'abbaye de Saint-Étienne de Caen nommait à la cure de Secqueville et entretenait le chœur. D'après les renseignements de feu M. l'abbé Adam, ancien curé de cette paroisse, cette portion de l'église a été refaite dans le XVIIe siècle.

Faits historiques. Au printemps de l'année 1105, pendant le siège de Bayeux par Henri Ier, roi d'Angleterre, Robert Fitz Hamon, qui tenait pour Henri, fut surpris à Secqueville par les soldats du duc Robert et ne trouva d'autre moyen de défense que de se réfugier dans la tour de l'église ; mais les soldats du duc allumèrent du feu sous la tour et le forcèrent à se rendre. M. l'abbé Adam m'a assuré qu'avant de faire réparer les piliers qui supportent cette pyramide, il avait encore vu sur eux des traces du feu auquel ils avaient été exposés en 1105.

Quoi qu'il en soit, voici de quelle manière Robert Wace raconte ce fait historique :

Robert ke l'en dit Fils Hamon
Tenuz esteit por haut baron,
Ki lénor tint de Torignie (1)
E granz fieus ont entor Croillie (2) ;
Al duc son seignor fu medlez
E fu el rei Henri tornez.
A Secheville en Baessin (3)
Fu entrepris à un matin ;
Baessin alout seisissant,
E tot li païz porprenant,

(1) Torigny. (2) Creully. (3) Secqueville-en-Bessin.

Li maisnies li dus (1) l'oïrent.
En Secheville s'embatirent (2) ;
Cil de Caëm I acorurent
De Baienes mult-tost i furent.
Robert s'embati el mostier
Sus en la tor très k'al clochier,
Maiz il n'i pout gaires atendre
Voisist u non l'estut (3) descendre
Kar li feu i fu aportez
Dunc li mostier fu alumez ;
Maiz por li feu s'est descendu,
Et as Baeiis (4) s'est rendu
Robert fu pris é bien gardez
Et à Baieues fu menez, etc.

Charles Campion, écuyer d'honneur du roi, était seigneur de Secqueville en 1391 ; Bertrand Campion, en 1399 ; Philippe de Manneville, en 1454 ; Guillaume Guilbert, en 1540.

Antiquités gallo-romaines. Des vestiges de constructions romaines se rencontrent sur plusieurs points de la commune, ainsi qu'un grand nombre de débris de tuiles à rebords : notamment au nord de l'église, dans le vallon placé en face du château de M. Du Pontavice, et plus loin, au sud-ouest de ce point, dans la campagne appartenant à Mme la comtesse Des Essarts. Mais le lieu où j'ai remarqué le plus grand nombre de vestiges et où se trouvait très probablement le centre du village gallo-romain, est à quelque distance, à l'est de l'église, le long du chemin appelé vulgairement *chemin Bretonneux*, qui, partant de Bretteville où il fait suite au *chemin haussé*, se dirige vers Reviers et Courseulles. Là j'ai remarqué des tuiles à rebords

(1) Les troupes du Duc. (2) Se logèrent. (3) lui fallut. (4) Aux Bayeussins.

éparses dans une étendue de terrain assez considérable, et les cultivateurs m'ont donné des renseignements qui ne laissent aucun doute sur la présence de diverses fondations. Ils indiquent aussi plusieurs puits bouchés. Des pièces de monnaie, que je n'ai pu me procurer, y ont été découvertes, il y a plusieurs années; je ne doute pas que ce ne fussent des médailles romaines. Une tradition que j'ai recueillie dans le village et qui mérite d'être rapportée, parce qu'elle s'accorde parfaitement avec celle de Villiers-le-Sec, autre commune où de nombreux débris existent aussi, c'est que le *village aurait été transféré là où il est à présent, à cause de l'éloignement où il se trouvait de l'eau :* ce qui aurait décidé à le transporter près des belles sources qui sortent de l'étang voisin. Il est assez remarquable que cette tradition soit en rapport avec la dénomination même du village *Sicca Villa*, et qu'elle soit complètement identique avec la tradition qui existe à Villiers, près Creully, lequel est également surnommé *Le Sec* (1).

CULLY.

Cully, *Curleium*, *Cuelleium*, *Culeium*.

L'église de Cully, élevée sur un plateau, se voit d'assez loin dans la plaine. La tour, terminée par une pyramide à 4 pans en pierre, est en partie romane, ainsi que la nef à laquelle elle est accolée.

Le chœur appartient au 3e style ogival.

(1) M. Raoul Du Pontavice, membre de la Société d'histoire naturelle de Caen, a remarqué que les terres les plus fertiles sont celles où l'on trouve des débris de tuiles à rebords : ce qui s'explique en considérant que ces terres, voisines des habitations, ont été plus anciennement cultivées que les autres et formées en partie de détritus, animaux et végétaux.

L'église est sous l'invocation de Saint Martin. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Cully était le titre d'une prébende de la cathédrale de Bayeux, dont le chanoine percevait des dîmes (2 gerbes sur 5). Le personnat en avait deux et le curé percevait la 5e (1).

Le chanoine de Cully était patron collateur des cures de Tracy-sur-Mer et de Montbertran. Cully faisait partie du doyenné de Maltot.

A l'époque où le Livre Pelut (Pouillé du diocèse de Bayeux) a été écrit (1356), le seigneur de Cully nommait à la cure de Colombiers-sur-Seulles.

Guillaume d'Octeville qui, comme je l'ai dit précédemment, possédait un fief à Audrieu, en 1454, hérita de Richard de Cully, en 1453, et devint seigneur de cette paroisse. Thomas Pellevé en était seigneur en 1482; Jean Pellevé, en 1504, et Guillaume Pellevé, en 1534.

COULONS.

Coulons, *Colon*, *Coulon*, *Colomb*, *Columbum*.

L'église de Coulons se compose d'une nef et d'un chœur à chevet droit, avec tour à toit pyramidal en pierre, appliquée contre le mur septentrional, et une petite chapelle accolée au chœur du même côté (nord). Le chœur appartient au roman de transition. Il est voûté en pierre ; les arceaux de la voûte offrent des ogives surhaussées, comme on en rencontre parfois à l'époque de transition.

Le grand arc, entre chœur et nef, est orné de festons imitant de grosses feuilles qui garnissent également

(1) V. le Pouillé du diocèse.

l'archivolte d'une porte bouchée, à colonnes, existant dans le mur latéral du chœur. Cette moulure se trouve dans quelques autres églises de transition, notamment à Rots, canton de Tilly, et à l'église de Tierceville, arrondissement de Bayeux.

La nef a des fenêtres refaites; la façade en est moderne. On y voit, sous la corniche, des dents de scie qui annoncent le XIIIe siècle. Le petit porche méridional paraît du XVIe.

La tour, d'une date incertaine, doit être postérieure au XIIIe. La chapelle accolée au chœur paraît peu ancienne.

L'église est sous l'invocation de Saint Vigor.

L'abbé d'Ardennes nommait à la cure et était en possession du patronage depuis l'an 1207 (1).

Cette abbaye percevait les deux tiers de la dîme; l'autre tiers appartenait au prieur de Saint-Vigor, près Bayeux.

Les Percy étaient seigneurs de Coulons au XIIIe siècle. Un Jean de Percy possédait la seigneurie en 1396; un autre Jean de Percy vivait en 1419, et un Guillaume de Percy en 1464.

Coulons est cité parmi les localités qui dépendaient du château de Creully, en 1417, et dont les habitants obtinrent de Henri V, après la reddition de cette forteresse, des lettres de protection les maintenant

(1) En 1292, le lundi après la fête Saint-Aubin, Robert de Percy, chevalier, et l'abbé du couvent d'Ardennes, eurent un pourparler en l'assise de Caen : le seigneur abandonna tous les droits qu'il pouvait avoir au patronage de Coulons. *V. le Cartulaire d'Ardennes.*

En 1229, Radulphe de Percy et son épouse avaient aussi en l'assise de Caen abandonné le même patronage à l'abbaye d'Ardennes et en avaient reçu 25 livres. *V. le même Cartulaire.*

dans la possession de leurs biens et l'exercice de leurs droits (1).

MARTRAGNY.

Martragny, *Martrinneium*, *Mardigneium*, *Martreigneium*, *Martringneium*.

L'église peut se décomposer en trois parties : la tour, placée à l'ouest et sous laquelle est la porte d'entrée, la nef, et le chœur.

La tour me paraît du XIIIe ; la porte qui s'y trouve a des colonnettes dont les bases et les chapiteaux paraissent se rapporter à la seconde plutôt qu'à la 1re moitié de ce siècle. L'étage supérieur de la tour est orné, sur chaque face, de trois fenêtres en lancettes : l'une ouverte, les deux autres bouchées, dont le sommet est garni d'une arcature à têtes de clou. Les colonnettes ont des chapiteaux à volutes simples, comme au XIIIe ; sous la pyramide terminale est une frise ornée de quatre-feuilles.

On remarque, dans le mur méridional de la nef, une porte bouchée défigurée par suite de l'établissement d'une fenêtre qui forme échancrure au milieu du cintre ; elle était garnie d'une frète crénelée.

Une seule colonne existe de chaque côté. Les murs de la nef, en partie construits en arête, ont été refaits dans plusieurs parties, et des fenêtres repercées, etc., etc.

Le chœur a été rallongé à une certaine époque, peut-être le XVIe ou le XVIIe ; on a probablement en même temps exhaussé les murs, car on voit du côté du nord des modillons à 3 pieds environ au-dessous du

(1) Rotuli Normanniæ (A. D. 1417), publiés à Londres en 1835. Vol. Ier p. 151.

toit actuel et la reprise est visible. Une porte bouchée et défigurée existait dans le mur latéral du chœur ; le chevet est sans intérêt. Les murs du nord, qui ont conservé le plus de caractère, surplombent d'une manière considérable.

L'intérieur n'offre rien d'intéressant dans la nef : on y voit seulement une crédence ogivale ; mais dans le chœur, il y avait, près de l'extrémité ancienne et à gauche de l'autel, une inscription incrustée dans le mur ; elle a été empâtée d'une couche de mortier et je n'ai pas voulu la dégager sans précaution, de peur de l'endommager. M. Le Couvreur m'a promis d'en nettoyer les lettres avec toutes les précautions convenables.

L'église est dédiée à Notre-Dame. La cure était divisée en deux portions, dont une était à la nomination de l'abbaye de Longues et la seconde, à celle de l'abbaye de Lessay. Lessay percevait la moitié de la dîme ; le chapitre de Bayeux et l'abbaye d'Aunay avaient l'autre moitié.

A peu de distance à l'ouest de l'église, on voit une maison dont la partie basse des murs est construite en *aréte de poisson*. La cheminée de cette maison est octogone comme beaucoup d'autres cheminées anciennes. La maison est attenante à un champ qui porte encore le nom de *Clos de l'abbaye,* et probablement c'était là qu'était le prieuré appartenant à l'abbaye de Lessay.

Prieuré de Saint-Léger. Dans la première moitié du XIIe siècle, Raoul de Martragny donna à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte une acre de terre dans cette commune, et les moines de ce monastère firent bâtir sur ce fonds le prieuré de Saint-Léger et de Sainte-

Madeleine de Martragny. Ils furent aidés dans cet établissement par Robert Spencer, Guillaume de Tregoz, Hugues, fils de Hugues de Gournay, Robert Le Cauf, etc.

Philippe de Harcourt approuva cette fondation par une charte spéciale, et Hugues, archevêque de Rouen, la confirma par une autre charte qu'on trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur.

A cette époque, Roger Bacon, seigneur du Molley et de Martragny, ne paraît pas s'être immiscé dans la fondation du prieuré de Saint-Léger; du moins nous ne trouvons aucun acte émané de lui à cet égard. Simon Bacon, son fils aîné, ne s'en occupa pas davantage; mais son frère Guillaume, ayant eu en partage la terre de Martragny, donna le patronage de l'église paroissiale de cette commune à l'abbaye en 1208, puis des fonds de terre au prieuré. On trouve encore dans le XIIe siècle quelques donations qui lui furent faites. L'église du prieuré a été abattue pendant la Révolution.

Constructions romaines. Quelques briques romaines ont été trouvées près de la route tendant de Martragny à Ruqueville, commune voisine. J'ai fait la découverte d'un grand nombre de briques éparses et des vestiges d'une *villa* dans le champ du *puits fondu*, au sud de la grande route de Caen à Bayeux, près du village de Saint-Léger. On y a trouvé des médailles en grand bronze.

Les habitants appellent ce lieu *ville de Bacaï*, dénomination qu'ils appliquent aussi à deux autres localités, où l'on trouve des tuiles romaines à une lieue de là. Ils racontent beaucoup de fables sur l'étendue de cette prétendue ville qui n'était peut-être qu'une exploitation rurale.

RUQUEVILLE.

Ruqueville, *Ruchivilla*, *Ruscavilla*, *Rusquevilla*. L'église de Ruqueville, aujourd'hui réunie à Martragny, est en forme de croix. Une tour carrée, surmontée d'un toit à double égout, s'élève au-dessus du transept.

La nef a été en partie reconstruite, du côté du midi; elle avait autrefois des bas-côtés qui ont été détruits. Du côté du nord, on voit les arcades qui mettaient la nef en communication avec les ailes. Elles sont en ogive, garnies de têtes de clou. Du côté du sud, on ne voit plus d'arcades pareilles; une partie du mur a été reconstruite au XVIe ou au XVIIe siècle; il n'est pas, d'ailleurs, certain qu'il y ait jamais eu un collatéral de ce côté.

La partie la plus curieuse et la plus certainement ancienne, c'est le transept. Les quatre arcades à plein cintre qu'on y voit, sont portées sur des colonnes engagées à gros chapiteaux historiés. Les deux arcades de face ont été *ogivées* dans la suite, probablement pour qu'on pût mieux voir le chœur qui est du XIIIe siècle; les deux arcs latéraux sont demeurés à plein cintre.

Sur le chapiteau placé à droite sous l'arcade de face, on distingue J.-C. entre Saint Pierre, reconnaissable à son énorme clef et un autre personnage qui, peut-être, est Saint Paul.

Le chapiteau de la colonne voisine est orné de feuillages et imite le chapiteau corinthien classique.

Le chapiteau en regard du premier représente la fuite en Égypte : Saint Joseph conduit l'âne par la bride et porte sur l'épaule une grande hache, emblême de sa

profession de charpentier. Derrière la monture de la Sainte Vierge est un ange montrant du doigt une étoile.

En arrière de ce chapiteau et dans le transept gauche, en est un autre où l'on remarque deux combattants armés, l'un d'une énorme massue, l'autre d'une épée,

et portant au bras des boucliers elliptiques garnis d'une espèce de rebord ou bourrelet (1).

Les deux piliers qui, à l'entrée du chœur, supportent

(1) Sur la base de l'une de ces colonnes, laquelle est taillée, comme les autres, en chanfrein, on remarque l'inscription suivante en caractères anciens :

OR SVNT OTI HELISABET.

les arcades, sont comme les deux premiers ornés chacun de deux colonnes engagées.

Le chapiteau porteur, du côté de l'Évangile, offre dans un encadrement elliptique, soutenu par deux anges, la figure d'une âme sous la forme d'un corps nu. Derrière les anges se voient deux petits personnages difformes, armés chacun d'un crochet de fer à l'aide duquel ils semblent vouloir retenir les deux anges. Je crois qu'il faut voir là une représentation des anges gardiens et du démon, qui lutte avec eux pour s'emparer de l'âme qu'ils élèvent vers le ciel. La même idée se trouve exprimée de différentes manières dans un grand nombre de bas-reliefs du XIIe siècle.

Ce chapiteau paraît, ainsi que les autres, avoir été peint, mais il est recouvert d'un épais badigeon blanc.

Le chapiteau voisin de ce dernier, et qui se trouve en dedans du transept nord, offre deux monstres portant une même tête et enchaînés au moyen d'une ceinture. Ces animaux monstrueux paraissent assis et ils ressemblent à ceux que j'ai vus dans d'autres églises, notamment dans celle de Chavigny (Vienne).

Le pilier en regard du précédent, du côté de l'Épitre, est aussi orné de deux colonnes.

Le chapiteau de la première a été rogné quand on a fait la chaire, et on n'en voit plus que les deux tiers. On y distingue deux personnages dans des niches, dont l'un porte des bandelettes et l'autre a des ailes collées et ramenées en avant. Le chapiteau de la colonne porteuse, dont le fût a été coupé et forme à présent console, représente l'Adoration des Mages. Le Mage le plus près du Christ et qui a un genou en terre, porte au talon un éperon extrêmement long terminé en forme de lance, comme on en voit au XIIe et au XIIIe

siècle dans les manuscrits et dans d'autres bas-reliefs.

Le transept avait peut-être été voûté; du moins on remarque des amorces de voûte d'un côté. Aujourd'hui l'intérieur de la tour qui le surmonte est à découvert, et l'on distingue facilement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la ligne où s'arrête l'ancienne maçonnerie. La tour a été exhaussée vers le XVIe siècle.

Quelques peintures anciennes existent dans la partie de l'église que nous venons de décrire; elle se composent de parallélipipèdes dessinées en rouge sur un fond blanc, de manière à figurer des pierres de moyen appareil. Au centre de chacune de ces pierres, est une fleur à six lobes également peinte en rouge. Ce genre de décoration se rencontre souvent dans nos anciennes églises.

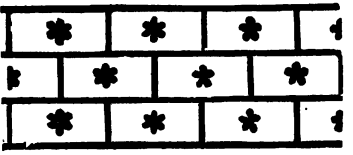

Le chœur est, je crois, du XIIe siècle : il est voûté et les arceaux viennent reposer sur des colonnettes monocylindriques à petits chapiteaux galbés.

Il y avait autrefois, du côté du nord, un collatéral accolé au chœur et formant chapelle. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques pans de muraille, et je suppose que cette addition n'était que du XVe siècle, peut-être même du XVIe.

Quelques fenêtres ont été faites après coup dans le mur méridional du chœur et dans le transept sud (1).

(1) Depuis que ceci est écrit, M. Le Couvreur, curé de Martragny, homme de goût et appréciant très bien les monuments, a fait, au moyen d'une souscription, quelques réparations à l'église de Ruqueville; il a écrit sur cette église une

On enterre encore aujourd'hui dans le cimetière de Ruqueville, et l'on y voit un certain nombre de tombeaux, la plupart appartenant à une famille Fosset. Un membre de la même famille avait été enterré dans l'intérieur de l'église, transept du nord.

L'église de Ruqueville était sous l'invocation de Saint Pierre. Le patronage en appartenait au seigneur laïque. L'abbaye de Saint-Étienne de Caen percevait la dîme (1).

VAUX-SUR-SEULLES.

Vaux-sur-Seulles, *Valles super Seulam*.

L'église de Vaux-sur-Seulles est située sur la rive droite de cette rivière et domine le riant vallon qu'elle arrose. Le chœur est remarquable par les arcades simulées à plein cintre portées sur des colonnettes, qui ornent extérieurement les murs latéraux et le chevet, et qui annoncent le XIIe siècle ou la fin du XIe. Cette partie de l'église est voûtée en pierre.

La nef, beaucoup plus simple, a été défigurée par l'ouverture qu'on y a faite de plusieurs fenêtres.

Un travail plus déplorable encore est la tour que l'on vient d'élever devant le portail de l'ouest. Cette masse ridicule est garnie de pilastres toscans et doriques d'une incroyable pesanteur; le tout est terminé par un toit plat et mesquin qui produit le plus singulier

lettre intéressante à la Société française pour la conservation des monuments. Cette Société, sur mon rapport, a contribué aux réparations pour une somme de 100 francs.

(1) Au temps où fut écrit le livre Pelut, le patron collateur de Ruqueville était un *Dominus* de *Maseio*.

effet au-dessus de l'entablement dorique du second étage.

L'église est dédiée à Saint Pierre. Le patronage appartenait à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, qui percevait les deux tiers de la dîme et laissait l'autre tiers au curé (1).

Une singulière concession avait été faite aux habitants de Vaux-sur-Seulles en retour des dîmes que le seigneur de cette paroisse avait données à l'abbaye. Le jour de la fête de Sainte-Trinité, ceux-ci accouraient en foule à l'abbaye pour manger un dîner qui leur avait été préparé. Après avoir lavé leurs mains dans une cuve pleine d'eau, ils s'asseyaient à terre ; on étendait une toile devant eux et on leur servait d'abord à chacun un pain de 21 à 22 onces, une pièce de lard pelé bouillie, d'un demi-pied carré, une ribelette de lard rôti sur le gril, une *esculée de mortreux fait de pain et de lait*, et du cidre et de la cervoise à discrétion. Le dîner durait 3 ou 4 heures ; les convives s'enivraient, juraient, et les religieuses se plaignaient d'être souvent forcées, par ce tapage, à suspendre la célébration de l'office.

Diverses notes manuscrites, auxquelles nous empruntons ce qui précède, nous fournissent d'autres détails curieux sur ce dîner. En 1427, l'abbesse fit avec les habitants de Vaux une transaction aux termes de laquelle ceux-ci consentaient à ce qu'on fît choix, à leur arrivée dans l'abbaye, de quatre d'entre eux qui vérifieraient si parmi les paroissiens ne s'étaient point glissés des étrangers. Ceux-ci par le même acte recon-

(1) Cette donation avait été faite, au XIe siècle, lors de la fondation de l'abbaye, par Roger-Desmoutiers, seigneur de Courseulles, dont la mère s'était faite religieuse.

naissaient n'avoir point le droit d'y amener leurs serviteurs ou servantes, à moins qu'ils ne fussent domiciliés depuis un an et un jour dans la paroisse.

La même année, une sentence de Richard Ruault, sénéchal de Sainte-Trinité de Caen, permit aux habitants de Vaux d'emporter les restes de leur dîner qu'ils avaient réclamés, pour les femmes enceintes et les petits enfants qui ne pouvaient venir manger leurs parts.

Pendant plusieurs années, de 1432 à 1451, le dîner n'eut pas lieu à cause de la guerre, parce qu'il était à craindre qu'en même temps que les habitants de Vaux, les ennemis ne s'introduisissent dans la forteresse. Des experts nommés de part et d'autre taxaient le dîner et l'abbesse payait. La taxe varia de 22 livres 10 sous à 30 livres. Enfin des lettres patentes de Charles VII données à Montilz-les-Tours au mois de mars de l'année 1451, à la requête de l'abbesse de la Sainte-Trinité, commuèrent le dîner en une rente de 30 livres au trésor de la paroisse de Vaux, et en un service solennel qui devait être célébré dans l'église de l'abbaye le lendemain de la Trinité et où pouvaient assister cinq ou six des paroissiens que l'abbesse était tenue d'héberger selon leur rang.

Châteaux. Au mois de mai 1345, des lettres patentes du roi avaient donné permission à Jean de Creully, dit de Villers, de bâtir à son manoir de Vaux-sur-Seulles une forteresse avec tours, créneaux, murs et fossés pour résister aux ennemis (Trésor des chartes reg. 97, n° 287).

En 1371, René Le Coutelier, grand bailli de Caen, chargé de faire réparer les places fortes du bailliage, visita une forteresse à Vaux ; mais comme il y a plu-

sieurs Vaux dans le département, je ne saurais affirmer s'il s'agit de Vaux-sur-Seulles dans le procès-verbal des visites du grand bailli. On peut même en douter.

Le château actuel est moderne et agréablement situé sur la rive gauche de la Seulle. Un peu plus loin on trouve un manoir ancien ayant appartenu à la famille de Grimouville et où il reste encore des parties du XVe siècle.

VAUSSIEUX

Vaussieux, *Vallis Seie, Vaxeium, Valseium, Vauceium.*

L'église de Vaussieux, supprimée depuis longtemps, est enclavée dans le parc du château dont elle est devenue l'orangerie. Le mur du nord est celui qui offre le plus de caractères d'ancienneté : on y voit des arêtes de poisson et des fenêtres cintrées à longs clavaux ; la corniche, ornée de moulures hachées, repose sur des modillons ; en un mot, ce côté annonce le XIe siècle. Le côté sud est percé de fenêtres en ogives sans compartiments, que je crois du XVe siècle. Les modillons taillés en biseau annoncent, pour ce mur, une époque moins ancienne que pour celui du nord. Le chevet a été recouvert de mortier, par suite d'une réparation récente.

La porte occidentale a été reconstruite en 1737 (elle porte sa date), mais au-dessus existe une fenêtre cintrée romane.

L'église de Vaussieux était sous l'invocation de Saint Philippe : l'abbaye de Lessay nommait à la cure. Le curé percevait les deux tiers de la dîme, le seigneur laïque en avait le tiers.

Vaussieux est réuni à Vaux.

On voit figurer une famille de Vaussieux dans plusieurs actes anciens.

Le joli château de Vaussieux, placé près de l'ancienne église, sur le bord de la Seulles, appartient à M. le comte Alfred d'Héricy; la rivière traverse le parc, dans lequel on remarque quelques beaux arbres.

Ce fut près de Vaussieux que se réunit, en 1778, avant la guerre d'Amérique, un corps d'armée considérable (35,000 hommes), sous les ordres du maréchal de Broglie. Le camp qui s'étendait sur la rive droite de la Seulles, dans la plaine comprise entre Vaux, Saint-Gabriel et Martragny, prit la dénomination de *camp de Vaussieux*, parce que le maréchal de Broglie logeait au château.

BRÉCY.

Brécy, *Brecheium*, *Breceium*.

L'église est sans intérêt et peu ancienne ; elle est maintenant supprimée. Elle était sous l'invocation de N.-D. Le chanoine de Brécy nommait à la cure ; le curé percevait un tiers de la dîme; les deux autres tiers se partageaient en 5 parties.

Près de l'église est un ancien château du XVIe siècle précédé d'une porte monumentale, dans le style qui régnait sous Louis XIV ; il est habité par un fermier.

FRESNÉ-LE-CROTTEUR.

Fresné-le-Crotteur, *Fresneium le Crotour*.

L'église a été détruite. Elle était sous l'invocation de

Saint Rémy. Le patronage et la dîme appartenaient au prieuré de Saint-Gabriel, dépendant de Fécamp.

A peu de distance de l'emplacement de l'église, j'ai trouvé des débris de poterie rouge et des tuiles à rebords, qui annoncent évidemment des constructions gallo-romaines.

SAINT-GABRIEL.

Saint-Gabriel, *Sanctus Gabriel.*

L'église, composée d'une nef et d'un chœur à chevet droit, n'offre aucun intérêt du côté sud, où des reprises ont été faites et des fenêtres percées après coup, mais à l'ouest et au nord on distingue des parties romanes. La porte principale, à l'ouest, présente deux archivoltes portées sur deux colonnes. Le mur du chœur (côté nord) est orné d'arcatures à plein cintre, bordées de têtes de clou.

Une fenêtre à larges baies, qui avait été ouverte au chevet vers le XVe siècle, est bouchée, comme dans presque toutes les églises qui en avaient de semblables avant l'établissement des autels à grands contre-retables.

La petite tour, qui s'élève entre le chœur et la nef, appartient au style ogival; l'époque m'en paraît incertaine, elle doit d'ailleurs avoir été réparée.

L'église est sous l'invocation de Saint Thomas de Cantorbéry. L'abbaye de Fécamp en avait le patronage; elle percevait les dîmes.

Prieuré de Saint-Gabriel. — Le prieuré de Saint-Gabriel, situé sur le bord de la Seulles, à quelque distance de l'église paroissiale, offre une des ruines les

plus belles du département, que j'ai signalées le premier, dès l'année 1819, à l'attention des archéologues et des touristes. Ce prieuré avait été fondé au XIe siècle en faveur de l'abbaye de Fécamp, par le seigneur de Creully, Richard, fils de Tursting, qui avait un frère moine à Fécamp. Il possédait les terres de Creully, St-Gabriel et Fresnay-le-Crotteur. Robert Fitz Hamon, baron de Thorigny et d'Évrecy, était alors seigneur suzerain de Creully. Le texte de la charte de fondation n'indique point l'année à laquelle on doit la rapporter. M. De La Rue croyait qu'elle était antérieure à 1066 (1). Il cite un acte confirmatif de l'an 1070 entre le fondateur, son fils et l'abbé de Fécamp, par lequel celui-ci reconnut être obligé d'entretenir de moines le couvent de Saint-Gabriel, et même à y instituer un abbé si leur nombre devenait considérable.

On ne sait ce que devint cette première famille de Creully. Robert Fitz Hamon, seigneur suzerain, qui a figuré à l'article *Secqueville*, et qui avait été gouverneur de Caen, étant mort en 1109, laissa plusieurs filles dont une épousa Robert de Caen, fils naturel de Henri Ier, comte de Glocester, et lui apporta les baronnies de Creully, d'Évrecy et de Thorigny, et le titre de fondateur du prieuré. En 1128, Robert s'entendit avec l'abbé de Fécamp (2) sur le mode d'élection du prieur; il fut arrêté que le seigneur de Creully concourrait à cette élection avec les moines de Saint-Gabriel.

Le prieuré devint dans la suite un bénéfice simple et

(1) V. Essais historiques sur la ville de Caen par M. l'abbé De La Rue.

(2) L'évêque de Bayeux, pour prix du consentement qu'il donna à cette fondation, reçut de l'abbé de Fécamp un calice de 6 livres et 1 once d'or de 30 sous pour le dorer. Le duc de Normandie eut pour le même motif deux chevaux de chacun 10 ivres, qui avaient appartenu à d'anciens chevaliers devenus moines à Fécamp.

tomba en commende comme bien d'autres. On compte le cardinal de Guise parmi ceux qui l'ont possédé.

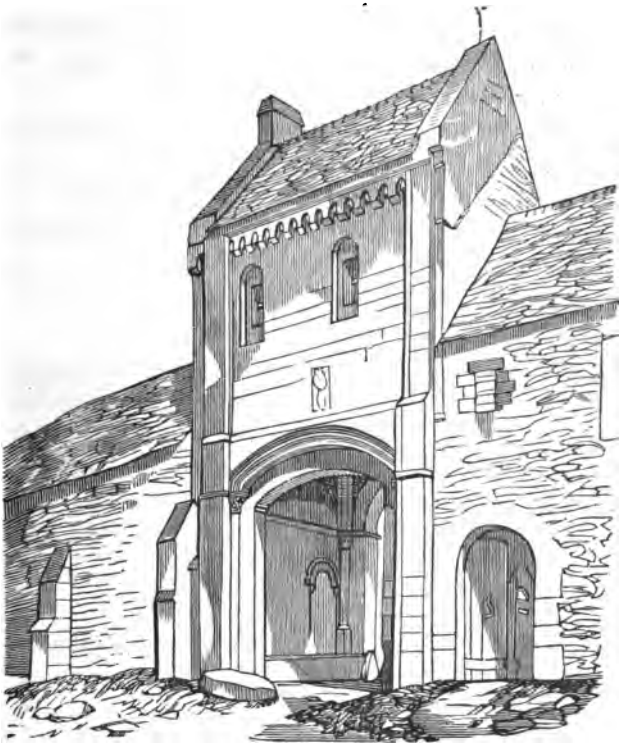

Entrée du prieuré.

Bâtiments du prieuré. Les constructions du prieuré consistent en plusieurs corps de logis, distribués autour d'une vaste cour, et dans une église en ruine.

L'entrée qui paraît du XIIIe siècle attire d'abord l'attention : elle consiste en une grande et une petite porte ; la grande porte offre un arc surbaissé et des

colonnettes du XIIIe siècle; la petite a été refaite extérieurement.

Les passages auxquels ces portes accèdent sont voûtés et surmontés d'un appartement; la corniche du bâtiment est ornée de modillons plats dessinant des arcatures ogivales.

Toutes nos anciennes maisons religieuses avaient des entrées à peu près semblables, composées de deux portes d'inégale grandeur : presque toutes offrent de l'intérêt et méritent d'être figurées. J'en présenterai quelques-unes dans la description monumentale des autres cantons du Calvados, pour qu'on puisse les comparer.

Le manoir est ensuite la partie la plus intéressante des maisons de la cour. Malheureusement les appartements du premier ont été défigurés par les restaurations. Le joli pavillon que voici doit dater du XVe siècle, tandis que le bâtiment qui l'accompagne du côté droit annonce, dans sa partie supérieure, la fin du XVIe siècle ou le commencement du XVIIe; mais les parties basses et les murs paraissent beaucoup plus anciens, probablement du XIVe siècle : les contreforts annoncent bien cette époque ou la fin du XIIIe. Quelques restes de murs doivent même remonter plus haut. On voit dans ce corps de logis une cheminée cylindrique assez bien conservée.

Les voûtes du rez-de-chaussée, dont il serait difficile de préciser la date, peuvent remonter au XIVe siècle, peut-être même à la fin du XIIIe.

On a démoli depuis quelques mois une partie des bâtiments qui formaient l'angle N.-E. des maisons du prieuré, derrière le pavillon dont je viens de parler; elles devaient être aussi du XIVe siècle.

Cette démolition, en mettant à nu un mur de gable, a dégagé une décoration peinte à fresque, à laquelle on

Maisons du prieuré de Saint-Gabriel.

avait fait auparavant peu d'attention. Elle consiste, comme le montre le croquis du mur, tel qu'il existe encore en ce moment, dans des cintres entrelacés, peints

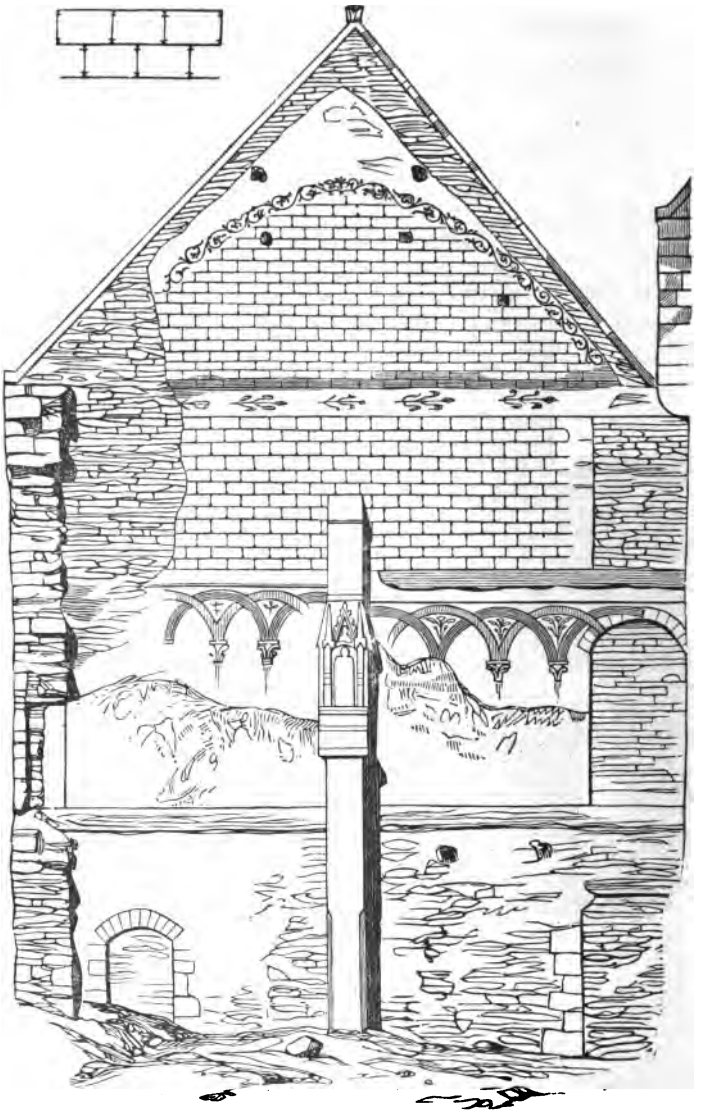

Peintures murales dans un bâtiment du prieuré.

en vert et en brun sur fond blanchâtre. Au-dessus de cette galerie, des compartiments d'appareil sont peints en rouge ; on y distingue aussi des feuillages et des rinceaux qui complétaient la décoration de l'appartement avant qu'il eût été divisé par des planchers.

Donjon du prieuré.

Au centre existe une espèce de contrefort sur lequel on voit une niche surmontée d'un fronton triangulaire, accompagné de deux pinacles et reposant sur une tablette. Cet ensemble simule un autel en miniature ; les fleurs sculptées autour du fronton et un cordon de feuilles au-dessous de la table qui forme saillie, annoncent le XIVe siècle.

Les démolitions s'arrêtent au joli pavillon qui for-

mait la partie la plus intéressante du prieuré et qui sera conservé pour l'habitation du propriétaire, avec le corps de logis dont il forme l'accessoire.

Il paraît que le prieuré était le siège d'une justice féodale. On voit encore le long de la route et vers l'extrémité du mur d'enceinte une tour carrée qui servait de prison. Cette tour est divisée en deux étages ; on ne descendait dans la partie inférieure, que par un trou rond pratiqué dans la voûte et par lequel une échelle pouvait être introduite. L'appartement supérieur était voûté, les arceaux portaient sur des consoles sculptées. Les habitants parlent encore avec effroi de cette prison. On connaît aussi, parmi les dépendances du prieuré, le champ dit *du gibet*. Le donjon du prieuré a été acheté par la commune avec un terrain attenant sur lequel on a construit une maison d'école. M. de La Cour, maire de la commune, l'a ainsi sauvé de la destruction dont il était menacé : ce sera désormais le *beffroy de la mairie de Saint-Gabriel* (V. page préc.).

Église. L'église était considérable et le portail se trouvait à peu près dans l'alignement du manoir habité par les moines ; mais depuis plus d'un siècle la nef avait été détruite, il ne reste plus aujourd'hui que le chœur. M. l'abbé Laffetay nous apprend que cette déplorable destruction remonte à l'époque où, la maison conventuelle ayant cessé d'être habitée, la desserte du prieuré fut confiée aux religieux de Saint-Vigor, près Bayeux, qui dépendaient aussi de Fécamp et venaient seulement de temps en temps à Saint-Gabriel pour y célébrer l'office divin ; alors on eut la barbarie de supprimer commes inutiles les deux tiers de l'église.

Ce qui nous reste de ce monument est une des plus belles choses que nous ayons dans nos contrées.

Dans son état actuel, il offre un carré divisé en trois nefs, comme le montre le plan ci-joint :

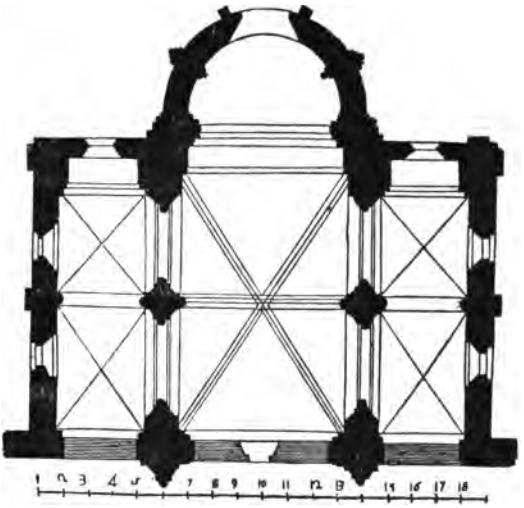

La nef centrale est terminée par une abside ; les deux bas-côtés, par des murs droits.

La nef détruite devait être deux fois plus longue que le chœur ; elle était aussi plus élevée. Quelques personnes croient qu'il y a eu un transept entre chœur et nef. Les contreforts qui, à droite et à gauche de la façade actuelle, appuient les bas-côtés seraient dans cette hypothèse les restes du mur oriental de ce transept : quelques indices, insuffisants du reste, ont même porté à penser que ce mur a été coupé là où commençaient de petites absides, comme on en trouve dans les murs d'un grand nombre de transepts.

Les deux piliers garnis de demi-colonnes, qui occupent le centre de la façade et supportent la grande arcade bouchée du chœur, sont d'une ampleur qui

fait aussi supposer qu'ils portaient la voûte centrale d'un transept. Tout cela est fort incertain. Je reviendrai sur cette question dans un travail spécial que je compte donner plus tard sur les édifices ruraux les plus remarquables du département.

Quoi qu'il en soit, l'extérieur de l'édifice actuel est bien moins remarquable que l'intérieur ; la corniche est portée sur des médaillons. On remarque, à la partie supérieure des murs latéraux, des arcatures à plein cintre, reposant sur des colonnettes romanes. L'abside présente à sa partie inférieure des arcatures portées sur des colonnes, séparées les unes des autres par des colonnes engagées qui s'élèvent jusqu'à la corniche et qui sont d'un très bon effet ; mais ces détails se trouvent dans beaucoup d'autres églises romanes. Au contraire, l'intérieur est d'une grande magnificence ; toutes les moulures y sont d'une fraîcheur admirable et d'une finesse remarquable.

Il y a plus de vingt ans que M. Deshayes, membre de plusieurs Sociétés savantes, décrivit à ma sollicitation l'église de Saint-Gabriel. Longtemps après, M. Laffetay, membre de la Société française pour la conservation des monuments, en fit aussi l'objet d'une description, et ce qu'il a dit de l'intérieur de l'édifice servira très bien, sauf quelques légers changements, d'explication à la gravure au trait que je présente et qui offre un dessin très exact et mesuré, de l'élévation de l'édifice du côté du nord. La disposition et la décoration sont semblables du côté du sud.

« Chacune des ailes, dit M. Laffetay, communique avec la galerie centrale par deux belles arches cintrées, de 8 pieds d'ouverture et hautes de 12 pieds environ. Elles sont soutenues par un pilier qui n'a pas moins de

5 pieds de diamètre, et autour duquel se groupent des colonnes engagées de forme cylindrique. Deux de ces colonnes, plus saillantes que les autres, s'élancent au-

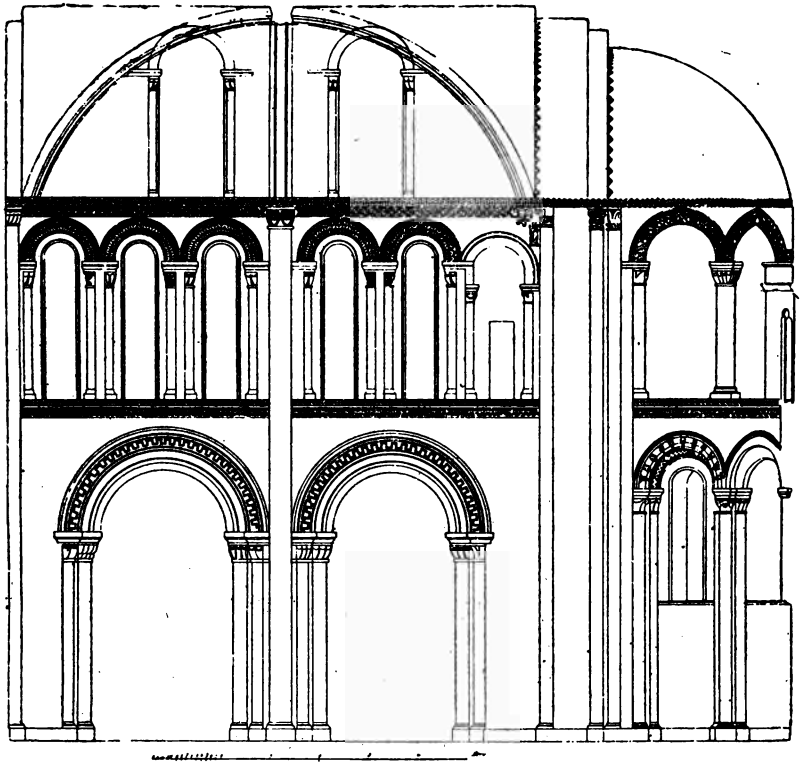

Abbaye de Saint-Gabriel
Coupe transversale du chœur et du sanctuaire.

dessus des arches qu'elles séparent, jusqu'à la naissance de la voûte du chœur, à 30 pieds environ du sol. Les chapiteaux qui les terminent supportent un cintre en maçonnerie engagé dans la voûte, et qui la divise en deux parties égales; ensuite, des quatre extrémités du

rectangle, partent deux autres arches qui se coupent diagonalement, en sorte que leur point d'intersection se trouve sur la première. L'intervalle des nervures est rempli par des pierres brutes noyées dans du ciment, et que l'infiltration des eaux pluviales ne tardera pas à déjoindre, comme elle a déjà détruit le plafond. La voûte des bas-côtés présente à peu près la même disposition, et est menacée des mêmes accidents ; déjà même, plusieurs pierres se sont détachées et ont laissé des ouvertures, remplies imparfaitement par des touffes de gazon, où viennent nicher les oiseaux. Enfin, les collatéraux sont terminés, à l'orient, par des enfoncements semi-circulaires, propres à loger des autels; ce sont des espèces d'absides, dont les proportions paraissent en rapport avec celles de leur galerie respective.

« Au premier ordre, on distingue les arches dont il vient d'être parlé et qui mettent la grande nef en communication avec les ailes.

« Le deuxième ordre comprend, de chaque côté, six ouvertures beaucoup plus hautes que larges, mais surtout très profondes. Immédiatement posées au-dessus des arches de la nef, elles laissent entre elles peu d'intervalle.

« Enfin, le troisième ordre ne compte, comme le premier, que deux ouvertures, qui ressemblent beaucoup à celles des bas-côtés, et dont le cintre va toucher la voûte. Sur les six fenêtres du deuxième ordre, deux sont murées et, au lieu d'apporter la lumière à l'intérieur de l'édifice, elles en tirent du jour pour éclairer les escaliers qui conduisent, d'une part, à cette galerie qui environne le sanctuaire, de l'autre, aux fenêtres de l'étage supérieur ; car, dans l'épaisseur du mur, on avait ménagé des couloirs, en sorte que l'on peut, entre

une double paroi, aller d'une fenêtre à l'autre et parcourir toute la longueur de la nef, au-dessus du premier étage. La galerie qui domine le sanctuaire consiste en deux tribunes capables de recevoir plusieurs personnes; elles sont divisées en deux parties inégales par une colonne cylindrique, d'un pied de diamètre, qui supporte, d'un côté, un cintre surbaissé, et de l'autre, une petite ogive romane. Le fond du sanctuaire est éclairé par une grande fenêtre de forme ogivale, beaucoup plus récente que le reste de l'édifice, et au-dessus de laquelle monte et descend, dans l'épaisseur du mur, un escalier qui établit la communication entre les deux tribunes. Au-dessous de ces tribunes, on remarque des arcades bouchées, les unes rondes, les autres aiguës, formant des enfoncements plus ou moins profonds, qui pourraient servir de niches à des statues. Enfin, entre l'abside et la nef, plusieurs colonnes s'élèvent d'un jet depuis le sol jusqu'à la voûte, qui, dans cette partie de l'édifice, a conservé son plafond.

« En général, les chapiteaux des colonnes sont simplement cannelés et se terminent en tailloir. Cependant ceux du sanctuaire ont à leurs angles des fleurs recourbées en volutes, et même il en est où l'on remarque de petites figures demi-saillantes; quelques-uns sont ciselés et ornés de dentelles, d'autres, au contraire, présentent à peine quelques traces de ciseau, sans que l'on puisse expliquer cette préférence. Des frètes crénelées couronnent des arcades de la nef; des losanges, les arcades bouchées du sanctuaire, et des doubles zigzags, les enfoncements qui terminent les bas-côtés. Des étoiles, des nattes, de triples zigzags et mille autres dessins capricieux sont répandus avec profusion dans différentes parties; un cordon de pierre en torsade cir-

cule autour de l'édifice, au-dessus des arches de la nef et au-dessous de la galerie du sanctuaire. Ces moulures sont en relief et d'un beau travail. Une branche de feuillage, parsemée de fleurs, de fruits et d'oiseaux, tapisse la concavité de l'abside. Cet ornement, qui est répété en dehors sous la forme d'un rameau de pampre, est contemporain de la grande ogive et de quelques ogives trilobées, dont l'empreinte se fait remarquer sur le mur du sanctuaire ».

Nous n'aurons que peu de mots à ajouter à ces détails dont l'exactitude peut être contrôlée par le dessin lui-même. La frise qui surmonte le triforium m'a paru mériter d'être signalée. Plusieurs des bases des colonnes, du côté du sud, portent des moulures, notamment des frètes crénelées. On remarquera aussi de petites figures en bas-relief qui existent sur le mur près des chapiteaux des colonnes qui supportent l'arcade du sanctuaire, entre l'abside et le chœur.

Du côté de l'Épitre, on voit accolée au pilier qui répondait à l'extrémité de l'autel, une piscine pédiculée offrant, comme le montre l'esquisse suivante, une cuvette creusée dans une table quadrangulaire, portant sur chaque face, des moulures qui annoncent le XIIe siècle et reposant sur une colonnette cylindrique. La cuvette est peu profonde et percée au fond d'un trou qui se prolonge dans toute la longueur du pédicule, qui correspond à une cavité pratiquée sous le pavé. On sait que les piscines étaient destinées à recevoir l'eau qui avait servi à laver les mains du célébrant. Celles qui reposent sur un pédicule comme la suivante sont assez rares ; le plus souvent les piscines se trouvent dans une niche ou sous une arcade pratiquées dans l'épaisseur du mur, et qui portent le nom de *crédences*. On peut

voir dans mon Cours d'antiquités, t. VI, ch. 2, les détails que j'ai donnés sur les crédences et sur les formes

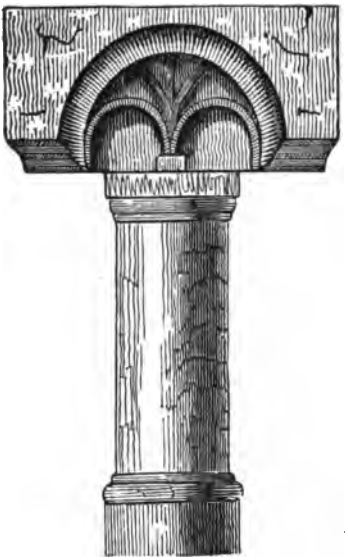

Piscine pédiculée de Saint-Gabriel.

qu'elles ont affectées à diverses époques. (V. p. 170 et suiv.).

Nous n'avons cessé depuis 1820 de recommander l'église Saint-Gabriel aux antiquaires. Nous avons fait plusieurs fois des démarches près du ministère de l'intérieur pour obtenir qu'il les fît examiner; ce n'est que tout récemment qu'on a pu donner suite à ces demandes. Aujourd'hui l'édifice est la propriété de l'État, mais il a perdu sa toiture, il est urgent d'en établir une autre, et l'on s'étonne que depuis trois ans le gouvernement n'ait pas encore fait rétablir ce toit si nécessaire. Chaque jour les voûtes se détériorent, traversées qu'elles sont par les eaux pluviales; si l'on temporise

encore, elles pourront bien s'écrouler. Depuis deux ans le mal a beaucoup augmenté.

Un cloître existait dans la cour qui avoisine l'église et dont l'étendue correspondait à la partie détruite de cette basilique.

Je n'ai point la prétention de faire l'histoire du prieuré sur lequel je possède pourtant quelques documents (1) : j'indiquerai seulement comme pouvant fournir des renseignements sur les possessions de cette maison, un registre grand in-folio, très bien écrit, qui se trouve aux archives de la préfecture de Caen, et qui est intitulé :

Papier terrier du domaine fieffé et non fieffé, droits, dignités et revenus de la mense prieurale de Saint-Gabriel dans les paroisses dudit lieu de Saint-Gabriel, Fresné-le-Crotteur, Creully, Brécy, Luc, Langrune, et hameau de Saint-Aubin, Ruqueville, Secqueville, Rye, Le Manoir, Vaussieux, Hérouville, Pierrepont et Brouay.

CREULLY

Creully, *Croileium*, *Credolium*, *Croleium*, est un bourg assez bien bâti, chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Seulles, qui était anciennement chef-lieu d'un doyenné rural, d'une baronnie et d'une sergenterie.

Église. L'église de Creully est assez intéressante ; elle se compose d'une nef avec bas-côtés, d'un chœur à

(1) Dans les Rotuli Normanniæ publiés à Londres en 1835, on trouve, page 377, un acte donné, en 1418, par le roi d'Angleterre à Radulphe Flamunt, alors prieur de Saint-Gabriel, par lequel il le laisse en possession de tous les biens du prieuré.

chevet droit, auquel des chapelles ont été accolées du côté du nord, d'une autre chapelle toute récente, et d'une tour moderne à l'ouest.

M. Cotman, dans son Voyage archéologique en Nor-

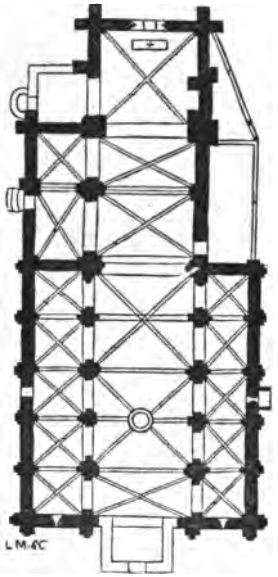

Plan de l'église de Creully.

mandie, en a donné un dessin; M. Bouet l'a dessinée de nouveau pour moi. La nef et le chœur sont d'architecture romane; les bas-côtés, du même style. Les arcades de la nef sont ornées de zigzags; elles reposent sur des piliers ornés de colonnes engagées à chapiteaux godronnés pour la plupart. Des colonnes séparent les arcades les unes des autres et s'élèvent au niveau des fenêtres, où elles reçoivent les arceaux des voûtes : ces voûtes sont évidemment de l'époque.

Les modillons de la corniche extérieure sont bien conservés, ornés de figures grimaçantes.

Intérieur de l'église de Creully.

Il existe, dans le collatéral du nord, une porte bouchée dont l'arc est surbaissé et orné de zigzags. Cette forme est assez rare dans les monuments d'architecture

romane pour que je croie devoir en donner une esquisse.

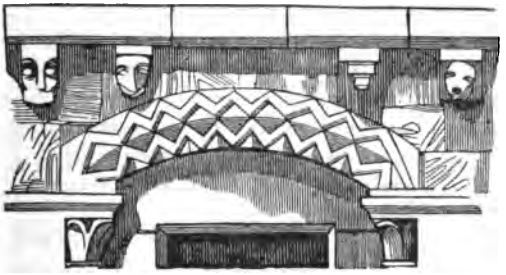

Vers la fin du XVe siècle probablement, et peut-être au commencement du XVIe, on a rallongé le chœur, et ajouté les chapelles du nord. Quelques ouvertures ont aussi été pratiquées dans les murs latéraux de la partie ancienne.

Il existe sous l'église un caveau sépulcral. On voyait anciennement dans le sanctuaire, au-dessus de ce caveau, deux tombeaux appliqués contre les murs, l'un du côté de l'Épître, l'autre du côté de l'Évangile. L'un de ces tombeaux a été détruit par suite de la construction récente d'une chapelle latérale du côté de l'Évangile : c'était celui d'Antoine II de Sillans; le marbre en est maintenant incrusté dans le pavé du sanctuaire; on y lit ce qui suit :

CY GIST UN TRÈS ILLUSTRE ET EXCELLENT SEIGNEUR
ANTOINE DE SILLANS, DIGNE DE GRAND HONNEUR ;
CAR TOUJOURS FUT A DIEU ET A SON ROI FIDÈLE,
DESQUELS IL SOUTENOIT DE BON CŒUR LA QUERELLE.
EN SON GOUVERNEMENT TEL DEVOIR IL SÇUT RENDRE
QUE L'ENNEMI N'OSA SUR LUI RIEN ENTREPRENDRE.
IL SERVIT QUATRE ROIS, DESQUELS POUR RÉCOMPENSE
ET POUR SES GRANDES VERTUS, IL EUT L'ORDRE DE FRANCE.
DE QUINZE ENFANTS QU'IL EUT, IL EN A VU LES QUATRE,

POUR LA FOI CATHOLIQUE ET POUR LE ROI COMBATTRE.
DE SON ANTIQUE RACE, NUL N'ERRA EN LA FOI ;
MAIS ONT TOUJOURS ÉTÉ BONS SERVITEURS DU ROI.
OR ENFIN CE SEIGNEUR ET BARON DE CRBULLY,
A SOIXANTE ET TROIS ANS FUT AU CIEL RECUEILLI.
LA MORT DE LUI TRIOMPHE, SON RENOM EST VIVANT,
IL VIT EN SON ÉPOUSE, QUI PRIE AU TOUT-PUISSANT,
QUE SON BON PLAISIR SOIT BIENTÔT LES RENDRE UNIS
SOUS LE TOMBEAU LEURS CORPS, LEURS AMES EN PARADIS
AINSI SOIT-IL.

Le tombeau que l'on voit encore, du côté de l'Épître, est celui d'Antoine III de Sillans. L'épitaphe en était ainsi conçue :

MARBRE RACONTE A LA POSTÉRITÉ,
QU'UN SAINT HYMEN VAINC TA SOLIDITÉ,
ET QUE SYLVIE EN CES HONNEURS FUNÈBRES,
REND SA MÉMOIRE ET SON AMOUR CÉLÈBRES.
AUSSI L'OBJET QUI FUT SON DIGNE CHOIX,
LE FUT JADIS DU CONSEIL DE NOS ROIS,
ET L'ÉTRANGER QUI CONNUT SA PRUDENCE
EN UN FRANÇOIS, SÇUT ADMIRER LA FRANCE.
AUX ENNEMIS SA FATALE VALEUR
DONNA TOUJOURS OU LA MORT OU LA PEUR.
HEUREUX VAINQUEUR SI CHÉRI DE LA GLOIRE,
QUE CHAQUE ASSAUT LUI FUT UNE VICTOIRE.
LE VICE MÊME A SES PIEDS ABATTU,
FIT UN TROPHÉE A SA NOBLE VERTU.
SA MAIN TOUJOURS AUX PAUVRES LIBÉRALE,
FAIT REGRETTER QUE SA TERRE NATALE
QUI TIENT DE LUI SES POMPEUX BATIMENS
PERDE EN SA MORT SES PLUS BEAUX ORNEMENS.
CE GRAND HÉROS, DES BIENS DE LA NAISSANCE
COMME PLUSIEURS N'ÉLEVA SA PUISSANCE,
ET CE LUI FUT SORTIR DES DEMI DIEUX,
LE MOINDRE DON QU'IL AIT REÇU DES CIEUX.
JUSTEMENT DONC CETTE ILLUSTRE SILVIE

QUI DU HAUT RANG DE ROMAN PRIT LA VIE,
DANS CE TOMBEAU RÉSOLUT DE MONTRER
QUE LE TRÉPAS NE L'EN PEUT SÉPARER.

La tour, placée à l'ouest, est toute moderne et terminée par une pyramide octogone, imitée des tours de l'époque ogivale.

La paroisse est sous l'invocation de Saint Martin. Le chapitre de la cathédrale de Bayeux avait le patronage et les dîmes. On voit encore la grange du chapitre dans la rue qui tend vers l'extrémité occidentale du bourg, appelée *le Bourgey;* elle est reconnaissable à ses contreforts et à son appareil.

Il y a peu d'années, des cercueils en pierre furent découverts par suite de nivellements exécutés sur la place du bourg, qui était l'ancien cimetière : dans plusieurs d'entre eux on trouva des pots remplis de charbons (1).

D'après le pouillé le curé percevait une *muaison* de dîme et payait 25 livres au chapelain de Gouvy; de son côté, le chapitre de Bayeux payait 25 livres à l'abbaye de Barbery, et le seigneur du lieu avait aussi 100 livres à percevoir sur les dîmes.

Château. Le château de Creully est une des anciennes forteresses les plus remarquables que nous possédions dans le Calvados et, quoique composé de constructions d'époques diverses, dont quelques-unes ont été défigurées, il y a du mouvement dans cet assemblage hétérogène et un peu confus.

L'emplacement et les restes du château primitif sont encore reconnaissables au milieu des constructions de

(1) V. pour l'explication de ce fait les détails donnés sur les sépultures du moyen âge, dans le 6e volume de mon Cours d'Antiquités.

différents âges qui composent l'ensemble du château

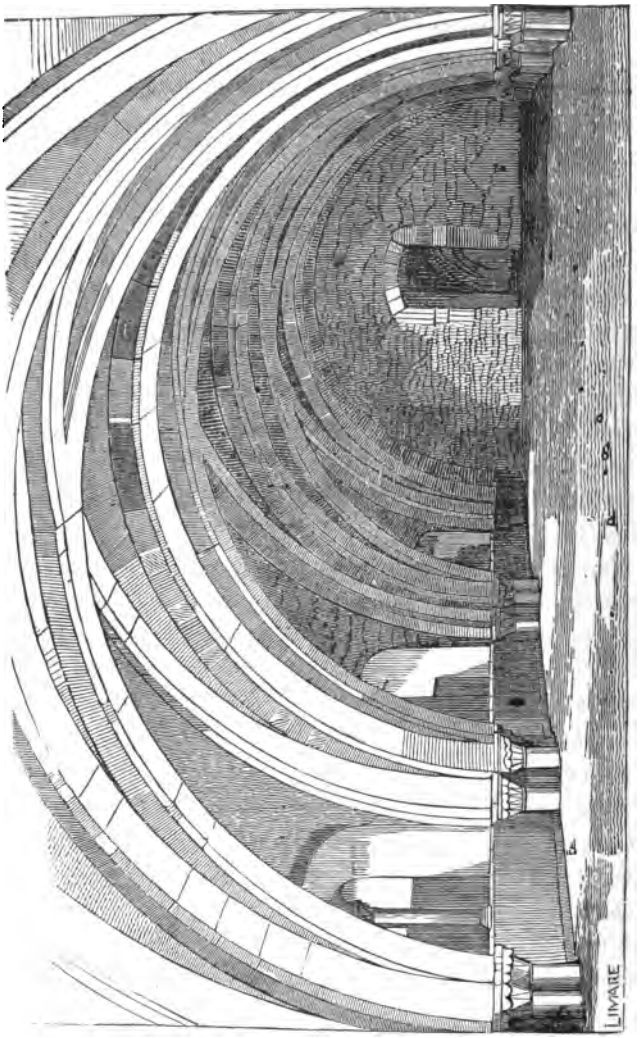

Salles voûtées du château de Creully.

actuel. Ce château était à peu près carré; les bâtiments

principaux paraissent avoir été adossés au mur du nord, où l'on voit encore des salles voûtées à plein cintre, comme nos églises du XIe siècle.

Le donjon, formant aujourd'hui le corps principal du château, est d'une époque ancienne, mais qu'il est difficile de déterminer à cause des changements qu'il a subis pour devenir habitable : l'addition semi-sphérique qu'on y remarque dans la façade, est évidemment du XVIe siècle.

L'ancienne porte de la cour du château dont on voit encore les restes, présentait quelques moulures romanes assez bien traitées ; elle était surmontée d'une haute tour carrée couronnée de créneaux, qui a été démolie depuis la Révolution. Les fossés de cette enceinte sont encore très bien conservés d'un côté.

Les tours d'observation qui accompagnent le donjon ne paraissent pas antérieures au XVe siècle. Les écuries ont été construites par Antoine III de Sillans, mort en 1641.

La première enceinte et la longue allée qui mène à la cour du château n'offrent rien de très ancien dans les constructions qu'on y voit à présent.

La vue générale prise du pont de la Seulles, au delà du moulin, dont voici l'esquisse, montre le développement des remparts et de la partie occidentale des bâtiments du château ; c'est de ce côté que les constructions se présentent avec le plus d'avantage pour un dessin pittoresque. Deux tours dominent le massif : l'une, octogone, terminée par une plate-forme et qui ne doit pas remonter au delà du XVe siècle, je crois, était, à cette époque, la tour d'observation d'où l'on surveillait le pays. On découvre du haut de cette tour la cathédrale de Bayeux et un assez bel horizon ; près d'elle

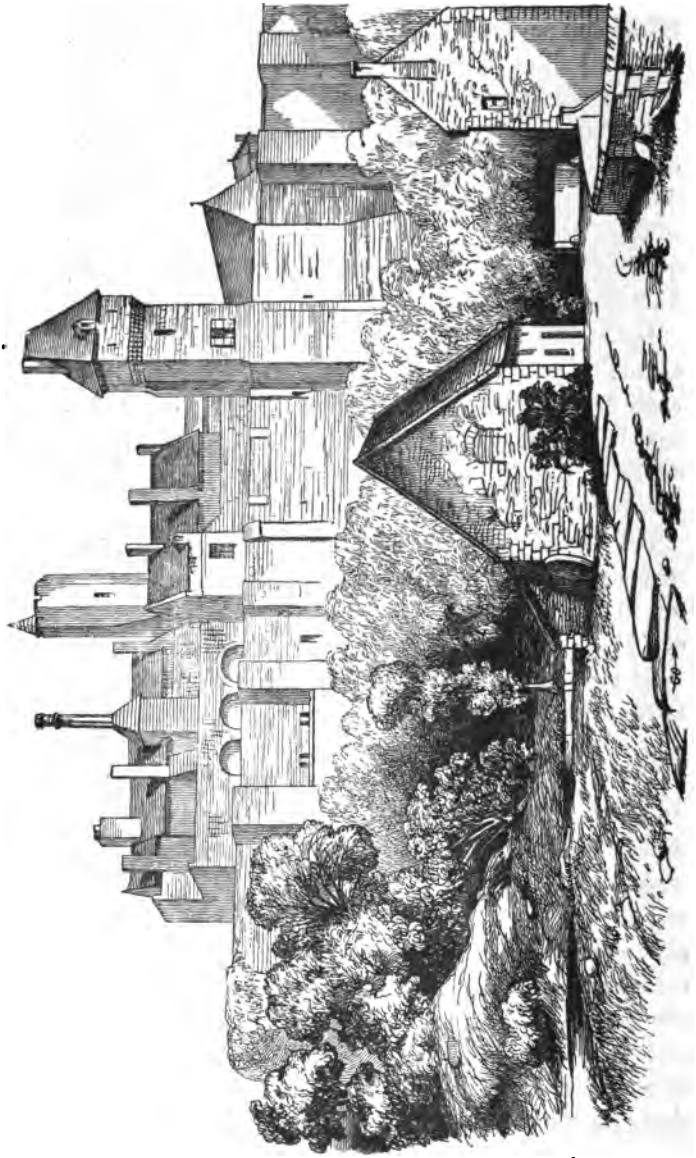

Vue générale des bâtiments du château de Creully.

une ancienne cheminée s'élève comme une colonne et paraît aujourd'hui d'une hauteur exagérée, parce qu'on a supprimé le toit et une partie de l'étage qui existait à sa base, pour faire des plates-formes.

L'autre tour, qui s'élève assez haut sur le rempart même, est terminée par un appartement carré, lequel fait saillie sur les murs de la tour et qui était défendu par des machicoulis. Ce petit appartement, couvert par un toit d'ardoise, formant une pyramide à quatre pans, ne paraît guère antérieur au temps de Louis XIII.

Je n'ai point l'intention de rapporter tous les faits historiques qui se rattachent au château de Creully.

Au XIVe siècle, les Anglais s'en emparèrent, bien que Richard de Creully l'eût fait en partie démanteler par précaution.

Le château fut repris quelques mois après, et les Anglais qui l'occupaient, au nombre de cent, furent tués ou faits prisonniers. C'est ce qui résulte de la pièce suivante :

« Charles fils ainsné du Roy de France, Regent le « Royaume, Duc de Normandie et Dalphin de Viennois, « a tous presens et avenir, salut, scavoir faisons que « nous oie avons la supplication de M. Richard de « Creuilly ch^r, contenant comme ou mois de mars « dernier passé ot un an, Les anglois et autres ennemis « du Royaume fussent venus a un sien manoir appellé « Creuilly, assis ou bailliage de Caen, ou quel manoir « nul ne demouroit, mais entendoit le dit ch^r le faire « desenforcier et les edifices fors faire abbatre, et « l'avoit fait pour ceste partie en telle maniere qu'il « n'avoit esperance nulle que lesdits ennemis se y « deussent arrester ; et neantmoins iceulx ennemis par

« la grant puissance des gens que ils avoient par l'aide « de Philippe de Navarre qui avec iceulx ennemis « estoit, ils se y arresterent et icelui manoir enforcerent, « et l'ont detenu jusques au dimanche avant la st pere « en aout dernier passé, ou quel jours et en plusieurs « precedens les enfans dudit ch^{r}, et grant quantité de « gens darmes, nobles et autres se mirent devant ledit « chastel et icelui assaillirent, et finalement le prinrent « par force et les Anglois qui dedans estoient, environ « cens, qui tous furent mors ou prisonniers ; et apres « ce le dit manoir est demouré par nostre main en la « garde dudit ch^{r} et desdits enfans, par l'ordonnance « de nos gens qui illecques estoient presens ; quand « ledit manoir fut pris, et nous ayant entendu que ledit « ch^{r}, a cause des guerres a perdu sa terre en constentin, « ne n'a a present li et ses dits enfans, desquels « l'ainsné est et estoit ch^{r} avant que lesdits ennemis « occupassent le dit manoir, autre chevence que de « icellui et de sa terre a iceluy manoir appartenant, et « a servi lui et ses predecesseurs bien et loyaument es « guerres de nos tres chers Sg^{rs} de bonne memoire les « Rois de France etc. nous avons quittié, donné et « delaissié par ces presentes, donnons et quittons ou « cas dessus dit, tout le droit qui a nous pouvoit et « devoit nous appartenir au dit manoir, a cause de sa « dite prise diceluy au dit ch^{r} et a ses hoirs etc. si don- « nons en mandement etc. donné a Paris au mois de « janvier 1358. Par Mg^{r} le Regent a la relation du « conseil. Signé J. Vallée. » *(Trésor des chartes mss. de Colbert, vol. 26).*

Après l'invasion de 1417, le roi d'Angleterre donna un sauf-conduit au seigneur de Creully qui avait rendu

son château et aux habitants de toutes les communes qui dépendaient de cette forteresse et qui fournissaient des hommes pour la garder en temps de guerre. Cette pièce qui contient l'indication de ces paroisses, toutes situées aux environs de Creully, offre sous ce rapport un genre d'intérêt qui m'engage à la reproduire textuellement ; elle est ainsi conçue :

« Sciatis quod cum dominus de Creully de ducatu « nostro Nonmanniæ castrum sive fortalicium de « Creully de ducatu nostro perdicto sursum reddiderit « et illud cum villis de Creully, Tiercheville, Coulom- « biers, Crepon, Meuquaine (*Meuvaines*), St. Gabriel, « Fresne, le Crotoux, Villiers le Sec, Brecy, Basenville, « Coulomps, Cuelly (*Cully*), Mangueville, Lanthuel « (*Lantheuil*), Pierrepont, Quesnet (*Cainet*), Amblie, « Le Fresne, Rie, Banville, Gree, Saint Croys sur la « mer, Sequeville, Tan, Aaneesles et Macregny (*Mar- « tragny*), castro seu fortalicio predicto, ut dicitur « pertinentibus et annexis liberaverit. Nos ea conside- « racione suscepimus castrum predictum ac quascum- « que personas villas predictas seu earum aliquam « inhabitantes seu inhabitaturi et eas dominacioni « gracie et paci nostris submittere volentes ac bona, « res, jocalia equos animalia et hernesia sua quecum- « que in salvum securum conductum nostrum ac pro- « tectionem, tuicionem et defensionem nostras spe- « ciales..... (1) ».

J'ai déjà cité comme seigneurs de Creully, en parlant de Saint-Gabriel, Hamon (Audens), qui était frère uté-

(1) *Rotuli Normanniæ de anno quinto regis Henrici Quinti*, publiés à Londres en 1835, in-8°, page 151.

rin de Néel de Saint-Sauveur, et fut tué à la bataille du Val-des-Dunes, en 1047.

Son fils, Robert Hamon, fut en grande faveur près de Guillaume-le-Conquérant et de Guillaume-le-Roux. En récompense de ses services, il reçut en Angleterre les comtés et seigneuries de Glocester et de Bristol, avec les prérogatives et dépendances qui y étaient jointes. Une de ses filles, mariée à Robert de Kent, comte de Glocester, fils naturel de Henri Ier, apporta à ce seigneur les seigneuries de Creully et de Torigny. Ce fut lui qui fit, en 1138, un échange du prieuré de Saint-Gabriel avec l'abbé de Fécamp ; il joua un grand rôle dans les affaires de cette époque, et Beziers, dans ses intéressantes recherches, nous donne les détails suivants ;

« Le roi ayant réuni la Normandie à la couronne d'Angleterre en 1106, après la bataille de Tinchebray, donna à Robert, son fils naturel, le commandement des villes de Bayeux et de Caen et de toutes leurs dépendances. Il le chargea, en 1133, de faire l'enquête de tous les fiefs dépendant de l'église de Bayeux et de tous les vassaux qui en relevaient.

« Après la mort de Henri, il se déclara pour l'impératrice Mathilde, sa sœur, et soutint son parti contre le comte de Blois, qui s'était emparé de l'Angleterre. C'était par son conseil et par celui de l'évêque de Lisieux, qu'elle avait épousé Geoffroy, comte d'Anjou. Il lui prêta serment de fidélité en 1138, aux états de Londres, et engagea en même temps les villes de Bayeux, de Caen et autres places de défense, à prendre son parti. Il n'était pas moins habile dans les sciences que dans l'art de la guerre. Il a laissé quelques ouvrages, qui l'ont fait mettre au rang des écrivains An-

glais. Il mourut le dernier d'octobre 1147, et fut enterré dans le prieuré de Bristol qu'il avait fondé.

« Richard Ier, l'un des cinq fils du comte de Glocester, eut la baronnie de Creully en partage. Il en prit le nom et le transmit à sa postérité. On croit qu'il épousa la fille héritière de Guillaume, seigneur de Saint-Clair et de Villiers-Fossard, près Saint-Lo, qui avait fondé, en 1139, le prieuré de Villiers pour des religieux de Cîteaux (1).

Il eut trois fils, dont un, Philippe, baron de Creully, est renommé parmi les chevaliers Bannerets, qui vivaient du temps du roi Philippe Auguste, en 1210. Sa fille unique fut mariée à Robert, sire de Tillières, qui devint baron de Creully et qui mourut sans enfants.

Henri, frère puîné de Philippe, hérita de la baronnie de Creully, par la mort de son neveu, le sire de Tillières. Henri fut père de Richard et de Robert de Creully.

Richard II, baron de Creully, fit des partages en 1223 avec Robert de Creully son puîné. Dès 1219, il avait fait un appointement avec ses vassaux, sur un procès pendant à Bayeux.

Richard III, baron de Creully, eut pour femme Isabelle de Tillières, dame de Gacé de Tillières.

Raoul, baron de Creully, son fils, est qualifié de Monseigneur et de Chevalier, dans un accord de l'an 1306, fait entre lui et Messire Richard de Bretteville, seigneur de Bretteville-sur-Bordel, et d'autres vassaux de sa baronnie.

Richard IV, baron de Creully, vivait en 1358, comme nous l'avons vu par la pièce citée p. 387.

(1) V. Beziers, nouvelles recherches sur la France.

Louis, baron de Creully, s'unit avec Isabeau Mallet de Graville.

A la fin du XIVe siècle, Marie de Creully, héritière de la baronnie, épousa Guillaume de Vierville, qui devint seigneur de Creully au droit de sa femme. La baronnie se maintint dans cette famille jusque vers 1502, que Marie de Vierville, baronne de Creully, épousa en troisièmes noces un de Sillans, seigneur d'Hermanville et de La Ferrière, issu en ligne directe de Gilbert de Sillans, chevalier, originaire d'une ancienne maison de Provence, qui était venue, dit-on, s'établir en Normandie à la fin du XIIIe siècle. Antoine de Sillans son fils, rendit aveu au roi pour sa baronnie le 20 mars 1537.

Antoine de Sillans, son successeur, rendit aveu le 15 octobre 1571; il était chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre et capitaine de 50 hommes d'armes. C'est lui dont l'épitaphe qui se voyait dans le chœur, du côté de l'Évangile, se trouve aujourd'hui dans le pavé du sanctuaire.

Antoine III de Sillans, un de ses fils et, comme lui, chevalier de l'ordre du roi et de plus conseiller en ses conseils d'état et privé, épousa en 1602 Silvie de Rohan. Il avait fait bâtir la porte du château, complètement détruite (1), les halles du bourg dont il reste peu de traces, et les grandes et belles écuries du château qui existent toujours. Il mourut en 1641, âgé de 63 ans. Son tombeau, dont j'ai parlé, est du côté de l'Épître.

Antoine IV de Sillans mourut en 1675. Son fils, Antoine V de Sillans, ne survécut que 3 ans à son

(1) D'après Beziers qui l'avait vue, la première porte du château, tout près et au nord de l'église, comme aujourd'hui était accompagnée de deux bastions terminés en dôme.

père. Il laissa pour fille unique Catherine-Magdelaine de Sillans de Creully, qui épousa un Carbonel, marquis de Canisy, gouverneur d'Avranches.

En 1682, la baronnie de Creully fut acquise par J.-B. Colbert, conseiller ministre d'état ; en 1750, elle appartenait encore à un Colbert (1).

Léproserie. Il y avait autrefois à 1/4 de lieue de Creully, vers le sud, une léproserie qui n'existe plus, mais encore indiquée sur la carte de Cassiny. Le patronage de la chapelle appartenait au seigneur de Creully.

Creullet. Tout près de Creully, mais au-delà de la Seulles qui baigne à l'ouest le pied de la colline sur laquelle s'élève Creully, on trouve le château de Creullet. Un mur, qui entoure le parc et borde la route au-delà du pont, offre des portes bouchées qui datent au moins du XIVe siècle. La chapelle qui existe encore est en partie du XVe siècle ; quelques parties seulement pourraient être plus anciennes. Sur la porte d'entrée, est sculpté un blason écartelé : 3 coquilles, 1, 4 ; un lion léopardé, 2, 3. Avant la Révolution, on disait la messe tous les dimanches dans cette chapelle, qui était sous l'invocation de Sainte Marguerite, et dont le patronage appartenait au seigneur de Creullet. C'est aujourd'hui une étable. La porte de la cour du château est du XVIe ; elle offre deux tourillons cylindriques en encorbellement, dont un est en partie ruiné.

Beziers nous apprend que la terre de Creullet fut vendue, en 1643, à Antoine de Sillans IV, baron de Creully, par Odet d'Harcourt, comte de Croissy. Je n'ai

(1) V. pour tous ces détails généalogiques, Beziers, nouvelles recherches sur la France.

point encore fait de recherches sur les autres transmissions de cette propriété.

Le château a été vendu, il y a quelques années, par M. le comte de La Rivière à M. le comte de Montlivault, alors préfet du Calvados ; il appartient aujourd'hui à M. d'Infréville.

Antiquités romaines. Près de Creully est un hameau nommé le *Bourgay* dans lequel j'avais reconnu, il y a dix ou douze ans, des débris de tuiles à rebords. Depuis cette époque, on y a trouvé des médailles romaines en grand et en moyen bronze : plusieurs appartiennent à M. Cauvin, pharmacien à Creully, qui les a recueillies lui-même sur sa propriété. Parmi ces médailles j'ai remarqué les suivantes :

Marc-Aurèle G. B. ; — *Antonin Pie* G. B. ; — *Adrien* G. B. ; — *Posthume* M. B. ; — *Claude-le-Gothique* P. B. ; — *Claude II* P. B. ; — *Tetricus* P. B.

Une médaille d'or de Néron a aussi été trouvée.

Plusieurs fondations de maisons ont été reconnues en labourant dans le lieu où les médailles ont été recueillies. Dernièrement encore M. Cauvin a trouvé un style en bronze et un autre instrument du même métal.

LANTHEUIL

Lantheuil, *Lantuilleium*, *Lantuleium*, *Lantuil*, *Magnavilla*.

L'église a été tout récemment refaite presque entièrement et n'offre absolument rien d'intéressant ; quelques portions de murs, du côté du nord, ont seu-

lement été réservées de l'ancienne église qui, d'après ces indices, aurait appartenu à la période ogivale.

Quelques tombeaux, avec inscriptions, appartenant à des membres de la famille de Boisgelin, se voient dans le cimetière, à l'est du sanctuaire.

L'église de Lantheuil est sous l'invocation de Saint Sylvestre. La cure était jadis divisée en deux portions qui furent plus tard réunies en une seule ; le patronage était laïque ; le curé percevait la dîme.

Château. Le château de Lantheuil appartient à M. le marquis de Turgot, pair de France ; il est assez considérable et dans le style qui était en vigueur sous Louis XIII. Quelques parties, notamment la façade, ont été retouchées ; les pilastres ioniques qu'on y voit n'appartiennent certainement pas à cette époque ; on a fait disparaître aussi, m'a-t-on dit, des croisées en pierre qui divisaient quelques-unes des fenêtres. Une chapelle existe à l'extrémité est de l'édifice. Plusieurs bâtiments accessoires viennent d'être reconstruits par M. de Turgot.

Le château de Lantheuil est, suivant le goût de l'époque, précédé de belles douves murées, alimentées par un ruisseau qui prend sa source à Coulons. Avant de passer dans la cour du château, ce ruisseau parcourt une vallée dont l'un des coteaux est planté de beaux arbres, parmi lesquels on remarque des hêtres séculaires. Ce bois qui peut avoir deux kilomètres de longueur est percé d'allées ; l'autre coteau du vallon est bien moins planté ; quelques massifs d'arbres verts y produiraient un bon effet. Le château, bâti dans le vallon dont je viens de parler, est dominé de tous côtés ; à une certaine distance, on ne voit que les arbres qui

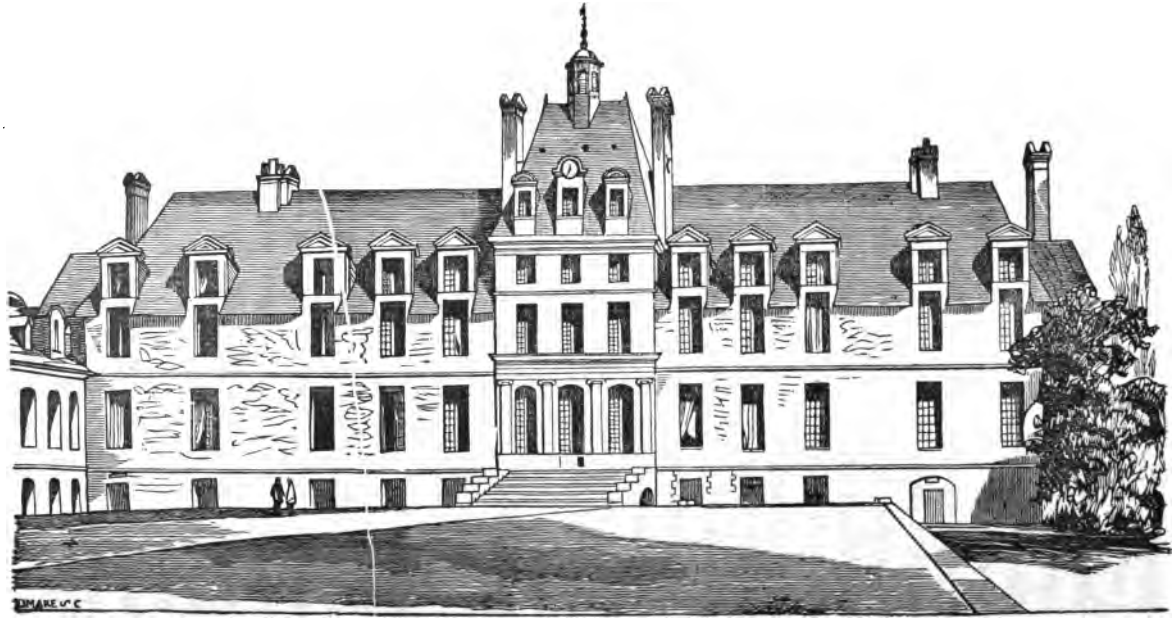

Château de Lantheuil.

l'avoisinent. On a tiré parti de cette position pour amener par des canaux les eaux d'une belle source, qui alimente un jet d'eau dans le jardin orienté au midi, et qui fournit à tous les besoins de la maison.

M. le marquis de Turgot vient de faire disposer et planter avec goût le coteau qui domine, au N.-O., les jardins potagers et les autres dépendances de son château.

PIERREPONT.

Pierrepont, *Petrapons*.

La façade occidentale de l'église de Pierrepont présente un portail roman, orné de deux archivoltes unies, reposant de chaque côté sur deux colonnes, et couronnées par une cimaise à double rang de billettes.

Du côté du sud, la nef conserve des modillons très saillants et très curieux à observer ; presque tous ces corbeaux représentent des figures grotesques dans des postures obscènes. L'intervalle compris entre chacun d'eux est occupé par un ornement en damier sculpté en creux.

Au-dessus d'une fenêtre percée dans le même mur, on voit deux monstres grossièrement tracés, la tête retournée comme pour se mordre la queue, sujet très commun dans les sculptures du XIe siècle.

Le mur du nord est moins ancien que le précédent, du moins a-t-il été réparé dans quelques-unes de ses parties. Les pierres de la corniche ont été placées confusément au milieu de la maçonnerie nouvelle.

Le chœur n'offre aucun intérêt ; il n'est peut-être pas antérieur au XVIIe siècle.

La petite tour triangulaire à deux baies, qui sur-

monte le mur formant séparation entre les deux parties de l'église, n'est probablement pas beaucoup plus ancienne que le chœur.

Une chapelle latérale au sud a été ajoutée en 1748, ainsi que l'indique le millésime placé sur le linteau de la porte.

La sacristie est moderne ; on avait pratiqué au-dessus une chambre pour le curé.

L'intérieur de l'église n'a rien d'intéressant : on y voit dans le mur latéral du nord une petite chaire en pierre, ajoutée à une époque peu ancienne. Quelques tombes, presque toutes effacées, se remarquent dans le pavé. Sur une d'elles, j'ai lu le nom de Crèvecœur ; on sait que cette famille a longtemps habité Pierrepont.

L'église était sous l'invocation de la Sainte-Trinité. Le patronage appartenait au seigneur du lieu (1). La dîme se percevait par moitié par les curés de Pierrepont et d'Amblie. Pierrepont était autrefois succursale ou annexe d'Amblie. Ce ne fut qu'en 1650 que les deux cures furent séparées, mais avant la Révolution le curé de Pierrepont se qualifiait encore de curé d'Amblie pour la seconde partie, et celui d'Amblie prenait le titre de curé d'Amblie et de Pierrepont.

Anciens tombeaux. M. de Sallen, membre de la Société pour la conservation des monuments, a signalé la découverte, faite il y a peu d'années, à Pierrepont, de plusieurs sépultures fort anciennes (2). Les squelettes trouvés au haut d'une côte, à 50 mètres au sud de la

(1) Au moment où le livre Pelut fut rédigé, la cure de Pierrepont était divisée en deux portions : la première était à la nomination du seigneur de Pierrepont, et l'autre à celle d'un seigneur nommé Rupaley, *una portio de Amblia Johannis de petra ponte scutifer, alia portio Gaufridus de Ruppaleio.*

(2) Bulletin monumental, t. IX, p. 286.

route de Caen à Creully, étaient protégés par des pierres plates, posées de champ ; plusieurs étaient accompagnés d'anneaux de bronze ; l'un d'eux avait un pareil anneau passé au cou (1). Tous avaient la tête au sud et les pieds au nord. L'une des fosses, profonde d'environ 1 mètre 1/2, contenait un squelette qui paraissait avoir été assis. On y a trouvé des morceaux de charbon et quelques débris de poterie mal cuite. D'autres sépultures existent, dit-on, dans le même champ.

AMBLIES.

Amblies, *Amblia*, *Amblida*.

La nef d'Amblies est romane; elle a eu des bas-côtés, mais il n'en reste plus qu'un du côté du nord, l'autre ayant été supprimé. Les arches cintrées de ces bas-côtés reposent sur des colonnes monocylindriques dont les chapiteaux sont ornés d'animaux bizarres, d'enlacements, de figures diverses, etc., etc.

La façade occidentale est du XIIIe siècle ; la porte est entourée d'un tore garni d'anneaux, chose assez rare en France.

Le chœur, primitivement du XIIe siècle, a été refait en partie ; les voûtes doivent être du XVe siècle, et l'on en saura la date précise quand, à l'aide d'une échelle que je n'avais pas à ma disposition, on aura décrassé le badigeon qui cache une partie de l'inscription gravée en lettres gothiques autour de la figure de l'Agneau, sur le pendentif de la voûte qui couvre l'autel. J'y ai lu

(1) Les anneaux ont été déposés, par M. de Sallen, à la bibliothèque publique de Bayeux.

seulement : cy fut fait l'an III , ////// lxxi ; c'est peut-être 1471.

Les voûtes d'une chapelle accolée au chœur du côté du nord, et celles du bas-côté de la nef qui fait suite, paraissent de cette époque.

La tour établie sur l'arcade qui sépare le chœur de la nef, paraît de la fin du XVIe siècle.

Deux pierres tombales se voient dans le chœur ; l'une est, dit-on, celle de M. de Coupesarte, qui possédait la terre seigneuriale d'Amblies avant qu'elle fût acquise par la famille de Cairon.

Le patronage d'Amblies était laïque.

On a vu, à l'article de Pierrepont, qu'il y avait anciennement à Amblies deux curés qui desservaient en même temps Pierrepont. et que cet état cessa en 1650.

Avant la Révolution, les dîmes de Pierrepont et un tiers de la dîme d'Amblies se percevaient et se partageaient par les deux curés ; les deux autres tiers de la grosse dîme d'Amblies se partageaient inégalement entre les abbayes de Fécamp, de Saint-Étienne et de Sainte-Trinité de Caen.

On dit qu'il y a eu deux églises à Amblies : l'une de Saint-Pierre, qui est la paroisse, l'autre de Saint-Jean-Baptiste, qui était occupée par des moines. On montre la place où était située cette église, dans la vallée, en face de l'église actuelle.

Le château a été reconstruit tout récemment.

LE FRESNE-CAMILLY.

Le Fresne-Camilly, *Fresnetum*, *Fraxinivilla*, *Camilleium*.

Il y a longtemps que j'ai signalé l'église du Fresne-

Camilly, comme une des plus intéressantes du canton ; depuis elle a été visitée par un grand nombre d'archéologues, notamment par le savant antiquaire anglais, Gally-Knight.

La longueur totale de l'église n'excède pas, hors œuvre, cent pieds ; elle se divise en deux parallélogrammes inégaux : l'un de 54 pieds sur 28, l'autre de 46 sur 22. Le premier comprend la nef; le second, le chœur et le sanctuaire. La tour est en dehors de ces deux parallélogrammes, du côté du midi ; elle présente une saillie de 15 pieds.

La hauteur du mur latéral de la nef, du côté du nord, est de 22 pieds.

La nef a conservé extérieurement, au niveau des fenêtres, une élégante série d'arcatures dont les archivoltes ornées de zigzags portent sur des colonnettes accouplées. La plupart de ces arcades sont légèrement ogivales ; toutefois, dans quelques-unes on remarque à peine cette forme ; toutes les moulures sont d'ailleurs exactement copiées sur celles des arcades à plein cintre : ce sont des zigzags doubles. Ces arcatures sont au nombre de dix sur chacun des murs latéraux de la nef, et de huit sur la façade occidentale.

La porte principale, à l'ouest, a deux archivoltes portées de chaque côté par deux colonnes et ornées de zigzags.

On voit une ouverture arrondie, dans la partie supérieure du fronton qui surmonte la façade occidentale, et au-dessus des arcatures qui répondent au niveau des fenêtres. Cette forme est très rare pour les fenêtres dans l'architecture romane. Une porte décorée de la même manière que celle de l'ouest, mais un peu moins grande, existe dans le mur latéral du nord.

La tour est en grande partie moderne ; les parties basses seulement sont romanes. M. de Camilly, archevêque de Tours, fit construire à ses frais la pyramide quadrangulaire qui la surmonte. On voit les noms du prélat sur une des faces et le millésime 1731, date de la reconstruction.

Le chœur, voûté en pierres, est séparé de la nef par une arcade romane ; il montre cette architecture dans quelques parties les plus rapprochées de la nef, mais le reste, dans lequel on remarque des fenêtres en lancettes, une corniche ornée de dents de scie et quelques modillons, paraît dater du XIIIe siècle.

Une chapelle a été construite et appliquée récemment du côté du nord (1).

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le doyen de la cathédrale de Bayeux nommait à la cure.

On trouve dans la commune du Fresne le hameau de Camilly, d'où elle tire son surnom, et qui était le chef-lieu de la famille de Blouet de Camilly, évêque de Toul, mort archevêque de Tours. On connaît plusieurs opuscules de ce prélat.

Le château a été reconstruit ; il appartient à M. le comte Louis d'Osseville, ancien maire de Caen. Une chapelle moderne fait partie des dépendances du château.

Voie ancienne. Le chemin *Bretonneux*, ancienne route allant de Bretteville à Courseulles, passe sur le territoire du Fresne.

(1) M. Deshayes a rédigé, il y a plusieurs années, une notice sur cette église et a figuré quelques-unes de ses parties.

CAINETUM, QUESNETUM

Cainet est une ancienne paroisse réunie aujourd'hui au Fresne. L'église est en assez bon état : elle offre un chœur de transition dont les fenêtres sont cintrées du côté du midi, ogivales de transition au chevet et du côté du nord. Une porte cintrée existe du côté du sud. Les deux fenêtres du chevet sont surmontées d'une rose ou *oculus*, encadrée dans des cannelures et un chapelet de têtes de clou. Ce chœur est voûté ; les chapiteaux des colonnes et la voûte annoncent, aussi bien que le reste, la 2e moitié du XIIe siècle.

La nef est peu caractérisée et moins ancienne que le chœur. Une tour moderne, à deux baies, s'élève sur le mur qui sépare la nef du chœur.

Le chapitre de Bayeux était patron collateur et décimateur de cette paroisse, par cession du doyen et par donation de l'évêque Philippe de Harcourt (1).

L'église était dédiée à Saint Martin.

CAIRON.

Cairon, *Karun*, *Karun*, *Carun*, *Caron*, *Quaron*.

L'église de Cairon se compose de deux parallélogrammes, l'un formant la nef, l'autre le chœur.

La nef est romane, les murs ont conservé leurs modillons à figures ; quelques parties ont été reprises en sous-œuvre et refaites. La porte latérale sud a été retaillée intérieurement; la porte occidentale est moderne.

Le chœur appartient au premier style ogival, à ce style de transition dont les exemples sont plus nom-

(1) V. le pouillé des bénéfices du diocèse.

breux, je crois, dans le Calvados que dans aucun autre département de la France. On y remarquera les fenêtres cintrées aux archivoltes ornées de cannelures, reposant sur des colonnettes et les modillons trilobés et très délicats de la corniche. Cette partie de l'église est voûtée en pierre, comme beaucoup d'églises du commencement du XIIIe siècle, existant dans nos campagnes.

La tour, entre la nef et le chœur, est du même style que celui-ci, dans sa partie inférieure ; mais elle est moderne dans toute la partie qui surmonte le toit de l'église. Elle est carrée, massive et surmontée d'une pyramide à quatre pans.

L'église est sous l'invocation de Saint Hilaire. Le patronage appartenait au Roi ou au seigneur laïque. L'abbaye de Sainte-Trinité, de Caen, percevait 1/3 de la dîme depuis l'an 1082, et le curé les 2 autres tiers.

LASSON.

Lasson, *Lacon*, *Lachon*.

L'église n'offre d'intérêt que du côté du nord, où les murs présentent des arêtes de poisson et quelques parties romanes ; le chœur est en grande partie moderne.

La tour latérale, au sud, est d'une époque incertaine. On y voit des ouvertures en ogive, à la partie supérieure, mais elles n'ont pas assez de caractère pour déterminer l'époque à laquelle on peut la faire remonter, le toit en pierre paraissant avoir été reconstruit.

L'église de Lasson est sous l'invocation de Saint Pierre. Le patronage était laïque. Le chapître de Bayeux avait 1/3 de la dîme, par donation de l'évêque Thomas de Freauville ; des 2 autres tiers, l'un appartenait au chapitre de Lisieux depuis l'an 1261, et l'autre au curé.

Château. Le château de Lasson est un de ceux que le voyageur antiquaire ne saurait se dispenser de visiter.

Vue générale du château de Lasson.

Après celui de Fontaine-Henry, dont nous parlerons bientôt, c'est le plus important que nous ayons à signaler dans le style de la Renaissance.

Il se compose de deux corps de logis, dont l'un fait saillie sur l'autre, disposition qui donne à l'ensemble de la masse plus d'effet et de mouvement.

Les moulures qui décorent la façade de ce bel édifice, sont riches et élégantes ; on en jugera par le spécimen que nous présentons avec la vue générale du château. Au-dessus du second ordre, un encorbellement très prononcé porte une frise ornée de cartouches, de médaillons et d'autres moulures usitées à cette époque ; au-dessus s'élève un parapet formant attique et dissimulant une partie du toit.

Les lucarnes cintrées, les grandes cheminées, qui dominent l'édifice, l'aiguille qui surmonte l'angle du corps de logis le plus saillant, la tourelle octogone qui renferme à l'une des extrémités du château l'escalier par lequel on monte dans plusieurs pièces et dans les galeries de l'attique, sont d'un excellent effet.

On voit dans la frise une inscription en grandes lettres, qui a singulièrement intrigué tous ceux qui ont visité Lasson : il est en effet bien difficile d'y trouver un sens ; elle paraît être une de ces inscriptions énigmatiques, dont la Renaissance offre divers exemples. Voici ce qu'on y lit :

SPERO LACON BY ASSES PERLEN

On ne connaît pas la date du château de Lasson, mais le style annonce le temps de François Ier.

L'extrémité orientale a été reconstruite; la partie nord n'offre pas d'intérêt. A l'intérieur du château, on montre une belle salle dont le plafond est orné de caissons peints et dorés, qui peuvent remonter au temps de Louis XIV.

Porte d'entrée du château de Lasson.

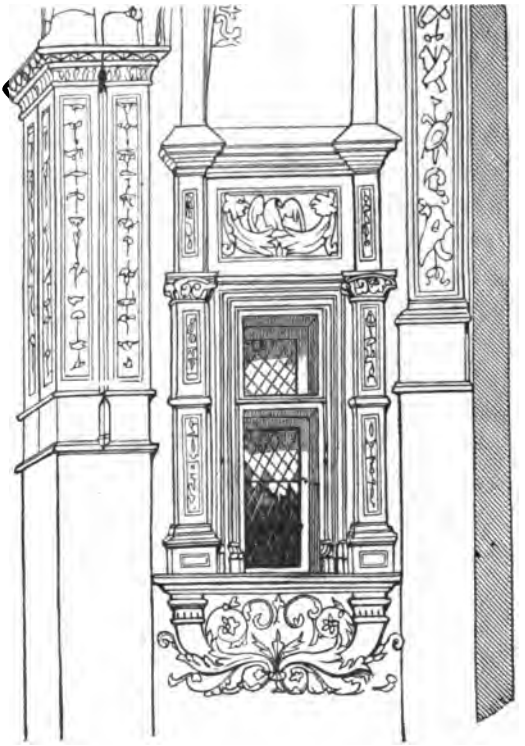

Fenêtres du corps avancé du château.

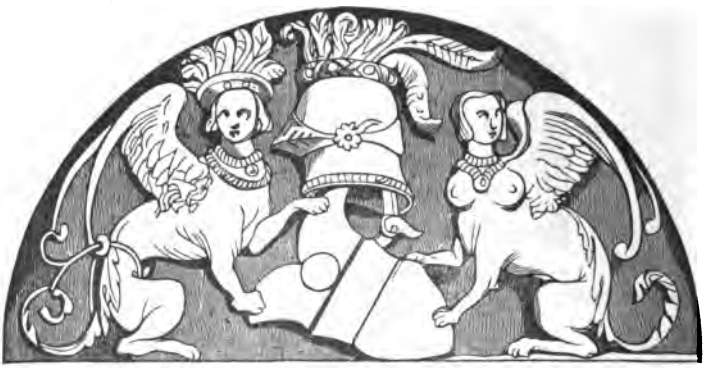

Écusson sur le tympan de la porte d'entrée du château de Lasson.

Il y avait dans le château de Lasson une chapelle dédiée à Saint Antoine, dont le chapelain était présenté par le seigneur ; elle est mentionnée dans le livre Pelut,

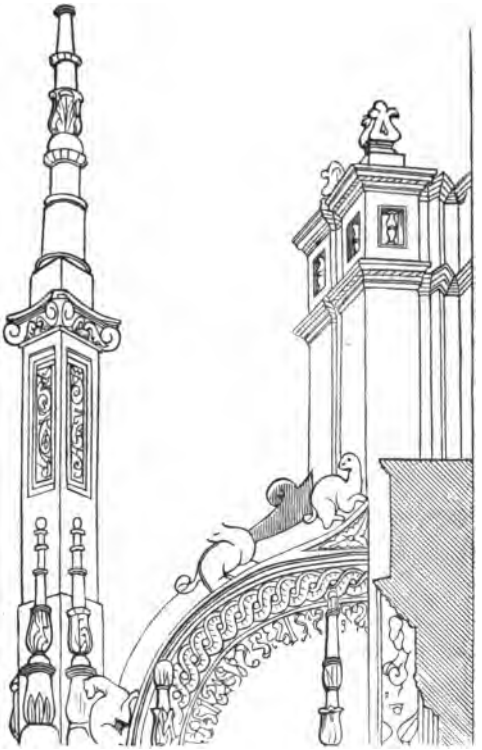

Une cheminée et le grand pinacle du château de Lasson.

rédigé au XIVe siècle. Elle a été reconstruite avec le château actuel dont elle fait partie.

Un vaste parc, dans lequel coule la rivière, entoure le château de *Lasson*. Ce parc, dessiné à l'anglaise, peut renfermer 60 hectares. On y voit quelques beaux

arbres, notamment de magnifiques platanes. Le domaine de Lasson appartient à Mme la marquise de Livry, née de Montalembert.

Guillaume de Corchon (Willelmus de Corchone miles) donna, en 1312, à l'abbaye d'Ardennes 10 sous de rente à prendre sur son moulin de Lacon : *Decem solidos annui redditus in molendino suo de Lachon.*

VILLONS-LES-BUISSONS.

Villons-les-Buissons, *Willon*, *Guillon*, *Villons prope dumos.*

La petite église de Villons, aujourd'hui supprimée, offre des murs refaits à diverses époques. Dans la nef, dont les parties les plus anciennes sont peut-être du XVIe ou de la fin du XVe siècle, et dont d'autres sont plus modernes encore, on voit une porte occidentale formée avec les débris d'un portail roman. D'autres fragments du même temps se voient dans le mur latéral du sud. Le mur du nord est le plus récent.

Le chœur pourrait être en partie du XIVe siècle, à en juger par la porte latérale placée au sud et dont l'archivolte est portée sur des colonnettes, mais il est probable que des réparations postérieures ont eu lieu dans cette partie de l'édifice. Entre chœur et nef est une petite tour octogone à pans inégaux, dont l'époque me paraît difficile à établir et qui probablement ne remonte pas au-delà du XVe siècle.

On trouve dans le livre Pelut de l'évêché de Bayeux, que l'église des Buissons était sous le patronage du duc de Normandie.

CAMBES.

Cambes, *Cambes*.

L'église est sous l'invocation de Saint Martin. L'abbaye d'Aulnay en avait le patronage; le curé percevait un tiers de la dîme, et l'abbaye de Saint-Étienne de Caen les deux autres tiers, en échange de celle d'Aunay, dont les deux tiers lui appartenaient, mais qu'elle

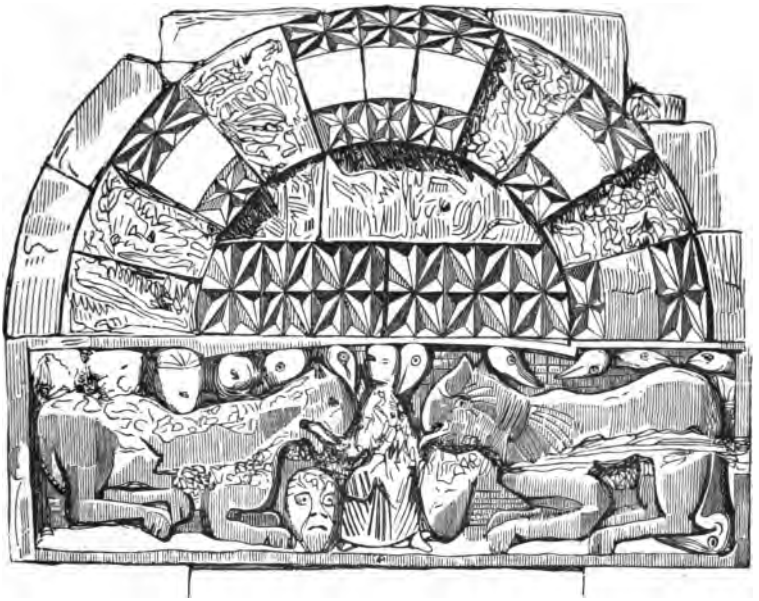

Porte septentrionale de l'église de Cambes.

abandonnait à l'abbaye : *Gaufridus abbas S. Stephani cadomensis decimas ecclesiæ de Cambis sub annua sex hordei modiorum et sex sextariorum frumenti pensione Alnetensibus monachis concessit anno* 1298.

L'église est en grande partie romane, sauf la tour, terminée en plate-forme, que je crois du XVe siècle, et l'extrémité du chœur qui appartient aussi à la troisième époque de l'ère ogivale.

La maçonnerie d'une partie des murs est en arête de poisson. On remarque, du côté du sud, une porte à plein cintre bouchée, ornée d'étoiles, et endommagée par le temps, sur le linteau de laquelle on distingue un bas-relief, figurant, je crois, Daniel dans la fosse aux Lions.

Le tombeau de l'abbé De La Rue, membre de l'Institut, se trouve près de cette porte, dans le cimetière.

Le château de Cambes est au nord de l'église; c'était la demeure habituelle de feu M. le marquis de Mathan, pair de France, et du savant abbé De La Rue. Il y a composé ses *Essais historiques* sur Caen, son *Histoire des Bardes* et ses autres ouvrages.

Une longue avenue d'ormes précède le château. On y conserve quelques portraits de famille et des manuscrits précieux, légués par l'abbé De La Rue à M. de Mathan.

ANISY

Anisy, *Aniseium.*

L'église d'Anisy est une église romane sur laquelle l'attention a été d'abord attirée par M. Léchaudé-d'Anisy (1). Elle appartient au style roman, et l'on y voit une porte assez élégante, dont les archivoltes sont ornées de losanges et de frettes crénelées. On peut remarquer encore dans ses murs un bel échantillon de l'*opus spicatum* (pierres plates, disposées en arêtes de pois-

(1) Traduction du Voyage de Ducarel. Caen.

son), quelques fenêtres anciennes et des modillons assez bien conservés.

L'église est sous l'invocation de Saint Pierre. Le patronage était laïque. La perception des dîmes se décomposait ainsi qu'il suit : le curé, deux tiers ; l'évêque de Bayeux, un tiers ; et, sur le tout, un trait de dîme perçu par le chapitre de la cathédrale.

G. de Reviers était seigneur d'Anisy, en 1580 ; plus tard, la seigneurie passa à une famille de Goyon, puis à M. de Clinchamps.

ANGUERNY

Anguerny, *Aguerneium*.

La nef de l'église d'Anguerny est romane, aussi bien que la tour latérale au sud. Le chœur appartient au style ogival du XIIIe siècle, sauf les retouches et les altérations qu'il a subies.

Cette église est sous l'invocation de Saint Martin. Le patronage appartenait au chapitre de la cathédrale de Bayeux, par donation de l'évêque Philippe de Harcourt. Le chapitre percevait deux tiers de la dîme et le curé un tiers.

COLOMBY-SUR-THAON

Colomby-sur-Thaon, *Colombeium*, *Columbeium*.

La nef de l'église de Colomby montre des contreforts

plats ornés de colonnettes marginales, des débris de cintres avec zigzags, etc. Tout porte à croire qu'elle a été élevée au commencement du XIIe siècle ; mais, depuis ce temps, des fenêtres modernes ont été percées. La façade occidentale a été reconstruite en grande partie.

Le chœur, qui était peut-être primitivement de la même époque que la nef, a subi des changements plus considérables encore, et a été presque entièrement reconstruit postérieurement. La tour, toute moderne et très mesquine, est en forme de cloche.

L'église de Colomby est sous l'invocation de Saint Vigor. Le seigneur du lieu nommait à la cure. Les dîmes étaient perçues pour 2/3 par l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, et pour 1/3 par le curé.

THAON

L'église de Thaon, gravée il y a longtemps dans l'ouvrage de Cotman, plus tard dans celui de Pugin, a toujours depuis vingt-cinq ans attiré l'attention des antiquaires français et étrangers. Dans son état actuel, elle se compose d'une nef centrale, d'un chœur de hauteur et de longueur inégales et d'une tour carrée, liée à l'extrémité de la nef et divisant celle-ci du chœur.

Cette tour, qui sort du toit, a deux étages percés chacun, sur chaque face, d'une fenêtre cintrée à deux baies géminées; elle se termine par une pyramide à quatre pans peu élevée, aux angles de laquelle on a sculpté des têtes d'animaux et un petit personnage.

La nef avait, dans l'origine, des bas-côtés qui ont été supprimés; les arcades bouchées par un rempli postérieur sont d'incontestables témoins de ce changement ;

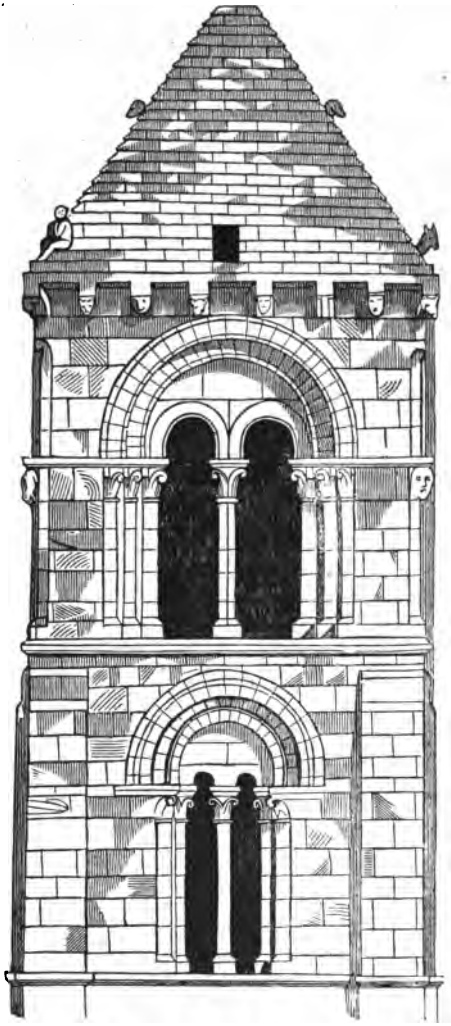

Tour de l'église de Thaon.

à l'extérieur du mur, ces arcs sont dépourvus de moulures, mais à l'intérieur de la nef ils sont décorés de zigzags.

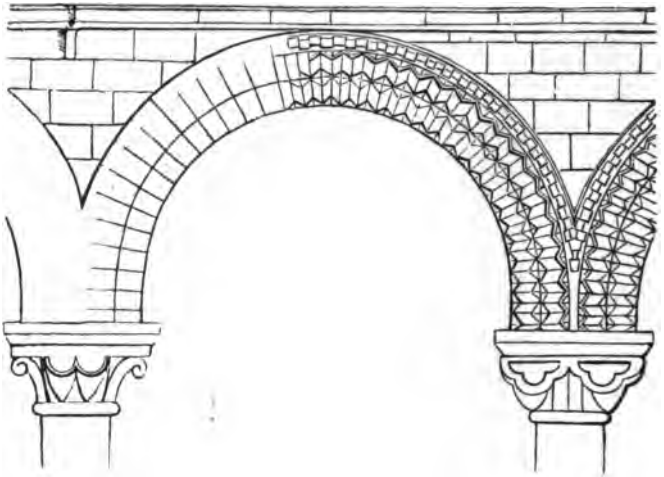

La façade occidentale présente une porte romane à laquelle l'exhaussement du sol fait perdre une partie de sa grâce, puis un rang d'arcatures au niveau des fenêtres et d'autres arcatures plus petites au centre du gable.

Sur les murs latéraux on voit, au-dessus des arches des bas-côtés supprimés, la prolongation des arcatures que nous venons d'indiquer dans la façade occidentale; au centre de quelques-unes s'ouvrent des fenêtres espacées également. De petits arcs cintrés unissent les modillons de la corniche.

Les pierres de l'appareil, dans la partie de mur qui

devait rester visible quand les bas-côtés existaient, sont taillées de manière à offrir des espèces de moulures hachées, ornement bien rare pour le plain des murs, mais que l'on trouve souvent sur les corniches.

Le chœur a été altéré par le percement de plusieurs fenêtres en forme de lancettes. Il était, sur les murs latéraux, décoré d'un premier ordre d'arcatures allongées, au-dessus desquelles courait un autre rang d'arcatures beaucoup plus courtes, ornées de zigzags.

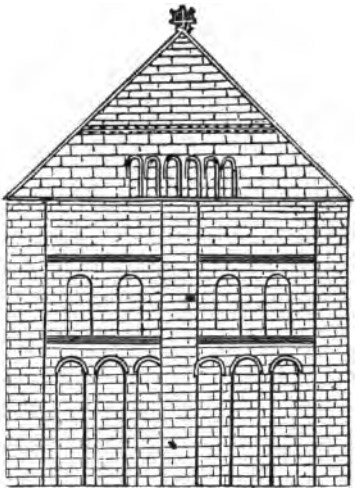

Chevet de l'église de Thaon.

Le chevet offre une ordonnance à peu près semblable, et de plus, comme la façade occidentale, un rang d'arcatures plus petites dans le fronton.

Les deux pignons des gables oriental et occidental sont encore couronnés de leurs antéfixes : ce sont des croix de pierre encadrées dans un cercle, comme

on en trouve encore un certain nombre dans nos églises romanes du Calvados (*a*).

L'église du Thaon, située dans un vallon marécageux, se trouvait éloignée du centre de la paroisse. Mme la comtesse de La Rivière, née de Thaon, a généreusement fait construire à ses frais une nouvelle église assez considérable, près de la principale agglomération des habitations de la commune.

Depuis plusieurs années, l'exercice du culte a été transféré dans cette église, et l'ancienne est aujourd'hui fermée. Mme de La Rivière a, dit-on, fait prendre aux habitants l'engagement de la conserver et d'entretenir les couvertures, mais nous craignons que tôt ou tard on ne s'affranchisse de cette

(*a*) Suivant le vœu exprimé par M. de Caumont, cette église a été classée, et d'importants travaux de conservation et de restauration ont été exécutés en 1897 et 1898. Les chapiteaux de la nef, jusque-là noyés en grande partie sur leurs faces latérales, dans le rempli en maçonnerie des arcades bouchées, ont été dégagés à l'aide d'ouvertures en quart de cercle pratiquées dans le mur. On peut apprécier ainsi, plus complètement que par le passé, l'ornementation assez spéciale de plusieurs d'entre eux. Des fouilles ont mis à découvert, à 2m 70 en dehors de l'édifice actuel, la base des murs des bas-côtés, aujourd'hui détruits. Du côté gauche, tout près de la tour, leur trace offrait une partie saillante et une interruption paraissant indiquer qu'il y avait là une porte. Enfin le seuil de la porte principale a été reconnu, enfoui d'environ un mètre dans le sol actuel.

obligation; nous aurions préféré que l'édifice devînt une propriété départementale.

Il y avait à Thaon d'anciens fonts baptismaux que j'ai décrits dans la 6e partie de mon Cours, et qui ont été, il y a déjà longtemps, jetés hors de l'église et brisés en plusieurs morceaux. Ces fonts étaient de ceux que j'ai désignés sous la dénomination de *cuves cylindriques* (1).

L'église est sous l'invocation de Saint Pierre. La cure se divisait autrefois en deux portions qui ont été réunies; le doyen de la cathédrale de Bayeux en était le collateur et percevait une partie des dîmes.

Chapelle. Il y avait dans le château de Thaon une chapelle sous l'invocation de Saint Jean, fondée par le cardinal Jean Lemoine, lorsqu'il était doyen de Bayeux, à la fin du XIIIe siècle. Cette fondation avait été confirmée par son successeur Raimond de Fargis.

Une autre chapelle, dédiée à Sainte Anne, était située dans une ferme, au hameau de Barbières, dépendant de la paroisse de Thaon.

A peu de distance de l'église est encore une chapelle que l'on regarde comme celle d'une ancienne léproserie.

Tombeaux. On a trouvé, à différentes reprises, sur le plateau voisin de cette chapelle, un certain nombre de cercueils. Des fouilles y ont été faites, en 1832, par MM. d'Anisy et de Touchet. Ils ont reconnu qu'il existe encore dans cette localité quelques cercueils en pierre, rangés sur deux lignes parallèles, dont plusieurs paraissaient avoir été ouverts, tandis que d'autres sont restés dans leur état primitif. Un de ceux qui furent

(1) Cours d'Antiquités, t. 6, p. 34.

exhumés en 1832, renfermait trois corps de différents âges; dans d'autres on a recueilli de petits couteaux très oxydés et un anneau de cuivre. MM. de Touchet et d'Anisy ont reconnu que les cadavres avaient dû être placés la face tournée vers la terre.

FONTAINE-HENRY

Fontaine-Henry, *fontes super Thaon*, *Fontes Henrici*, *Fontaine Harcourt*.

Le surnom de ce village lui vient de Henry de Tilly, un des bienfaiteurs de l'abbaye d'Ardennes, qui en

était seigneur et qui mourut en 1205. Il s'appelait auparavant Fontaine-sur-Than.

Eglise. L'église, sous l'invocation de Notre-Dame, offre un chœur roman, orné extérieurement d'une galerie bouchée dont les colonnes sont très élégantes. Quelques-unes de leurs bases sont ornées de perles. Une porte latérale, au sud, est aussi très richement ornée et se marie bien aux arcatures. Cette partie de l'église a fixé à juste titre l'attention de l'antiquaire anglais Cotman, qui l'a gravée dans son ouvrage sur les monuments de la Normandie. Le fragment ci devant suffira pour en faire apprécier le mérite et l'élégance.

La nef est moderne et sans intérêt. Une tour également moderne et d'un très mauvais effet existe à l'extrémité occidentale.

Le seigneur du lieu nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

Château. Ce qui attire surtout les voyageurs à Fontaine-Henry, c'est le château que l'on trouve tout près de l'église, et dont la conservation est parfaite, dans toute la partie antérieure donnant sur la cour.

L'édifice est de plusieurs époques. La partie droite est la plus ancienne et peut dater de la fin du XVe siècle, ou des premières années du XVIe. Les fenêtres en sont surmontées d'arcades en forme d'accolade et ornées de panaches et de feuillages frisés. Deux tours carrées rompent la monotonie des lignes horizontales. L'une est surtout remarquable par ses moulures; l'autre paraît plus ancienne que tout le reste, et dater de la fin du XVe siècle.

A partir de la première tour, le style change complètement. Des arabesques, des rinceaux de la plus

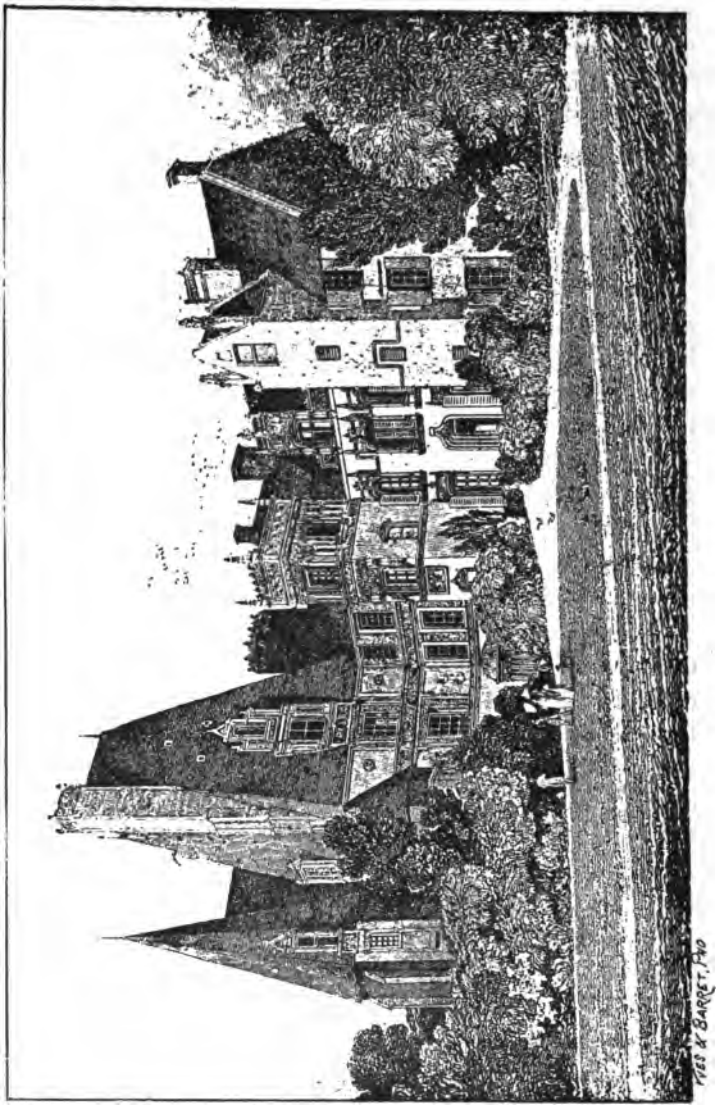

Château de Fontaine-Henry.

grande finesse, et semblables à ceux que l'on rencontre sur les monuments les plus ornés du XVIe siècle, couvrent les murs avec profusion; l'entablement prend des proportions classiques; en un mot, tout annonce l'époque de la Renaissance, et cette partie du château doit être du temps de François 1er. On voit d'ailleurs le millésime de 1537 sur un arc des fenêtres de l'aile gauche.

Les combles extrêmement élevés de cette aile et sa cheminée colossale dominent tout l'édifice. La grande cheminée n'est guère moins considérable que celles de Chambord, et prouve que dans les châteaux du XVIe siècle, ces accessoires sont de véritables monuments, selon l'idée très juste de M. de La Saussaye.

Sur un des angles du pavillon, se trouve une élégante tourelle à pans coupés, ornée de moulures et de médaillons.

Une tour plus élevée, et au long toit conique, garnit l'angle opposé du même pavillon.

Plusieurs têtes en bas-reliefs décorent la partie supérieure des fenêtres.

Le derrière du château a été réparé et n'a jamais été aussi orné que la façade; ce côté était défendu par la pente rapide du vallon, dans lequel coule la petite rivière de Mue.

L'intérieur du château a été retouché, et n'offre pas, à beaucoup près, le même intérêt que l'extérieur.

Au-dessus d'une porte, dans l'escalier qui monte aux appartements du pavillon de 1537, on voit Judith en buste, tenant de la main gauche la tête d'Holopherne, et la main droite appuyée sur son épée, dont elle presse la poignée sur sa poitrine. On lit ce qui suit dans un cartouche, au-dessous de cette figure de haut-relief :

ON. VOIT. ICY. LE. POVRTRAICT.
DE. JVDITH. LA. VERTVEVSE.
COME. PAR VN HAVTAIN FAICT
COVPPA LA TESTE FVMEVSE
D'HOLOPHERNES QVI. L'HEVREVSE
JERVSALEM EVT DEFAICTE

Évidemment la cour qui précédait la façade du château, était autrefois close par un fossé, dont il ne reste plus de traces. La chapelle qui se trouve dans le parc était vraisemblablement comprise dans l'enceinte.

Chapelle. Cette chapelle paraît de la fin du XIIIe siècle, aussi bien qu'une petite tour accolée au chevet du côté du nord. Une partie de la nef a été reconstruite à une époque postérieure.

On remarque de distance en distance, dans les murs extérieurs, des pierres sur lesquelles sont gravées des croix, et cette particularité a donné lieu à une tradition qui me paraît peu fondée. Ces croix auraient été ainsi gravées en mémoire d'un voyage entrepris à la Terre-Sainte par un seigneur de Fontaine-Henry, qui serait allé à la Croisade au XIIIe siècle; mais il n'est pas difficile de voir qu'elles ne datent pas de cette époque : ce sont, je pense, *des croix de consécration.* Cette chapelle aura été abandonnée pendant quelque temps et après que les reconstructions modernes qu'on y remarque ont été faites, on l'aura consacrée de nouveau ; on y aura placé les croix dont nous parlons.

A l'intérieur de la nef, les murs sont ornés d'arcatures ogivales à colonnettes; dans chaque entre-colonnement est un siège creusé dans la pierre, espèce de stalles fort rares et assez remarquables; ces arcatures ne se prolongent pas dans le sanctuaire.

Au XVIe siècle, la nef a été partagée par une voûte surbaissée portant sur des colonnes. Il y avait au-dessus de ce plafond, qui coupait aussi par moitié l'élévation de la chapelle, un appartement auquel on accédait de l'extérieur par une entrée dans le style de la Renaissance.

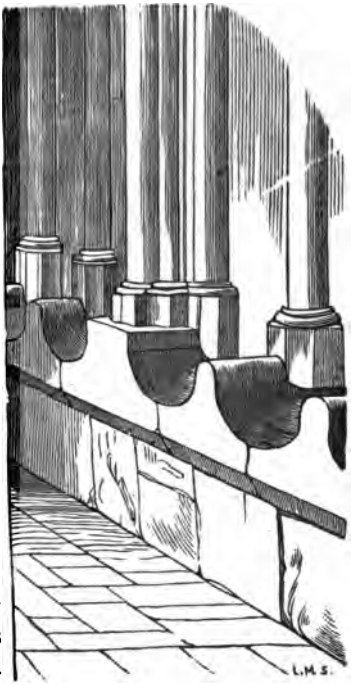

Du côté du sud, le style du XIIIe siècle est facile à reconnaître dans le mur extérieur ; on y voit des fenêtres en lancettes, et une corniche à dents de scie.

Le sanctuaire est remarquable par les trois élégantes lancettes percées dans le chevet, et par l'autel sur lequel est une niche portée sur des colonnettes, destinée sans doute à abriter une croix ou un tabernacle, chose extrêmement rare aujourd'hui dans nos églises.

Henri de Tilly, qui a donné à la paroisse le surnom qu'elle porte, et qui vivait encore au commencement du XIIIe siècle, était fils de Guillaume de Tilly et de Denise de Magneville. Ce Guillaume de Tilly avait été grand sénéchal de Normandie, dans le XIIe siècle ; sa femme était de la famille des Magneville, comtes d'Essex, en Angleterre, et ce fut au droit de sa mère

Chevet de chapelle de Fontaine-Henry.

que Henri fut baron de Merswood, dans le même royaume. Il perdit cette baronnie pour avoir quitté le parti du roi Jean-sans-Terre, en faveur de Philippe-Auguste. Henri de Tilly fut inhumé à l'abbaye d'Ardennes, et ses descendants y eurent pendant longtemps leur sépulture.

Le testament de Henri de Tilly, seigneur de Fontaine-Henry, au XIIIe siècle, est une pièce très curieuse. Il fut fait en présence de Robert, abbé d'Ardennes, de maître Roger Haretel de Saint-Laurent, de Guillaume Bacon du Molay, de Guillaume de Savenay, de Gilbert d'Audrieu, de son épouse et de son chapelain. Dans ce testament, le seigneur de Fontaine-Henry commence par restituer des terres usurpées, *injuste occupatas;* l'énumération en est longue; viennent ensuite ses nombreux legs. On y voit qu'il possédait un haras, et chose à remarquer, *des moutons et des chèvres de Séville.* Je vais reproduire textuellement cette partie du testament :

. . . . . .

« . . . . dedit etiam abbatiæ de Ardena Haracium et « boves et oves et capras de Sevilla.

« Ipse dedit corpus suum S^te^. Mariæ de Ardena ad « sepulturam, et dedit ecclesiæ et canonicis ibidem Deo « servientibus ecclesiam S^ti^. Gervasii de Cueio (1) post « obitum Willelmi Clerici de Cue qui eamdem eccle- « siam possidet et faciet abbatiæ pensionem de duobus « bisanciis singulis annis et inde faciet cartam conven- « tui; et insuper dedit predictæ abbatiæ dimidium « modium frumenti de redditu in molendino suo de « Halletel apud Tilleium; preter hoc dedit canonicis

(1) Cui, près d'Argentan.

« duos modios frumenti et duos modios ordei et *Pale-*
« *fridum suum* et summarium ferrandum ; et dedit
« Templo equum suum et loricam et omnia armatura
« corporis sui ; ad succurrendum terram Jerusalem
« dedit XL lib. andegavenses per manum Templario-
« rum; cuidam homini qui pro se eat peregrinare ad
« Sanctum Jacobum X libr. andegavenses; et . . . . .
« Cue clerico suo concessit ecclesiam de Kintone et
« carta sua confirmavit; ecclesiæ B^a^. Mariæ Rothomagi
« XX solid. B^a^. Mariæ de Constanc. XX; St^a^. Mariæ de
« Bajocis XX solid. ; unicuique ecclesiæ suarum terra-
« rum X solid., duodecim abbatiis de Constentino et de
« Beessin unicuique XX solidos; et XXII leprosariis de
« Beessin et de Costentino, ubi habent capellas, IIII so
« lidos; Engeng. Carpentario XVI libr, ad . . . . famu-
« lorum suorum reddend.; LXXVI solidos Roberto de
« Darnestal ; LX solid. quatuor sacerdotibus *de nova*
« *ecclesia de Tilly* (1); quatuor libras Thomæ sacer-
« doti de Hotot; XX solid. unicuique leprosorum de
« Hotot (2); X solid. et sorcot de escarlata (un surcot
« d'écarlate) Roberto Fratri; X libras Roberto Ruffo de
« Verrolis, et Ricardo parvo fratri suo; C solidos abba-
« tiæ de Villers; duo sextaria avenæ Sta. Margaretæ de
« Vinaz (3); tria sextaria Ordei abbatiæ de Blanche-
« lande (4); X bacones abbatiæ S^ti^. Salvatoris (5);
« unum dolium vini Magistro Rogero; dolium vini S^to^.

(1) Ce passage me paraît s'appliquer évidemment à la chapelle de N.-D. de Tilly que j'ai décrite p. 298, et qui était desservie par 4 chapelains. Les mots *nova ecclesia de Tilly* prouvent qu'alors, c'est-à-dire vers 1255, la chapelle était nouvellement établie.

(2) Hotot, près Tilly, où il y avait encore une léproserie.

(3) Sainte-Marguerite-de-Vignats, près Falaise, abbaye de femmes.

(4) Blanchelande, près la Haye-du-Puits (Manche).

(5) Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

« Johanni de Falesia (1); xx solidos B^m^. Mariæ de Sil-
« ly (2); xx solid. Margeriæ de Cordillon (3); v sextaria
« frumenti in molendino Acari, quandiu ipsa vixerit;
« Johanni de Carretot xx lib. et . . et loricam pro mari-
« tagio suæ neptis : abbatiæ de Lucerna (4) xx solidos;
« Sancti monialibus de Hurei x solidos; Heremetis de
« Bisacia x solidos; et preterea omnes possessiones suas
« tam in Anglia quam in Normannia ubique fuerint
« quæ eum de portione sua contingebunt per manum
« Rob. de Ardena abbatis et Mag^i^. Rogeri, et suæ uxo-
« ris et Will^i^. Bacon nepotis sui et Will^i^. de Savenay,
« Gaudifri de Audreio, Willelmi de Corneriis, paupe-
« ribus, abbatiis, ecclesiis, presbiteris, leprosis et aliis
« pauperibus dedit et concessit, sicuti predicti elemo-
« sinarii providebunt ».

L'abbaye d'Ardennes possédait plusieurs rentes constituées à Fontaine-Henry, où il y avait alors un moulin.

Jean de Tilly, seigneur de Fontaine-Henry, fit, en 1297, une donation de blé dans les termes suivants : « Dedi in dono puro B^m^. Mariæ de Ardena, etc., ad « meum obitum ibidem annuatim faciendum, unum « modium ordei in mea decima *de Fontibus Henrici* ».

Benoit Le Coustellier, conseiller du roi, et l'un des membres de sa chambre des comptes, donna à la même abbaye d'Ardennes 14 acres de terre situées à Fontaine, le 2 septembre 1424.

La seigneurie de Fontaine-Henry appartenait à la famille d'Harcourt à la fin du XVe siècle et au XVIe.

Mon savant ami, M. de La Fontenelle, m'a fait passer

(1) Saint-Jean de Falaise.
(2) Silly, diocèse de Sèez.
(3) Cordillon, abbaye de femmes, à Lingèvres (Calvados).
(4) L'abbaye de la Luzerne, près Granville.

à ce sujet, une note que je crois devoir consigner ici :

« La partie la plus ancienne de ce château, dit M. de « La Fontenelle, est due à un de mes aïeux, Jean « d'Harcourt, seigneur dudit lieu de Fontaine-Henry, « lieutenant du roi au bailliage de Caen, et qui se dis- « tingua en plus d'une circonstance, notamment à « Thérouanne. Il fit cette construction à la fin du XVe « siècle ou plutôt au commencement du XVIe. Il avait « eu un fils qui mourut sans enfants; et sa fille Jeanne « d'Harcourt, qui eut en propriété Fontaine-Henry, « épousa, par contrat du 22 décembre 1530, Jean « Charles de Morais, seigneur de Jaudran et de Garan- « cières. Ce fut lui qui, d'après les mémoires de ma fa- « mille, reconstruisit en grande partie le château de « Fontaine-Henry. Il paraît aussi que Jacques de Mo- « rais, seigneur de Garancières et de Fontaine-Henry, « fils du précédent et de Jeanne d'Harcourt, fit aussi « quelque chose à Fontaine-Henry, et ces constructions « sont les plus récentes ».

Les dates, indiquées par M. de La Fontenelle, correspondent assez bien aux trois principales époques écrites dans l'architecture du château de Fontaine-Henry.

Ce château appartient à présent à Mme la marquise de Canisy, qui l'habite une partie de l'année. Le joli parc qui l'entoure et qui domine la vallée, a été agrandi par feu M. le marquis de Carbonnel de Canisy.

BASLY

Basly, *Baalleium-Yvetus*, *Balleium*.

L'église de Basly n'offre d'intéressant que sa tour romane placée à l'extrémité occidentale de la nef. La porte de cette tour, principale entrée de l'église, n'a pas d'impostes; elle est décorée de tores se prolongeant

sans interruption depuis la base jusqu'au sommet. Au-dessus du 1er ordre, la tour est décorée de deux rangs superposés d'arcatures : les unes courtes et sans colonnes, les autres allongées avec colonnettes à chapiteaux romans. La pyramide à quatre pans qui couronne le tout a été refaite postérieurement en grande partie ; le centre seulement peut être ancien.

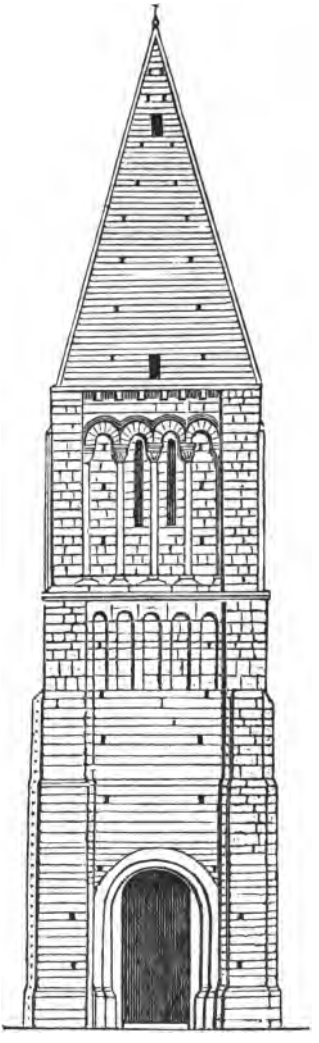

Le vestibule qui existe sous la tour est voûté ; la voûte est fortifiée par des arceaux croisés à plein cintre.

La nef et le chœur ont été repris en sous-œuvre ; ils offrent d'ailleurs si peu de caractères qu'il serait difficile d'en indiquer l'âge.

On lit extérieurement sur le mur du chevet, l'épitaphe d'un curé, nommé Vrard, décédé le 24 janvier 1815, âgé de 74 ans, lequel avait été pendant 39 ans curé de la paroisse.

L'église de Basly est sous l'invocation de Saint Georges. L'Hôtel-Dieu de

Caen en avait le patronage. Le curé percevait la moitié de la dîme, l'autre moitié appartenait au chapitre de la cathédrale et à l'abbaye de Saint-Wandrille depuis l'an 1024, en vertu d'une donation du duc Richard II.

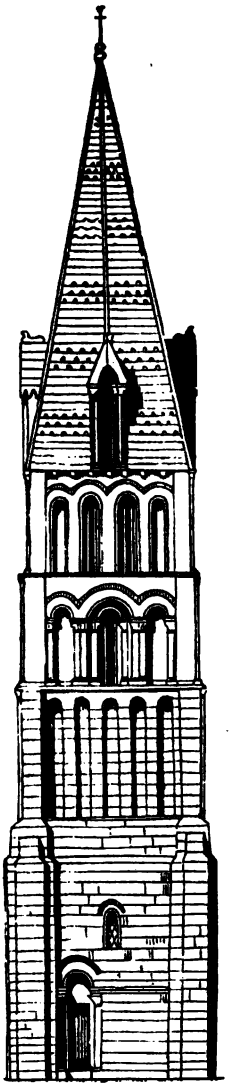

BÉNY-SUR-MER

Bény-sur-Mer, *Beneium, Begneium supra mare.*

Cette église appartient au style roman : on y voit des arêtes de poisson dans les murs latéraux de la nef. La porte occidentale a ses archivoltes portées sur deux colonnes. On remarque, au nord, une porte bouchée.

Le chœur, aussi du XIIe siècle, est voûté ; les voûtes paraissent de cette époque.

La tour latérale, au sud, est assez belle et très bien conservée. Elle est couronnée d'une pyramide à quatre pans et se voit de très loin. Sous cette tour, qui avait une porte communiquant avec le cimetière, on voit dans le mur des chapiteaux dont l'un présente l'image d'un lion.

L'église est sous l'invocationde Notre-Dame. La cure se divisait en deux portions : l'une à la nomination de l'abbaye de Montmorel, l'autre à la nomination de l'abbaye de Lessay ou à celle du seigneur laïque. L'abbaye de Montmorel percevait un tiers de la dîme, et les curés chacun un tiers.

Dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 8408, folio 373, on trouve une charte de Saint Louis, de l'année 1255, accordant à Radulphe de Meullent 301 livres de revenu, assignées sur des terres situées partie à Bény, partie à Lyon.

Geoffroy de Reviers était seigneur de Bény en 1499.

MOULINEAUX.

Moulineaux, *Molinelli*.

L'église de Moulineaux est en partie moderne ; elle est supprimée et je ne l'ai point examinée à l'intérieur, mais extérieurement elle ne m'a rien offert d'intéressant.

Elle était sous l'invocation de Saint Clair. La cure était à la présentation du seigneur laïque ; le curé percevait les dîmes.

REVIERS.

Reviers, *Radeverus*, *Radeverum*, *Reveria*.

L'église de Reviers a été reprise en sous-œuvre et presque complètement refaite à l'extérieur ; mais, quand on examine l'intérieur, on remarque d'abord sous la tour, placée à l'ouest, une porte romane, puis à l'intérieur de la nef, du côté du nord, des arcades romanes communiquant au collatéral, lesquelles sont portées sur de grosses colonnes cylindriques à chapi-

teaux romans. Ces arcades sont légèrement ogivées comme beaucoup d'arcs de transition.

Les arches qui communiquent de la nef au collatéral du sud ont été refaites il n'y a pas longtemps. La nef n'est pas voûtée.

Le chœur offre encore quelques colonnes avec chapiteaux de transition, mais il a subi bien des reprises depuis l'origine. Les voûtes, en pierre, doivent être de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. A l'intersection des arceaux qui couvrent le sanctuaire, on voit, en relief, la Sainte-Vierge tenant le corps de Jésus-Christ mort, étendu sur ses genoux, sujet qui a été reproduit principalement à cette époque ; à l'intersection d'autres arceaux on voit des écussons. La tour appliquée à l'extrémité occidentale et sous laquelle existe l'entrée principale de la nef, peut dater du XIIIe siècle ; mais le parapet porté sur des machicoulis et le toit en pierre qui la surmontent, doivent être beaucoup moins anciens, peut-être même du XVIIe siècle.

On dit qu'il existe un caveau sous le chœur.

L'église est dédiée à Saint Vigor. La cure se divisait en deux portions, l'une à la présentation du roi, l'autre appartenant à l'abbaye de Montebourg ; les deux curés percevaient les dîmes : le curé de la première portion donnait au curé de la seconde 82 boisseaux d'orge en retour.

Chapelle Sainte-Christine. Près de l'église est une chapelle qui sert aujourd'hui de grange et dont l'architecture est intéressante : une porte d'entrée dans le mur occidental montre des archivoltes garnies de lozanges et de têtes plates.

Les fenêtres ont la forme d'ogives, mais d'ogives de

la première époque, et telles qu'on en faisait dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Tout ce que l'édifice

présente de caractéristique se rapporte aussi à cette époque.

Sous le pavé de la chapelle, on a trouvé beaucoup de cercueils en pierre contenant des squelettes : l'un d'eux avait au doigt un anneau orné d'une pierre de couleur ; d'autres cercueils contenaient des boucles d'oreille, des anneaux, de petits vases en verre ou en terre. Depuis que je suis allé à Reviers, MM. Lambert,

de Sallen et de Marguerye, ont fait ouvrir une des sépultures qui restent, et ont trouvé, avec des ossements, un petit objet en argent (1).

Il existe aussi des tombes en dehors de la chapelle. notamment dans la cour du presbytère qui l'avoisine au nord.

Sépultures de la Hoguette. Sur la hauteur nommée *la Hoguette*, au-delà et à l'est de la rivière, on a trouvé des cercueils et d'autres sépultures avec divers objets, sur lesquels je n'ai pu recueillir que des renseignements assez vagues. Ces tombeaux devaient remonter à une époque assez reculée du moyen âge, si même ils n'étaient des derniers temps de l'ère gallo-romaine.

La voie romaine de Bayeux au Bac-du-Port, dont nous aurons occasion de parler dans la suite de nos recherches, passait à Reviers, tout près des sépultures de la Hoguette.

On a dit que Saint Vigor, avant d'être évêque de Bayeux, s'était établi à Reviers où il avait fondé un monastère. Comme on n'en trouve plus d'indices, Hermant, historien du diocèse, a révoqué le fait en doute. Quoi qu'il en soit, Saint Vigor, ayant établi l'abbaye de Cerisy, a bien pu y transférer le couvent de Reviers, et si le monastère de Reviers a subsisté depuis la fondation de Cerisy, il a dû, comme tant d'autres, être détruit par les Normands, ce qui expliquerait comment il n'en reste plus de traces.

La famille de Reviers était puissante au XIe siècle ; elle possédait, à Reviers, un château fort qui fut confisqué, en 1343, par Olivier de Clisson, père du connétable, et donné à Gilles d'Espagny.

(1) V. la note de M. Lambert.

Baudouin de Reviers fonda l'abbaye de Montebourg sous le règne de Guillaume-le-Conquérant et donna à ce monastère le patronage de l'église de Reviers.

COURSEULLES.

Courseulles, *Corceilla*, *Curcella*, *Corcella*, *Curcellia*, *Corceulle*, est un petit port situé à l'embouchure de la Seulles, où de nombreux parcs à huîtres ont été établis ; on y compte plus de 1400 habitants.

Eglise. L'église de Courseulles est moderne, surmontée à l'ouest d'un petit dôme en forme de cloche.

Elle est sous l'invocation de Saint Germain. L'abbaye de Montmorel en avait le patronage et percevait un tiers de la dîme ; les deux autres tiers profitaient, l'un au prieur curé, l'autre à Fescan et au collège de maître Gervais, à Paris.

Les Meullent étaient seigneurs de Courseulles au XIIIe siècle et au XIVe.

Le château de Courseulles et son capitaine sont mentionnés dans les Rôles normands de 1418-1419. La terre fut érigée en marquisat en 1728, en faveur de Jacques de Bellemare-Valhébert.

Le château actuel est assez vaste et paraît avoir été construit sous Louis XIV.

Antiquités romaines. En faisant les travaux du nouveau port à Courseulles, en 1831, on a exhumé des débris de poterie gallo-romaine et une belle amphore qui est aujourd'hui dans le cabinet d'histoire naturelle de la ville de Caen : je l'ai figurée dans l'atlas de mon Cours d'Antiquités, pl. XXVIII, n° 1.

L'année suivante un laboureur a trouvé sur un autre point du territoire de Courseulles, dans le champ

nommé le *Vieux Clos* ou les *Fossettes de Reviers*, environ 4,000 médailles ; elles étaient renfermées dans un vase de terre qui fut brisé par le soc de la charrue.

J'ai acheté un cent de ces médailles ; la Société des Antiquaires en possède un plus grand nombre. Voici les types principaux reconnus par M. Gervais, qui a examiné 3,700 de ces pièces.

Otacilia-Severa.	2
Etruscilla.	1
Gallus.	11
Volusien.	7
Valérien.	103
Mariniana.	4
Gallien.	1,416
Salonine.	201
Salonin.	73
Posthume.	960
Laelianus.	9
Victorin.	456
Marius.	25
Macrien.	4
Claude-le-Gothique.	425
Quintillus.	3
	3,700

On remarquera que les plus récentes de ces médailles sont de Quintillus, qui gouverna l'empire pendant quelques jours seulement, l'an de Rome 1023 (270 de notre ère), et que, par conséquent, c'est à cette dernière époque qu'il faut fixer celle où ces monnaies furent confiées à la terre.

Une chose qui a lieu de surprendre, dit M. Gervais, c'est que, dans ce grand nombre de médailles, il ne s'en soit pas rencontré une seule des deux Tétricus, qui cependant tenaient depuis trois ans le sceptre des Gaules.

Le champ, dans lequel cette découverte a été faite, offre de nombreux fragments de tuiles et de briques; on y trouve également des traces de fondations à une légère profondeur.

Tout annonce l'existence en ce lieu d'une habitation gallo-romaine, dont le propriétaire fut sans doute obligé d'enfouir, dans des temps de trouble et de désordre, ce trésor qu'il ne devait pas retrouver (1).

(1) V. la notice de M. Gervais dans les mémoires de la Société des Antiquaires.

CANTON DE DOUVRES.

Le canton de Douvres est à peu près dans les mêmes conditions que celui de Creully, quant à la nature des matériaux; il est comme lui riche en églises remarquables. Il renferme 18 communes, et s'étend depuis le canton que nous venons de décrire et celui de Caen, jusqu'à la rivière d'Orne et à la mer. Voici les noms de ces 18 communes :

Saint-Aubin d'Arquenay.	Hermanville.
Bénouville.	Langrune-sur-Mer.
Bernières-sur-Mer.	Lion-sur-Mer.
Beuville.	Luc-sur-Mer.
Biéville.	Mathieu.
Blainville.	Ouistreham.
Colleville-sur-Orne	Périers.
Cresserons.	Plumetot.
DOUVRES, chef-lieu.	Tailleville.

Bernières est la commune la plus rapprochée de Courseulles, par laquelle nous avons fini la description monumentale du canton de Creully. C'est par elle que nous commencerons la description du canton de Douvres.

BERNIÈRES-SUR-MER

Bernières, *Bernieræ*, *Berners*, *Breneriæ*.

L'église de Bernières est une des plus importantes de l'arrondissemet de Caen. Elle est précédée d'une tour très haute et très élégante, que je crois du XIII.

siècle, en avant de laquelle on remarque un porche très léger et d'une grande élégance, dont les arcades latérales sont trilobées.

J'ai fait dessiner avec soin cette belle tour qui est haute de 200 pieds. C'est la plus élevée de toutes celles qui ornent les églises rurales du Calvados.

La partie de la nef la plus voisine de la tour, c'est-à-dire celle qui se trouve vers l'ouest, présente à l'extérieur des colonnettes déjà minces et quelques arcades en pointe. La corniche est décorée de modillons à festons ogivés, et tout annonce, pour cette partie, la fin du XIIe siècle.

Le reste de la nef vers le chœur est plus ancien; on reconnaît facilement qu'il a été raccordé avec la partie précédente. Les modillons ont plus de

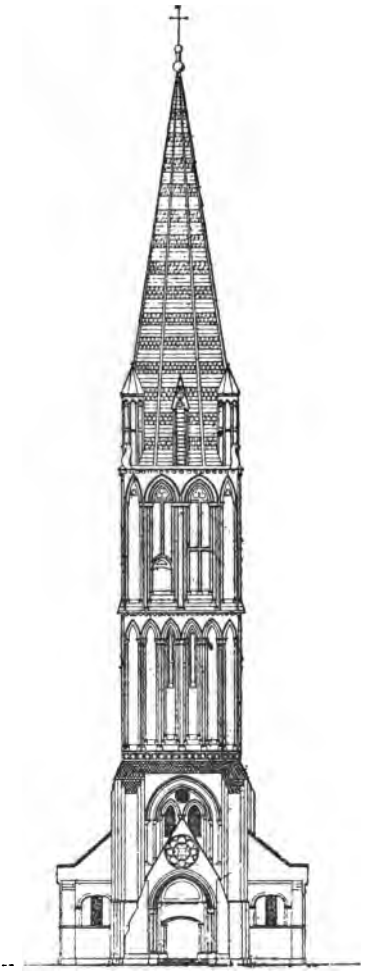

Tour de l'église de Bernières

saillie, et la corniche qui les surmonte est ornée d'un damier.

Porche de Bernières.

A l'intérieur de l'église, on remarque la même différence dans le style des arcades qui séparent les bas-

côtés de la grande nef; les plus anciennes sont ornées de frettes crénelées, les autres de simples cannelures; les deux époques sont aussi très faciles à reconnaître dans les bas-côtés correspondants.

Le chœur n'offre pas le même intérêt que la nef; il paraît du XIVe siècle, sauf quelques parties restaurées.

L'église est dédiée à Notre-Dame. Le trésorier de la cathédrale de Bayeux était patron collateur et décimateur de la paroisse de Bernières. L'évêque Odon, frère de Guillaume-le-Conquérant, avait acheté Bernières de Guillaume de Courseulles, *de Curcellâ*, et de Roger, qualifié *Miles Camerarii;* il le donna à son église cathédrale et Guillaume-le-Conquérant confirma la donation par une charte qui doit être plus ancienne que la conquête de l'Angleterre, car le duc n'y prend pas le titre de roi, mais seulement celui de *Marchio* et *dux Normannorum*. Bernières y est appelé *Breneriæ;* les témoins sont sa femme, ses enfants, Gerard Dapifer, Guillaume de Courseulles, Eudes, vicomte du Cotentin, Huges de Montfort, Robert, comte de Mortain, Robert, fils de Roger de Montgommery, etc. (*Cartularius antiquus ecclesiæ Bajocensis*).

Bernières avait, au moyen-âge, une certaine importance; encore aujourd'hui le nombre des maisons agglomérées y est considérable, on y compte 1482 habitants.

Vestiges d'antiquités romaines. Il existe sur la commune de Bernières d'anciennes constructions romaines qui ont été en grande partie couvertes par la mer.

Dans une autre partie de la commune, à un quart de lieue au sud de l'église, on voit très distinctement un chemin creux aligné qui, après avoir traversé l'ancienne

voie romaine de Bayeux au Bac-du-Port, s'avance vers la commune de Bény et s'efface bientôt en se confondant avec un chemin ordinaire. Cette rue cavée a évidemment été creusée de main d'homme, et comme pour dérober à la vue ceux qui devaient la parcourir. Une enceinte, marquée sous le n° 94 de la carte de Cassini et désignée sous le nom de *Camp romain*, était encore visible il y a quelques années. Non loin de là, à l'ouest, se trouve une excavation carrée dans laquelle étaient des habitations dont on voit encore les traces et que l'on nomme dans le pays *Tombettes Saint-Ursin*. Il paraît qu'il existait autrefois une chapelle sur cet emplacement et qu'on y a trouvé des médailles romaines.

Caylus a publié un plan du camp romain de Bernières; il fait observer que cette place était avantageusement choisie pour la défense de la côte : le terrain s'élève insensiblement vers la campagne; au contraire, il s'abaisse insensiblement jusqu'au rivage et laisse voir toute la côte comprise entre les embouchures de la Seulles et de l'Orne, et une grande partie du rivage situé au-delà de cette rivière jusqu'à Dives. Dans le lointain on aperçoit même le Havre et les falaises de Hennequeville.

LANGRUNE.

Langrune, *Ingronia*, *Yngronia*, *Lingronia*, *Leugronia*, *Lengrona*.

L'église de Langrune, en forme de croix avec une abside à pans et une belle tour centrale, est remarquable par ses dimensions et son architecture. La nef me paraît de la première moitié du XIIIe siècle; elle

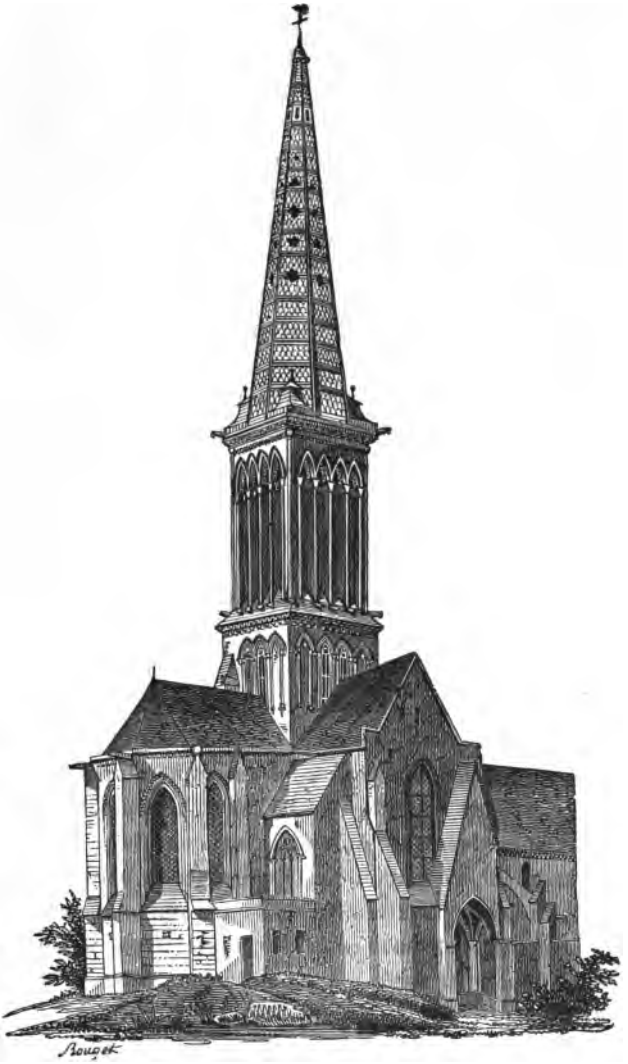

Église et tour de Langrune.

est accompagnée de bas-côtés. Les fenêtres sont étroites, en forme de lancettes et sans colonnettes.

Les arcades qui séparent la grande nef des collatéraux sont portées sur de grosses colonnes cylindriques, et simplement ornées de tores. Les unes sont cintrées, les autres en ogive, mais à ogive peu prononcée. Des contreforts s'élevant au-dessus du toit des bas-côtés portent des arcs-boutants, qui font équilibre à la poussée des voûtes de la nef centrale. Il y a un triforium composé de petites arcades en lancette. Les trois premières arcades de la nef (côté ouest) paraissent plus anciennes que les quatre autres.

La tour, terminée par une pyramide allongée en pierre, est assise sur le transept; elle est du XIIIe siècle à sa partie inférieure jusqu'au deuxième étage au-dessous du toit : ce second étage et la pyramide à jour ne sont pas, je crois, antérieurs au XIVe siècle. Cette tour est ouverte à l'intérieur de l'église jusqu'au deuxième étage, et se trouve éclairée par les fenêtres du premier. Elle est surtout remarquable à l'extérieur par l'élégance des moulures qui règnent sous la corniche supérieure (guirlande de vigne et de feuillage), par la délicatesse des fleurs crucifères qui garnissent l'intérieur des fenêtres, et les autres moulures.

Il est fort regrettable que les quatre clochetons et les quatre lucarnes qui accompagnaient la pyramide à jour, aient été détruits; elle a beaucoup perdu à cette suppression. L'extrémité de la pyramide a aussi été renversée au siècle dernier, et remplacée par une pierre trop courte, de sorte que la pointe de la flèche se trouve tronquée.

Le chœur est du XIIIe siècle, mais probablement de la fin. Les chapiteaux de l'intérieur de l'abside sont

extrêmement élégants; plusieurs mériteraient d'être moulés.

Voici quelques-uns de ceux qui couronnent les colonnettes groupées sous la tour (*a*).

Une petite porte bouchée s'ouvre dans le transept septentrional, sous une profonde voussure garnie d'arceaux : on voit encore dans le tympan de cette porte étroite et élancée un cheval très fruste en demi-relief, reste d'une petite statue de Saint Martin, patron de la paroisse.

(*a*) L'église de Langrune a été, depuis une trentaine d'années, l'objet de restaurations importantes et bien entendues.

Le patronage de Langrune était à l'abbaye de Troarn; elle le possédait avant 1210. Le curé avait un sixième de la dîme; le reste profitait au prieur de Tailleville, et aux abbayes de Troarn, d'Aunay et de Blanchelande.

Le portail occidental est précédé d'un porche voûté en pierre, qui paraît au moins du XIIIe siècle.

Dans le collatéral du nord, on remarque des fonts baptismaux sans caractères précis, ayant la forme d'une cuve.

On lit sur une table de marbre, incrustée dans le pavé du chœur, le nom d'un Cairon Barbières, seigneur de la paroisse, mort en 1789.

Prieuré de Tailleville. Le prieuré de Tailleville, qui dépendait de l'abbaye de Troarn, était compris dans le territoire de Langrune. Voici ce que nous savons sur l'origine de ce prieuré.

La terre de Langrune était possédée, dans le XIe siècle, par la famille de Colombières. Guillaume de Colombières, avant d'aller à la Croisade en 1096, avait donné à l'abbaye de Troarn le patronage, les dîmes et autres biens à Langrune; il paraît qu'il mourut dans l'expédition de la Terre-Sainte, car, en 1103, son fils Henry confirma toutes les donations faites par son père avant ce voyage. Dans une autre charte, il confirma tout ce que son père avait donné à la même abbaye : la dîme, les offrandes et tous autres droits qui appartenaient à l'église, dans le hameau de Tailleville (1).

(1) L'acte fut passé au chapitre de Troarn, en présence de l'abbé Arnulf; Henry reçut pour cette confirmation *un pallefroy qu'il désirait, et un vase d'argent pour la bride et la selle.*

Néanmoins il ne paraît pas constant qu'il soit le fondateur du prieuré. Une charte de l'évêque Odon, dit qu'à l'extrémité de Langrune, Durand 1er, abbé de Troarn, avait réédifié une ancienne chapelle, et qu'il l'avait dédiée en l'honneur de Saint Martin, en l'exemptant de tous les droits épiscopaux. C'est donc à ce premier abbé que l'on croit devoir attribuer la fondation du prieuré de Tailleville, et sa dotation à Guillaume de Colombières. A la vérité, la charte de l'évêque est signée de Guillaume de Courseulles, mais comme elle ne parle d'aucun bienfait de ce seigneur en faveur de l'église de Tailleville, il n'est pas certain que le titre de fondateur doive lui être attribué, quand aucun acte ne lui donne cette qualité et ne mentionne les donations qui pourraient le lui faire appliquer. Le compilateur du cartulaire de Troarn déclare qu'il ne sait lequel de l'évêque Odon ou de Guillaume de Colombières, ou de Guillaume de Courseulles, a droit au titre de fondateur.

L'abbé de Troarn, au droit des seigneurs de Colombières, dès le XIIe siècle, prétendait à la dîme de la pêche faite par les habitants de Langrune. Ce droit fut vivement contesté par eux dans le XIIIe siècle. Ambroise, abbé de Saint-Lo, et Guilaume, doyen de la même ville, délégués du pape pour juger cette cause, maintinrent l'abbé de Troarn dans le droit de la dîme du poisson: l'affaire ne fut terminée qu'en 1231 par une transaction entre treize députés des habitants de Langrune et l'abbé de Troarn. Les premiers reconnurent son droit et en conséquence ils s'obligèrent, pour toute la commune, de payer chaque année à l'abbé 6 sous par bateau pêcheur, pour le droit de dîme, et 3 sous par bateau qui n'irait à la pêche qu'une fois par an, à

charge aussi de payer le double si les sommes convenues n'étaient pas payées aux termes désignés dans la transaction. Cet acte fut passé devant le chapitre de Bayeux, les délégués apostoliques et Jean des Vignes, bailli de Caen.

Les anciens actes parlent d'une chapelle de Saint-Thomas, fondée à Langrune sur le chemin d'Ouistreham, et des donations qui lui furent faites dans le XIIIe siècle par Guillaume de Cairon.

SAINT-AUBIN-SUR-MER.

Tout récemment une église a été construite à Saint-Aubin-sur-Mer, village dépendant autrefois de Langrune. Les fenêtres en sont arrondies, la tour est en pierre et terminée par une petite coupole en forme de cloche (*a*).

Des médailles romaines et des tuiles à rebords ont été trouvées à Saint-Aubin, tout près du rivage. On rapporte que la mer a envahi un terrain dans lequel existaient quelques constructions antiques. On trouve sur d'anciennes cartes la falaise de Saint-Aubin désignée sous le nom de *cap romain*.

DOUVRES.

Douvres, *Dubra*, *Dobra*, *Dovera*, *Doubræ*, *Duverum*.

La nef de l'église de Douvres appartient à l'ar-

(*a*) Vers 1858, une vaste et belle église, dans le style gothique du XIIIe siècle, remplaça l'ancienne, devenue insuffisante. Cet édifice, en forme de croix latine, fut construit par M. Pelfresne, habile architecte à Caen. Il est orné de vitraux et d'une tour carrée que surmonte une flèche en pierre, flanquée de quatre clochetons.

chitecture romane. Elle offre, à l'intérieur, des arcades à plein cintre portant sur des piliers et qui mettaient en communication la nef principale avec deux collatéraux; le collatéral du nord a été supprimé et les arcades remplies à une époque qui m'est inconnue.

La tour, placée latéralement au nord entre le chœur et la nef, est très remarquable et fort élégante; elle peut se rapporter au XIIe siècle. A l'étage supérieur on y remarque deux fenêtres ouvertes, dans lesquelles l'ogive se dessine à peine; elles présentent trois voussures, dont l'une (l'extérieure) est garnie de têtes plates fort bien sculptées. Au-dessous de cet étage, on trouve d'abord des arcades simulées

Tour de Douvres.

fort allongées, et plus bas d'autres arcatures plus courtes.

L'étage inférieur de la tour forme une chapelle en communication avec l'église par une grande arcade (ogive romane ornée de losanges et de zigzags) ; une autre ogive s'ouvre dans le mur oriental de la tour : elle est ornée de losanges.

La pyramide terminale de cette belle tour a malheureusement perdu les quatre clochetons qui alternaient avec les fenêtres lucarnes qui accompagnent la pyramide. Beaucoup d'autres tours d'églises ont également perdu leurs clochetons, par suite de la négligence qu'on a mis à les réparer. La corniche qui existe à sa base porte sur des modillons trilobés (*a*).

Le chœur est d'une époque comparativement plus récente, peut-être du XVe siècle ou tout au plus du XIVe. Une longue chapelle s'y trouve accolée du côté du nord, une autre du côté du sud. Dans toute cette construction, aussi bien que dans la nef, des reprises modernes ont été faites dans les murailles et des fenêtres y ont été percées.

L'église était sous l'invocation de Saint Remy. Le chapitre de la cathédrale en était le patron collateur, en vertu d'une donation de l'évêque Philippe d'Harcourt; le doyen Herbert de Charmont lui avait aussi fait don de la dîme en 1243.

La Délivrande. Le bourg de la Délivrande, célèbre par la statue de la Sainte-Vierge qu'on y vénère, est une dépendance de Douvres.

(*a*) Ces quatre clochetons ont été rétablis, il y a quelques années.

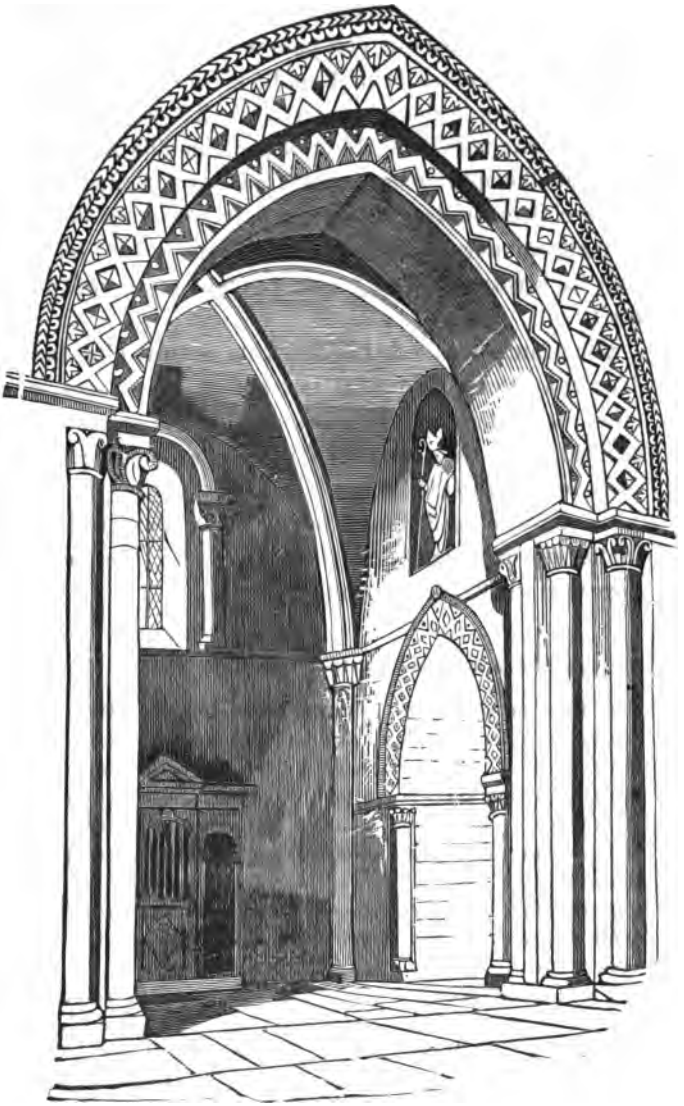

Étage inférieur de la tour de Douvres vu de la nef

L'histoire de cette statue miraculeuse a été l'objet de divers opuscules que l'on pourra consulter.

D'après M. l'abbé De La Rue, Baudoin, comte de Reviers, fit, dans la deuxième moitié du XIe siècle, construire la chapelle de la Délivrande, que l'on suppose avoir été détruite précédemment par les Normands.

L'architecture des parties les plus anciennes de la chapelle annonce plutôt le XIIe siècle que le XIe : telles sont les arcatures qu'on y voit à l'ouest et du côté du nord.

Une grande partie de l'édifice a été reconstruite. Des deux chapelles qui forment le transept, l'une, vers le midi, fut fondée par Pierre Legendre, trésorier général de France, et bâtie en 1523, l'autre dans le siècle aux frais du chapitre (1) (*a*).

Le chapitre de Bayeux exerçait la juridiction spirituelle sur la chapelle de la Délivrande, comme il l'exerçait sur l'église de Douvres.

(1) L'abbé De La Rue, Essais historiques, t. 2, p. 356.

(*a*) L'ancien sanctuaire a été remplacé, de 1854 à 1880, par l'élégant et splendide édifice qu'on admire aujourd'hui, sous la direction du R. P. Saulet, supérieur des Missionnaires diocésains, et de son successeur, le R. P. Picot. Il est l'œuvre de M. Barthélemy, architecte à Rouen, qui venait de s'immortaliser par la construction de Notre-Dame de Bon-Secours, près Rouen.

Le monument, en forme de croix latine, se compose d'une nef, d'un transept, d'un chœur terminé par une abside et de deux tours.

A l'extérieur, la nef avec ses élégantes tourelles, ses trois portails ornés de bas-reliefs historiques dus à l'habile ciseau de Fulconis, sa riche balustrade, vraie dentelle de pierre, ses clochetons, produit un charmant effet. A son intérieur, elle possède six chapelles latérales décorées de beaux vitraux.

Parmi tous les personnages marquants qui ont fait à différentes époques le pèlerinage de la Délivrande, on peut citer Louis XI, qui visita la chapelle le 14 août 1473, et resta à la Délivrande jusqu'au 19. Il était accompagné de Louis de Harcourt, évêque de Bayeux, patriarche de Jérusalem, de Louis de Bourbon, amiral de France, et du sieur de Torcy, grand maître des arbalétriers (1).

Manoir baronnial des évêques de Bayeux. Très anciennement les évêques de Bayeux ont possédé, à Douvres, un château baronnial avec des terres. On trouve une infinité d'actes datés de ce château aux

Les transepts possèdent de magnifiques verrières et des autels richement sculptés; dans celui du nord, s'élève la gracieuse niche ogivale dans laquelle est placée la statue vénérée. Ce petit monument est une merveille d'élégance par sa flèche élancée, ses clochetons, ses pilastres, ses statuettes, ses groupes, son chapiteau supporté par une colonne en marbre de Carare, sur lequel repose la madone.

Le chœur ne le cède ni en beauté ni en richesse : magnifiques fenêtres ogivales, splendides verrières, légères colonnettes, frise gracieuse, maître-autel, tabernacle véritable œuvre d'art, bas-reliefs.

Au-dessous du chœur se trouve une crypte romane.

Aux deux côtés de l'édifice, s'élèvent deux tours élégantes et majestueuses, dans le même style ogival, mais différentes par l'ornementation.

La vue de l'abside et des tours, au sortir de la gare, est magnifique et imposante.

(1) Les pèlerins sont toujours extrêmement nombreux à la Délivrande ; les missionnaires du diocèse y ont leur maison. Il existe aussi à la Délivrande, depuis plusieurs années, un couvent de religieuses fondé et dirigé par Mme Sainte-Marie, fille de M. le comte d'Osseville, ancien receveur général du Calvados, dont nous avons cité le château à l'article *Gavrus*.

XIIIe, XIVe et XVe siècles. Odon Rigault, lorsqu'il visitait le diocèse de Bayeux du temps de Saint Louis, y couchait habituellement. On voit encore aujourd'hui quelques restes de ce château; ils ne m'ont pas paru remonter au-delà du XIVe siècle ou de la fin du XIIIe. Il y avait une chapelle dans l'enceinte.

Douvres était le chef-lieu d'une des sept baronnies qui formaient la mense épiscopale des évêques de Bayeux; diverses paroisses en relevaient, comme on le voit dans les aveux rendus au roi par les évêques. Il s'y tenait à la Chandeleur une foire dont la durée était de plusieurs jours, et un marché le samedi, dont les droits étaient perçus au profit de l'évêque (1).

LUC.

Luc. L'ancienne église de Luc se composait d'une nef romane du XIIe siècle, dans les murs de laquelle on avait refait des fenêtres modernes La façade occidentale avait une porte romane qui a été masquée par un porche dorique en pierre. Elle fut surmontée de trois fenêtres cintrées avec archivoltes garnies de têtes plates.

La tour latérale au sud, ornée de longues arcades dans lesquelles on remarque des têtes plates, paraît du même temps que la nef, mais il faut faire abstraction

(1) « Auquel lieu de Douvre avons par chacun an, le jour de la Chandeleur et « trois jours après, une foire séante en icelle paroisse par sept jours, c'est à savoir « trois jours devant icelui jour chandeleur et trois jours après; et nous en appar- « tiennent les coustumes et aultres droitures; et si y avons par chacun jour de « samedi marché coustumier.....

Aveu touchant la temporalité de l'évêché, rendu par l'évêque Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem, le 7 juin 1460.

(Manuscrit appartenant au Chapitre).

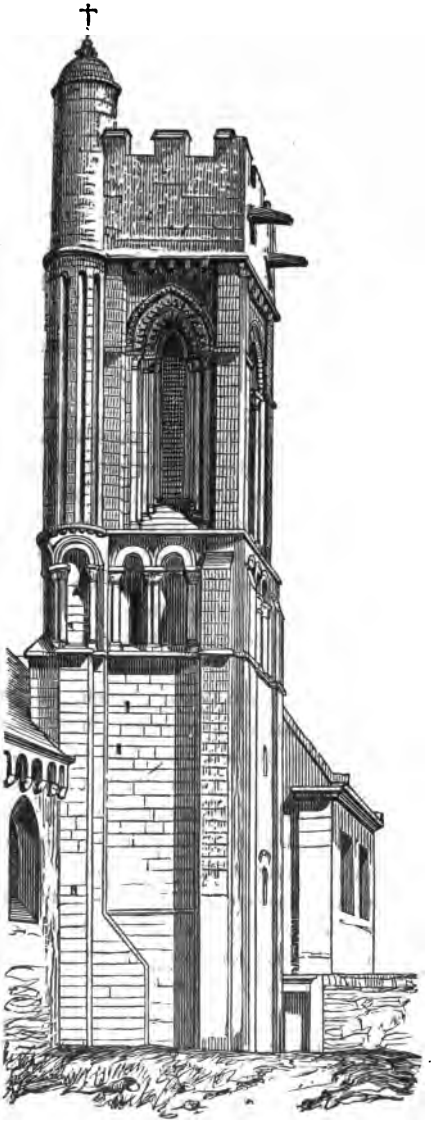

Tour de l'église de Luc.

des dernières assises formant le parapet de la plate-forme de cette tour tronquée. Ce couronnement est probablement du XVIe siècle (*a*).

Le chœur était roman comme la nef.

En face du portail est une croix de pierre, dont le piédestal porte la date 1662.

L'église est sous l'invocation de Saint Quentin. L'abbaye de Fécamp en avait le patronage et percevait deux tiers de la dîme, l'autre tiers appartenait au curé.

Sous le règne de Guillaume Le Roux, l'abbaye de

(*a*) Vers 1860, M. l'abbé Vengeon, curé de la paroisse, pour satisfaire aux très vifs désirs exprimés chaque année par les nombreux baigneurs, fit construire près de la plage la charmante chapelle gothique qu'on admire aujourd'hui. Il avait réuni les fonds nécessaires par des dons généreux, une loterie et des quêtes faites, jusque dans des régions éloignées. La chapelle, en forme de croix latine, est ornée de peintures murales, de vitraux, de beaux autels et d'une chaire en pierre, richement sculptée.

Encouragé par ce premier succès, le zélé pasteur tourna ses regards vers son église paroissiale bien délabrée. Sans redouter les fatigues, luttant avec une énergie, une persévérance indomptables contre des difficultés de tout genre, il parvint à réunir les fonds nécessaires pour le gros œuvre. Il s'adressa à M. Marcotte, architecte du département à Caen, et l'on vit s'élever rapidement (de 1873 à 1877) cette vaste et belle église romane, avec bas-côtés, qui excite l'admiration. La nef se compose de cinq travées et d'une semblable entre le transept et le sanctuaire. La voûte du chevet est en cul-de-four. La chaire, en pierre, est d'un bon style. Les statues et les vitraux sont aussi à remarquer. Lorsque les sculptures extérieures seront exécutées et qu'une tour sera venue compléter le monument, l'église de Luc prendra une place honorable parmi les chefs-d'œuvre qui couvrent l'arrondissement.

Saint-Étienne échangea des terres qu'elle possédait sur le territoire de Livry, contre des terrains situés à Luc, appartenant à Guillaume de Tournebut. Cet échange fut approuvé par le roi d'Angleterre (1).

LION.

Lion, *Leones*, *Lions*, *Leon*.

L'église de Lion, remarquable surtout par une tour romane assez élevée, qu'on aperçoit de Luc et des environs, offre plusieurs époques bien distinctes. La nef romane peut dater du XIe siècle ; elle était, dans l'origine, garnie de bas-côtés, dont la suppression a nécessité le remplissage des arcades qui mettaient deux ailes en communication avec la partie centrale. Ces arcades, au nombre de trois, étaient surmontées de petites fenêtres cintrées très étroites éclairant la nef. Les murs de cette partie de l'église sont en partie en moyen appareil, en partie en arête de poisson. La

(1) Voici la charte de confirmation donnée par Guillaume Le Roux.

Notum sit omnibus tam præsentibus quam futuris intra fines Normannie degentibus quod ego Willelmus rex Anglorum (Guillaume Le Roux, fils de Guillaume-le-Conquérant), cum Roberto fratre meo duce Normannorum, confirmo et concedo commutationem quam fecit Gillebertus abbas Cadomensis cum Willelmo de Tornebu de iis quæ habebat sanctus Stephanus in territorio *Lireti* pro eo quod habebat idem Willelmus de Tornebu in territorio de Lu in comitatu Bajocensi supra mare ; et ut hæc commutatio illibata semper permaneat confirmo eam et corroboro attestatione sigilli mei, rogantibus et deprecantibus me tam prædictus abbas quam Willelmus.....

(*Ex cartul. sancti Stephani*).

façade occidentale a été reprise en sous-œuvre. Des demi-colonnes qui décorent l'édifice de chaque côté et qui sont aujourd'hui tronquées, peuvent, avec d'autres indices, servir à reconnaître les parties anciennes. On voit au haut du mur de façade deux niches renfermant les statues de Saint Pierre et de Saint Paul.

Une table de pierre, moderne, appliquée sur la façade, porte l'inscription suivante :

QUAM TERRIBILIS EST LOCUS ISTE
HIC EST DOMUS DEI ET PORTA CŒLI.

La tour, appliquée latéralement entre chœur et nef, du côté du sud, est percée dans ses quatre faces de trois étages d'arcades cintrées; elle doit être du même temps que la nef, sauf le parapet terminal qui a été construit, je le suppose, quand on a supprimé un toit qui, je crois, existait, pour établir une plate-forme sur la tour.

Le chœur me paraît du XIVe siècle; il est éclairé par des fenêtres divisées en deux parties par un meneau bifurqué au sommet; un rang de trèfles forme frise au-dessus des fenêtres.

A l'intérieur les chapiteaux ont des abaques octogones et des feuillages qui annoncent la fin du XIIIe siècle ou le commencement du XIVe.

Le chœur n'est pas perpendiculaire à la nef ; pour ménager la tour et des chapelles qui existent du côté du nord, on l'a fait moins large que la nef. Les chapelles dont je parle se terminent, au nord, par trois gables; elles paraissent du XIIe, ainsi que leurs voûtes en pierre. Dans le pavé de l'une d'elles, on lit l'inscrip-

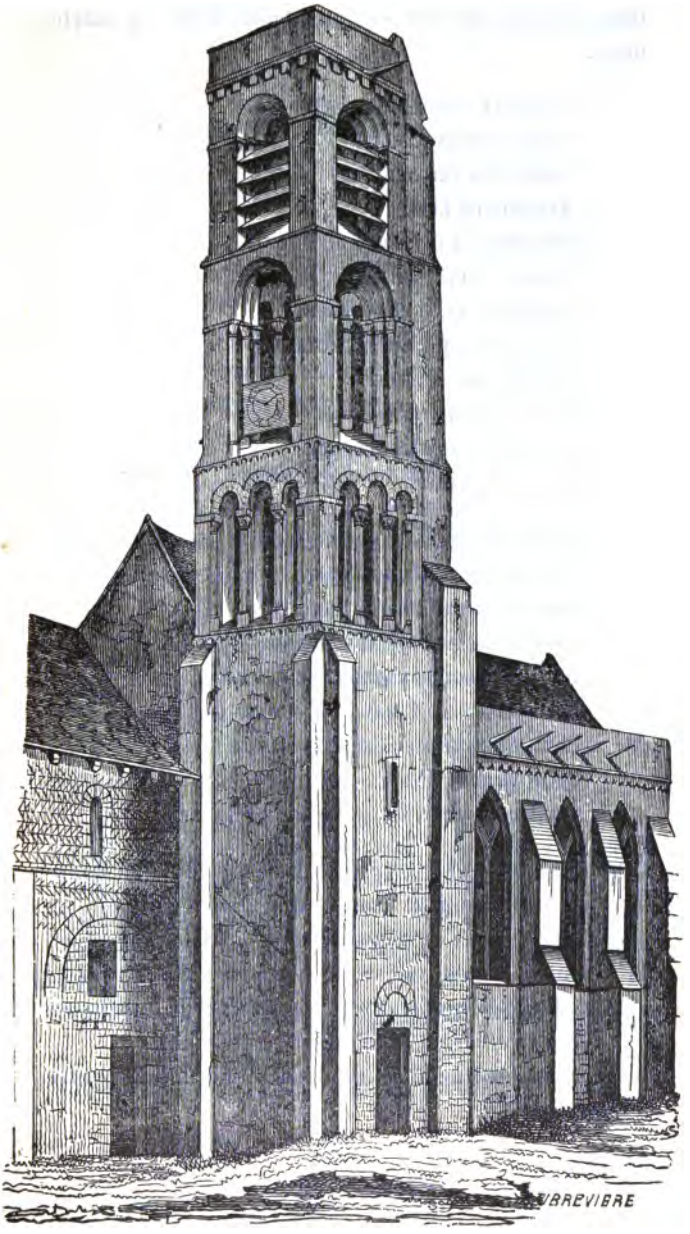

Tour et partie de l'église de Lion.

tion suivante gravée sur une belle dalle en marbre noir :

CY GIT LE CORPS DE MESSIRE
ROBERT PIERRE LE SENS
CHEVALIER SEIGNEUR ET
MARQUIS DE LION
SEIGNEUR DE CRESSERONS
VALIGNY, REPICHON LES
MAIZERETS ET AUTRES LIEUX
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE SAINT
LOUIS, MESTRE DE CAMP DE
CAVALERIE, ANCIEN OFFICIER
DE GENDARMERIE.

APRÈS UNE VIE ANIMÉE PAR LA FOY
SOUTENUE PAR L'ESPÉRANCE
PERFECTIONNÉE PAR LA CHARITÉ
COURONNÉE PAR LES SOUFFRANCES
IL S'ENDORMIT TRANQUILLEMENT DANS
LE SEIGNEUR LE 1 MARS 1773 DANS LA
85e. ANNÉE DE SON AGE ÉTANT NÉ LE
20 NOVEMBRE 1688
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

Près du chevet, qui est droit, existe, du côté de l'Évangile, un appartement voûté qui doit remonter au XIVe siècle. Serait-ce une sacristie? je ne le pense pas, car on n'en faisait pas alors, pour les églises rurales surtout. Etait-ce une chapelle sépulcrale? je le suppose et j'espère trouver des documents à ce sujet.

La sacristie actuelle est moderne et appliquée contre ce chevet.

Le patronage et la dîme appartenaient à l'abbaye de Troarn. L'église était sous l'invocation de Saint Pierre; elle avait pour annexe celle de Saint-Jacques de Cresserons.

Prieuré de Lion. Guy de Meullent, seigneur de Coursenlles et de Lion, fonda en 1327, à Lion, le prieuré de Saint-Thomas, en faveur de l'abbaye d'Ardennes, et donna pour cette fondation 14 acres et une vergée de terre, un manoir, un colombier et un moulin à vent (1). Raoul de Meullent, son fils, confirma cette donation.

Le cartulaire de l'abbaye de Troarn contenait plusieurs chartes concernant la paroisse de Lion. L'une, de Guillaume de Moyon, donnait au prieuré de Sainte-Marie *de Briwtona*, dans le diocèse de Bath (Bathoniensi diocæsi) l'église de Lion, *cum omnibus pertinentiis*, et avec, la terre que Margarin, chapelain du comte de Glocester et Hubert de Pierrepont, avaient précédemment abandonnée, dans la même commune, aux mêmes religieux; l'autre de Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, confirmait la donation. Diverses autres chartes postérieures portaient aussi confirmation de la même donation.

L'une de ces chartes qui est de Henri II, évêque de Bayeux, contient le passage suivant :

« Statuimus ut auxilium episcopale quod anno « tertio exigitur, ultra summam decem solidorum « cenomanensium non exerseat, nec plus ab eis exigi « volumus in circato et sinodali redditu quam id quod « tempore predecessorum nostrorum reddere consue- « verint.

Une charte de Guillaume de Moyon concédait aussi

(1) L'abbé De La Rue, Essais historiques sur la ville de Caen.

au prieuré de Briweton la dîme des sèches prises à Lion : *Decimam sepiarum et eviarum suarum apud Lion.*

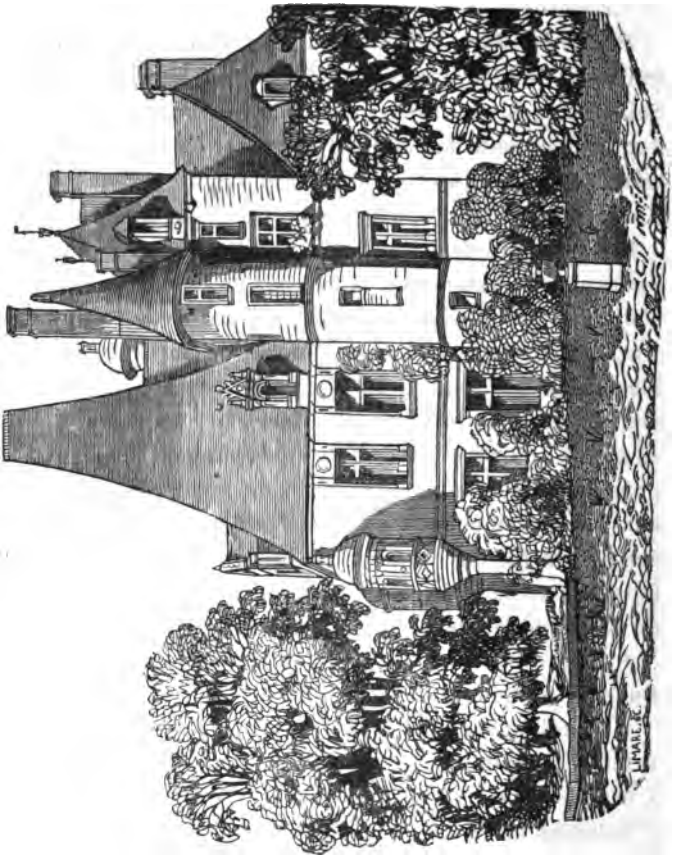

Château de Lion, du côté de l'est.

Henri II, évêque de Bayeux, approuva l'arrangement fait entre le prieur et le chanoine de Briweton et le curé de Plumetot, au sujet de la dîme de 16 acres de

terre qui appartenait, en commun, aux deux églises de Lion et de Plumetot.

Sans faire mention de diverses donations consignées dans le cartulaire de Troarn, j'indiquerai pourtant une donation de terres faite à Lion, en 1236, par Thomas de Lion, fils de Robert de Lion, laquelle fut confirmée par son fils, Roger de Lion, en 1239.

Un échange fut fait plus tard entre le prieuré de Briweton et l'abbaye de Troarn; celle-ci abandonna à ce prieuré les biens qu'elle possédait en Angleterre pour le patronage de Lion et diverses terres situées à Maisons et à Secqueville : l'échange fut approuvé en 1262 par le doyen et le chapitre de Bayeux; Saint Louis l'avait aussi approuvé en 1261.

Dans le siècle suivant, Guy de Meullent revendiqua le patronage de Lion, mais un jugement du bailli de Caen fut rendu contre lui en 1331.

Château. Le château de Lion est en partie de la Renaissance et doit dater du XVIIe siècle : tel est le charmant pavillon à toits pyramidaux, à tourelles en encorbellement aux angles, à la tour cylindrique appliquée renfermant probablement l'escalier, et aux longues cheminées.

Soit qu'on l'examine de côté de l'est en se plaçant dans le parc, soit qu'on le voie du côté opposé, dans la cour, ce corps de logis est du meilleur effet et d'une grande élégance; il doit avoir été élevé dans la 1re moitié du XVIe siècle.

Pour en mieux faire apprécier le style, nous donnons le détail d'une des lucarnes de ce pavillon. On y reconnaîtra une analogie complète avec celle de la partie du château de Fontaine-Henry, qui date [illegible]

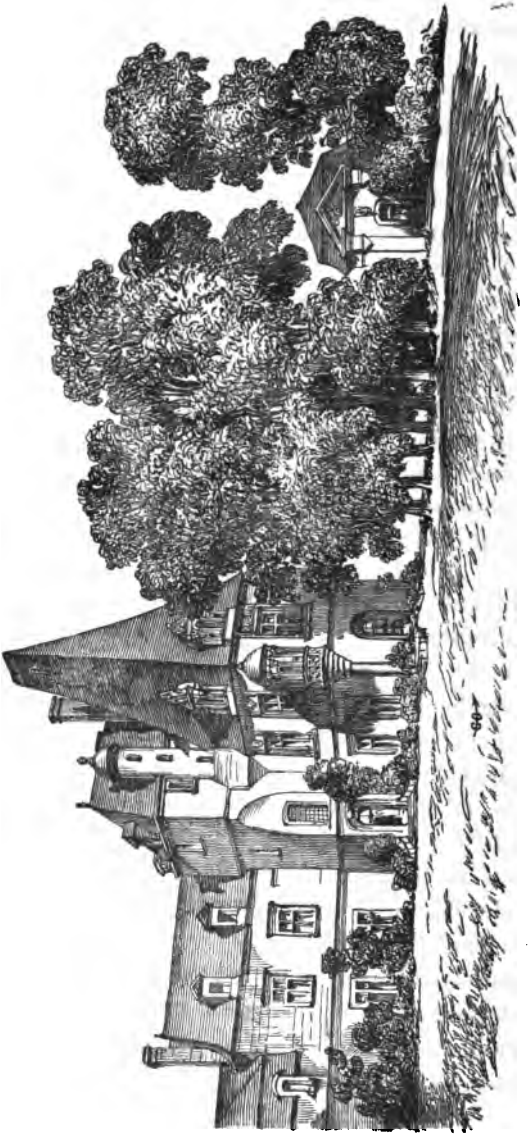

Château de Lion, du côté de la cour.

avec beaucoup d'autres fenêtres de cette époque.

Le corps de logis qui occupe le fond de la cour et fait face au midi est postérieur et n'offre rien de remarquable.

La terre de Lion est très considérable; elle appartient à Madame la comtesse de Thaon, née Le Sens de Lion.

HERMANVILLE.

Hermenvilla, *Hermanvilla*. La nef de l'église d'Hermanville est romane, probablement de la première moitié du XIe siècle; les arcades qui communiquent avec les ailes sont d'une rusticité qui me paraît en prouver l'ancienneté. Du côté du sud, elles reposent sur des pilastres garnis de demi-colonnes grossièrement sculptées, mais au nord elles n'offrent pas cet ornement. Les murs des bas-côtés ont été reconstruits en grande partie; celui du nord, dont les fenêtres débordent dans la toiture, est plus ancien que celui du midi, presque entièrement moderne.

La tour a été construite au XIIe siècle, je crois, sur

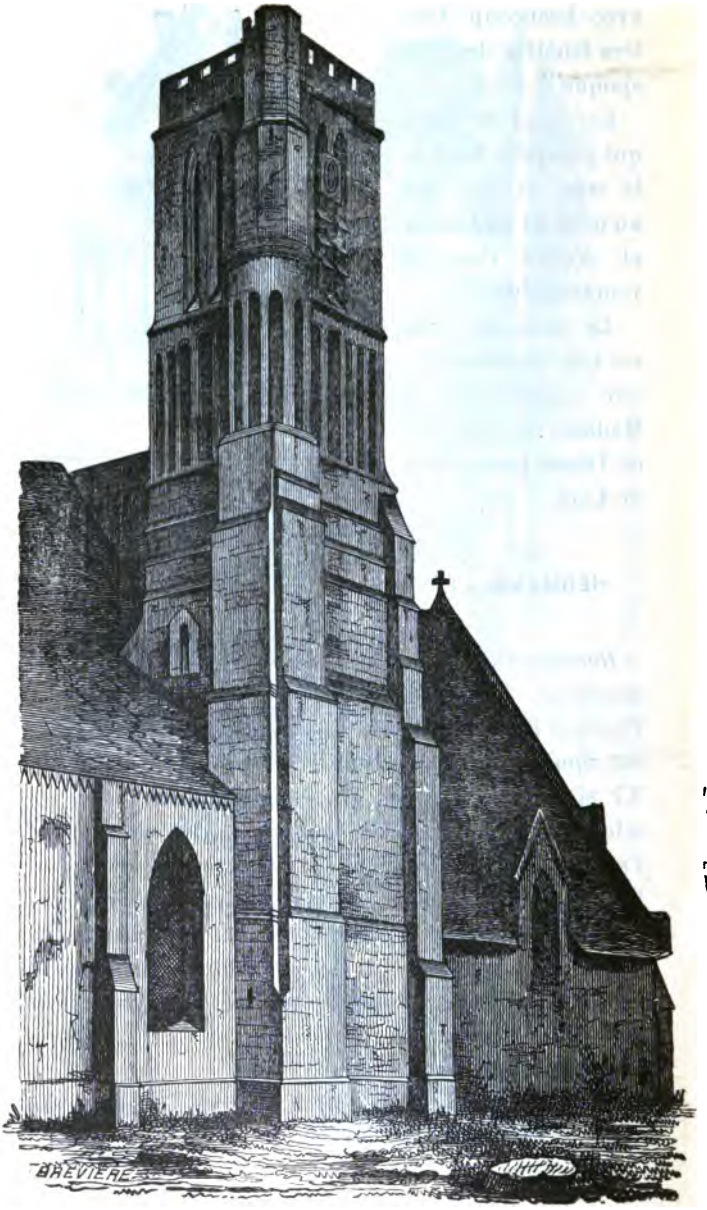

Tour d'Hermanville et partie de l'église du côté du nord.

l'extrémité du bas-côté nord qui correspond à la dernière arche de la nef ; elle se trouve conséquemment latérale entre la nef et le chœur. Elle est romane jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, où des arcatures la décorent sur ses quatre faces. Le dernier étage, percé de fenêtres ogives, peut être du XVe et la plate-forme crénelée est probablement plus récente.

Une chapelle dans le style de transition (XIIe siècle) se trouve appliquée contre le chœur du côté du nord et fait suite au bas-côté septentrional ; elle communique avec le chœur par une porte et elle est voûtée à plein-cintre. L'entablement extérieur est orné de dents de scie. La porte occidentale de la nef, qui est en ogive, paraît du XIVe siècle. Un porche dorique a été élevé devant la porte latérale du sud.

Le chœur est d'une légèreté admirable, éclairé par de charmantes fenêtres géminées en forme de lancettes, séparées les unes des autres par des arcatures extrêmement élégantes, disposées symétriquement dans chaque travée, comme le montre l'esquisse ci-après.

La profondeur des cannelures parfaitement évidées, la délicatesse des chapiteaux des colonnettes, l'harmonie des formes et des proportions de toutes ces arcades, font du chœur d'Hermanville un édifice très remarquable. Il doit appartenir à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe.

Trois lancettes d'égale hauteur s'ouvrent dans le chevet. Les voûtes en pierre, garnies d'arceaux croisés, ne le cèdent en rien aux voûtes les plus hardies de l'époque. Le point d'intersection des arceaux est garni de fleurons.

A l'extérieur, les murs sont décorés d'arcatures plus élevées que celles de l'intérieur et presque de la même

hauteur que les fenêtres. Ces élégantes ouvertures ont malheureusement perdu la plupart de leurs colonnettes : il n'en reste que les fûts et les bases.

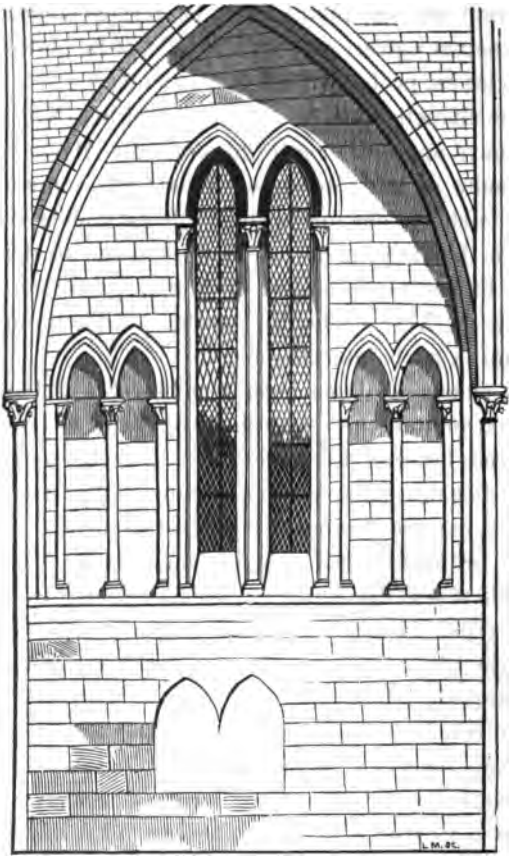

Une travée du chœur d'Hermanville.

Pour me résumer, trois époques principales sont écrites dans l'architecture de cette église : le XIe dans

la nef, le XIIe dans la tour et la chapelle placée au nord, et la fin du XIIIe dans le chœur.

Cette église est sous l'invocation de Saint Pierre. Le patronage était laïque; la dîme appartenait au curé.

M. Delaunay, curé d'Hermanville, est un ami des arts; c'est lui qui a fait rouvrir les lancettes du chevet : il apprécie tout le prix de son église et se propose, m'a-t-il dit, de faire rétablir les fûts des colonnettes aux arcatures extérieures.

Les tombeaux du cimetière offrent peu d'intérêt; sur une plaque de marbre noir incrustée dans le mur du chœur, on lit ce qui suit :

SOUVENEZ VOUS
D'UN DE VOS CURÉS QUI EST
CY DEVANT ENTERRÉ
IL MOURUT LE 17 ET FUT
ENTERRÉ LE 18 AOUT 1786.

Château. Le château seigneurial est près de l'église; il a été repris en sous-œuvre et défiguré sous Louis XV, mais les tourelles en encorbellement des extrémités, les contreforts dans le mur méridional, les traces d'une arcade en ogive, supprimée dans la façade, annoncent que l'édifice existait dès le XVIe siècle.

Un bâtiment voisin, et qui était une des dépendances du château, m'a présenté quelques parties qui pourraient être de la fin du XIVe siècle.

La famille d'Hermanville avait choisi l'abbaye d'Ardennes pour lieu de sépulture.

On voyait, avant la Révolution, dans l'église de

l'abbaye, d'anciennes épitaphes se rapportant à des membres de cette famille; telle était celle-ci :

Ci gist monseignor Willaum de Hermanville chevalier qui trespassa l'an de grâce mil IIIe. XXI.

D'autres épitaphes, sans date, se rapportent à Jean de Hermanville et à Luce de Vierville, dame de Hermanville.

On trouve dans le cartulaire d'Ardennes une charte de noble demoiselle Jehanne de Treziguedy, veuve de feu noble homme Guillaume de Hermanville, seigneur du dit lieu et escuier de l'écurie du roi, fondant un obit pour elle en la dite abbaye, et désirant y être *ensepulturée* devant le grand autel, au bout des sépultures des seigneurs de Hermanville. Cette pièce est de l'an 1431.

Selon de Hermanville donna à l'abbaye d'Ardennes la moitié d'une pièce de terre à la Marke, vers la mer.

La famille de Hermanville possédait aussi un fief, à Ducy : plusieurs actes du XIIIe siècle, déposés aux archives de la préfecture, en font foi et, en 1286, il y eut accord entre le chapitre de Bayeux et Guillaume de Hermanville, au sujet d'une portion de la dîme de Ducy que ce dernier réclamait (1).

Dans l'article consacré à Ducy, j'ai parlé du fief qu'y possédait la famille de Hermanville (V. la p. 305).

COLLEVILLE-SUR-ORNE.

Colleville-sur-Orne, *Coldevilla*, *Collenvilla*, *Collavilla*, *Collevilla*.

(1) V. dépouillement des archives du Calvados par M. Léchaudé-d'Anisy, tom. 7 de la Société des Antiq., p. 202.

L'église de Colleville avait autrefois des bas-côtés qui ont été supprimés ; quatre arcades cintrées, aujourd'hui bouchées, servaient à communiquer avec chacune des ailes. Cette nef romane peut dater de la fin du XIe siècle ou du XIIe, mais la porte occidentale, avec ses archivoltes ornées de tores et ses colonnes annelées, n'est vraisemblablement que du commencement du XIIIe.

Le chœur me paraît du XIIe siècle ; une arcade cintrée garnie de zigzags le sépare de la nef. Les voûtes de la première travée sont à plein cintre ; le reste vers le chevet est d'une époque moins ancienne, et la forme de l'ogive y est prononcée. Il est probable que cette portion de voûte fut faite, lorsqu'on ouvrit les arcades qui établissent une communication avec la chapelle accolée au chœur du côté du nord. Cette chapelle paraît du XIIIe siècle, à en juger par les trois lancettes que l'on y voit au chevet, les colonnettes de l'intérieur, les voûtes et les caractères généraux de la construction. Des fenêtres ont été repercées dans le mur méridional du chœur ; on y voit une porte romane avec archivoltes ornées de losanges et d'étoiles. Cette porte a dû être dans l'origine précédée d'un petit porche.

Les fenêtres primitives de la nef sont très étroites et légèrement ogivales ; on les a repercées presque toutes du côté du sud, mais il en reste quelques-unes du côté du nord.

La *tour* latérale, au nord, est de deux époques : romane dans sa partie inférieure (XIIe siècle) jusqu'à une certaine hauteur ; du XVe siècle, dans la partie supérieure, où des contreforts sont appliqués sur les angles. Elle se termine comme quelques autres tours

du littoral par une plate-forme garnie d'un parapet crénelé.

L'église de Colleville était sous l'invocation de Saint Vigor. La cure se divisait autrefois en deux parties, qui ont été réunies en 1680, à charge de vicaire. L'abbaye de Sainte-Trinité de Caen et le chapitre de la cathédrale avaient alternativement le patronage. La dîme se partageait en quinze portions : le curé en avait quatre; l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, six par donation de Godefroy Lunez en date de l'année 1082; le chapitre, deux par donation de Guy, évêque de Bayeux à la date de 1259; l'évêque en avait une; le Sépulcre, une et le Val-Richer, une. Sur le total de cette dîme, abstraction faite du lot du Val-Richer, on levait trois muaisons, savoir : 72 boisseaux d'orge et 12 boisseaux de blé pour le curé, 36 boisseaux d'orge pour l'abbesse de Sainte-Trinité et 36 boisseaux d'orge pour le trésor de Colleville.

La chapelle de N.-D. *des Vœux* ou *des Cheveux*, dont j'ai parlé, et qui est accolée au chœur, n'avait jamais été possédée par aucun titulaire. Ses biens, valant sept à huit cents livres de rente, étaient regardés comme biens de charité, et ce revenu, qui égalait celui du trésor, était administré par un échevin. Après l'acquittement des frais de décoration et d'entretien et des autres charges, le reste était employé en œuvres charitables.

On a trouvé dans un buffet de chêne, qui était dans cette chapelle, une quantité considérable de vieux papiers ; j'y ai vu des baux, par adjudication, des terres appartenant à cette chapelle et divers comptes. M. le curé a chez lui ces pièces que je n'ai pas eu le temps d'examiner. Je l'ai prié de les conserver.

CRESSERONS.

Cresserons, *Crisselon*, *Crisselunt*.

Le chœur et le transept de l'église de Cresserons sont modernes : ils ont été construits, il y a dix ans, par les soins de M. Desclais, desservant de cette paroisse. Les murs latéraux de la nef ont été exhaussés à la même époque, mais, cette addition exceptée, ils peuvent remonter au XIIe siècle comme la façade qui est, à présent, la seule partie de l'église digne d'intérêt. On y voit une très jolie porte romane à deux archivoltes : l'une ornée de losanges, l'autre de zigzags disposés de manière à dessiner encore des losanges, dont une moitié tapisse l'intrados de l'arcade; cette disposition, toujours d'un très bon effet, se rencontre dans beaucoup d'autres portes romanes du Calvados.

Trois fenêtres cintrées, égales en hauteur, décorent le second ordre et surmontent cette jolie porte; la fenêtre centrale est seule ouverte et vitrée. Toutes trois ont leurs archivoltes garnies de frettes crénelées, et portées sur des colonnettes romanes.

Un tourillon à deux baies surmonte le mur de la façade; il fut établi en 1727, ce qui nécessita la reconstruction de la partie supérieure du mur. M. Desclais pense même qu'on a refait alors une partie des fenêtres dont je viens de parler; mais, s'il en fut ainsi, on imita avec la plus scrupuleuse exactitude le style des fenêtres primitives.

L'église de Cresserons est sous l'invocation de Saint Jacques. Cette paroisse était autrefois annexe de Lion. L'abbaye de Troarn nommait à la cure, et percevait les dîmes.

M. le curé de Cresserons, qui a fait des recherches intéressantes sur l'histoire de sa paroisse et des fiefs qui s'y trouvaient, pense que l'ancien château était placé dans une pièce de terre qui avoisine l'église du côté du nord.

Tuiles romaines. Dans la même direction, mais à une plus grande distance, j'ai remarqué dans les terres labourées quelques débris de tuiles à rebords.

PLUMETOT.

Plumetot, *Plumetot.*

L'église de Plumetot se compose d'un chœur et d'une nef, au nord desquels règnent des bas-côtés et une chapelle.

Le chœur paraît du XIVe siècle; un rang de quatre-feuilles forme une espèce de frise sous la corniche. Une fenêtre assez grande, dans le chevet, a été bouchée par suite de l'établissement du rétable de l'autel. La chapelle accolée au nord doit être de la même époque que le chœur.

La nef est moins large et mois élevée que le chœur; des arêtes de poisson dans les murs du sud et une partie du mur septentrional prouvent qu'elle remonte à la période romane, mais une grande partie de ces murs a été refaite, soit à l'époque où le bas-côté a été établi, soit à une époque différente; aujourd'hui cette nef a bien peu de caractère.

L'église est sous l'invocation de Saint Samson. Le patronage appartenait à l'évêque de Lisieux; l'évêque de Bayeux en était collateur; le curé percevait la dîme.

MATHIEU.

Mathieu, *Mathomum*, *Mathonum*, *Mathoen*, *Mathaon*, *Mathon*, *Mathen*.

L'église de Mathieu se compose d'une nef romane *(probablement du XIIe siècle ou de la fin du XIe)*, dans les murs de laquelle on remarque des pierres disposées très régulièrement en arête de poisson; c'est un des exemples les meilleurs que nous ayons près de la ville de Caen, de ce genre d'appareil. Les modillons de la corniche sont très saillants et ornés de figures grimaçantes. La nef était plus longue dans l'origine, car il reste debout un pan de maçonnerie en avant de la porte actuelle, et le mur de l'ouest, supportant un campanile à jour, paraît moderne. Les fenêtres latérales du sud ont été repercées et ne sont point fort anciennes.

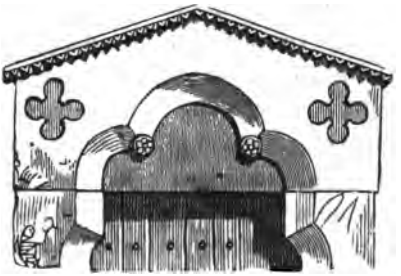

Le chœur est aussi en grande partie du XIIe; mais la porte latérale polilobée, maintenant bouchée, qu'on y voit, n'est probablement que du XIIIe siècle. Ce chœur a été allongé dans le XVe siècle; le chevet et les murs latéraux qui le joignent, offrent le caractère de cette époque.

Dans la nef, à gauche de la porte d'entrée, se trouve une cuve baptismale cylindrique; l'absence de moulures ne permet pas de rien affirmer relativement à l'ancienneté de cette cuve.

L'église était sous l'invocation de Notre-Dame; l'évêque en était patron collateur et percevait la dîme.

Les diverses dénominations de Mathieu se trouvent indiquées dans les *Origines* de Huet, c. 24, n° 16. Il en fait sortir le nom de Mathan; puis il ajoute : « Les ar-
« chives de la trésorerie de Bayeux portent que Guil-
« laume de Minières, ayant donné à l'évêque de Bayeux
« le patronage de Mathieu en l'an 1222, Richard de
« Mathan, qui y avait des prétentions, y renonça pour
« lui et ses hoirs et confirma la donation. Cent ans
« après, Michel de Mathan vendit à Guillaume, évêque
« de Bayeux, les dîmes dépendant de la cure de Mathieu
« qui lui appartenaient.

On lit, dans l'histoire du diocèse, que ce fut au mois d'octobre de l'an 1223, qu'un seigneur nommé Guillaume d'Emery donna à Robert des Ablèges le patronage de Mathieu avec les maisons et terres qui en dépendaient. On y lit encore que, vers l'an 1316, l'évêque Guillaume second échangea avec son chapitre une dîme dans la paroisse de Saint-Patrice à Bayeux contre une dîme que le chapitre lui céda à Mathieu ; cette dîme de Mathieu, confondue avec celle que l'évêque y avait, mettait souvent la discorde entre eux.

Le poète Marot et le chimiste Rouelle sont nés à Mathieu.

PÉRIERS.

Périers, *Pira*.

L'église de Périers présente une nef romane en ruines et un chœur du XIIIe siècle. La nef, dont il ne reste plus que les murs, a été abandonnée il y a fort longtemps : je n'ai pu savoir à quelle époque ; alors on a clos l'arcade qui la séparait du chœur, et celui-ci a été maintenu comme église paroissiale, tandis que la nef, privée de toiture, est devenue une espèce de cour, au centre

de laquelle on a même enterré comme dans le cimetière environnant. Les murs de cette nef offrent un des spécimens les mieux caractérisés de ce mode d'appareil, que l'on appelle *opus spicatum* et arêtes de poisson. On trouve pourtant quelques parties reconstruites postérieurement à l'époque où la maçonnerie en arête de poisson était usitée ; ainsi le mur du nord, ainsi la porte treflée du XIIIe siècle qui a été incrustée, pour

ainsi dire, dans le mur méridional.

Une large arcade bouchée, au nord, me fait supposer qu'une chapelle était annexée à la nef de ce côté.

Le chœur appartient en grande partie au XIIIe siècle ; il est éclairé par de longues fenêtres en lancettes sans colonnes, celle du chevet seule est accompagnée de colonnettes. La corniche est garnie de dents de scie. Toutes les pierres de la maçonnerie sont horizontales, et contrastent avec l'appareil en arête de poisson de la nef ; c'est une preuve, parmi toutes celles que nous

fournit en très grand nombre le département du Calvados, de l'abandon de l'*opus spicatum* au XIIIe siècle : je ne me rappelle pas de l'y avoir jamais trouvé dans aucun édifice appartenant au style ogival complètement formé ; et l'exemple de ce changement, fourni par l'église de Périers, est d'autant meilleur à citer que les matériaux employés aux deux époques étaient les mêmes.

Des parties très peu importantes et que l'on peut considérer comme des reprises faites à l'époque où la nef a été abandonnée, sont dans le style du XVIe siècle, ce qui pourrait porter à penser que cet abandon eut lieu à l'époque des guerres de religion. Il y a encore à Périers un certain nombre de Protestants, et il est probable que la Réforme y avait fait beaucoup de prosélytes au XVIe siècle. On expliquerait ainsi pourquoi la nef, abandonnée et ruinée dès cette époque, est depuis si longtemps privée de toiture et assimilée au cimetière.

L'église de Périers est sous l'invocation de Saint Ouen. L'évêque de Bayeux ou le seigneur du lieu nommaient à la cure. Les dîmes étaient perçues, deux tiers par le curé et un tiers par l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen.

Périers est réuni à Mathieu.

M. Osmond, riche propriétaire de cette commune, a fait au moyen d'une souscription, réparer la toiture du chœur, elle est en assez bon état : la Société française pour la conservation des monuments a concouru à la bonne œuvre de M. Osmond ; il est à désirer que l'on puisse conserver l'église de Périers et la ruine pittoresque que présente la nef. M. Cotman a trouvé l'édifice assez intéressant pour lui consacrer une des planches in-folio de son grand ouvrage.

Le cardinal de Grosparni était né à Périers.

BEUVILLE.

Beuville, *Bovealdivilla*, *Bobealvilla*, *Bosvilla*, *Buesvilla*.

Église. L'église de Beuville est peu considérable; elle remonte en partie au XIe siècle. Je rapporterais à cette époque les murs en arête de poisson du chœur, les petites fenêtres fort étroites qui existent encore, la porte occidentale de la nef, garnie de frettes crénelées et d'une autre moulure assez fréquente en Normandie, enfin une partie des murs et la petite porte latérale du chœur sur le linteau de laquelle on voyait des figures en bas-relief, qui ont été coupées ou aplanies à coups de marteau, il n'y a pas fort longtemps. Autant qu'on en peut juger par la trace qui reste, il y avait deux personnages et un lion ou un autre animal.

Vers le XVIIe siècle, des réparations ont été faites surtout à la nef; une partie des murs a été relevée et l'on a construit une petite tour en campanile sur le mur occidental. Ce fut à cette occasion, sans doute, qu'on fit l'encadrement en pierre de taille qui surmonte la porte occidentale; il portait, je crois, une inscription et probablement des armoiries, mais tout a été gratté et effacé. Sans cette mutilation, nous saurions probablement la date précise des travaux dont je parle et qui, selon toute apparence, était relatée dans l'inscription.

L'église de Beuville était sous l'invocation de Saint Pierre. Le patronage était laïque. L'abbaye de Saint-Étienne de Caen percevait deux tiers de la dîme; l'autre tiers appartenait au curé. Ces deux tiers de la

dîme avaient été donnés à l'abbaye par Geoffroy de Beuville.

Simon de Beuville, son fils, confirma cette donation à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, sous le règne de Henry 1er. La charte signée du roi d'Angleterre, de Richard, évêque de Coutances et de plusieurs barons, prouve qu'à cette époque on cultivait la garance à Beuville, qu'il y avait des vignobles, et qu'on y récoltait du cidre. Voici du reste le texte de cette charte :

« Henricus rex Anglorum, tam præsentibus quam « futuris, omnibus videlicet archiepiscopis, episcopis, « baronibus totius Normanniæ, salutem. Notum vobis « facimus, dilectissimi, quod Simon filius Gaufridi de « *Bosvilla* concessit sancto Stephano de Cadomo, in « mea et baronum præsentia duas partes totius decimæ « de præfata villa tam in *blado* quam in *vino* et *sicera* « et in aliis quæ decimam reddunt, cum una acra « terræ in sua cultura ad *granciam* faciendam : quæ « omnia pater suus Gaufridus sancto Stephano dederat « in vita et postestate sua, pro Deo et pro animabus « parentum suorum et pro sua, et maxime ut pro hac « ipsa decima, in abbatia præfati sancti Stephani « monacus fieret. Quam donationem patris et conces- « sionem filii ego Henricus rex Anglorum concedo et « sigilli mei assertione confirmo. Hoc idem facit Ricar- « dus Bajocensis episcopus de cujus episcopio et fœdio « res ipsa tota est.

(Cartul. Sancti Stephani cadomensis).

Château. Il y a à Beuville un château moderne, qui appartient, avec ses dépendances, à M. le comte de Chaumontel ; près de ce château, il y avait autrefois une chapelle.

BIÉVILLE.

Biéville, *Boiavilla*, *Boievilla*, *Boevilla*.

Église. L'église romane de Biéville, dont le patro-

Église de Biéville.

nage appartenait à l'abbaye de Saint-Étienne, comme celui de l'église de Mouen précédemment décrite, offre, avec celle-ci, plus d'une analogie, et l'on pourrait en

induire qu'elle a été construite dans le même temps, peut-être par le même architecte : ainsi les arcatures qui décorent extérieurement la nef, la délicatesse et l'élégance des moulures, la position même de la tour, terminée en bâtière et accolée du côté du nord, rappellent l'église de Mouen. Si cette dernière est plus riche d'ornementation, plus remarquable sous certains rapports, elles doivent, l'une et l'autre, être recommandées aux archéologues, comme appartenant au même plan, et comme offrant, l'une et l'autre, des sujets d'études intéressants.

La vue générale que je présente montre la façade occidentale, le côté nord de la nef et l'élévation de la tour, qui est romane dans ses parties basses, ogivale à sa partie supérieure. Le côté sud de la nef a été altéré par l'ouverture de fenêtres modernes carrées.

Des fenêtres à compartiments flamboyants ont aussi été ouvertes du même côté dans le mur du chœur, vers la fin du XVe siècle, mais cette partie de l'église n'en est pas moins d'une architecture romane très riche et remarquable par ses modillons bizarres à figures obscènes, par la frise sculptée au-dessous de ces corbeaux et qui offre deux rangs de festons imbriqués comme des écailles (1), par les contreforts bordés de colonnettes, enfin par les moulures de bon goût qui décorent les fenêtres et la porte latérale. Les murs sont en pierre de taille de moyenne grosseur et très régulièrement appareillées.

(1) On trouve à l'église de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, une frise à peu près semblable au-dessous des modillons. Elle en diffère cependant en ce que la convexité des festons imbriqués est tournée en dessous et ainsi disposée comme des tuiles d'un toit, au lieu que, à Biéville, ces festons sont placés en sens inverse, c'est-à-dire, les lobes en dessus. Cet ornement se rencontre ainsi employé en frise sur plusieurs de nos églises romanes les plus ornées de la fin du XIe siècle ou du XIIe.

Voici le détail des archivoltes de la porte occidentale.

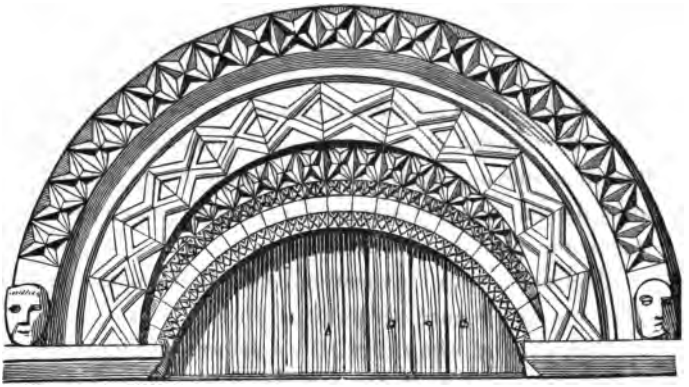

L'église de Biéville était sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage et la dîme appartenaient, comme je l'ai dit, à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, en vertu de la donation qui lui en avait été faite en 1082 par Renoulf, vicomte de Bayeux.

On voit dans le cimetière un tombeau remarquable, élevé tout récemment à la mémoire de M. Savary, architecte, mort fort jeune, au moment où un bel avenir s'ouvrait pour lui. M. Savary avait fait plusieurs des dessins joints à ce volume, notamment la vue générale du portail d'Ardennes et celle de la tour de Bernières.

Château. Un château moderne existe à Biéville, sur le bord de la route. Près de cet édifice, en est un autre dont le toit élevé et la forme des fenêtres annoncent la fin du XVIe siècle.

BLAINVILLE.

Blainville, *Bledvilla*, *Blevilla*.

L'église de Blainville, sur la rive gauche de l'Orne,

était, dans l'origine, un édifice roman dans toutes ses parties. L'appareil était en pierres de taille; une corniche assez soignée portait sur des corbeaux. Au XVe siècle ou au commencement du XVIe, on a percé des fenêtres dans les murs latéraux. L'extrémité orientale est moderne et, à l'ouest, on a construit une tour terminée par une espèce de coupole qui n'annonce pas plus de cent ans d'existence. Une chapelle moderne se remarque aussi du côté droit.

L'église est sous l'invocation de N.-D. Le patronage était laïque ; le curé percevait la dîme.

Médailles et sépultures. On a trouvé à Blainville, sur la propriété de M. Goujon, des médailles romaines et des cercueils en pierre dont quelques-uns paraissaient remonter à une époque fort ancienne ; des anneaux de bronze ont été trouvés dans plusieurs cercueils : cette découverte a eu lieu en 1826. A une époque plus ancienne (dans le siècle dernier), M. Delalonde avait trouvé dans le même terrain une quantité considérable de médailles romaines saucées, parmi lesquelles il s'en trouvait un très grand nombre de Posthume et de Tetricus, etc. Ses héritiers en possèdent encore et, si leur appréciation est juste, il ne devait guère y en avoir moins de trois à quatre mille dans le dépôt mis à nu par M. Delalonde.

BÉNOUVILLE.

Bénouville, *Burnolfivilla*, *Burnoldivilla*, *Portus*, *Beata Maria de portu.*

Église. L'église de Bénouville offre un chœur du XIIe siècle (probablement de la fin), dont les voûtes sont en ogive et les chapiteaux des colonnes d'un style

de transition très prononcé. A l'extérieur, les fenêtres sont légèrement pointues et presque à plein cintre.

La nef doit être très postérieure, et peut-être du XVIe siècle. Les fenêtres, refaites vers le XVIIe siècle, n'ont pas de caractère, et l'on est réduit à des conjectures pour fixer approximativement l'âge des murailles.

Dans le mur occidental, à gauche de la porte d'entrée, on remarque une inscription de la 1re moitié du XVIe siècle, en lettres gothiques, relative à un obit et aux prières qui devront être prononcées pour les défunts. Elle est ainsi conçue, d'après la copie qu'en ont faite MM. Bordeaux et Bouet, membres de la Société Française.

Honn hne pierre benouuille filz gueri et sa feme de la par· de benouuille meues en deuotion considerant que guille beno^le. son grant pere auoit fondé céans troys messes de requiem a note q se disent a iii vedrediz des iiii temps A omosn aux curé pbres et clers de ce lieu v vg de trre en la delle de feugueray Jem thas le foye dpt etaymar croix dmt St Adone ausd pbres et clers XVI *l t^s pour eployer en fos de trre ou Rente dont les const^rs aurot v s t^s p an pour soner et assister aux obiz cy declarés et iceulx pbres diront une messe de Requie a note au vedred des iiii teps que led Guill nauoit point fodé et chun pmier vedredi des viii moys ausquelz ne sonl poit les iiii teps sera dit une messe de requiem a note et a la fin de chacue messe sera dit ung libera sur les sepultures de ses amys lresspasses et les oraisons ppres et a doné au trésor* XI *l t^s por eploier en ii t de fourmet de bere po le luiere et ornemes qu'à ce seaurot et au dimece q len nomera*

sel d'obitz au plue sera chante ung libera p̄o les amis joux̄ le c̄otrat de ce passe deuāt pierre Honore et richard le c̄ote tabēll d'oystrehā le XXIXe *jor d'aoust* MV^cc^XXVIIII.

Dans le chœur, du côté de l'Évangile, on voit une autre inscription qui ne remonte qu'au XVIIIe siècle (1768), gravée sur une table de marbre noir, appliquée sur le mur; on y lit ce qui suit :

ICI REPOSE
DANS L'ESPÉRANCE
DE LA
RESURRECTION.

TRÈS-HAUT et Très-Puissant Seigneur, ANTOINE GILLAIN, Marquis de Bénouville, Mestre-de-Camp de Cavallerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, Baron de Curcy, Seigneur de Bénouville, Blainville, Biéville, St. Aubin, La Mare-Marivaux, Soignolles, Rouvres, d'Oistreham en partie et autres lieux.

SA FOI *fut simple et docile; il en respecta toujours les Dogmes : son amour pour la Vérité inviolable et constant; il ne se permit jamais de la compromettre dans ses discours : sa compassion pour les pauvres, tendre et généreuse; il s'oublia lui-même pour leur soulagement. Il fut éprouvé dans sa vieillesse par la mort de son fils qu'il perdit à l'Armée en 1761.*

IL EST MORT LE 22 OCTOBRE 1768 AGÉ DE 74 ANS ET LE DERNIER DE SON NOM.

TRÈS-HAUTE *et Très-Puissante Dame Madame* THÉRÈSE-BONNE GILLAIN *de Bénouville, Marquise de* LIVRY *sa Fille unique a fait ériger ce Monument pour perpétuer le souvenir de sa tendresse et de sa douleur, de son respect et de sa vénération.*

Requiescat in Pace. (a)

L'église est dédiée à Notre-Dame. L'abbaye de Sainte-Trinité nommait à la cure; depuis l'an 1066 elle percevait les deux tiers de la dîme et le curé l'autre tiers.

Bénouville était un port où abordaient les navires, et c'est de là que lui venait son nom de *Portus*.

Ce port s'appelait aussi *Port Mauvoisin*, à cause d'une famille Mauvoisin qui possédait la seigneurie aux XIIe et XIIIe siècles. Raoul de Mauvoisin était encore seigneur du port en 1403, ainsi que le prouvent des actes passés devant les tabellions.

Le château de Bénouville est un des plus considérables qui existent dans le Calvados, et parmi ceux du XVIIIe siècle, il peut être cité. Avec son péristyle de colonnes, son toit en plate-forme, il produit un assez bel effet quand on le voit de la rivière en bateau à vapeur, ou mieux encore de la rive droite du fleuve.

Une chapelle fait partie des dépendances de ce château.

(a) Dans ces derniers temps, on a découvert à l'intérieur de l'église de Bénouville de très curieuses peintures du XVIe siècle, avec légendes explicatives. On y voit les *Supplices de l'Enfer*, la *Roue de Fortune*, la légende des *Trois vifs et Trois morts*.

SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY.

La nef de l'église de Saint-Aubin-d'Arquenay est romane, et autrefois elle était accompagnée de deux bas-côtés dont les arcades sont maintenant bouchées. La porte occidentale présente un arc surbaissé et des colonnettes du XIVe siècle. Un modeste tourillon moderne à deux baies surmonte la façade.

Le chœur, percé de lancettes élégantes, est malheureusement masqué par deux sacristies modernes ; les voûtes paraissent du XIVe siècle. Le chevet est percé d'une fenêtre subdivisée en trois baies.

L'église est sous l'invocation de Saint Aubin. L'abbaye de Sainte-Trinité de Caen nommait à la cure et percevait les dîmes.

Nous allons citer à l'article Oistreham une pièce du cartulaire de l'abbaye, dans laquelle il est question des redevances dues par des habitants de Saint-Aubin au XIIIe siècle.

OISTREHAM.

Oistreham, *Oistrehannum*, *Estreham*.

L'église, assez considérable, se compose d'un chœur avec abside circulaire, sur lequel s'élève une tour quadrangulaire, couverte d'un toit à quatre pans en charpente, et d'une nef avec des ailes qui s'arrêtent là où commence le chœur. Le plan ci-après et que je dois à l'obligeance de M. Vérolles, montre cette disposition et les proportions des différentes parties de l'édifice.

Cette église appartient au style roman de transition : on y voit un assez grand nombre d'ogives associées aux pleins cintres.

L'esquisse que je présente ici fait voir l'ordonnance

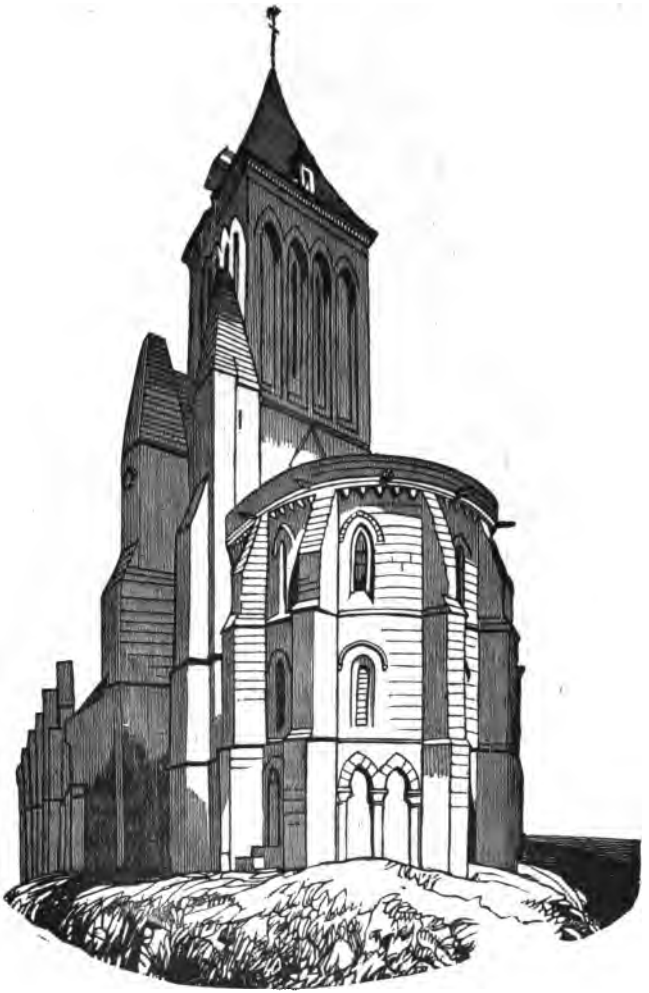

Abside de l'église d'Oistreham.

de l'*abside* et de la *tour centrale*.

La façade se compose de quatre ordres superposés : c'est une des plus élevées de nos églises rurales.

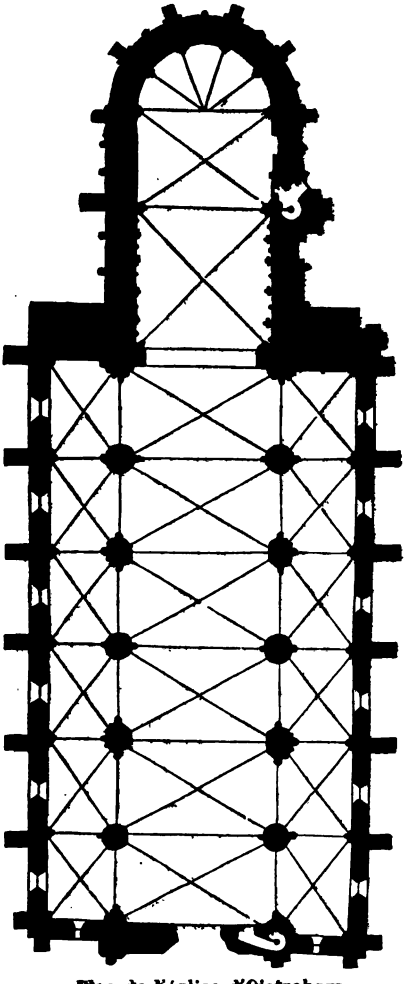

Plan de l'église d'Oistreham.

Des réparations considérables ont été faites il y a

peu de temps par M. Vérolles, architecte, à diverses

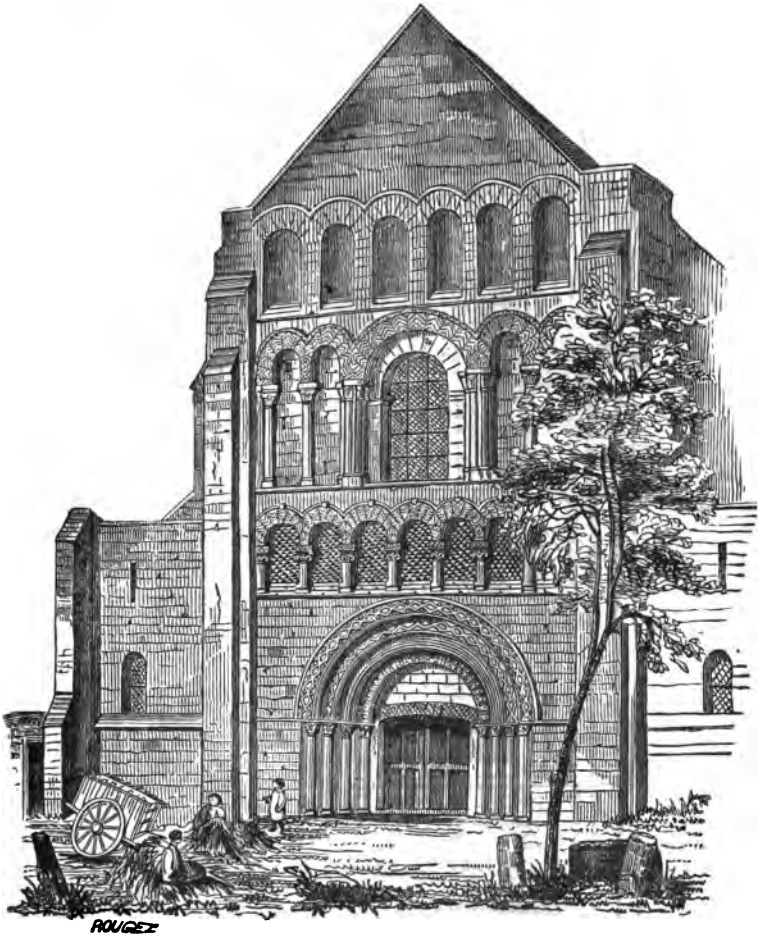

Façade de l'église d'Oistreham.

parties de cette église, notamment aux murs latéraux; ces murs présentent à l'intérieur, dans les fenêtres du

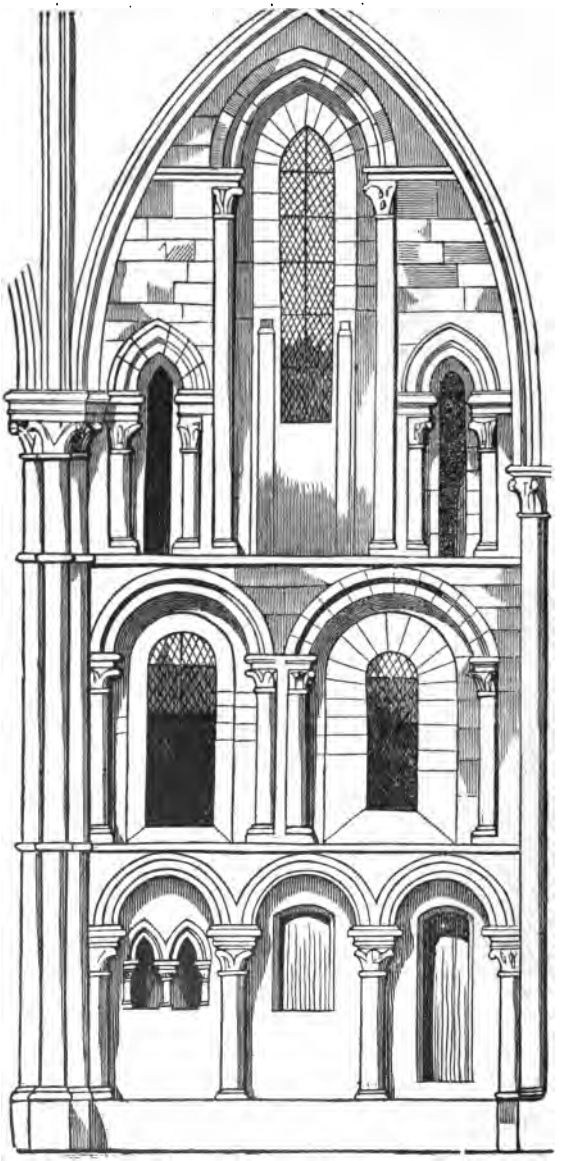

Travée de l'église d'Oistreham.

clérestory, composées d'une ouverture allongée en ogive entre deux petites arcatures, une disposition que l'on voyait à l'ancien hôpital de Caen, démoli il y a 15 ans, et qui datait du XIIe siècle (*a*).

Le patronage et les dîmes d'Oistreham appartenaient à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, par donation du duc Guillaume et de la reine Mathilde, son épouse.

On trouve dans le cartulaire de cette abbaye des détails très curieux sur les droits qu'elle exerçait à Oistreham. Je me borne à citer quelques extraits de ces chartes ; voici ce qu'on y lit :

« In Oistrehan habemus XXIX villanos plenarios, et « dimidium de terra Serli : unusquisque eorum reddit « per annum IIII solidos et dimidium et III quadrantes « frumenti et V minas brasii et duos capones ad natale « Domini et XX ova ad Pascham, et acram terræ arant « per annum, dimidiam partem ejus ante natale et di- « midiam post natale, et erciant et seminant (1) de « nostro semine ; de uno quoque porcorum suorum « unum denarium per annum, et quando ad millia ca- « piunt *allecta* (2), reddit quodque rete centum. Sex « homines ibi habemus quos *aloers* vulgo vocant; « quisque eorum tenet ortum suum, faciuntque ser-

(*a*) Les travaux de restauration, commencés en 1876 sous la direction de M. Ruprich-Robert, ont entièrement modifié l'aspect de l'église de Ouistreham. Ils ont mis à découvert, derrière des parements de pierres rapportées, un système complet d'architecture tellement riche et remarquable, notamment l'élégant triforium de la nef, que ce monument est devenu un des plus intéressants du Calvados.

(1) Ils hersent et sèment.

(2) Hareng.

« vicia ad propinqua maneria et reddunt per annum
« XVI denarios et quatuor minas avenæ.

« In Hoistrehan sunt septem *Bordarii* unusquisque
« reddit XII denarios atque servitium quod pertinet; mo-
« lendinum quatuor modios tertiam partem frumenti et
« XV solidos, molendinum minus unum modium et V
« solidos in duobus annis, tria millia anguillarum; por-
« tus Oistreham X solid.; Unfridus V solidos et quidam
« bordarius de portu XII solid. : in S^to^. Albino V cen-
« sarios : Robertus reddit tres solidos, Rogerus duos,
« Godefrid. duos, Gunduinus quatuor ad feriam S^ti^.
« Dionisii. In Collevilla V censarios et tres bordarios
« qui reddunt XII denarios. Guarinus censor duos
« solid. Rob. filius Balduini duos, Hamelinus tres,
« reddentes ad feriam prati . . . . . .
. . . . . .
« omnes isti juraverunt insimul jura dominæ abba-
« tissæ apud Hoistreham anno gratiæ M. CCXXX (1230)
« in festo S^ti^ Martini, scilicet Sello de Hoistrehan,
« Willelmus de Gravia, Willelmus Le Terrier, Robert
« Medicus, Johannes filius Willelmi, Torgis Boenpain,
« Willelmus Samsonis, Hugo Le Breton (suivent neuf
« autres signatures). »

L'abbesse de Caen ou ses gens avaient différents privilèges à Oistreham, notamment celui d'acheter le poisson avant que personne en eût choisi; elle avait les saumons, les esturgeons, les aloses, les lamproies, et les autres poissons francs (1).

(1) Apud Hoistrehan domina abbatissa vel famuli ejus debent habere pisces ad meliorem marcam quam ullus homo et ullus homo non debet emere illos pisces, nisi famuli dominæ abbatissæ ab illo

Placé sur le bord de l'Orne, là où l'embouchure de cette rivière forme une sorte de *bras de mer*, Oistreham était au moyen-âge un port assez important; c'était aux XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, un entrepôt pour le commerce maritime. Il est très souvent mentionné dans les Rôles normands de la Tour de Londres. On trouve beaucoup de lettres de nos ducs, adressées aux officiers de ce port.

Aujourd'hui, par suite des travaux qu'on y a faits pour l'établissement d'un bassin à la tête du canal qui conduit de la mer à Caen, Oistreham a reconquis une partie de l'importance qu'il avait autrefois.

Au XIIe siècle, le port d'Oistreham recevait des cargaisons de vin de Saintonge; on y expédiait alors des marchandises diverses pour l'Angleterre. La onzième année du règne d'Henri III, on voit un nommé Langlois, d'Oistreham, obtenir la permission de passer avec son vaisseau, nommé *La Benoïte*, dans toutes les possessions du Roi; il est spécifié dans ce permis qu'il n'a qu'un tiers du chargement pour son compte : ainsi il y avait société de commerce entre lui et d'autres habitants du pays.

Les ducs avaient à Oistreham un officier de port qualifié de *ballivus*, comme le prouve l'acte suivant du commencement du XIIIe siècle.

Rex ballivo portus de Oistreham salutem : inveniri bonam navem, sine pretio prisonibus quos in Angliam

loco recesserint. Debet habere Salmones, Esturgones et Alosas et Lampreas et Porpedes et omnes francos pisces et omne verec quod acciderit apud Oistreham, aurum, vel vair, vel mantellum sine attachia, nisi habeat aliquem sequentem de hoc venienti, et debet et potest sibi emere suum sal et suum vinum et suam buscam, et omnia alia sibi et monasterio necessaria.

mittimus, et computabitur tibi ad scaccarium teste me ipso apud Cenoman. XIII die Augusti (1).

Oistreham est plusieurs fois cité au nombre des ports importants dans des actes émanés des ducs de Normandie, rois d'Angleterre (2).

On compte aujourd'hui près de 1,200 habitants dans le bourg de Oistreham.

Antiquités romaines. Une voie romaine qui venait de Bayeux et que nous signalerons dans plusieurs communes de cet arrondissement, se dirigeait vers Bénouville après avoir franchi la Seulles, à Reviers. Elle passait l'Orne entre les limites d'Oistreham et de Bénouville tout près d'un camp retranché, situé sur le

(1) Il y avait des baillis dans les principaux ports de mer, car dans un autre acte de Jean-sans-Terre on lit : *Mandatum est baliviis omnium portuum.*

(2) Un de ces actes que voici place le port d'Oistreham sur la même ligne que ceux de Douvres, de Dieppe, de Caen et de Barfleur.

Richardus Dei gratiâ rex Angliæ dux Normanniæ Aquitannie et comes Andegaviæ, Archiepiscopis, Episcopis, Abbatibus, Comitibus, baronibus, justiciariis, vice-comitibus et omnibus ministris totius Angliæ et Normanniæ et portuum maris et nominatim præpositis de Hamton et de Hastings, et de Dovra, et de Barbeflet, et de Cadomo, et de Oistreham, et de Deppa, et de omnibus aliis portubus maris salutem. Volumus et precipimus quod monachi et fratres abbatiæ de Rievalle et omnes res et homines eorum sint quieti de teloneo et passagio et pontagio et pedagio et de omni alia consuetudine et seculari exactione de se ipsis et de omnibus rebus suis quocumque venerint et de omnibus rebus quas emerint vel vendiderint vel deportare fecerint in nundinis et mercatis et in omni loco potestatis nostræ per terram et per aquam ad propios usus suos; et prohibemus ne aliquis eos vel res, vel homines eorum in aliquo vexet aut disturbet, quia tam ipsos quam quæ eorum sunt sicut res proprias et dominicas in manu nostra et protectione et custodia retinemus.... prohibemus etiam ne de ullo tenemento suo ponantur in placitum nisi coram nobis vel coram capitali justicia nostra.

Ex cartul. abbatiæ de Rievall. bibliot. Cotton.

bord de cette rivière, et que j'ai décrit dans mon Cours d'Antiquités monumentales, seconde partie, chap. VIII.

Ce camp placé sur le bord de l'Orne, près de l'endroit où devait aboutir la voie romaine venant de Bayeux,

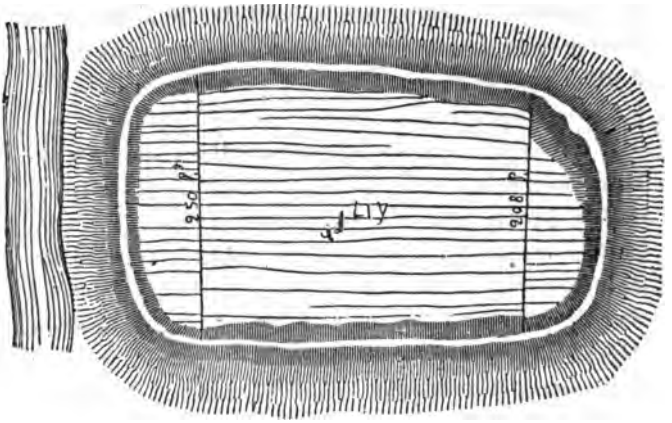

Plan du camp romain.

présente la forme d'un carré long. De deux côtés l'enceinte est défendue par un *vallum*, dont la hauteur varie depuis cinq jusqu'à 15 pieds (1), et des autres côtés par l'escarpement naturel du terrain. J'y ai remarqué des fragments de tuiles à rebords ; on y a trouvé des médailles romaines. Ce chemin servait de limite entre les deux communes; des maisons placées à quelques pas de l'église de Bénouville, au nord du chemin, appartenaient à Oistreham.

Il existait autrefois dans le camp une chapelle qui était, dit-on, entretenue par les trois communes de Saint-Aubin, Bénouville et Oistreham ; elle est marquée sur la carte du diocèse de Bayeux par l'abbé Outier.

(1) Le rempart le plus haut est vers le couchant ; sans doute parce que de ce côté les terres s'élèvent en pente douce et dominent un peu le camp.

Je n'ai pu me procurer de renseignements sur l'origine de cette chapelle, dont il ne reste plus qu'un souvenir dans la commune.

Sépultures. Beaucoup de sépultures existaient à peu de distance du camp, sur le bord de l'ancienne voie dons je viens de parler; elles appartenaient sans doute à différents siècles, mais les plus anciennes devaient être contemporaines du camp.

M. l'abbé Durand, curé de Bénouville, auquel appartient le terrain, a fait des fouilles dans ce cimetière et doit en publier plus tard la relation. Je me suis transporté à Bénouville pour observer moi-même le résultat des fouilles de M. Durand, et l'on peut résumer en peu de mots les faits qu'elles ont révélés. Les morts étaient déposés, les uns dans des cercueils de pierre, orientés de l'ouest à l'est, et plus étroits de ce dernier côté; les autres, dans des excavations simplement creusées dans le sol; quelques-uns déposés à côté des cercueils. Plusieurs squelettes avaient sous la tête une pierre en guise d'oreiller, de sorte qu'au lieu d'être horizontalement placée comme le corps, la face du mort était en regard du soleil levant. J'ai remarqué cette disposition dans un très grand nombre de squelettes observés sur différent points, et je ne doute pas qu'elle n'ait été observée par suite d'un usage général. On voulait que la face fût tournée vers l'horizon, parce que c'est de là que doit venir le Messie le jour du jugement dernier.

Les diverses sépultures ont produit des boucles de ceinturon, des lames de sabre coupant d'un seul côté,

et un assez grand nombre de petits objets en fer ou en bronze.

Voici quelques particularités observées par M. Durand. Dans un cercueil, muni de son couvercle, on a trouvé une grosse boucle en fer, ornée de grosses têtes de clou en argent; elle avait été appliquée sur une toile dont on voyait très distinctement le tissu imprimé sur la croûte d'oxyde.

Dans un autre cercueil, on a trouvé, près du squelette, un sabre long de 18 pouces, placé à droite, plusieurs fragments d'une lame de poignard et des restes d'un habit en mailles de fer. Sur les restes de l'habit de fer, on remarquait des ornements en métal qui paraissaient avoir été attachés avec des clous en argent.

En dehors de ce sarcophage, on a trouvé un squelette qui avait une chaîne autour du corps. La chaîne est en bronze et bien conservée ; l'intérieur des anneaux très usé prouve qu'elle avait servi longtemps.

Dans un sarcophage, long de 6 pieds à l'intérieur, on a trouvé, dit M. Durand, les débris d'une armure en fer. Le fer très oxydé n'a pu s'enlever que par parties, mais on distinguait sur ces fragments le tissu d'une grosse toile qui avait vraisemblablement servi de camisole en-dessous ; une agrafe, plaquée d'un métal qui ressemblait à l'argent et longue de 4 pouces, avait servi à fixer le ceinturon ; elle était ornée de quelques moulures.

Dans un sarcophage, long de 5 pieds 11 pouces, on a trouvé, près d'un squelette très bien conservé, la moitié d'un crâne placé dans l'angle droit du cercueil. A la hauteur de la ceinture, était une forte boucle et un petit vase en terre cuite, ayant presque la forme d'une boule ; aux pieds du mort, un crâne et des os de jambe.

Un autre cercueil renfermait deux petits vases en terre cuite, sans vernis et assez mal confectionnés; le plus grand avait été placé près de la tête, du côté droit; le plus petit, aux pieds, du même côté. Ils étaient l'un et l'autre inclinés, savoir : celui de la tête vers les pieds, et celui des pieds vers la tête. De petites pierres servaient à les maintenir dans cette position.

FIN DU 1er VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Préface.	V
Avertissement . .	1
Géographie du Calvados	4

CANTONS DE CAEN.

Églises de Caen.

Saint-Nicolas. . .	9
Saint-Ouen . . .	13
Abbaye de Saint-Etienne. . . .	14
Ancienne paroisse de Saint-Etienne . .	21
Ancienne église St-Sauveur. . . .	26
Église Saint-Julien.	28
— des Bénédictines . . .	id.
— Notre-Dame .	29
— Saint-Pierre .	31
— du Château .	37
— du Sépulcre .	39
— Saint-Gilles .	40
Abbaye de Sainte-Trinité	41
Église Saint-Jean .	47
— de Vaucelles.	48
— de Ste-Paix .	51
— Modernes .	52
Monuments d'architecture civile et militaire. . . .	53

Communes rurales.

Allemagne	82
Ifs	86
Cormelles. . . .	89
Mondeville . . .	90
Hérouville.	91
Epron	99
Saint-Contest. . .	100
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe .	104
Abbaye d'Ardenne .	106
Carpiquet. . . .	126
Bretteville-s.-Odon.	127

Venoix 133
Louvigny 135

CANTON D'ÉVRECY.

Maltot 138
Feuguerolles-s.-Orne 142
Eterville 144
Verson. 145
Fontaine-Etoupefour 150
Baron 155
N.-D.-d'Esquay . . 157
Tourville 159
Gavrus. 160
Bougy 161
Neuilly-le-Malherbe. 164
Evrecy 165
Avenay 172
Fierville 173
Vieux 175
Bully 189
Amayé 191
Maizet 193
Sainte-Honorine-du-Fay 194
Vacognes 195
Préaux. 196
Trois-Monts . . . 199
La Caine 202
Montigny 204
Curcy 205
Goupillières . . . 208
Ouffières 209
Hamars. . . . . id.
St-Martin-de-Sallen. 210

CANTON DE VILLERS-BOCAGE

Valcongrain . . . 213
Campandré . . . id.
Bonnemaison. . . 214
Courvaudon . . . 215
Mesnil-au-Grain . . 217
Saint-Agnan-le-Malherbe 218
Maisoncelles-s.-Ajon 219
Banneville-s.-Ajon . 221
Chapelle Saint-Clair. 222
Landes. 224
Longvillers . . . 226
Maisoncelles-Pelvey. 229
Epinay-sur-Odon . 230
Villers-Bocage. . 231
Tracy-Bocage . . 237
Amayé-sur-Seulles . 240
Saint-Louet . . . 242
Villy 243
Monts-en-Bessin. . 246
Noyers. . . . . id.
Missy 250
Le Locheur . . . 253
Arry 254
Tournay 255
Parfouru-sur-Odon . 256

CANTON DE TILLY-SUR-SEULLES.

Grainville-sur-Odon. 258
Mouen 261
Mondrainville . . 263
Cheux 266
Saint-Manvieux . . 272
Le Mesnil-Patry. . 277
Fontenay-le-Pesnel . 278
Église Saint-Martin. 280
Église Saint-Aubin . 282
Tessel 284
Bretteville-s.-Bordel 286
Vendes. 288
Saint-Vaast. . . . 289
Juvigny. 293
TILLY-SUR-SEULLES . 296
Chapelle N.-D. du Val 298
Ducy. 302
Carcagny 306
Loucelles 308
Audrieu. 310
Cristot. 316
Brouay. 317
Sainte-Croix-Grantonne. 319
Putot. . . . . id.
Bretteville-l'Orgueilleuse. 322
Norrey. 323
Rots. 334
Chapelle de l'Ortial. 336
Saint-Louet. . . . 337
Authie.. . . . . id.

CANTON DE CREULLY.

Rosel. 341
Secqueville-en-Bessin 344
Cully. 348
Coulons. 349
Martragny. . . . 351
Prieuré de St-Léger. 352
Ruqueville. . . . 354
Vaux-sur-Seulles. . 358
Vaussieux. . . . 361
Brécy 362
Fresné-le-Crotteur . id.
Saint-Gabriel. . . 363
Prieuré de Saint-Gabriel. . . . . id.
CREULLY 378
Lantheuil 394
Pierrepont. . . . 397
Amblies. 399
Le Fresne-Camilly . 400
Cainet 403
Cairon . . . . . id.
Lasson. 404
Villons-les-Buissons 410
Cambes. 411
Anisy 412
Anguerny 413

Colomby-sur-Thaon. 413
Thaon 414
Fontaine-Henry . . . 420
Basly 430
Bény-sur-Mer. . . 432
Moulineaux. . . . 433
Reviers. . . . . id.
Courseulles. . . . 437

CANTON DE DOUVRES.

Bernières-sur-Mer . 440
Langrune 444
Prieuré de Tailleville 448
Saint-Aubin-sur-Mer 450
Douvres . . . . id.
La Délivrande. . . 452
Manoir baronnial des évêques de Bayeux . 455
Luc. 456
Lion. 459
Prieuré de Lion . . 463
Hermanville . . . 467
Colleville-sur-Orne . 472
Cresserons. . . . 475
Plumetot 476
Mathieu. 477
Périers. 478
Beuville. 481
Biéville. 483
Blainville 485
Bénouville. . . . 486
St-Aubin-d'Arquenay 490
Oistreham. . . . id.

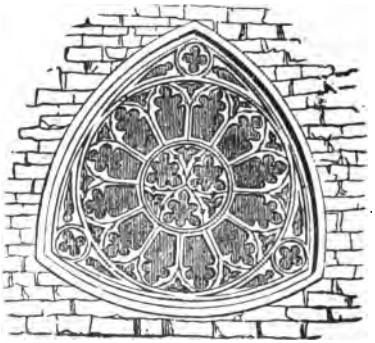

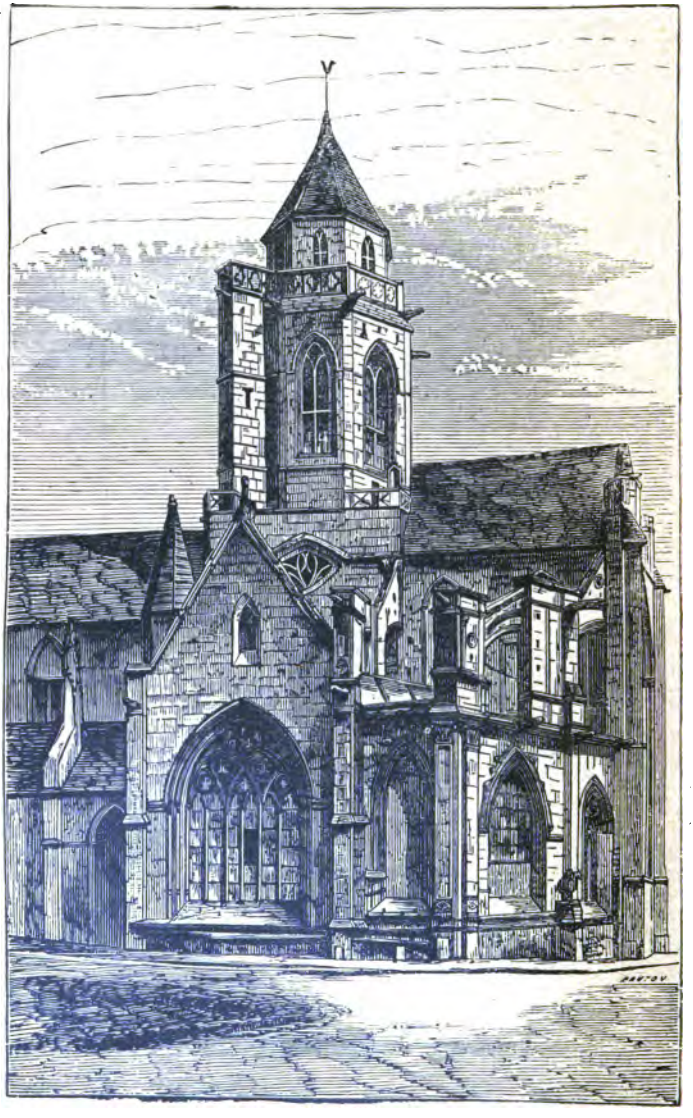

FA2242.6
Statistique monumentale du Calvados
Fine Arts Library AYJ9875
3 2044 033 884 057

This book should be returned
the Library on or before the last d
stamped below.
A fine of five cents a day is incur
by retaining it beyond the specif
time.
Please return promptly.